COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME VII.

Contenant les Mémoires de la Pucelle d'Orléans, *ceux du Connétable de* Richemont, *& ceux de* Florent *Sire* d'Illiers.

XIVe & XVe. Siècles.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection. Les Editeurs ont pris les précautions néceſſaires pour qu'il en ait paru 12 volumes à la fin de l'année 1785.

Le prix de la Souſcription pour 12 Volumes, à Paris, eſt de 48 l. ou de 24 l. pour la demi-année. Les Souſcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 ſ. pour l'année entiere, ou 3 l. 12 ſ. pour la demi-année, à cauſe de frais de poſte.

C'eſt au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adreſſer, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir ſoin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

283 c 7

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME VII.

A LONDRES;

Et ſe trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1785.


G.R.
III

NOTICE

DES ÉDITEURS

SUR LES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA PUCELLE D'ORLÉANS.

LE nom du Rédacteur des Mémoires ſur la Pucelle d'Orléans, n'eſt pas connu. Denys Godefroy, qui en a été l'Editeur, ne nous en apprend pas davantage. On trouve dans ces mémoires un grand nombre de particularités qui ne ſe rencontrent point ailleurs. Tout ce qui concerne la Pucelle y eſt très-détaillé. Comme ces mémoires finiſſent plus d'un an avant ſa mort (& ce n'eſt pas la portion la moins curieuſe de ſon Hiſtoire) nous y avons ſupplée en plaçant à la ſuite de ces Mémoires ce qu'en rapporte Jean Chartier, Hiſtorien de Charles VII. Les notes qui accompagnent ces Mémoires, & le Chapitre que nous avons emprunté de l'Hiſtorien de Charles VII, réuniſſent les différents témoignages des contemporains ſur

les actions & ſur la fin tragique de Jeanne d'Arc.

Nous y avons joint une lettre de Guy XIV du nom, Sire de Laval, à ſes mère & ayeule Dames de Laval & de Vitré : cette lettre, où ſont conſignés pluſieurs faits relatifs à la Pucelle, nous a ſemblé digne d'être conſervée.

Peut-être nous objectera-t-on que ces Mémoires intéreſſeront foiblement, parce qu'aux yeux de bien des gens les exploits de Jeanne d'Arc paſſent pour être mêlés de fables, ou au moins exagérés par l'enthouſiaſme. Nous répondrons que le premier reproche tombe de lui-même. Quand même on n'auroit pas l'hiſtoire & les lettres de nobleſſe accordées aux parents de Jeanne d'Arc, il ſuffiroit de lire attentivement les dépoſitions (*) qui furent recueillies lors des trois réviſions du procès de ſa condamnation. Les deux premières de ces réviſions ſe firent en 1552 & 1557. On procéda à la troiſième en 1463 ſous le règne de Louis XI; & celle-cy aſſurément ne doit pas être ſuſpecte.

(*) Voyez ces dépoſitions dans l'Hiſtoire de Jeanne d'Arc, par l'Abbé Lenglet Dufreſnoy, 3. Part. in-12.

Dans le nombre des témoins qui ont déposé, on compte des Princes du sang, des Evêques, des Officiers Généraux & des Magistrats. Parmi ces témoins sont le Duc d'Alençon, le Comte de Dunois, le Sire de Gaucourt, Grand Maître de France, le Sieur Daulon, Sénéchal de Beaucaire, &c. Quand on considère quels sont les Auteurs de cette opinion qui tend à faire regarder Jeanne d'Arc comme une fille suscitée par l'intrigue & par la fraude, on voit avec surprise que les deux premiers (du Bellay & du Haillan) ont vécu 150 ans après sa mort. Les autres (*), qui leur ont servi d'échos, n'ont pas hésité deux siècles après de contredire à cet égard les monuments de l'Histoire, sans leur opposer des titres qui les autorisent. Les Historiens Anglois n'ont pas manqué de se joindre à ces détracteurs de Jeanne d'Arc. Ils sentoient bien qu'ils ne pouvoient pas autrement laver leur nation du supplice atroce infligé à cette fille courageuse. Au

(*) Nous ne nommerons parmi ces derniers que Juste Lipse & Gabriel Naudé. Plus d'un moderne, au lieu d'approfondir s'ils avoient tort ou raison, les a copiés : cela est bien plus commode. Voilà comment les erreurs & les préjugés se propagent.

ſurplus, quelle qu'ait été ſa miſſion, nous nous contenterons d'obſerver qu'elle renferme des circonſtances très-extraordinaires : il eſt conſtaté qu'elle n'avoit jamais vu Charles VII : elle le démêla (*) cependant dans la foule de ſes courtiſans où il étoit confondu. Le ton d'aſſurance avec lequel elle s'exprimoit, étonna (**) le Dauphin & toute ſa Cour. Ce Prince en fut ſi frappé, qu'il enjoignit à Guillaume Bellier, ſon Maître d'hôtel & Bailli de Troyes, de la loger chez lui ; l'épouſe de cet Officier, femme connue par ſa vertu & par ſon mérite, eut ordre d'en prendre ſoin. On envoya des gens dignes de confiance vérifier ce qu'on diſoit & ce qu'on penſoit d'elle à Vaucouleurs, à Donremmy & à Greux. L'enquête tourna (***) complètement en ſa faveur.

Nous ne nous étendrons point ſur les exploits guerriers de Jeanne d'Arc : nous renvoyons aux mémoires qui ſuivent. Nous remarquerons ſeulement qu'il eſt ſingulier

(*) Dépoſitions de Jean de Gaucour, Grand Maîtrre de la Maiſon du Roi, & de M. Simon Charles.

(**) Dépoſition du Duc d'Alençon.

(***) Dépoſitions de Jean Barbin Avocat du Roi.

qu'une fille de dix-huit ans, habituée depuis l'enfance à garder des troupeaux, ait eu l'art d'en impoſer aux Dunois, aux Chabanne, aux la Hire, aux Saintrailles, & que ces hommes l'aient jugée digne (*) de diriger leurs opérations militaires.

En ſuppoſant que la bravoure & les actions de cette fille aient été le produit d'une tête exaltée, il faut avouer qu'elle ne pouvoit arriver ſur la ſcène plus à propos. La France écraſée ſous le joug de l'Angleterre, tendoit les mains aux fers qu'on lui préparoit. Quelques guerriers fidèles à leur Roi & à leur Patrie, retardoient l'inſtant où ſon eſclavage alloit ſe conſommer. Tandis qu'ils combattoient généreuſement, une foule de courtiſans avides & ambitieux, rempliſſoient de troubles la Cour de Charles VII. Ce Monarque accablé ſous le faix des malheurs, languiſſoit dans une molle apathie : on lui arrachoit l'héritage de ſes peres; & il s'occupoit tranquillement à deſſiner ſes parterres de *Meung ſur Yevre*. Le François, découragé par des pertes ſucceſſives, ne ſavoit plus

(*) Dépoſition du Comte de Dunois, du 22 Février 1456.

que fuir devant ſes ennemis. La Pucelle paroît : elle le rappelle à ſon devoir & à l'honneur. Le François redevient ce qu'il doit toujours être ; & l'Anglois conſterné fuit à ſon tour.

Nous obſerverons enfin que les hommes injuſtes, qui condamnèrent Jeanne d'Arc à mort, ne purent jamais entacher ſon honneur. Ils l'accusèrent de magie, de preſtiges ; & on la brûla comme ſorcière. Ses principaux perſécuteurs ne jouirent pas longtemps du fruit de leur iniquité. L'indigne Evêque de Beauvais (que ſes Diocéſains chaſſerent avec raiſon) Pierre Cauchon périt ſubitement, tandis qu'on le raſoit. Nicolas *Midy*, qui l'avoit prêchée le jour de ſon exécution, mourut de la lépre quelques jours après ſon ſupplice. Le Promoteur de l'officialité d'*Eſtivet*, pourſuivi par la misère & par le mépris public, termina ſa vie dans un colombier.

En récapitulant ce que nous venons de dire, nous avons cru devoir inſérer, dans cette Collection, des Mémoires relatifs à une des époques les plus intéreſſantes de notre Hiſtoire : par le moyen des notes ajoutées à ces

Mémoires le pour & le contre y ſont raſſemblés. On y voit la maniére dont étoit affecté chaque écrivain de ces temps-là : du choc des opinions naît la vérité ; & nous ne connoiſſons point de meilleure méthode pour pouvoir porter un jugement ſain & libre.

Fin de la Notice des Éditeurs.

MÉMOIRES

CONCERNANT

LA

PUCELLE D'ORLEANS.

XVe SIÈCLE.

MEMOIRES

CONCERNANT

LA

PUCELLE D'ORLEANS.

XVe SIECLE.

MÉMOIRES

CONCERNANT

LA

PUCELLE D'ORLEANS,

Dans leſquels ſe trouvent pluſieurs particularités du regne de CHARLES *VII, depuis 1422 juſqu'en 1429.*

S'ENSUIVENT les choſes advenues, du temps du tres-Chreſtien & très-noble Roy Charles VII de ce nom, qui eut le Royaume aprés le treſpas de feu ſon pere Charles VI, lequel treſpaſſa l'an mille quatre cent vingt-deux, le vingt & unieſme jour d'Octobre; auquel temps y eut divers exploits de guerre, & grandes diviſions (1) preſque partout. Or il y avoit en Auvergne un grand Seigneur terrien nommé le Seigneur de Rochebaron, qui poſſedoit pluſieurs belles Terres & Seigneuries, & tenoit le party du Duc de Bourgogne, & par conſequent du Roi d'Angleterre; lequel eut en ſa compagnée un Savoiſien, nommé le Seigneur de Salenoue; & ſe mirent ſus, accompagnez de bien huict cent hommes d'armes & les Archers; & tenoient les champs, & faiſoient beaucoup de maux, & endomma-

geoient le pays en diverſes manieres. La choſe vint à la cognoiſſance du Comte de Perdriac fils du feu Comte d'Armagnac, du Mareſchal de France, nommé la Fayette, & du Seigneur de Groſſée Seneſchal de Lyon, & Bailly de Maſcon, leſquels aſſemblerent gens, le plus diligemment qu'ils peurent, & ſe mirent ſur les champs, en intention de rencontrer leſdits Rochebaron & Salenoue : & de faict, ils les trouverent, & penſerent frapper ſur eux; mais ils n'attendirent pas, & s'enfuirent tres-laſchement & deshonneſtement, & ſe retirerent en une Place nommée Bouſos. Tout au plus près d'icelle Place il y avoit un moulin, auquel un Arbaleſtrier mit le feu, & fut ſi fort & vehement qu'il entra dans la Ville, dont on ne ſe donnoit de garde: tellement que les Bourguignons & les Savoiſiens en furent ſurpris, & les Capitaines trouverent moyen de ſe ſauver, & s'en allerent : aucuns de leurs gens ſe vinrent rendre priſonniers & les autres furent tués. Aprés cela leſdits Seigneurs de Perdriac, le Mareſchal, & Groſſée, allerent devant la place de Rochebaron, qui fut priſe, avec toutes les autres places de ce Seigneur : & ceux de leurs gens qui s'en peurent fuir, furent tuez dans les montagnes en divers lieux, par les gens du

plat pays, que on nommoit Brigans; & tout ce pays fut lors réduit en l'obéiſſance du Roy.

Cependant le Vicomte de Narbonne, & le Seigneur de Torſay mirent le ſiege à Coſne; mais les Ducs de Betfort & de Bourgogne aſſemblerent gens pour venir en faire lever le ſiége : & les François voyans qu'ils eſtoient trop foibles, leverent d'eux-meſmes leur ſiege, & s'en allerent en Guyenne, à une cité vers Bordeaux, nommée Baſas, devant laquelle les Anglois mirent le ſiege : & finalement leſdits Seigneurs François prirent compoſition de ſe rendre, au cas que dedans certains temps, les François ne ſe trouveroient plus forts que les Anglois. Si eſtoient lors en Languedoc les Comtes de Foix, d'Armagnac, & autres : & pour le gouvernement des Finances y eſtoit Maiſtre Guillaume de Champeaux Eveſque de Laon, qui fit toute la diligence d'aſſembler gens, pour aller devant la Place; & fit tant, qu'il y eut aſſez belle compagnée. Or eſtoit un des principaux Chefs de guerre des Anglois, un nommé Beauchamps : ledit Eveſque de Laon avoit mandé ou prié au Seigneur de Laigle Vicomte de Limoges, qu'il luy vouluſt envoyer des gens; lequel avoit en ſa compagnée un Chevalier nommé Meſſire Louis Iuvenal des Ur-

ſins, fils du Seigneur de Traignel, lequel faiſoit ſouvent des courſes ſur les Anglois dans le pays de Guyenne, & ledit Beauchamp Anglois le cognoiſſoit bien : doncques ledit Seigneur de Laigle envoya iceluy Iuvenal des Urſins, à tout vingt Lances & des Arbaleſtriers, devers ledit Eveſque de Laon ; il arriva environ minuict en l'oſt des François, dont pluſieurs firent grand bruit, croyans qu'il euſt amené bien plus grande compagnée. Sur quoy les François ſe diſpoſerent le matin de combatre, ſi meſtier eſtoit : & Beauchamp ſceut la venue dudit Iuvenal des Urſins, & lui envoya requerir, que s'il y avoit beſongne, qu'il adviſaſt comment ils ſe pourroient rencontrer, (car autresfois ils avoient rompu lances enſemble) & que s'il le prenoit, il luy feroit bonne compagnée. Ledit Iuvenal des Urſins, & aucuns Seigneurs du pays, furent ordonnez le matin, pour aller voir le maintien des Anglois ; & veirent que les Anglois eſtoient quatre fois plus que les François, & eſtoient campez en place advantageuſe, ayans mis paux ou pals devant eux, & qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on les deuſt combatre ; & qu'il valoit mieux laiſſer perdre la Place, que de mettre la compagnée en adventure ; & ainſi fut fait & exécuté.

Environ ce temps, Meſſire Iean du Bellay & Meſſire Ambroiſe de Lore firent une aſſemblée, pour cuider aller recouvrer Freſnay, & vinrent courir devant : mais les Anglois ne faillirent aucunement, & ils s'en retournerent repaiſtre à Sillé-le-Guillaume, & de là partit ledit de Lore pour s'en retourner à Saincte-Suſanne, & ledit du Bellay au Mans, qui avoit environ deux cent chevaux. Guillaume Kyriel Anglois eſtoit lors ſur les champs, accompagné de quatre-vingt Anglois, leſquels ſe mirent à pied à l'encontre d'une haye, & les François vinrent tous à cheval frapper vaillamment ſur leſdits Anglois, qui avoient quantité de traict : finalement les François furent deffaits, dont il y eut pluſieurs de tuez & pris.

En ce temps, le Duc de Bourgongne eſtoit ſur les champs, & auſſi y eſtoient les François ; ils ſe rencontrerent, & il y eut bien dure & aſpre beſongne, & pluſieurs ruez par terre, & des bleſſez d'un coſté & d'autre : le Duc de Bourgongne s'y comporta vaillamment ; & à la fin les François furent deffaits, dont il y eut de tuez & de pris, nonobſtant que les Bourguignons y euſſent reçeu grand dommage. Le Seigneur de Gamaches & Meſſire Amaury de Sainct-Leger tenans le party du Roy, trou-

verent vers la Blanque-taque en Picardie pluſieurs Bourguignons, ſi frapperent ſus, & les ennemis ſe mirent fort en deffenſe; mais finalement iceux Bourguignons furent deffaits, dont il y eut pluſieurs de tuez & de pris. Au pays du Maine, environ Neufville Lalais (*), le Sieur de Fontaines & aucuns Anglois ſe rencontrerent; & aprés qu'ils ſe furent bien entre-batus, les Anglois furent deffaits, dont il y eut environ huict vingt de tuez & de pris. Pour ledit temps, le Comte de Boucan Eſcoſſois eſtoit Conneſtable de France.

L'an mille quatre cent & vingt-trois, la ville de Cravent tenoit pour le Roy de France; & y avoit dedans des compagnons de guerre vaillantes gens, qui couroient tout le pays tenant le party du Roy d'Angleterre & de Bourgongne: & pource les Comtes de Saliſbery & de Sufolc vinrent mettre le ſiege devant ladite Place, & avec eux le Mareſchal de Bourgongne; & eſtoient quantité de gens de guerre, garnis de tous habillemens, qui faiſoient toute diligence d'avoir la ville, & ceux de dedans ſe defendoient fort: & pour lever le ſiege furent aſſemblés gens de guerre, du party du Roy, pour eſſayer ſi on pourroit lever ce ſiege; & en furent Chefs le Sieur de

(*) Al. la Haiz.

Severac Mareſchal de France, & le Conneſtable d'Eſcoſſe, bien vaillant Chevalier, & eſtoient grande quantité de bonnes gens : y eſtoit auſſi le Comte de Ventadour, les Seigneurs du Bellay, de Fontaines, de Gamaches, & autres, leſquels vinrent juſques au ſiege : la venue deſquels fut ſceuë des Anglois & Bourguignons, qui en eſtoient advertis : ſi ſe mirent-ils en ordonnance, & le Conneſtable d'Eſcoſſe deſcendit à pied, & avec lui pluſieurs vaillans François & Ecoſſois, croyans que Severac & les autres deuſſent ainſi faire ; ou au moins, frapper à cheval ſur les ennemis : il y fut fort combatu, & finalement les François & Eſcoſſois furent defaits, & y en eut pluſieurs de tuez & pris, juſques au nombre de deux à (2) trois mille, qui fut un grand dommage pour le Roy de France : il y eut auſſi des Anglois & Bourguignons de tuez, mais non en ſi grande quantité. Des François y fut pris le Conneſtable d'Eſcoſſe, Ventadour, Bellay, & Gamaches ; de tuez, le Seigneur de Fontaines, Meſſire Thomas Stonhameton, le Mareſchal de Severac. Meſſire Robert de Lore, & autres s'enfuirent tres-deshonneſtement, qui fut un grand dommage pour le Roi de France : car s'ils euſſent arreſté & fait leur devoir, la choſe (comme il

eſt vray-ſemblable) euſt éſté autrement. Le Roy avoit envoyé au pays de Champagne, au pays de Retel, & és marches voiſines, pour y faire guerre, & faiſoient ce que gens de guerre ont accouſtumé de faire : & au contraire s'aſſemblerent le Comte de Salisbery, Meſſire Iean de Luxembourg, & nombre de gens de guerre avec eux. Et quand les François apperceurent qu'ils n'eſtoient pas gens pour reſiſter à ſi grande puiſſance, ils paſſerent la riviere de Meuſe, & ſe retirerent à Mouſon, qui eſt une ville hors du Royaume, appartenant au Roi.

En iceluy temps un Chevalier d'Angleterre, nommé la Poule (3), de grand ſens & lignage, & vaillant Chevalier, partit du pays de Normandie avec bien deux mille & cinq cent combatans Anglois, & s'en vint courre au pays d'Anjou, & ſe logea audit pays devant un chaſteau nomme Segré; laquelle choſe vint à la cognoiſſance de Meſſire Ambroiſe de Lore, lequel tres-diligemment envoya, & fit haſtivement ſçavoir au Comte d'Aumale, qui eſtoit à Tours, où il aſſembloit des gens pour l'exécution d'une entrepriſe qu'il avoit faite ſur le pays de Normandie, laquelle ledit Seigneur de Lore ſçavoit bien : comme ledit de la Poule eſtoit entré

en

en iceluy pays d'Anjou, ledit Comte d'Aumale eſtoit Lieutenant du Roy; & auſſi-toſt qu'il eut receu les lettres d'iceluy de Lore, il s'en vint tres-haſtivement en la ville de Laval, & manda gens de toutes parts, à ce qu'ils ſe rendiſſent vers luy, leſquels le firent tres-volontiers; & ledit Seigneur de Fontaines y alla. Et là vint un Chevalier nommé Meſſire Iean de la Haye, Baron de Coulonces, qui y amena une belle & gente compagnée de gens de guerre : lequel Baron eſtoit pour lors dans l'indignation d'iceluy Comte d'Aumale, pour pluſieurs déſobéïſſances qu'il luy avoit faites dans ledit pays, & ne vouloit point qu'il fuſt en ſa compagnée : toutesfois ledit de Lore fit tant, que pour cette fois il eſtoit content qu'il y fuſt, pourveu qu'il ne le veiſt point, & qu'il ne ſe monſtraſt devant luy; ſi eſtoit il tres-vaillant Chevalier. Or le lendemain bien matin partit ce Comte d'Aumale & ſa compagnée, c'eſtoit un jour de Samedy, pour s'aller mettre entre le pays de Normandie & leſdits Anglois, en un lieu qu'on diſoit, qu'ils devoient paſſer, pour s'en retourner & entrer audit pays de Normandie; & furent choiſis pluſieurs gens de guerre, des plus ſuffiſans & cognoiſſans à ce, pour les pourſuivre, & furent chargez de par ledit Comte,

de lui faire ſçavoir toutes nouvelles d'iceux Anglois. Ils trouverent qu'ils eſtoient partis dudit chaſteau de Segré, & s'en venoient pardevant un autre chaſteau nommé la Gravelle, & amenoient avec eux les hoſtages d'iceluy chaſteau de Segré, & pluſieurs priſonniers de leur rançon, & plus de mille à douze cent bœufs & vaches: & s'en vint ledit Comte d'Aumale loger en un village, nommé le Bourg-neuf-de-la-Foreſt, là où il eut certaines nouvelles que les Anglois eſtoient partis à trois lieuës dudit lieu, ou environ, & qu'ils tiroient tout droit pour aller paſſer en un lieu nommé la Broſſiniere, à une lieuë dudit lieu de Bourgneuf.

Alors ledit Comte d'Aumale, qui eſtoit ſage & vaillant, envoya querir le Baſtard d'Alençon; & envoya auſſi à Madame de Laval, lui prier qu'elle luy voulût envoyer l'aiſné de ſes fils, nommé André de Laval, lors eſtant jeune d'âge de douze ans; laquelle le fit tres-volontiers, & lui bailla pour l'accompagner Meſſire Guy de Laval Seigneur de Mont-jean, & tous les gens de la Seigneurie de Laval, avec pluſieurs autres ſes vaſſaux & hommes qu'elle peut recouvrer & avoir promptement d'autre part. Le même Comte d'Aumale ordonna pareillement d'aller querir

Loüis de Tromargon, & le Sire de Lore, auſquels il dit les nouvelles qui lui eſtoient venuës d'iceux Anglois, & leur requit conſeil, pource qu'il vouloit là conclure ce qu'il avoit à faire; ſurquoy il y eut diverſes opinions & imaginations: apres quoy, finalement il fut conclu de combattre leſdits Anglois, s'ils vouloient attendre, & que ledit Comte avec tous ſes gens ſeroient audit lieu de la Broſſiniere le Dimanche matin, à ſoleil levant; & que ledit Comte d'Aumale ſe mettroit audit lieu à pied, avec les Seigneurs deſſus dits, pour attendre les ſuſdits Anglois; & que ledit de Lore, & Loüis de Tromargon ſeroient à cheval, à tout ſept ou huict vingt Lances, pour beſongner ſur iceux Anglois, ainſi qu'ils verroient à faire, ſans nulle charge: & que s'ils avoient affaire d'un autre Capitaine, ils le pourroient prendre: & on diſoit cela, à cauſe d'iceluy Capitaine Baron de Coulonces, qui eſtoit en l'indignation dudit Comte d'Aumale. Si ſe trouverent ainſi qu'il avoit eſté ordonné, & à l'heure preſcrite, audit lieu de la Broſſiniere; & fut la bataille ordonnée à pied, & leſdits de Lore, Tromargon, & Coulonces à cheval; laquelle ordonnance eſtant ainſi faite, on veit dedans deux heures aprés les Coureurs des Anglois, qui chaſſoient

aucuns Coureurs des François : & lors leſdits Capitaines à cheval chargerent ſur leſdits Coureurs Anglois, & leur tinrent tellement l'eſcarmouche, qu'ils les contraignirent de deſcendre à pied prés de leur bataille.

Cependant les ſuſdits Anglois venoient en belle ordonnance, marchans contre la bataille du Comte d'Aumale, laquelle ils ne pouvoient bonnement voir, pource que ceux de cheval eſtoient tousjours entre deux, & ſe tenoient tous enſemble, ſe retirans tout bellement vers ledit Comte d'Aumale : & quand les batailles dudit Comte d'Aumale, & du ſuſdit la Poulle Anglois, furent prés l'une de l'autre, comme d'un traict d'arc, les Anglois marchoient fort, & en marchant ils piquoient devant eux de gros paux qu'ils avoient, en grand nombre, & portoient avec eux : & lors leſdits trois Capitaines, & les gens de cheval paſſerent par entre les deux batailles, croyans frapper d'un coſté ſur leſdits Anglois ; ce qu'ils ne peurent bonnement faire, par l'occaſion des ſuſdits paulx : & pource tout à coup ils tournerent ſur un coſté de la bataille où il n'y avoit aucuns paulx, & frapperent vaillamment ſur eux. Ceux de pied marchoient tousjours les uns contre les autres ; & au frapper que firent ceux de cheval, les Anglois ſe

rompirent, & ſerrerent enſemble contre un grand foſſé, & eſtoient comme ſans aucune ordonnance : & lors la bataille à pied joignit aux Anglois, & combattirent main à main ; il y eut de grandes vaillances d'armes faites ; mais leſdits Anglois ne peurent ſouſtenir le faix que leur bailloient les François, & furent deffaits au champ ; & y en eut de quatorze à quinze cent de tuez, qui furent mis en terre, de l'ordre d'icelle Dame de Laval, obſtant (*) ce que la bataille avoit eſté faite ſur ſa terre : & y eſtoit preſent Alençon le Heraut, qui rapporta le nombre des morts. Il y en eut de tuez à la chaſſe environ deux à trois cent ; & ſi il y eut pluſieurs priſonniers, & entre les autres le ſuſdit Seigneur de la Poulle, Thomas Aubourg, & Meſſire Thomas Cliſſeton, & n'en eſchappa pas ſix-vingt, que tous ne fuſſent tuez ou pris. Il y eut là des Chevaliers faits, & entre les autres Meſſire André de Laval, (lequel fut depuis Seigneur de Loheac & Mareſchal de France) & pluſieurs autres. Il y eut un Chevalier François tué, nommé Meſſire Iean le Roux, & peu d'autres. De là ledit Comte d'Aumale & ſa compagnée s'en allerent loger à la Gravelle : dudit lieu de la Gravelle, ce Comte d'Aumale prit ſon chemin

(*) Al. Veu que la.

droit au pays de Normandie, & s'en alla devant Avranches, & y laiſſa le Seigneur d'Auſſebourg, avec certaine quantité de gens d'armes, pour voir s'ils pourroient remettre ladite ville d'Avranches en l'obeïſſance du Roy : & ledit Comte paſſa outre, & s'en vint loger és fauxbourgs de Sainct-Lo en Normandie, où il fut trois ou quatre jours ; & aprés avoir pris pluſieurs priſonniers & biens, il revint par devant ladite ville d'Avranches, laquelle pour lors n'eſtoit pas bien ayſée d'avoir ; & pource, il s'en retourna luy & toute ſa compagnée au pays du Mayne, ſans faire autre choſe.

En ce temps (4), les Anglois mirent le ſiege par mer & par terre devant le Mont-Sainct-Michel ; ſur la mer il y avoit grande quantité de navires, & nombre de gens de guerre bien armez, habillez & garnis de toutes choſes neceſſaires. Or ils environnerent tellement ladite Place, qu'il n'eſtoit pas poſſible qu'on la peuſt avitailler en aucune maniere : & pour ſecourir icelle ville fut fait une armée à Sainct-malo-de-l'Iſle, de laquelle eſtoit Capitaine un vaillant Chevalier, nommé le Seigneur de Beaufort, de Bretagne, qui fut Admiral de ladite armée, & fit tant qu'il eut des navires competem-

ment; & y eut de vaillantes gens, tant d'hommes d'armes que de traict, leſquels tres-volontiers & liberalement ſe mirent eſdits navires; tellement qu'ils furent bien équippez & garnis de tout ce qui leur falloit, & ſinglerent par mer tellement, qu'ils vinrent à arriver ſur les Anglois, leſquels ſe deffendirent vaillamment, & y eut bien dure & aſpre beſongne : mais enfin il y fut tellement combattu par les François, que les Anglois furent deffaits : & le ſiege fut levé, & y eſtoit en la compagnie, avec le ſuſdit Admiral, le Seigneur d'Auſſebourg : quand les Anglois, qui eſtoient à terre, ſceurent que leurs vaiſſeaux eſtoient partis, ils s'en allerent.

En ce meſme temps, les Anglois dreſſerent & conſtruiſirent une Baſtille à une lieuë prés dudit Mont-Sainct-Michel, en un lieu nommé Ardevon; & ceux de la garniſon dudit Mont ſailloient ſouvent, & preſque tous les jours, pour eſcarmoucher avec les Anglois, & y faiſoit-on de belles armes. Meſſire Iean de la Haye Baron de Coulonces eſtoit lors en un Chaſteau du bas Mayne, nommé Mayenne-la-Iuhais, & alloient ſouvent de ſes gens audit Mont-Sainct-Michel, & pareillement de ceux du Mont à Mayenne. Ledit Baron ſceut la maniere & l'eſtat des Anglois, & fit ſçavoir

à ceux du Mont, qu'ils ſailliſſent un certain jour, & livraſſent groſſe eſcarmouche un jour de Vendredy, & qu'il y ſeroit ſans faute; & ainſi fut fait. Car ledit de Coulonces partit de ſa place avant jour, accompagné de ceux de ſa garniſon, qui chevaucherent neuf à dix lieuës, puis eux & leurs chevaux repeurent aſſez legerement; & aprés ils remonterent à cheval, en venant tout droit vers la place des Anglois : & cependant ceux du Mont qui avoient bien eſperance que ledit Baron de Coulonces viendroit, ſaillirent pour eſcarmoucher, & auſſi firent les Anglois: & tousjours François ſailloient de leur place, & auſſi faiſoient les Anglois de leur part; tellement que de deux à trois cent repouſſerent les François juſques prés du Mont: & lors, environ deux heures aprés midy, arriverent ledit Baron de Coulonces & ſa compagnée, & ſe mit entre Ardevon & les Anglois; tellement qu'ils n'euſſent peu entrer en leur place, ſans paſſer parmy les François que avoit ledit de Coulonces: finalement, ceux du Mont, & les autres François, chargerent à coup ſur leſdits Anglois, leſquels ſe deffendirent vaillamment : mais ils ne peurent reſiſter, & furent deffaits; & y en eut de deux cent à douze vingt de morts

& de pris : & entre les autres y fut pris Meſſire Nicolas Bordet Anglois : puis ledit Baron de Coulonces & ſa compagnée s'en retournerent joyeux en ſa place de Mayenne-la-Iuhais.

Le quatrieſme jour de Juillet, audit an, naſquit Loüis aiſné fils du Roy de France, & de Madame Marie fille du Roy de Sicile. Le Duc d'Alençon le tint ſur les Fons, & Maiſtre Guillaume de Champeaux Eveſque & Duc de Laon le baptiſa. Les François faiſoient forte guerre en Maſconnois, & tenoient une place nommée la Buſſiere, & y eut aucuns qui ſe firent forts de mettre le Mareſchal de Bourgongne, nommé Toulonion, vaillant, ſage, & diſcret homme d'armes, dedans la place; lequel ſe douta fort qu'il n'y euſt quelque mauvaiſtié & tromperie; & pource s'adviſa, qu'il y viendroit bien accompagné : laquelle choſe ceux de la place ſceurent, & manderent le Seneſchal de Lyon, de Grolée, le Borgne Caqueran, & le Seigneur de Valpargue, qui avoient pluſieurs Lombards en leur compagnée, & firent tant qu'ils trouverent ledit Mareſchal de Bourgongne & ſes gens; ſi frapperent ſur eux, qui firent petite reſiſtance, car les François eſtoient plus; & ſi eſtoient les Lombards

bien montez & armez. Il y en eut pluſieurs de tuez & de pris, & entre les autres (5), y fut tué ledit Mareſchal de Bourgongne, & pour luy fut delivré le Conneſtable d'Eſcoſſe.

L'an mil quatre cent vingt-quatre, l'Archeveſque de Rheims lequel eſtoit allé en Eſcoſſe, pour avoir ſecours & ayde à l'encontre des Anglois, retourna & amena en ſa compagnée le Comte du Glas, avec cinq à ſix mille Eſcoſſois : il deſcendit à la Rochelle, & vint devers le Roy, lequel le receut grandement & honorablement, & luy fit grande chere; & luy donna le Duché de Touraine avec les appartenances & appendances, pour en joüyr ſa vie durant, exceptez les chaſteaux & places de Loches, & de Chinon, qui ſont places fortes, que le Roy ſe reſerva. Or eſt vray que le Duc de Betfort, qui ſe nommoit Regent au Royaume de France, mit le ſiege devant une place vers le pays de Normandie, nommée Yvry, dedans laquelle il y avoit de vaillantes gens, qui ſe deffendoient vertueuſement, & y fut deux à trois mois devant : mais finalement il y eut appointement ou compoſition entre ledit Duc de Betfort & le Capitaine dudit lieu d'Yvry, qui eſtoit Gaſcon, & ſe nom-

moit Girault de la Palliere ; c'eſt à ſçavoir, qu'il rendroit la place, la ville & le chaſteau d'Yvry à ce Duc de Betfort, au cas que dedans certain temps il n'auroit ſecours du Roy de France ſon Souverain Seigneur.

Durant ces choſes le Seigneur de Valpargue, le Borgne - Caqueran Lombards, le Mareſchal de la Fayete, & le Vicomte de Narbonne, s'en allerent vers les marches de Nivernois, où ils firent forte guerre, & prirent deux places, c'eſt à ſçavoir Tuiſy & la Guerche. Il ſe faiſoit pluſieurs rencontres de François, de Bourguignons, & d'Anglois, & y en avoit ſouvent de tuez & de pris. Or quand la ſuſdite compoſition fut faite des villes & chaſteau d'Yvry, Girault de la Palliere le fit ſçavoir au Roy en luy requerant qu'il luy baillaſt & envoyaſt ayde & ſecours, ou il ſeroit contraint de rendre la place aux ennemis. Le Roy delibera d'y pourvoir, & manda le Duc d'Alençon, les Comtes du Glas, de Boucan, Conneſtable de France, le Comte d'Aumale, le Vicomte de Narbonne, le Mareſchal de la Fayete, & pluſieurs autres, & leur ordonna qu'ils adviſaſſent comment ils pourroient faire, & donner le ſecours que ledit de la Palliere requeroit : ils delibererent de ſe mettre ſur les champs, & de tirer

vers les Anglois audit lieu d'Yvry : ſi vinrent loger auprés de Chartres, dans laquelle ville eſtoient des gens de guerre & Bourguignons : & aprés s'en vinrent loger en un village prés de Dreux, nommé Nonancourt ; & là ils eurent nouvelles certaines que les villes & chaſteau dudit Yvry eſtoient renduës & livrées audit Duc de Betfort. Et pour ce, leſdits Duc d'Alençon, Comtes du Glas & de Boucan furent conſeillez de tirer vers la ville de Verneüil, qui competoit & appartenoit audit Duc d'Alençon, de ſon propre heritage, & y vinrent. Et quand ceux de la ville veirent leur droit Seigneur, ils ſe mirent en ſon obeïſſance, & ſe rendirent à luy excepté la tour, dans laquelle pluſieurs Anglois s'eſtoient retirez ; laquelle tour fut aſſez toſt aprés renduë par compoſition, par les Anglois qui eſtoient dedans, leſquels s'en allerent leurs corps & biens ſaufs : & ainſi la ville & la tour furent nuëment en l'obeïſſance du Roy, & de Monſeigneur d'Alençon. Puis s'aſſemblerent les Seigneurs & Capitaines, pour ſçavoir ce qu'on avoit à faire : pluſieurs furent d'opinion qu'on mit une bonne groſſe garniſon dedans Verneüil contre les Anglois, & que leſdits Seigneurs & le demeurant de la compagnée s'en allaſſent

diligemment devant pluſieurs places que tenoient les Anglois, leſquelles eſtoient deſpourvuës de gens, & n'y avoit point de garniſon; & que veu que leſdits chaſteau & ville d'Yvry eſtoient rendus, il n'eſtoit pas de neceſſité ou expedient de combattre, pour ledit temps, & à cette heure.

De cette opinion eſtoient les Comtes d'Aumale, Vicomte de Narbonne, & autres anciens Capitaines & gens de guerre, qui ſçavoient parler de telles matieres, renommez d'eſtre vaillans, & ſe cognoiſſans en faict de guerre : car oncques on ne conſeilla dans le Royaume de France, de combattre les Anglois en batailles rangées; & quand on l'avoit fait, il en eſtoit mal advenu : au contraire, les Comtes du Glas & de Boucan, les Ecoſſois, & aucuns François jeunes, de grand courage, & de leur volonté, qui n'avoient pas ſi bien cognoiſſance des faicts de guerre, & venoient droict de leurs maiſons, eſtoient d'autre opinion; & y eut aucuns qui diſoient, qu'il ſembloit que ceux qui eſtoient d'opinion qu'on ne combatiſt point, avoient peur; & toutesfois c'eſtoit des plus vaillans, & mieux cognoiſſans en faict de guerre. Or en parlant & debatant de la matiere, pour ſçavoir ce qu'on avoit à faire, il vint nouvelles que

le Duc de Betfort & ſa compagnée, qui eſtoit grande & puiſſante, eſtoient logez à trois ou quatre lieuës dudit Verneüil, & qu'il venoit pour combattre.

Alors il ne fut plus mis en queſtion ſi on combattroit; car les Ecoſſois, & aucuns François, conclurent que on combattroit, & que bataille ſe feroit. Et un Jeudy matin, aprés la Noſtre-Dame de la my-Aouſt, les Ducs d'Alençon, Comte du Glas, de Boucan, d'Aumale, & les autres François ſe mirent ſur les champs, & s'ordonnerent en bataille, aſſez prés de ladite ville de Verneüil; & furent commis gens à cheval aux deux aiſles, pour frapper ſur les Archers: & ſpecialement les Lombards ſur l'une des aiſles, qu'on eſtimoit à environ cinq cent hommes, lances au poing; & de l'autre eſtoient des François, de deux à trois cent lances: les Princes & Seigneurs deſſus dits eſtoient à pied. Les choſes eſtans ainſi ordonnées, le Duc de Betfort, les Comtes de Suffolc & de Saliſbery parurent aſſez-toſt aprés, à fort grande compagnée; leſquels auſſi-toſt qu'ils veirent les François, ſe mirent à pied en fort belle ordonnance, & leurs Archers eſtoient aux aiſles, d'un coſté & d'autre; ſi firent reculer leur chevaux & bagages. Alors commen-

cerent à marcher les uns contre les autres; mais les Anglois marchoient lentement & ſagement, ſans ſe gueres eſchauffer : & au contraire les Eſcoſſois marchoient legerement & trop haſtivement, du deſir qu'ils avoient de parvenir à leurs ennemis; & de pareille alleure s'avançoient les François, tellement qu'on diſoit, que la pluſpart d'eux eſtoient hors d'haleine avant que de ſe joindre aux ennemis. Le Vicomte de Narbonne s'avança devant les autres, & s'adreſſa au Comte de Salisbery, contre lequel il ſe porta vaillamment : les Lombards qui eſtoient à cheval, frapperent aucunement à l'aſſembler, ſur un coing des Archers Anglois; ſi paſſerent outre, puis allerent au bagage, & le gagnerent; puis ils en partirent, & paſſerent outre, ſans plus rien faire : les François à cheval qui eſtoient de deux à trois cent Lances frapperent vaillamment ſur l'autre coſté, où il y avoit bien de deux à trois mille Archers, & deux cent Lances d'Anglois; & s'y comporterent ſi bien & honorablement, qu'ils rompirent & deffirent les Anglois, dont il y eut quantité de tuez & de pris.

Cela fait, ils ne s'attendoient qu'à eux, & croyoient certainement que tous les Anglois fuſſent deffaits; mais la choſe eſtoit

autrement : car la deffaite fut bien grande pour les François, & y eut une bien aſpre & dure beſongne : & y furent tuez le Comte du Glas, Iamet ſon fils, & Boucan Eſcoſſois, & de leurs gens plus que d'autres. Et auſſi le Comte d'Aumale, le Comte de Ventadour, le Vicomte de Narbonne, le Comte de Tonnerre, les Seigneurs de Graville, de Beauſault, Meſſire Charles le Brun, Meſſire Antoine de Caourſe, Seigneur de Malicorne, Meſſire Guillaume de la Palu, & pluſieurs (6) autres, juſques au nombre de ſix à ſept mille hommes : & y furent pris le Duc d'Alençon, le Baſtard d'Alençon, le Seigneur de la Fayete Mareſchal de France, le Seigneur de Mortemer, & pluſieurs autres. Et quand ils trouverent le Vicomte de Narbonne mort, ils firent pendre le corps en un arbre, pource qu'il avoit eſté à la mort du Duc de Bourgongne. Et le lendemain leur fut renduë la ville de Verneüil, & la tour, où s'eſtoient retirez pluſieurs François, leſquels par l'ordonnance du Duc de Betfort, s'en allerent ſauves leurs vies & leurs biens. En cette bataille mourut grande quantité d'Anglois, & autres tenans leur party ; tellement que ledit Duc envoyant par les citez & villes de leur party, dire les nouvelles de

de la victoire (7), manda expreſſément qu'on n'en fit aucune ſolemnité : car combien qu'ils euſſent eu l'honneur, toutesfois ils y avoient receu beaucoup de dommage. Les Anglois ſouffrirent prendre & emporter les corps des Seigneurs morts, & le Roy les fit enterrer, & faire leurs Services bien honorablement.

Deux mois, ou environ, aprés, Meſſire Iean Faſtol, Chevalier Anglois, lequel eſtoit Capitaine d'Alençon, & Gouverneur deſdites marches, de par le Duc de Bethfort, dreſſa une armée, & s'en vint mettre le ſiege devant une place du pays du Mayne, nommée Tannie, & n'y fut gueres; car ledit chaſteau luy fut rendu par compoſition.

En ce meſme temps auſſi, le Comte de Salisbery delibera d'aller mettre le ſiege devant la cité du Mans, & ſe mit en chemin pour y aller. Il y avoit à Mayenne-la-Iuhais un Chevalier, Capitaine de la place, nommé Pierre le Porc, qui eſtoit un vaillant Chevalier, & accompagné de vaillantes gens, auquel l'entrepriſe dudit Comte vint à cognoiſſance : ſi partit de ſadite place de Mayenne, ayant en ſa compagnée de huict vingt à douze cent combatans, & alla mettre une embuſcade prés de Sées en Normandie, ſur le chemin dudit Comte de Salisbery, & de ſon

oſt, qui aſſez loin au devant de luy avoit de ſes gens, qui chevauchoient & ne ſe doutoient de rien; ſur leſquels iceluy Pierre le Porc & ſes gens frapperent, & en tuerent & prirent grand nombre; puis aprés, ce nonobſtant, ils s'en retournerent arriere en leur place, avec toute leur priſe. Or combien que le ſuſdit Comte en fuſt bien deſplaiſant, il ne laiſſa pas de poſer ſon ſiege, & fit mander & aſſembler gens de toutes parts, & mit & forma ſon ſiege devant ladite ville; & y fit aſſortir groſſes bombardes, & autres engins, pour abbattre les murs d'icelle cité; & de faict, il y en eut une grande partie d'abbatuë, du coſté de la maiſon de l'Eveſque : ce nonobſtant, ceux de dedans ſe deffendoient vaillamment, & firent pluſieurs & diverſes ſaillies, en grevant leurs ennemis. Toutesfois ils conſideroient bien qu'ils n'auroient aucuns ſecours, & qu'ils n'euſſent peu tenir longuement; & pour ce delibererent-ils de trouver expedient le meilleur qu'il peurent : tant que finalement la ville fut renduë audit Comte de Salisbery par compoſition telle, que les gens de guerre, & autres qui s'en voudroient aller & partir de la ville, s'en iroient, & ceux qui voudroient demeurer, demeureroient en l'obeïſſance des Anglois. Et les François eſtans

en icelle ville payerent mille & cinq cent eſcus, pour les fraiz & miſes que ce Comte avoit faits à mettre le ſiege devant ladite cité.

Cette priſe ainſi faite, le meſme Comte de Salisbery voyant & conſiderant la puiſſance des François eſtre ainſi diminuée, & qu'il ſeroit difficile au Roy de trouver ou aſſembler gens pour le grever, pourſuivit ſa conqueſte, & vint mettre le ſiege devant les chaſtel & ville de Saincte-Suzanne, au meſme pays du Maine, où eſtoit Capitaine Meſſire Ambroiſe de Lore; & iceluy Comte y fit aſſortir & aſſeoir pluſieurs groſſes bombardes: à la venuë duquel, ledit Meſſire Ambroiſe fit pluſieurs belles eſcarmouches & ſaillies, leſquelles porterent grand dommage aux Anglois; & aprés, le ſiege fut clos de toutes parts. Et quand il y eut eſté quelques dix jours devant, il commença à faire tirer leſdits canons & bombardes inceſſamment jour & nuit, tellement qu'ils abbatirent grande quantité des murs de ladite ville; & y fit-on pluſieurs eſcarmouches & ſaillies d'un coſté & d'autre, & eſſays pour aſſaillir: & finalement, ledit de Lore & ſes compagnons furent contraints de rendre iceux chaſtel & ville audit Comte de Salisbery, & luy & ſes compagnons per-

dirent tous leurs biens & leurs priſonniers ; & s'en allerent aprés que ladite place eut ainſi eſté renduë, tous à pied, un baſton en leur poing : & pour les fraiz faits par ledit Comte, à mettre iceluy ſiege, ledit Ambroiſe de Lore luy bailla deux mille eſcus d'or comptant.

Ladite ville de Saincte-Suſanne eſtant ainſi euë par iceluy Comte de Salisbery, il alla mettre le ſiege devant le chaſteau de Mayenne-la-Iuhais, & y fit mener pluſieurs groſſes bombardes, comme devant les autres places. Un vaillant Chevalier, nommé Pierre le Porc, eſtoit Capitaine d'iceluy chaſteau, lequel y fut fortement batu de groſſes bombardes, & ſi il y eut pluſieurs & diverſes mines faites: & les Anglois y donnerent pluſieurs & divers aſſauts; & meſmement un bien merveilleux, tant par les murailles que par les mines, auſquels il fut vaillamment & vigoureuſement reſiſté par ceux de dedans; & il y eut pluſieurs Anglois de tuez & bleſſez. Or il n'eſtoit doute qu'ils n'euſſent peu avoir aucun ſecours, & pour ce la place fut renduë par compoſition audit Comte de Salisbery; ſuivant laquelle compoſition, ceux qui s'en voulurent aller s'en allerent, & ceux qui voulurent demeurer demeurerent : mais il fut payé deux mille eſcus par ledit Capitaine, & autres François,

pour les fraiz & miſes que ledit Comte de Salisbery avoit faites à mettre à ce ſiege.

L'an mil quatre cent vingt-cinq, le Roy envoya vers le Duc de Bretagne Meſſire Tanneguy du Chaſtel, qui eſtoit natif du pays de Bretagne, & lequel on diſoit eſtre luy & ſes parens bien aymez du Duc; & luy fit prier & requerir, qu'il le vouluſt ayder & ſecourir, en luy remonſtrant, qu'il y eſtoit tenu en pluſieurs & diverſes manieres. Ledit Duc reſpondit pleinement, qu'il n'y entendroit en rien, ſinon que prealablement, & avant tout œuvre, le Roy mit hors de ſa compagnée, & de ſon Hoſtel, tous ceux qui eſtoient conſentans de ſa priſe, & les nomma. Le Roy envoya pareillement vers le Duc de Savoye, pour ſçavoir ſi le Duc de Bourgongne ne voudroit point entendre à quelque traité; & auſſi ſi ledit Duc ne voudroit point ayder au Roy. Lequel reſpondit qu'il ſçavoit bien, Que le Duc de Bourgongne n'entendroit à aucun traité, ſinon que prealablement le Roy mit hors d'avec luy ceux qui avoient eſté conſentans de la mort du feu Duc de Bourgongne ſon pere; & ce fait, auſſi que le Duc de Savoye ayderoit volontiers au Roy de ce qu'il pourroit. Et eſtoit aucune renommée que le Duc

de Bourgongne ſe laſſoit fort d'eſtre allié avec les Anglois; & aucuns eſtans prés de luy, l'induiſoient fort de s'en demettre: car ce qu'il avoit fait, fut bien ſoudainement, & par une chaleur cauſée du deſplaiſir de la mort de ſon pere ainſi tué. Ceux qui furent envoyez devers leſdits Seigneurs retournerent devers le Roy, & luy expoſerent les reſponſes qui leur avoient eſté faites par leſdits Seigneurs: meſmes ledit Tanneguy, qui eſtoit preſent, & lequel rapporta ce que le Duc de Bretagne luy avoit reſpondu, dit: Que combien qu'il ne fuſt conſentant ny de la mort du Duc de Bourgongne, ny de la priſe du Duc de Bretagne; toutesfois, pource qu'au temps des choſes advenües il eſtoit prés du Roy, il eſtoit content de s'en partir; & de faict s'en alla en Languedoc, en une place nommée Beaucaire. Et au regard du Preſident de Provence, il luy faiſoit mal d'en partir, & dit qu'il ne s'en iroit point: toutesfois il s'en partit (8) & alla à la fin: & auſſi fit le Phyſicien, nommé Maiſtre Iean Cadart, lequel on tenoit le plus ſage & mieux adviſé; car il s'en alla riche de vingt-cinq à trente mille eſcus; & ledit Preſident mit en ſon lieu le Seigneur de Giac, lequel eſtoit des plus prochains du Roy.

Le Comte de Salisbery, en continuant ſes conqueſtes, aſſembla une grande armée, & vint mettre le ſiege devant la Ferté-Bernard, au pays du Maine, de laquelle place eſtoit Capitaine un Eſcuyer nommé Loüis d'Avaugour: il eſtoit garny & fourny de tous les habillemens de guerre deſſus declarez, & ſi fut-il devant trois à quatre mois, ſans ce qu'il la peuſt avoir: ladite place fut bien batue, & ceux de dedans ſe defendirent le mieux qu'ils peurent; mais finalement ils furent contraints de ſe rendre à ce Comte de Salisbery, comme à ſa volonté, & la place luy fut baillée. Il retint priſonnier par aucun temps ledit Meſſire Loüis d'Avaugour; mais combien qu'il fuſt bien gardé, il trouva moyen de ſoy eſchapper.

Environ ce temps, il vint à la cognoiſſance du Roy, que Artus fils & frere des Ducs de Bretagne, Comte de Richemont, avoit grand deſir de venir vers luy, dont il eſtoit bien joyeux: ledit Seigneur Comte de Richemont avoit eſté pris à la bataille d'Azincourt 1415, & eſtoit dés ſon jeune âge de grand, noble, & vaillant courage; mais il n'avoit pas grande portion de terre pour ſouſtenir ſon eſtat. Le Duc de Bretagne ſon frere, & auſſi le Duc de Bourgongne, vou-

lurent bien trouver moyen de le mettre à delivrance ; & fut comme contraint (ou jamais n'eût eſté delivré) de faire ce que leſdits deux Ducs ordonneroient ; c'eſt à ſçavoir, qu'il feroit ſerment au Roy d'Angleterre Henry V de le ſervir ; ce qu'il fit : mais ſes volonté & courage eſtoient tousjours portez envers la Couronne de France. Or quand ce Roy d'Angleterre, à qui il avoit fait ce ſerment, fut mort en 1422, il luy ſembla, & auſſi eſtoit-il vray, qu'il eſtoit quitte de toutes promeſſes qu'il avoit faites au Roy d'Angleterre ; car elles n'eſtoient que perſonnelles, ſçavoir à la perſonne du Roy d'Angleterre, & non d'autre. Toutes fois il doutoit fort de venir devers le Roy, s'il n'avoit aucunes ſeuretez ; ny ſon frere le Duc de Bretagne ne le vouloit ſouffrir, veu que ledit Duc avoit autresfois (comme il eſtoit renommée) fait ſerment au Roy d'Angleterre, & ledit de Richemont ſervy ledit Roy. Et pource que le Roy ſçavoit aſſez la bonne volonté qu'il avoit, il fut content pour la ſeureté qu'il deſiroit, de luy bailler & mettre pour lors en ſes mains Luſignan, Chinon, & Loches, qui eſtoient les plus belles places qu'il euſt, afin d'y mettre telles gens que bon lui ſembleroit ; & ainſi fut

fait : & il promit auſſi de les rendre & remettre ès mains du Roy, la choſe eſtant accomplie & parfaite.

Aprés quoy il fut ordonné que le Roy viendroit à Angers, & que là ledit Comte de Richemont viendroit vers luy. Il eſtoit lors bien accompagné, car les Barons d'Auvergne, & de Bourbonnois, & cinq à ſix cent Chevaliers, & Eſcuyers, ſe vinrent (aprés ladite beſongne de Verneüil) offrir à ſon ſervice : auſſi firent ceux de Guyenne, & de Languedoc : & y eut un Seigneur d'Arpajon qui vint vers le Roy, en luy diſant : Qu'il eſtoit encores aſſez puiſſant pour reſiſter à ſes ennemis ; & que le Roy fineroit és pays dont il venoit, de dix à douze mille Arbaleſtriers d'arbaleſtes d'acier. Le Roy s'en alla donc à Angers bien accompagné, comme dit eſt, & le Comte de Richemont vint devers luy en ladite cité, habillé & monté bien gentement, & s'offroit à ſon ſervice ; comme celuy auquel le courage & la volonté n'avoit oncques changé, ou mué, depuis le jour qu'il avoit eſté pris à la ſuſdite bataille d'Azincourt, quelques feintes que ſagement il euſt faites pour procurer ſa delivrance, & y eſtant comme contraint. Or le Roy voyant la loyale

volonté d'iceluy Comte de Richemont, le receut à grande joye & grand honneur, & ſe monſtra fort joyeux de ſa venuë. Et pource que la Conneſtablie de France eſtoit lors vacante, par la mort du Comte de Boucan, lequel n'agueres avoit eſté tué à la bataille de Verneüil, dont deſſus eſt fait mention, le Roy le fit & ordonna en ſa place Conneſtable de France. Mais ledit Comte de Richemont s'en excuſa aucunement, bien & grandement, en remonſtrant la charge que c'eſtoit: & aprés pluſieurs paroles & difficultez, il prit & accepta cette Charge & cét Office de Conneſtable, & receut l'eſpée, & fit les ſermens au Roy & au Royaume, en la forme & maniere accouſtumée, dequoy on fit dans Angers de tres-grandes joyes, & cheres. Puis il remit en la main du Roy les places ſus mentionnées, qu'il avoit eües pour ſeureté, en intention de ſe mettre ſus en armes, afin de reſiſter, & faire guerre aux Anglois.

En ce temps Meſſire Olivier de Mauny & le Sire de Coëquen firent une grande aſſemblée de gens d'armes en Bretagne, & vinrent courre devant le Parc-l'Eveſque, qui eſtoit une place appartenant à l'Eveſque d'Avranches, auquel lieu il y avoit quantité

d'Anglois, & plus largement que les Bretons ne croyoient; & pource leſdits Anglois ſaillirent bien & vaillamment, & combatirent fort; & finalement les Anglois deffirent les Bretons, dont il y eut pluſieurs de tuez & pris; entre les autres y fut pris le ſuſdit Meſſire Olivier de Mauny, lequel s'eſtoit vaillamment deffendu; & ſi chacun euſt fait comme luy, la choſe euſt autrement eſté.

En ce temps il advint un grand brouillis en Rouergue, & en la Comté d'Armagnac, dont fuſſent advenus pluſieurs inconveniens, s'il n'y euſt eſté mis remede; car la mere du Comte d'Armagnac, & du Seigneur de Perdriac ſon frere, avoit plus grand amour pour ledit Perdriac ſon puiſné, que pour l'aiſné; & euſt bien voulu pouvoir tant faire, que l'aiſné euſt laiſſé la Comté à Perdriac, ou qu'il euſt eu bien largement de la ſucceſſion du pere. Le Mareſchal de Severac, qui eſtoit lors puiſſant de gens, eſtoit de cette volonté, & tendoit à cela; ledit de Perdriac l'appelloit *ſon pere*, & Severac l'appelloit *ſon fils*, & diſoit *qu'il ſeroit ſon heritier*; (& eſt vray que ledit Severac eſtoit ſubje & vaſſal du Comte d'Armagnac). Finalement ils firent tant, que ledit Comte d'Armagnac, avec ſa mere & Severac vinrent

aux Cordeliers de Rhodez hors la ville, & tinrent là ledit Comte comme priſonnier, par aucun temps, & le vouloient induire à conſentir à aucunes choſes à luy bien prejudiciables; & cependant on gardoit les entrées des maiſons deſdits Cordeliers, tellement que perſonne n'y entroit ſans le congé d'iceluy Severac.

Or le Comte d'Armagnac fit tant, qu'il trouva un compagnon, qui alla vers le Seigneur d'Arpajon, luy requerir qu'il vint parler à luy; & y alla le meſſage, & luy dit les manieres qu'on tenoit envers ledit Comte: alors ledit d'Arpajon, comme bon & loyal ſerviteur & vaſſal, en eut grand deſplaiſir, & vint auſdits Cordeliers, & fit tant qu'il y entra, & parla au Comte, lequel luy dit les choſes qu'on luy faiſoit, & vouloit faire, & ſpecialement ledit de Severac: alors il y eut de hautes paroles entre ledit d'Arpajon & Severac; & ledit d'Arpajon en s'en allant dehors, dit que Severac, en faiſant ce qu'il faiſoit, eſtoit *faux, & mauvais traiſtre, & deſloyal;* puis il monta à cheval, & s'en alla. Ledit Seigneur de Severac ſe ſentit fort injurié, & s'en alla auſſi; & par ce moyen tout fut rompu: & aſſez toſt aprés il envoya un pourſuivant vers ledit d'Arpajon, avec

lettres de deffiances parties par *a*, *b*, *c*, c'eſt à ſçavoir, qu'elles eſtoient eſcrites deſſus & deſſous d'une feuille de papier, & au milieu eſtoient leſdites trois lettres parmy coupées (*), contenans deffiances : ledit d'Arpajon ne faillit pas à faire reſponſe, & tellement que guerre mortelle eſtoit ouverte : & tous les deux diſoient & mainteroient, qu'ils pouvoient en Guyenne faire guerre l'un à l'autre, de leur propre auctorité, & qu'ils en avoient ainſi uſé au temps paſſé.

Or la choſe vint à la cognoiſſance du Roy, lequel leur envoya diligemment deffendre la voye de faict, & ordonna qu'on les adjournaſt tous deux en Parlement, pour comparoir en perſonne, afin de faire telles demandes qu'ils vouloient l'un contre l'autre, fuſt en gage de bataille, ou autrement; car on craignoit fort la diviſion au pays de par delà, veuë la guerre qui y eſtoit. Les parties comparurent au jour aſſigné, ou autres dependans d'eux, par pluſieurs & diverſes fois, & y eut ſur ces matieres de grands plaidoyers & eſcritures longues & prolixes : & le Roy, & autres, leur parloient ſouvent d'accorder, leur remonſtrant que les paroles avoient eſté chaudement dites; mais remede ne s'y pou-

(*) Al. demy-coupées.

voit trouver, combien qu'ils s'entre-aimaſſent auparavant comme freres.

Or advint une fois, que tous deux eſtoient à Meun-ſur-Yevre, & Severac eſtoit dans la chambre du Roy, dont il vouloit ſortir, & le Seigneur d'Arpajon ignorant qu'il y fuſt, penſoit y entrer, & ſe rencontrerent l'un l'autre, & ſe heurterent des poitrines, & s'accollerent & baiſerent ſoudainement, pleurans à chaudes larmes, & pardonnerent l'un à l'autre tous mal talens, & furent bons amis enſemble, qui fut un grand bien; car ils pouvoient fort ayder au Roy, & reſiſter aux ennemis : ce qu'ils firent, & laiſſerent la diviſion, qui ſembloit bien perilleuſe à ceux qui cognoiſſoient l'eſtat du Royaume.

L'an mil quatre cents vingt-ſix, le Roy envoya une notable ambaſſade devers le Duc de Bretagne, en luy faiſant ſçavoir, qu'il avoit mis hors ceux dont il avoit fait mention, & qu'ils s'en eſtoient partis & allez, en le requerant qu'il luy vouluſt ayder. Le Duc aſſembla ſur ce un grand Conſeil, afin d'avoir advis ſur ce qu'il avoit à faire; & il y eut ſur cette matiere diverſes opinions, & n'eſt doute qu'en ce temps-là il y avoit des differens & imaginations bien merveilleuſes :

toutesfois le Duc delibera & concluд de ſervir le Roy. En aprés le Roy vint à Saumur, & le Duc s'en vint là vers luy bien habillé & ordonné, & ſes gens auſſi, & fut receu à bien grande joye, & luy fit-on tres-bonne chére : & il y fit l'hommage de la Duché, & le ſerment au Roy, comme à ſon ſouverain Seigneur, & ſe diſpoſa & ordonna luy & ſes gens de faire guerre aux Anglois.

En ce temps il y avoit une place tenuë par les Anglois, nommée *Pontorſon*, qui portoit grand dommage à pluſieurs pays; le Comte de Richemont Conneſtable de France y mit le ſiege, & la prit : il y eut pluſieurs Anglois de tuez & pris, puis il la fit razer & abbattre.

Le Roy s'en vint aprés à Yſſoudun, & eſtoit avec luy le Seigneur de Giac, qui eſtoit bien hautain, & diſoit-on que le Roy l'aymoit fort, & qu'en effect il faiſoit ce qu'il vouloit; dont les choſes alloient tres-mal.

Le Roy fit une fois aſſembler ſes trois Eſtats à Meun-ſur-Yevre; ce n'eſtoit que pour avoir argent, ſous ombre de faire ceſſer les pilleries & roberies, qui eſtoient bien grandes, & trop deſtructives du peuple & du Royaume; & y eut des gens des bonnes villes qui furent contens d'ayder au Roy,

mais que premierement on veit les choſes diſpoſées à oſter les pilleries, & non autrement : & entre les autres il y avoit un Eveſque, nommé maiſtre *Hugues Comberel*, qui ſouſtint fort cette opinion; & pour abreger fut concluë une taille : & quand le Roy fut entré en ſa chambre, ledit Giac vint à dire, que qui l'en croiroit, on jetteroit ledit Comberel en la riviere, avec les autres qui avoient eſté de ſon opinion. Et dés-lors pluſieurs Seigneurs & autres furent tres-mal contens de luy. Les Seigneurs de Lignieres, & de Culant qui avoient noiſe & debats enſemble, eſtoient adjournez audit lieu de Meun, où le Roy leur avoit donné jour : & eſtoient pour lors à la Cour les Comtes de Foix & de Comminges, ayant quantité de Capitaines & Genſd'armes de leurs pays : & ſi y eſtoit le Seigneur de la Trimouille, lequel ſoutenoit Culant, & Giac ſouſtenoit Lignieres.

Or advint un jour, qu'on parloit en la preſence du Roy, du debat entre leſdites parties; Giac parla bien hautainement, en chargeant en aucune maniere le Seigneur de la Trimouille : & en multipliant les paroles de part & d'autre, il advint que la Trimouille dementit Giac; dont le Roy, à ſa ſuggeſtion, fut tres-mal content : puis ledit de la Trimouille

Trimouille partit du chaſteau, car le Comte de Foix, qui avoit eſpouſé ſa ſœur de mere, luy manda qu'il en partit bien toſt, ou qu'il auroit deſplaiſir : & il s'en vint haſtivement à Yſſoudun, & le lendemain à Sully, là où il ſe tint par aucun temps, ſe doutant tousjours qu'il ne luy ſurvint quelque grand empeſchement, car Giac excitoit fort le Roy à faire quelque deſplaiſir au Seigneur de la Trimouille : & auſſi d'autre part, ledit de la Trimouille, & le Conneſtable conſiderans que ledit de Giac avoit fait, de l'argent de la taille deſſus dite, ce que bon luy avoit ſemblé, & l'avoit diſſipé, ſans en employer comme rien à reſiſter aux ennemis, penſoient tousjours aux moyens comme ils le pourroient oſter d'auprés le Roy.

Enfin, au mois de Ianvier audit an, le Roy eſtant à Yſſoudun, & ledit de Giac ne ſe doutant de rien, leſdits Conneſtable & de la Trimouille entrerent à un poinct du jour dedans le chaſteau, & vinrent juſques à la chambre dudit Giac, dont ils rompirent l'huis, le prirent en ſon lict, & le menerent à Bourges, & depuis à Dun-le-Roy, où ils le firent examiner par un homme de Iuſtice, qui eſtoit à la diſpoſition du Conneſtable, ſur le faict des ſuſdites finances priſes; ſur quoy il

en confeſſa bien & largement : & pource qu'il eſtoit aucune renommée, qu'il avoit par poiſons fait mourir ſa femme, en intention d'avoir en ſa place Dame Catherine de Liſle-Bouchart belle & bonne Dame (laquelle avoit eſté auparavant mariée à Meſſire Hugues de Chalons Comte de Tonnerre) on l'interrogea ſur ce cas, & il le confeſſa avec autres choſes, ainſi qu'on diſoit : parquoy il fut jetté & noyé dans la riviere, puis ſon corps fut tiré de l'eauë, & baillé à aucuns de ſes gens pour enterrer : & aſſez toſt aprés ledit de la Trimouille eſpouſa icelle Dame Catherine, & en eut pluſieurs beaux enfans. Et lors un Eſcuyer, nommé *le Camus de Beaulieu*, ſe mit auprés du Roy.

En ce temps les Anglois avoient eſté remparer une place en Normandie nommée *Sainct-Iame-de-Beuvron*, vers les marches de Bretagne ; & eſtoient dedans Meſſires Thomas de Rameſton, Philippe Branche, & Nicolas Bourdet Anglois, accompagnez de ſix à ſept cent Anglois, leſquels couroient le pays, & faiſoient pluſieurs grands dommages en Bretagne & au pays de Normandie : & pour cette cauſe fut faite une grande armée par le Conneſtable au pays de Bretagne, en bien grand nombre de gens, tant

du pays de Normandie que de Bretagne, & tant du commun du peuple que d'hommes d'armes & de traict, qu'on eſtimoit bien de quinze à ſeize mille combatans, & vint mettre le ſiege devant ladite place de Sainct-Iame-de-Beuvron, durant lequel les Anglois firent pluſieurs ſaillies ſur le Conneſtable, & y eut de dures eſcarmouches, tant d'un coſté que d'autre.

Or advint un jour, que les gens du ſiege du Conneſtable delibererent d'aſſaillir cette place; & de faict le firent, & y eut un tres-aſpre aſſaut, qui dura de trois à quatre heures, & les gens du Conneſtable combatoient ſouvent main à main avec les Anglois. Il y avoit une poterne en ladite ville de Sainct-Iame, prés d'un eſtang, du coſté de laquelle les François n'euſſent pas peu s'ayder l'un à l'autre; les Anglois ſaillirent dehors par là, & vinrent frapper ſur ceux qui aſſailloient, qui en furent bien esbahis, & non ſans cauſe; & y en eut bien quatre cents de morts, tant de glaive, que de noyez audit eſtang, & rompirent l'aſſaut par le moyen de ladite ſaillie; & aprés le Conneſtable & ſes gens ſe retirerent en leur logis, & les Anglois dedans ladite ville de Sainct-Iame-de-Beuvron. Environ deux heures aprés minuict ſur-

vint un grand bruit & deſarroy en l'oſt des François, & ſi ne ſçavoit-on, ny ne ſceut oncques depuis la cauſe pourquoy, & s'en alla tumultuairement chacun où il peut, & où il ſçavoit le chemin : ils laiſſerent & abandonnerent leur artillerie, ſans ſçavoir d'où venoit ce deſarroy, ny qu'il en fuſt aucune neceſſité : ce qu'eſtant ſceu dudit Conneſtable, il en fut fort courroucé & dolent, non ſans cauſe ; mais il n'y peut mettre remede pour cette fois. Aucuns diſoient qu'icelle compagnée eſtoit pour la pluſpart de gens, qui oncques-mais n'avoient eſté en guerre, dont la plus grande partie eſtoient venus de Bretagne, à l'ayde & au ſecours du Conneſtable.

Audit temps, le Seigneur de Filvaſtre Anglois, deſcendit dans le pays de Hainaut avec bien trois à quatre mille combatans, croyant ayſément conqueſter ladite Comté de Hainaut : laquelle choſe eſtant venuë à la cognoiſſance de Philippe Duc de Bourgongne, il aſſembla diligemment & haſtivement des gens d'armes de toutes parts, & vint trouver ledit Seigneur de Filvaſtre, & les Anglois, à la deſcente de leurs vaiſſeaux, & les combatit audit lieu : il y fut vaillamment fait, tant d'un party que d'autre, mais

ſinalement les Anglois furent deffaits, & y en eut de tuez, comme on diſoit, bien mille & cinq cents, & grand nombre de priſonniers, & ledit Seigneur Filvaſtre fut contraint de ſe retirer, & rentrer dans ſes vaiſſeaux, & retourna, à tout ce qu'il peut recouvrer de ſes gens, en Angleterre.

En ce temps, le Comte de Richemont Conneſtable de France dreſſa une armée, & vint à la fléche au pays d'Anjou, puis il envoya ſes gens mettre le ſiege devant une place nommée Galerande, où il y avoit aſſez forte baſſe-court avec un donjon; & aſſez toſt aprés ladite baſſe-court fut aſſaillie, & priſe d'aſſaut, & les Anglois ſe retirerent audit donjon, puis ils ſe rendirent par compoſition.

En ce meſme temps, les Anglois prirent d'eſcalade une place nommée *Reinefort* ou *Romefort* en Anjou: & aſſez toſt aprés le Seigneur de Rays, & le Seigneur de Beaumanoir qui eſtoit Capitaine de Sablé, firent une aſſemblée de gens de guerre, & s'en vinrent loger à Sainct-Laurens-des-Mortiers, environ deux lieues dudit Reinefort ou Romefort; & ce jour meſme Meſſire Ambroiſe Seigneur de Lore s'alla loger devant ladite place, où il y eut dure & grande eſcarmou-

che, en laquelle pluſieurs d'un coſté & d'autre furent tuez, ou pris : enfin le boulevart dudit chaſteau fut pris d'aſſaut, & ledit Seigneur de Lore demeura devant cette place toute la nuict, juſques au lendemain dix heures, à laquelle heure les Anglois ſe mirent à compoſition, & promirent audit Chevalier de rendre la place le lendemain ; & de ce, luy baillerent oſtages. Ce meſme jour vinrent leſdits Seigneurs de Rays & de Beaumanoir, & fut renduë la place, & le chaſteau livré & baillé par leſdits Anglois. On y trouva dedans pluſieurs de la langue françoiſe, leſquels furent pendus, car ils n'eſtoient en rien compris en icelle compoſition.

Environ ce temps eſtoit un Capitaine François, nommé *Guyon du Coing*, lequel, pour trouver ſon adventure, partit de Sablé, ayant en ſa compagnée de cent à ſix vingt chevaux, & rencontra à une lieuë prés du Mans un Chevalier Anglois, nommé Meſſire *Guillaume Hodehal*, qui avoit en ſa compagnée ſeulement de ſeize à vingt Anglois, lequel quand il veid leſdits François venir devers luy, il deſcendit & ſes gens auſſi à pied en un grand chemin, prés d'une haye, pour ſe deffendre, & combattre contre iceux Fran-

çois, leſquels luy vinrent courir ſus tout à cheval : mais il ſe gouverna & deffendit ſi vaillamment, qu'il demeura luy & ſes gens tousjours ferme en ſa place, ſans recevoir comme point de dommage ; au contraire, il y eut des François de tuez & de pris, & entre les autres un Eſcuyer de Bretagne nommé *Iean Soret* ; puis iceluy Hodehal s'en alla, ſans rien perdre, en la ville du Mans.

Aſſez toſt aprés, les Seigneurs de Rays & de Beaumanoir leverent une armée, & allerent mettre le ſiege devant un chaſteau nommé *Malicorne*, que les Anglois occupoient, & eſtoient une gaillarde compagnée dedans, tous bien vaillans : la place fut aucunement batuë d'engins, puis on l'aſſaillit, & il y eut bien dur aſſaut ; car il y en eut peu de ceux de dedans qui ne fuſſent bleſſez : Aprés quoy, quand le Capitaine veit qu'il ne povoit plus bonnement gueres tenir, il commença à parlementer avec Meſſire Ambroiſe de Lore qui n'agueres y eſtoit arrivé, & ſe rendirent tous priſonniers : les Anglois furent tous mis à finance, mais ceux de la langue de France, qui s'eſtoient rendus à la volonté d'iceux Seigneurs de Rays & de Beaumanoir, furent tous pendus.

L'an mille quatre cents vingt-ſept, les Comtes de Warwich & de Suffolc Anglois, delibererent de mettre le ſiege à Montargis, & manderent à cet effet gens de toutes parts en grand nombre, tant Anglois que de leurs alliez, & ſi firent proviſion d'artillerie; puis vinrent mettre le ſiege tant devant la ville, comme devant le chaſteau : il y avoit dedans un Gentilhomme Gaſcon, nommé *Bouzondes-Failles*, & de vaillantes gens en ſa compagnée. A l'arrivée des Anglois, aucuns compagnons ſaillirent, & il y eut par diverſes fois de gaillardes eſcarmouches : les Anglois fermerent tellement leur ſiege, qu'on n'y euſt pû, ſinon à grande difficulté, entrer ny ſortir, & firent par dehors des foſſez & hayes, en reſervant ſeulement aucunes entrées par leſquelles on pouvoit venir en leur oſt : avec iceluy Bouzon & ſes gens, eſtoient les habitans de cette ville-là, qui avoient tous bonne volonté de ſe bien deffendre. Les Anglois faiſoient grandement tirer leurs bombardes & canons, tellement que la ville fut fort batuë en divers lieux; & nonobſtant ceux de dedans ſe deffendoient vaillamment, & grevoient beaucoup les Anglois, ſpecialement de coups de traict, tant de groſſes arbaleſtes, que de canons.

Or un certain jour fut faite une ſortie, en laquelle fut pris un de ceux de la garniſon, lequel avoit autresfois eſté du party du Duc de Bourgongne, & pour ſe delivrer, il dit aux Anglois, que s'ils le vouloient laiſſer aller, qu'il luy ſembloit bien, qu'il trouveroit moyen de leur bailler le chaſteau par un lieu, dont il avoit la garde, quand il y eſtoit : & entre autres, il le dit à Meſſire Simon Morhier, un Chevalier François, & leur monſtra par dehors la maniere & le lieu; & les Anglois adviſerent ſur cela, que la choſe eſtoit bien faiſable, & fut pris à ce deſſein le jour & l'heure, puis ils le laiſſerent aller. Il entra donc dedans la place, & auſſi toſt qu'il y fut, il dit audit Bouzon, tout ce qu'il avoit dit & fait, lequel en fut bien joyeux; car il luy ſembloit bien que par ce moyen, il en pourroit bien prendre & accabler.

Or les Anglois & Bourguignons vinrent preciſement au jour aſſigné, & à l'heure entrepriſe ; & furent diligens de dreſſer leurs eſchelles, puis entrerent dedans: mais auſſitoſt qu'ils eſtoient entrez, on les prenoit & deſarmoit-on, & entre les autres, le ſuſdit Meſſire Simon y entra luy-meſme, & fut pris ; il ne retournoit perſonne à la feneſtre

par où ils entroient, de ſorte que les Anglois appercurent bien qu'il y avoit de la tromperie ; neantmoins il y en eut quinze ou ſeize de pris : ceux de dedans tinrent longuement, & ſe defendoient fort, mais vivres leur failloient, & n'eſtoit pas poſſible qu'ils peuſſent plus gueres longuement tenir. Laquelle choſe eſtant venuë à la connoiſſance du Comte de Richemont Conneſtable de France, & du Comte de Dunois, ils aſſemblerent vivres le plus qu'ils peurent, & auſſi des gens de guerre : entre les autres eſtoient en leur compagnée, les Seigneurs de Graville, de Gaucourt, Eſtienne de Vignoles, dit la Hire, & autres, pour adviſer comment on pourroit mettre des vivres dedans la ville & le chaſteau : & fut adviſé que ſi on livroit, ou faiſoit une forte eſcarmouche en un certain lieu, qu'on y pourroit jetter & mettre vivres par un autre coſté. Le Conneſtable ſe tint cependant à Iargeau avec ſes gens, & le Comte de Dunois alla vers Montargis : avec lequel eſtoit Eſtienne de Vignoles, dit la Hire, lequel accompagné de ſoixante Lances, fut chargé d'aller faire une courſe devant le ſiege, pour ſçavoir leur maintien ; auquel ledit Comte de Dunois promit de le ſuivre,

& auſſi le fit-il. Les Anglois, comme deſſus a eſté touché, avoient fermé & clos leurs logis de paulx & de foſſez, au long deſquels eſtoient les logettes de ceux qui tenoient le ſiege, couvertes de chaumes, de feure, & d'herbes ſeiches.

Or avec la Hire eſtoit auſſi un Capitaine d'Eſcoſſe, nommé Quennede, & l'Abbé de Serquenciaux, qui avoient bien de trois à quatre millle hommes de pied. Quand la Hire approcha du ſiege, & eut apperceu que c'eſtoit choſe tres difficile d'y entrer : il adviſa un paſſage par où il luy ſembla qu'on paſſeroit bien : alors luy & ſes compagnons prirent leurs ſalades, & leurs lances au poinct, & y eſtoit le Seigneur de Graville, Brangonnet d'Arpajon, Saulton de Mercadieu, & autres. La Hire trouva un Chapelain, auquel il dit, qu'il luy donnaſt haſtivement abſolution, & le Chapelain luy dit, qu'il confeſſaſt ſes pechez : la Hire luy reſpondit, qu'il n'auroit pas loiſir, car il falloit promptement frapper ſur l'ennemy, & qu'il avoit fait ce que gens de guerre ont accouſtumé faire. Surquoy le Chapelain luy bailla abſolution telle quelle, & lors la Hire fit ſa priere à Dieu, en diſant en ſon Gaſcon, les mains jointes : « Dieu, je te

prie que tu faſſes aujourd'huy pour la Hire, autant que tu voudrois que la Hire fit pour toy, ſi il eſtoit Dieu, & que tu fuſſes la Hire ». Et il cuidoit tres-bien prier, & dire. Adviſant dont une des entrées du ſiege, luy & ſes compagnons y entrerent comme environ l'heure de midy, les lances au poing, pendant que ceux du ſiege diſnoient.

On cria auſſi-toſt à l'arme, & les Anglois ſe mirent incontinent ſus armez & habillez, ſurquoy les François & Eſcoſſois qui eſtoient avec les ſuſdits Abbé & Quennede ſe rangerent, & mirent le long des foſſez que les Anglois avoient faits autour de leur ſiege, & entrerent és logis, mettans le feu dedans, & combattirent contre ceux qu'ils trouvoient & rencontroient, puis ils ſe joignirent aux gens de cheval : là deſſus les bannieres & eſtendarts des Anglois furent levez, leſquels s'aſſemblerent & rallierent par diverſes fois: les Seigneurs de leurs troupes eſtimoient au commencement que ce ne fuſſent que coureurs, & compagnons qui vinſſent eſcarmoucher; & il y eut de fort-belles armes faites d'un coſté & d'autre, & furent les bannieres & eſtendarts ruez par terre, & abbatus. En ſuite dequoy les Comtes de Warvic & de Suffolc, commencerent à ſe retirer avec une

partie de leurs gens, en paſſant la riviere, & les François les ſuivirent; tellement que les Anglois furent défaits, dont il y eut pluſieurs de tuez & de pris. Ledit Comte de Dunois arriva auſſi de bonne heure avec belle compagnée, & les François ne trouverent depuis aucune reſiſtance, ſinon d'un Chevalier Anglois nommé Henry Biſet, qui eſtoit encores en ſon parc, & avoit environ deux cent Anglois. Il ſe defendit vaillamment, mais à la fin il fut pris, & ſes gens furent mis à mort; aucuns ſaillirent de la Ville, qui firent grande tuerie ſur les Anglois: ceux qui tenoient le ſiege de l'autre coſté de la riviere, ſe rangerent comme en bataille, & les François auſſi d'autre coſté, leſquels n'entrerent oncques és ville & chaſteau de Montargis, juſques à ce qu'il fut nuict cloſe, & que les Anglois fuſſent entierement partis, & en allez.

Et ainſi fut le ſiege levé, qui fut comme on diſoit, une bien vaillante entrepriſe miſe à effet par ledit Eſtienne de Vignoles, dit la Hïre: & y furent gagnées pluſieurs bombardes & canons, biens, meubles, & vivres. Au ſujet dequoy les pauvres gens firent la nuict grande joye & chere dans la ville. Le Seigneur de Graville & ledit d'Arpajon

s'y comporterent vaillamment, & auſſi fiſt Saulton de Mercadieu, lequel y receut un coup de lance par la bouche, qui paſſa outre plus de demy pied : il ſe deferra hardiment luy-meſme en la retirant, & ne ceſſa point pour cela de tousjours combattre.

Environ ce temps le Camus de Beaulieu, lequel comme il a eſté dit cy-deſſus, eſtoit auprés du Roy en grand credit, & auquel le Roy faiſoit du bien, commença à entrer en hauteſſe de courage, en meſpriſant aucuns. Or une journée le Roy eſtant dans le chaſteau de Poitiers, ledit de Beaulieu ſe voulut aller esbattre hors du chaſteau, n'ayant avec luy qu'un Gentilhomme, nommé Iean de la Granche; & eſtant dans un pré ſur une riviere, où le lieu eſtoit aſſez plaiſant & agreable, ſurvinrent là ſoudainement cinq ou ſix compagnons qui tirerent tout à coup leurs eſpées, & frapperent ſur luy tellement, qu'ils le tuerent tout roide : laquelle choſe eſtant venus à la connoiſſance du Roy, il en fut bien deſplaiſant, & ordonna qu'on ſuivit diligemment les meurtriers, pour les prendre, & en faire juſtice. Pluſieurs monterent à cheval, mais on ne les peut trouver n'y attraper; aucuns furent ſoupçonnez de cette action, qui en

eſtoient innocens : enfin il n'en fut autre choſe. Et lors le Seigneur de la Trimouille qui eſtoit grand & puiſſant Seigneur, tant de parens & amis, que de terres & Seigneuries, ſe mit & tint auprés du Roy.

Le jour meſme que le ſiege de Montargis fut levé, Meſſire Ambroiſe Seigneur de Lore, partit de Sablé avec ſept ou huict vingt combatans, & prit ſon chemin vers la ville de Saincte-Suzanne, auquel lieu eſtoit logé un Anglois nommé *Iean Faſtot*, accompagné de deux à trois mille combattans : & un Capitaine Anglois nommé *Henry Branche*, ſe vint loger en un village à demie lieuë de Saincte-Suzanne, avec bien deux cent à douze vingt combattans, lequel village on nomme Ambrieres. Laquelle choſe eſtant venuë à la connoiſſance dudit Seigneur de Lore, il s'en vint accompagné de ſes gens frapper ſur les logis d'iceluy Branche, où ils trouverent forte defenſe, & grande reſiſtance : mais finalement les Anglois furent deffaits, dont il y eut ſept à huict vingt de tuez, & n'y eut priſonnier que ledit Branche, & un autre Gentil-homme d'Angleterre, & les autres s'enfuirent. Cela eſtant fait, ledit Chevalier s'en retourna audit lieu de Sablé, avec pluſieurs chevaux & harnois

gagnez ſur iceux Anglois. Peu de temps aprés le deſſus dit Faſtot mit le ſiege devant un chaſteau nommé Sainct-Oüan, qui appartenoit au Seigneur de Laval, & le prit par compoſition; & auſſi n'eſtoit-il pas tenable.

Tantoſt aprés ledit Faſtot aſſiegea un chaſteau nommé la Gravelle, & ceux de dedans le tinrent par aucun temps, puis ſe mirent à compoſition, au cas qu'ils n'auroient ſecours à certain jour, & en baillerent oſtages, & cependant aucuns François plus forts que ceux de la garniſon y entrerent. Le Duc de Betfort vint au jour aſſigné, requerant qu'on luy rendit la place : mais il n'y eut aucuns de ceux qui avoient aſſiſté à la ſuſdite compoſition, qui diſſent parole ou mot; & pour ce, fit-il couper la teſte aux oſtages, au grand deſplaiſir de ceux qui avoient fait cette compoſition; puis le ſiege fut levé, & les Anglois s'en allerent.

En ce temps le Duc d'Alençon, qui avoit eſté priſonnier à la bataille ſus-mentionnée de Verneüil, fut délivré des Anglois, auſquels il paya bien deux cent mille eſcus, dont il donna partie contant, & de l'autre bailla pour oſtages le Sire de Beaumeſnil, Meſſire Iean le Verrier, Ferblen de Villepromis ou Villeprovins, Hardoüin de Montlorées, Iean le Seneſchal,

le Seneſchal, Huë de Fontenay, & le Seigneur de Boiſſenver; & puis fit telle diligence, qu'il mit ſes oſtages à pleine délivrance: pour quoy faire, il vendit ſa Terre & Seigneurie de Fougeres, afin de leur tenir ce qu'il leur avoit promis, & lui couſta en outre tout ce qu'il avoit & peut finer de meubles.

Aſſez-toſt aprés, les Seigneurs de Rays & de Beaumanoir dreſſerent une armée, & aſſemblerent des François ce qu'ils peurent, & mirent le ſiege devant une place nommée le Lude, ſur la riviere du Loir, de laquelle eſtoit Capitaine un Anglois nommé Blanqueborne, qui avoit en ſa compagnée de vaillans Anglois, bien munis de vivres, & garnis d'habillemens de guerre: leſdits Seigneurs y firent aſſeoir certains canons, tellement que cette place fut bien batuë en aucuns lieux; puis aſſaillie, & priſe d'aſſaut par les François: là furent tuez ou pris pluſieurs Anglois, & par eſpecial y fut tué ledit Blanqueborne Capitaine de la place.

Audit temps, il y avoit tousjours des débats & broüillis, touchant le faict du gouvernement du Royaume; & le Duc de Bourbon, le Conneſtable, le Comte de la Marche, & autres Seigneurs, eſtoient mal-contens, de

ce que le Roy n'entendoit autrement au gouvernement de ſon Royaume, & à la deffenſe d'iceluy contre ſes ennemis : pour quoy ils s'en vinrent à Bourges, & entrerent dedans, puis mirent le ſiege devant la tour, dedans laquelle eſtoit en deffenſe un vaillant Chevalier, nommé de Prye lequel fut pluſieurs fois ſommé de bailler la place : mais il reſpondoit tousjours, que le Roy luy avoit baillé, & qu'il ne la rendroit à autre ſinon à luy. Il y eut diverſes eſcarmouches, & un jour que ledit de Prye entendoit, & s'appliquoit à la deffenſe de la place, il fut frappé d'un vireton, dont il alla de vie à treſpas : ce nonobſtant, le Seigneur de la Borde tint ladite place contre leſdits Seigneurs. Or la choſe eſtant venuë à la cognoiſſance du Roy, il partit de Poictiers, & le Seigneur de la Trimoüille avec luy, ſi vinrent devant Bourges ; & eſtoit le Roi tres-mal content deſdits Seigneurs, & de leur maniere de faire : enfin leur paix fut faite par le moyen d'iceluy Seigneur de la Trimoüille, lequel y travailla de tout ſon pouvoir ; puis le Roy entra à Bourges, & firent tres-bonne chere enſemble.

L'an mille quatre cent vingt-huict, aucuns Seigneurs entreprirent d'entrer dedans la cité du Mans ; & y avoit aucuns des habitans de

la ville qui ſe faiſoient fort de mettre les François dedans ; & à ce faire, mirent-ils grande peine & diligence : or à executer cette entrepriſe eſtoient le Seigneur d'Orval frere du Seigneur d'Albret, le Sire de Bueil, le Seigneur de Beaumanoir, Eſtienne de Vignoles dit la Hire, Roberton des Croix, & pluſieurs autres Capitaines, & gens de guerre, leſquels vinrent devant la place au jour qui leur avoit eſté dit & aſſigné, & entrerent aſſez ſoudainement dedans la Cité, par le moyen d'iceux habitans, dont ceux de la ville furent bien esbahis, & meſmement les Anglois eſtans en icelle ; parquoy ils ſe retirerent en une tour, appellée la tour-Ribendele, aſſiſe prés d'une des portes de ladite ville, appellée la porte-Sainct-Vincent, laquelle les Anglois tinrent avec ladite tour, & ſe deffendirent fort, & reſiſterent tout le jour tres-vaillamment contre les François.

Or eſt vray, que le Seigneur de Talbot, un vaillant Chevalier Anglois, eſtoit lors à Alençon, & avoit aſſemblé grande quantité d'Anglois, pour certaine entrepriſe qu'il avoit faite ſur les François : les Anglois de ladite tour ſe voyans en tel party, luy envoyerent demander ſecours ; & tantoſt qu'il en ſceut les nouvelles, il vint haſtivement audit lieu

du Mans, avec environ trois à quatre cent combattans, & arriva entre le point du jour & le ſoleil levant auſdites tour & porte; où les François mal-adviſez & conſeillez n'avoient mis aucune proviſion & fortification, mais eſtoient en leurs licts & logis, où le ſoir ils avoient fait bonne chere; puis il entra dedans la ville, en criant *Sainct-George:* les François furent de ce bien esbahis, dont les uns monterent haſtivement à cheval, & partirent hors d'icelle ville, les autres reſiſterent le mieux qu'ils peurent; mais la plus grande partie furent tuez ou pris. Aſſez-tôt aprés ſurvint le Seigneur de Beaumanoir, qui penſa repouſſer ledit Talbot, mais il ne trouva aucun ayde; & pource, il s'en retourna. Et ainſi cette Cité fut recouvrée par ledit Talbot, lequel fit incontinent enquerir des conſentans de l'entrée & entrepriſe ſuſdite, faite par les François, & en trouva aucuns, ſi les prit, & les fit piteuſement mourir, & ſi en outre, fit-il punition de ceux qui avoient aucunement fait ſemblant d'eſtre joyeux de ladite entrée; & y moururent, à cette occaſion, des François, pluſieurs gens de bien.

Environ ce temps, le Comte de Richemont Conneſtable de France fit reparer la ville de Pontorſon en Normandie, & y mit

groſſe garniſon contre les Anglois, dont il fit & ordonna Capitaine un vaillant Chevalier, nommé le Seigneur de Rotelan, lequel aſſez-toſt aprés fit une courſe en Normandie devant Avranches. Les François & Anglois ſe trouverent ſur les champs, & ſe battirent trés-bien l'un & l'autre; finalement les François furent deffaits, & ledit Seigneur de Rotelan pris par les Anglois. Aprés la priſe dudit Rotelan, fut mis & eſtably Capitaine, en ſa place, dans ladite ville de Pontorſon Bertran de Dinan, frere du Seigneur de Chaſteaubriant Mareſchal du Duc de Bretagne, avec bien groſſe compagnée de gens, pource qu'on ſe doutoit que les Anglois n'y vinſſent mettre le ſiege: & ne demeura point long-temps que le Comte de Warwich, & le Seigneur de Talbot, avec grande compagnée d'Anglois, vinrent mettre & aſſeoir le ſiege devant icelle ville de Pontorſon, où ils furent par long-tems; durant lequel temps il y eut de fort grandes eſcarmouches, & divers aſſauts, où les Anglois perdirent de leurs gens: & durant iceluy ſiege le Baron de Coulonces, le Seigneur de la Hunaudaye, le Seigneur de Chaſteau-giron, le Vicomte de la Beliere, & autres, ſaillirent de ladite ville, car elle n'eſtoit pas du tout aſſiegée, & vinrent rencontrer és gréves de la mer,

entre Avranches & le Mont Saint-Michel, le Seigneur de Scales, avec grande compagnée d'Anglois, leſquels conduiſoient vivres en l'oſt devant icelle ville de Pontorſon : là ſe combatirent-ils tres-fort & tres-longuement enſemble ; & finalement les Baron de Coulonces, Hunaudaye & Chaſteaugiron furent deffaits, & y moururent tous trois ; & y en eut pluſieurs de pris priſonniers, entre leſquels fut le Vicomte de la Beliere : & ce fait, ledit Seigneur de Scales mena & conduiſit leſdits vivres juſques au ſiege, que tenoit iceluy Comte de Warwich devant Pontorſon : & aprés aucun temps, ladite ville fut renduë par compoſition, & ceux de dedans s'en allerent ſaufs leurs corps & biens.

En ce temps, Talbot & ſes gens prirent par eſcalade la ville de Laval, & y entrerent : il y avoit beaucoup de richeſſes dedans, qu'ils pillerent, & firent tout ce qu'ennemis pouvoient faire. Meſſire André de Laval Seigneur de Loheac eſtoit pour lors dedans icelle ville ; mais il ſe retira au chaſteau, & paya aprés par compoſition vingt mille eſcus.

La ville & cité de Tournay, qui eſtoit comme entre les mains du Duc de Bourgongne, obéït tout pleinement, & ſe tint nuëment au Roy.

Meſſire Iacques de Harcourt tenoit le Crotoy, & avoit des gens de guerre avec luy, les Anglois y mirent le ſiege, & la prirent par compoſition. Ledit de Harcourt, qui eſtoit neveu du Seigneur de Partenay, s'en vint en Poictou, & ſe diſoit avoir droict en ladite place de Partenay; nonobſtant quoy, il alla voir ſon oncle Seigneur de ladite place, lequel lui fit grande chere, & le receut honorablement. Ledit de Harcourt regarda fort icelle place, qui ſembloit belle & forte, & convoita fort de l'avoir, s'imaginant & conſiderant que ſon oncle n'eſtoit pas bien ſage, comme l'on diſoit: puis s'en retourna, penſant qu'il retourneroit une autre fois, & qu'il auroit la place, s'il pouvoit; car ſi luy & ſes gens pouvoient entrer au chaſteau, ils ſeroient les plus forts; ce qui luy ſembloit bien facile à executer, veu qu'audit chaſteau il y avoit une yſſuë qui ſailloit aux champs, laquelle il ouvriroit à force, & mettroit gens par là, puis feroit lever le pont-levis du coſté de la ville, tellement qu'on ne pourroit ſecourir ceux de dedans: or pour mettre ſon imagination à exécution, il s'en vint à Partenay, & fit mettre une embuſche aſſez prés du pont-levis, ou de l'entrée qui ſortoit du chaſteau aux champs; entré qu'il fut au chaſ-

teau, on luy fit bonne chere, & il y diſna, & ne ſe donnoit-on de garde de ce qu'il vouloit faire : aprés le diſner il vint au Seigneur de Partenay ſon oncle, & lui dit pleinement, qu'il avoit ſa part audit chaſteau, & qu'il falloit qu'il le gardaſt à ſon tour ; & que s'il y avoit homme qui l'en vouluſt empeſcher, qu'il le tueroit, ou feroit mourir ; & dit-on que luy & ſes gens tirerent leurs eſpées. Le Seigneur & ſes gens furent bien esbahis, deſquels aucuns ſe retirerent en la tour du pont-levis de devers la ville, lequel eſtoit levé : ſi tinrent ladite tour, & commencerent d'enhaut à crier l'allarme : pourquoy le peuple de la ville s'eſmeut tout à coup, & apporterent eſchelles ; ſi gagnerent & abbatirent le pont-levis, & entrerent dedans la place, à l'ayde de ceux de dedans la tour, puis tuerent tous les gens dudit de Harcourt, lequel ſe retira en une tour en bas, où il y avoit de petites arbaleſtes, & feneſtres qui eſtoient bien eſtroites ; toutesfois on luy perça les deux cuiſſes d'une lance, par une des lucarnes : & pour abreger, il fut tué, & ſes gens furent jettez tous morts en la riviere, & il fut enterré en un cimetierre.

En l'an mille quatre cent vingt-huict, Thomas de Montagu Chevalier, Comte de Saliſ-

bery, fut ordonné, commis, & deputé par les trois Eſtats d'Angleterre, pour venir en France faire guerre : laquelle choſe eſtant venuë à la cognoiſſance du Duc d'Orleans encore priſonnier en Angleterre ; il pria ce Comte qu'il ne vouluſt faire aucune guerre en ſes terres, ny à ſes ſubjets, veu qu'il eſtoit priſonnier, & qu'il ne ſe pouvoit deffendre ; & dit-on qu'il luy promit, & octroya ſa requeſte. Il paſſa la mer à grande puiſſance, & vint en France ; ſi vint premier devant Nogent-le-Roy, dont l'obéïſſance lui fut baillée par ceux de la garniſon, qui ſe rendirent à ſa mercy, ſans livrer aucun aſſaut : puis les François vuiderent en peu de jours, par compoſition, les places de Chaſteau-neuf-ſur-Loire, Ramboüillet, de Berthencourt, & Rochefort.

En Iuillet iceluy an, le Comte de Salisbery vint au Puiſet, & prit la Fortereſſe d'aſſaut, & fit par ſa cruauté pendre tous ceux qui furent pris dedans.

Girault de la Palliere tenoit Thury en Beauſſe, mais il s'enfuit haſtivement pour la venuë du Comte de Salisbery, aprés le partement duquel, ſes compagnons qui eſtoient dedans, rendirent par compoſition la place au Comte, qui fit mettre le feu dedans. Puis

mit le ſiege de toutes parts devant Yenville ; laquelle place il fit fort battre de bombardes & canons, qui y firent peu d'effect ; & nonobſtant que dedans ils fuſſent peu de gens pour la deffenſe, ſi eſt-ce qu'ils ſe deffendoient vaillamment. Le jour de la Decolation de Sainct Iean, 29e. jour d'Aouſt, en iceluy an, le Comte de Salisbery fit aſſaillir, vers le ſoir, la ville d'Yenville ; & en iceluy aſſaut, qui fut fier & merveilleux, il y en eut tant de ceux de la ville bleſſez, qu'ils furent conquis par force, dont aucuns ſe retirerent en la tour ; mais à la fin il leur convint de ſe rendre, avec le chaſteau : là furent pris le Galois de Villiers, Pregent de Coitivy, qui fut depuis Admiral de France, & autres Nobles, avec les Bourgeois de la ville.

Aprés la priſe de Yenville, le Comte de Salisbery y ſejourna par aucuns jours, pendant leſquels, ceux de Meun-ſur-Loire envoyerent par devers luy, & traita là avec leurs Meſſages, qui mirent les Anglois dedans, un jour de Samedy, au mois de Septembre, & firent tant qu'ils leur livrerent en ce meſme jour le pont de Meun, lequel les Anglois fortifierent. Aprés la reduction de la ville & du chaſteau de Meun-ſur-Loire, le Comte fit mener à Paris tous ſes priſonniers, pour

plus entretenir ſon commun peuple, & leur donner plus d'eſperance ; & ce fait, vint de Meun par devant Montpipeau, qui lui fut rendu par compoſition. Luy venu à Meun, il envoya grand nombre de gens à Baugency, qui trouverent la ville ouverte & vuide : les François s'eſtoient retirez au pont & au chaſteau, neantmoins les Anglois ſe logerent dedans la ville, ſans aſſaillir.

Au mois de Septembre du meſme an, mille quatre cent vingt-huict, le Comte de Saliſbery envoya des Anglois en tres-grand nombre en l'Egliſe de Clery, qui la pillerent, & les Chanoines & autres là retirez ; & y firent des maux innombrables.

Le Comte avoit laiſſé dans la ville de Yenville à ſon depart, ſes canons, munitions, & habillemens ; & pource qu'il fut en doute de les faire amener devers luy, ſans grande conduite, il vint à grande puiſſance en bataille ordonnée, faire viſage devant Orleans, le 8e. jour de Septembre environ midy, & là ſe tint juſques à la baſſe-veſpre, pour empeſcher que les François ne fuſſent au devant ; pendant laquelle demeure, ſon charroy paſſa. Le Baſtard d'Orleans, la Hire, Poton de Sainte-Traille, & autres Nobles, avec les bonnes gens d'Orleans, ſortirent de la ville, à l'ar-

rivée de ce Comte, & ſe continrent honorablement & vaillamment : il y eut de fort grandes eſcarmouches, là où les Anglois perdirent, & ſe retirerent ſur la nuitée à Meun.

Audit mois de Septembre d'iceluy an mille quatre cent vingt-huict, ce Comte de Saliſbery mit le ſiege devant Baugency du coſté de la Beauſſe, & de la Solongne, & fit battre le chaſteau, & le pont, de bombardes ; leſquels luy furent rendus par compoſition, avec l'Abbaye, le jour Sainct Fremin en iceluy mois : puis l'Abbé avec autres, fit le ſerment aux Anglois.

Environ ce temps, le Comte de Salisbery envoya grand nombre de gens devant Marcheſnoir, qui fut rendu en ſon obéïſſance. Il envoya auſſi devant la-Ferté-Hubert, dont le chaſteau luy fut rendu par compoſition.

En ce temps Meſſire Iean de Leſgot avoit la garde de la ville & du chaſteau de Sully, pour le Sire de la Trimoüille ; auquel lieu vint Meſſire Guillaume de Rochefort, qui en fit partir ledit de Leſgot & ſa compagnée, puis y ordonna garniſon de Bourguignons & Anglois. Et toſt aprés y vint le Seigneur de Ionvelle, frere du Sire de la Trimoüille, qui prit la garde de la ville & du chaſteau.

Le ſecond jour d'Octobre du meſme an

mille quatre cent vingt-huict, le ſuſdit Comte de Salisbery envoya devant Iergeau, Meſſire Iean de la Poule, avec grand nombre de gens & appareil, qui auſſi-toſt conquit le pont, & fit fort battre la ville, qui eſtoit tres-foible; dedans laquelle s'eſtoient retirez les compagnons qui avoient eſté en garniſon en pluſieurs fortereſſes de la Beauſſe, & du Gaſtinois, leſquelles avoient eſté renduës par compoſition aux Anglois. Si entrerent ces gens en compoſition, dont partie prit le party des Anglois, & rendirent cette ville de Iargeau auſdits Anglois, le 5e. iour du mois d'Octobre. Iceluy de la Poule mit grande garde en cette ville, & enſuite envoya grand nombre de gens devant Chaſteau-neuf-ſur-Loire, qui ſe mit en ſon obéïſſance.

Le 7e. iour d'Octobre mille quatre cent vingt-huict, la Poule partit de Iergeau, & prit à force de puiſſance logement à Olivet, prés Orléans; & les Anglois vinrent courir, & donner juſques aux barrieres de Sainct-Marcel. Là y eut grande eſcarmouche, en laquelle les Anglois furent repouſſez, leſquels ſe retirerent le lendemain à Meun, & Baugency.

Le Mardy 12e. jour d'Octobre de l'an mille quatre cent vingt-huict, le Comte de Salis-

bery accompagné de la Poule, Glacidas, du Seigneur de Ros, Lancelot de Liſle, Gilbert de Halſale, Thomas Guerard, le Sire de Scales, Guillaume de Rochefort, & autres Chevaliers & Eſcuyers, tant Anglois, comme faux & renegats François, avec ceux des villes de Paris, & Chartres, & de la Province de Normandie, vint à toute puiſſance mettre le ſiege devant Orléans. A la venuë duquel ſaillirent contre les Anglois le ſuſdit Baſtard d'Orleans, les Nobles & Bourgeois, qui avoient auparavant abbatu partie des fauxbourgs du Portereau, & avoient commencé devant les Tournelles, un boulevart qui n'eſtoit pas encore parfait, mais ils y travailloient jour & nuict. Si mirent les François le feu au demeurant d'iceux faubourgs, & en l'Egliſe des Auguſtins : & les Anglois tinrent loin de là leurs tentes, ſans approcher le pont, juſques à ce que le feu deſdits faubourgs fut ceſſé. Et cependant ceux d'Orleans abbatirent la muraille des faubourgs, & remplirent le boulevart, à l'oppoſite duquel les Anglois fermerent une baſtide dans l'Egliſe, & en l'hoſtel des Auguſtins, qui n'eſtoient du tout abbatus ; laquelle baſtide les Anglois fortifierent de profonds foſſez, & de cloſture, & vinrent ſouvent faire des eſcarmouches de-

vant le boulevart ; de plus ils aſſortirent de merveilleuſes bombardes & canons, dont ils firent jetter jour & nuict contre la muraille de la Cité & des Tournelles du pont. Le Comte de Salisbery ſe vint loger en cette Baſtille, & fit commencer la mine, pour conquerir le boulevart. Ceux d'Orleans en eurent cognoiſſance, qui ſe prirent alors à contreminer, & furent tant menées les mines, & contremines, qu'ils furent fort approchez. Là deſſus ledit Comte fit appareil d'eſchelles, & autres habillemens pour aſſaillir le boulevart ; dont ceux d'Orleans s'apperceurent bien, & garnirent leur boulevart de gens de faict, & d'habillemens de guerre pour la defenſe : entre leſquels furent le Sire de Villars, le Sire de Guitry, le Sire de Conraze, Meſſire Nicole de Gireſme, Chevalier de Rhodes, Poton de Sainte-Traille, Pierre de la Chapelle, & autres Chevaliers & Eſcuyers de nom & d'armes, & avec eux les Bourgeois d'Orleans en bien grand nombre.

Le Jeudy vingt & uniéme jour d'Octobre du ſuſdit an mille quatre cent vingt-huict, les Anglois livrerent à toute puiſſance, environ l'heure du midy, un fier & merveilleux aſſaut contre les François, qui tenoient le boulevart du bout du pont d'Orleans ;

l'aſſaut dura longuement, auquel furent tuez & bleſſez pluſieurs Anglois; car les François les abbatoient des eſchelles dedans les foſſez, dont ils ne ſe pouvoient relever, attendu qu'on jettoit ſur eux cercles liez, & croiſez, cendres vives, chaux, greſſes fonduës, & eauës chaudes, que les femmes d'Orleans leur apportoient : & pour rafraiſchir les François, du grand travail qu'ils ſouffroient, leſdites femmes leur bailloient vin, viandes, fruicts, vinaigre & toüailles blanches; & auſſi leur portoient des pierres, & tout ce qui pouvoit ſervir à la defenſe, dont aucunes furent veuës durant l'aſſaut, qui repouſſoient à coups de lances les Anglois, des entrées du boulevart, & les abbatoient és foſſez. Les Anglois furent là grevez à merveilles, & tant qu'ils ceſſerent l'aſſaut, où ils firent grande perte.

Or en iceluy aſſaut, fut bleſſé Pierre de la Chapelle, dont il mourut le ſecond jour d'aprés, & fut fort plaint : auſſi y furent bleſſez les Seigneurs de Guitry, de Conraze, de Villars, Nicole de Gireſme, & Poton de Saincte-Traille, leſquels furent du depuis gueris. Aprés lequel aſſaut, les Anglois, qui n'avoient parachevé la mine encommencée, y beſongnerent tant jour & nuict, que

que ledit boulevart fut preſque tout miné, & n'eſtoit retenu que ſur eſtayes, où il ne failloit ſinon que mettre le feu, pour faire fondre iceluy boulevart, & accabler ceux qui eſtoient dedans : mais le Samedy enſuivant, vingt & troiſieſme jour dudit mois d'Octobre, ceux d'Orleans qui de ce eurent cognoiſſance, mirent le feu audit boulevart, à la veuë des Anglois, & ſe retirerent és Tournelles du pont, dont ils leverent le pont. Et ſe doutant tousjours qu'ils ne puſſent longuement tenir les Tournelles, dont partie eſtoit fort batuë & empirée ; ils rompirent aucunes arches du pont, outre & au delà deſquelles ils leverent un boulevart du coſté par devers la ville, & fortifierent le dit pont.

Or advint que le Dimanche vingt & quatrieſme jour d'Octobre en iceluy an, les Anglois vinrent à puiſſance aſſaillir les Tournelles, qui eſtoient peu garnies de gens de faict ; car la pluſpart avoient eſté bleſſez en l'aſſaut du Jeudy, fait au boulevart : ſi dreſſerent les Anglois des eſchelles, tant par terre, comme par le coſté de la riviere de Loire, qui eſtoit lors fort baſſe ; & firent tant qu'ils prirent & emporterent, aprés un peu de reſiſtance, leſdites Tournelles, environ deux heures après midy, & rompirent une arche

en icelles & le boulevart du pont ; puis fortifierent jour & nuict icelles Tournelles en telle maniere, que ce lieu fut mis en defenſe, & rendu tenable contre toute puiſſance; dont le Comte de Salisbery commit la garde & defenſe à Glacidas, qui eſtoit de haut courage, plein de toute tyrannie & orgueil : ceſtuy Glacidas fit reparer & renforcer le boulevart qui avoit eſté abandonné, & aſſortit tant là comme és Tournelles, des canons & merveilleuſes bombardes, dont il fit jetter jour & nuit en la cité & contre le boulevart du pont; duquel Meſſire Nicole de Gireſme eut la garde, avec grande compagnée de Nobles, & Bourgeois d'Orleans, leſquels d'autre part firent grandement battre de canons, & merveilleuſes bombardes les Tournelles dont en peu de temps ils abbatirent tout le comble, avec la pluſpart de la muraille; mais les Anglois ſe fortifierent tant par dedans, de bois, qu'on ne les pouvoit que peu grever.

Les Bourgeois d'Orleans furent en grande douleur pour cette priſe des Tournelles : mais le Baſtard d'Orleans, la Hire, Monſeigneur de Büeil, Monſeigneur de Chaumont, & Meſſire André d'Averton, Meſſire Theaulde de Valepergue, le Seigneur de

Saincte-Severe, & de Bouſſac Mareſchal de France; Meſſire Iacques de Chabannes Seneſchal de Bourbonnois, le Sire de Villars, le Sire de Conraze, & autres Nobles, vinrent le Lundy aprés la ſuſdite priſe, en grande compagnée de bonnes gens d'armes, dont ceux d'Orleans furent fort resjoüis; & fortifierent & garnirent leur pont de plus en plus, faiſans jetter jour & nuict canons & vuglaires; au ſubjet dequoy Glacidas uſa ſouvent de grandes menaces, & s'alloit ventant par ſon orgueil, qu'il feroit tout tuer à ſon entrée dedans la ville, tant hommes, comme femmes, ſans en eſpargner aucuns. Aprés la venuë du Baſtard d'Orleans & de la Chevalerie, advint un jour que le Comte de Salisbery vint aux ſusdites Tournelles pour l'enhortement de Glacidas, pour voir plus à plain la fermeture & l'enceinte du ſiege de la Cité d'Orleans : (9) mais ce Comte eſtant prés d'une feneſtre dedans leſdites Tournelles, où il regardoit & viſoit la Cité, il fut (par juſte jugement de Dieu, qui tout cognoit, & qui traite & recompenſe les hommes, ſelon leurs merites) frappé de l'eſclat d'une pierre de canon, qui entra par ladite feneſtre, & perdit ſoudain l'œil du coup, & cheut à terre prés de Glacidas, avec un autre

Chevalier qui fut tué de ce meſme coup.

Alors les Anglois qui eſtoient bien dolens & courroucez de cette adventure, prirent ledit Comte & l'envoyerent à Meun, le plus clandeſtinement qu'ils peurent, auquel lieu il treſpaſſa au mois de Novembre mille quatre cent vingt-huict; au ſujet dequoy, le courage des Anglois fut grandement affoibly; leſquels envoyerent haſtivement devers le Duc de Betfort, qui ſe diſoit Regent de France, requerant un Chef, au lieu d'iceluy Comte, avec ſecours de gens, argent & vivres; lequel Régent envoya grande Chevalerie, argent & vivres, pour maintenir ce ſiege : & pour gouverner la guerre, fit principaux Chefs, & Capitaines Meſſire Guillaume la Poule, Comte de Suffort, les Seigneurs de Talbot, de Gray, de Scales, Meſſire Robert Heron, Lancelot de Liſle, Gilbert de Halſates, Glacidas, & autres Chevaliers & Eſcuyers Anglois, avec aucuns faux François, entre leſquels fut Meſſire Guillaume de Rochefort, Hüe des Prez, Euſtache Gaudin, Geoffroy de Lamé, Iean de Chainviller, Iean le Baveux, Guillaume Languedoc, Iean de Mazis, Guillaume du Broillac, & fut bien la puiſſance du ſiege nombrée de dix mille hommes. Ces Chefs de guerre tinrent pluſieurs Con-

ſeils à Baugency, à Meun, à Iargeau, & finalement delibererent que aux Tournelles, au boulevart de devant, és baſtides des Auguſtins, de Sainct Privé, & de Sainct Iean-le-Blanc, qui furent bien grandement fortifiez, gens ſeroient eſtablis pour garder les paſſages par eauë & par terre, ſous le gouvernement de Glacidas Capitaine des Tournelles; & ce faict, qu'ils mettroient ſiege de l'autre part de la Cité d'Orleans.

L'an mille quatre cent ving-huict, le vingt-neufvieſme jour de Decembre, le Comte de Suffort, les Seigneurs de Talbot, de Scales, & autres grands Seigneurs Anglois, & Bourguignons, Chefs de guerre, partirent de Iargeau, & vinrent à puiſſance mettre le ſiege devant Orleans, du coſté devers la Beauſſe; & pour enclore la Cité, fermerent & fortifierent pluſieurs boulevarts & baſtides encloſes de foſſez & de tranchées, ſur tous les grands chemins paſſans, c'eſt à ſcavoir, la baſtide-Sainct-Laurens, la baſtide du Colombier, la baſtide de la Croix Boiſſée, la baſtide qu'ils nommerent Londres, au lieu des douze Pairs, la baſtide Aro, nommée Roüan, la baſtide de Sainct-Povoir, nommée Paris, la baſtide Sainct-Loup: & edifierent dedans la Loire, au droict de Sainct-Laurens,

en l'Iſle Charlemagne, une autre baſtide, & là leverent un port & paſſage par eauë, en telle maniere qu'un des ſieges pouvoit entre-ſecourir l'autre : & ainſi appert que la ville fut encloſe, tant du coſté de Beauſſe, que de Soulongne, de treize places fortifiées, tant boulevarts, comme baſtides : parquoy cette Cité fut reduite en telle detreſſe, qu'ils ne peurent avoir ſecours de vivres par eauë, ny par terre. Neantmoins les Nobles, & les Bourgeois qui eſtoient dedans la Cité, ſortirent ſouvent, & firent de grandes & frequentes ſaillies, & ſi furent aſſaillir les Anglois juſques aux ſuſdites baſtides; leſquels ſortoient aucunesfois. Il y eut beaucoup de grandes eſcarmouches, où il y eut grand nombre des chevaux du Mareſchal de Sainde-Severe de tuez : ce Mareſchal fut de grande entrepriſe, & hardy, & gouverna tant honorablement les gens de guerre, qu'il tenoit à Orleans, qu'ils y ſejournerent depuis la Touſſaints, juſques à l'Aſcenſion, ſans faire aucun excés entre eux, & ceux d'Orleans.

Durant ce ſiege Charles Comte de Clermont, fils aiſné du Duc de Bourbon, ſe mit ſus, pour ſecourir la Cité d'Orleans; il vint avec puiſſance à Blois où il ſceut nouvelles que le Duc de Betfort avoit mis ſus

des Anglois en grand nombre, qui eſtoient partis de Paris, avec grande quantité de vivres, pour avitailler l'oſt des Anglois, & le ſecourir de gens : ſi partit-il de Blois pour aller au devant, & fit ſçavoir ſon entrepriſe au Baſtard d'Orleans, & aux Chefs de guerre qui eſtoient avec luy dans Orleans, leſquels ſe tirerent haſtivement par devers luy, & trouverent prés d'Yenville iceluy Comte & ſa compagnée, qui furent joyeux de leur venuë : & eurent tantoſt nouvelles que les Anglois eſtoient prés de Rouvray-Sainct-Denys, qui conduiſoient au ſiege un grand charroy chargé de vivres & d'artillerie : les François furent tres-deſireux de combattre les Anglois, & pour ce faire ils mirent & joignirent enſemble leur puiſſance, qui eſtoit grande ; car là eſtoient le Comte de Clermont, accompagné de tous les hauts Barons d'Auvergne & de Bourbonnois, le Baſtard d'Orleans, les Sires de la Fayete, & de Saincte-Severe Mraeſchaux, le Sire de Culant Admiral de France, le Vicomte de Thoüars, le Sire de Belleville, les plus fameux Chevaliers & Eſcuyers du Berry & de Poitou, Meſſire Iean Eſtuart ou Stuart Conneſtable des Eſcoſſois, Comte d'Evreux (auquel le Roy avoit donné cette Comté) & ſon frere,

avec grande compagnée d'Eſcoſſois, Meſſire Guillaume d'Albret Sire d'Orval, Meſſire Iean de Nilhat (*) Seigneur de Chateaubrun, Vicomte de Bridiers, Meſſire Iean de Leſgot, la Hire, & pluſieurs Chevaliers & Eſcuyers, & Chefs de guerre, qui ordonnerent leurs batailles : & fut conclud qu'ils ne deſcenderoient point de cheval, fors ſeulement les gens de traict, qui à la veuë des Anglois, & à leur venuë, aſſortiroient leurs canons, & coulevrines, & autre traict.

Or les François allerent tant qu'ils trouverent les Anglois prés Rouvray, qui dans le doute qu'ils en avoient, s'attendoient d'avoir bataille : ils eſtoient enclos de leur charroy, pour lequel garder, ils ordonnerent leurs gens de traict, avec les marchands qui eſtoient là venus de Paris, & autres Citez, & planterent tout autour le parc où ils eſtoient retirez, grande quantité de paux aigus : alors les batailles de pied Françoiſes aſſortirent leurs canons, coulevrines, & autre traict, puis approcherent le charroy & les Archers Anglois, contre leſquels ils commencerent à tirer de telle ſorte, que peu tinrent-ils leurs places ; car ceux d'Orleans qui eſtoient là en grand nombre, les char-

(*) Al. Nilhac.

gerent à merveilles, de belles coulevrines, contre leſquelles rien ne reſiſtoit, qu'il ne fut mis en pieces : là fut fait à cette attaque grande tuerie d'Anglois & de marchands de Paris, pour leſquels ſecourir les Anglois n'ozerent ſortir de leur parc, redoutans les batailles de cheval qui eſtoient en leur veuë : mais le Conneſtable d'Eſcoſſe fut tant deſireux d'aſſembler contre ſes ennemis, que luy & tous ſes gens deſcendirent à pied, pour aller chercher les Anglois juſques dans leur parc, outre & contre le premier ordre donné, & ſans attendre les autres; avec lequel deſcendit le Baſtard d'Orleans, les Seigneurs d'Orval & de Chambrun ou Chaſteaubrun, Meſſire Iean de Leſgot, & aucuns Nobles, qui croyoient bien que les batailles de cheval deuſſent à l'aſſembler frapper ſur les Anglois, mais ils n'en firent onques rien. A cette heure, qui fut environ Veſpres, le Samedy douzieſme jour de Fevrier, veille des Brandons, l'an mille quatre cent vingt-huict, les Anglois ſortirent tout à coup de leur enclos, & s'aſſemblerent & s'unirent contre les ſuſdits Ecoſſois, qui furent deffaits en peu d'heures : ce que voyans les Auvergnacs, & autres, ils ſe prirent à fuir, ſans s'aſſembler contre les Anglois, & ſe retire-

rent à Orleans, & avec eux le ſuſdit Baſtard, qui fut griefvement bleſſé en cette bataille, où furent tuez leſdits Conneſtable d'Eſcoſſe, Sires d'Orval, de Chaſteaubrun, de Leſgot, & autres Nobles de renom, juſques au nombre d'environ trois à quatre cent combattans, & la pluſpart hommes d'armes : il y eut auſſi pluſieurs Anglois de tuez, Meſſire Iean Faſtot fut Chef de la bataille des Anglois, lequel amena à la veuë des François, les vivres & le charroy en l'oſt devant Orleans, le Mardy aprés icelle deffaite.

Or aprés que ledit Comte de Clermont ſe fut retiré à Orleans, il tint là aucuns conſeils, & jura & promit â ſon depart de ſecourir la ville de gens & de vivres dedans un certain jour, auquel il defaillit ; & demeurerent ſeulement pour conforter la ville le Mareſchal de Saincte-Severe, avec le Baſtard d'Orleans. Et dautant que ceux d'Orleans n'eſperoient plus avoir ſecours du Roy, eux tendans à conſerver la Seigneurie du Duc d'Orleans leur naturel Seigneur, qui eſtoit priſonnier en Angleterre, & ſçachans de certain que tout le plus des Nobles de France avoient compaſſion de ſa perſonne ; & que le Conſeil d'Angleterre luy avoit octroyé pour ſes pays abſtinence de guerre,

à certain temps, ſous la puiſſance du Duc de Betfort, ſoy diſant Regent de France; lequel par la dureté du Conſeil de Paris, ne voulut paſſer l'abſtinence, mais fit mettre le ſiege devant icelle ville : pour venir à cette fin, aucuns Nobles, & bourgeois de la ville d'Orleans ſe retirerent par devers le Duc de Bourgongne, & Meſſire Iean de Luxembourg, requerans, que pour pitié il leur pleuſt tant faire, que par leur moyen ladite abſtinence peuſt ſortir à aucun effect, à quoy ils furent fort enclins. A cette fin, leſdits Duc de Bourgongne, & Luxembourg allerent à Paris, en y menant avec eux les Meſſagers d'Orleans; & requirent le Duc de Betfort qu'il vouluſt faire lever le ſiege, & conſentir icelle abſtinence; dequoy il les refuſa tout à plein: pourquoy le Duc de Bourgongne en prit grand deſplaiſir, & envoya avec les Meſſagers d'Orleans l'un de ſes Herauts, lequel vint en l'oſt par devers tous ceux qui eſtoient du party dudit Duc, leur faire commandement qu'ils ſe departiſſent de ce ſiege; & ainſi le firent la pluſpart des Picards, Champenois, & Bourguignons; dequoy la puiſſance des Anglois s'affoiblit fort. Ladite cité d'Orleans ainſi aſſiegée, & d'autre coſté garnie de vaillantes gens; &

de plus, les habitans de la ville ayans bon & grand courage de tenir & ſe defendre, comme ils avoient desja bien monſtré, faiſans abbatre leurs beaux fauxbourgs preſque auſſi grands, s'ils euſſent eſté enſemble, comme la ville, & vingt-ſix Egliſes, dont celle de Sainct Aignan d'Orleans qui eſtoit collegiale, & un cloiſtre pour les Chanoines, & où il y avoit de belles & grandes maiſons canoniales, en eſtoit une (10). Les habitans donc eſtans en grand doute & danger d'eſtre perdus, & reduits à la fin en la ſubjection de leurs ennemis, oüyrent nouvelles, qu'il venoit une Pucelle par devers le Roy, laquelle ſe faiſoit fort de faire lever le ſiege, de ladite ville d'Orleans.

L'an mille quatre cent vingt-neuf, il y avoit une jeune fille vers les marches de Vaucouleur, natifve d'un village nommé Domp-Remy, de l'Eſlection de Langres (qui eſt tout un avec le village de Gras) fille de Iacques Daix & d'Yſabeau ſa femme, ſimple villageoiſe, qui avoit accouſtumé aucunesfois de garder les beſtes; & quand elle ne les gardoit, elle apprenoit à coudre, ou bien filoit: elle eſtoit âgée de dix-ſept à dix-huict ans, bien compaſſée de membres, & forte, laquelle un jour, ſans congé de pere ou de mere

(non mie qu'elle ne ne les euſt en grand honneur & reverence, & qu'elle ne les craignoit & redoutoit, mais elle ne s'ozoit deſcouvrir à eux, pour doute qu'ils ne luy empeſchaſſent ſon entrepriſe) s'en vint à Vaucouleur devers Meſſire Robert de Baudricourt, un vaillant Chevalier, tenant le party du Roy, & avoit dans ſa place quantité de gens de guerre vaillans, faiſant guerre tant aux Bourguignons qu'autres tenans le party des ennemis du Roy: & lui dit ladite Ieanne tout ſimplement les paroles qui s'enſuivent: *Capitaine Meſſire, ſçachez que Dieu depuis aucun temps en çà, m'a pluſieurs fois fait à ſçavoir, & commandé que j'allaſſe devers le gentil Dauphin, qui doit eſtre & eſt vray Roy de France, & qu'il me baillaſt des gens d'armes, & que ie leverois le ſiege d'Orleans, & le menerois ſacrer à Rheims:* leſquelles choſes Meſſire Robert reputa à une moquerie & deriſion, s'imaginant que c'eſtoit un ſonge ou fantaiſie, & luy ſembla qu'elle ſeroit bonne pour ſes gens, à ſe divertir & ebaſtre en peché, meſmes il y eut aucuns qui avoient volonté d'y eſſayer; mais auſſi-toſt qu'ils la voyoient ils eſtoient refroidis, & ne leur en prenoit volonté: elle preſſoit touſjours inſtamment ledit Capitaine, à ce qu'il l'envoyaſt vers le Roy, & luy fit avoir un ha-

billement d'homme, avec un cheval, & des compagnons pour la conduire; & entre autres choſes luit dit, *En nom de Dieu vous mettez trop à m'envoyer; car aujourd'huy le gentil Dauphin a eu aſſez prés d'Orleans un bien grand dommage, & ſera-il encores taillé de l'avoir plus grand, ſi ne m'envoyez bien-toſt vers luy :* lequel Capitaine mit leſdites paroles en ſa mémoire, & imagination, & ſceut depuis, que ledit jour fut, quand le Conneſtable d'Eſcoſſe, & le Seigneur d'Orval furent deffaits par les Anglois, & eſtoit ledit Capitaine en grande penſée de ce qu'il en feroit.

Si delibera & conclud qu'il l'envoyeroit, & luy fit faire robe & chaperon à homme, gipon, chauſſes à attacher houſeaux & eſperons, & lui bailla un cheval; puis ordonna à deux Gentilshommes du pays de Champagne, & un varlet, qu'ils la vouluſſent conduire; l'un des Gentilshommes nommé Iean de Metz, & l'autre Bertrand de Pelonge, leſquels en firent grande difficulté, & non ſans cauſe; car il falloit qu'ils paſſaſſent par les dangers & perils des ennemis. Ladite Ieanne recognut bien la crainte & le doute qu'ils faiſoient, ſi leur dit: *En nom de Dieu menez-moy devers le gentil Dauphin, & ne faites aucun doute que vous ny moy n'aurons aucun empeſchement :*

& eſt à ſçavoir qu'elle n'appella le Roy que Dauphin juſques à ce qu'il fuſt ſacré.

Et lors leſdits compagnons conclurent qu'ils la meneroient vers le Roy, lequel eſtoit lors à Chinon : ſi partirent-ils, & paſſerent par Auxerre, & pluſieurs autres villes, villages & paſſages de pays des ennemis, & auſſi par les pays obéïſſans au Roy, où regnoient toutes pilleries & roberies, ſans ce qu'ils euſſent ou trouvaſſent aucuns empeſchemens, & vinrent juſques en icelle ville de Chinon : eux-meſmes diſoient qu'ils avoient paſſé aucunes rivieres à gué bien profondes, & des paſſages renommez pour leurs perils, & dangers, ſans quelconque inconvénient, dont ils eſtoient eſmerveillez. Eux doncques eſtans arrivez en ladite ville de Chinon, le Roy manda ces Gentilshommes qui eſtoient venus en ſa compagnée, & les fit interroger en ſa préſence, leſquels ne ſceurent que dire, ſinon ce qui eſt récité cy-deſſus : ſi eut le Roy, & ceux de ſon Conſeil, grand doute, ſi ladite Ieanne parleroit au Roy, ou non, & s'il la feroit venir devers luy ; ſur quoy il y eut diverſes opinions & imaginations, & fut conclu qu'elle verroit le Roy.

Ladite Ieanne fut donc amenée en ſa préſence, & dit, qu'on ne la deceuſt point, &

qu'on lui montraſt celuy auquel elle devoit parler. Le Roy eſtoit bien accompagné, & combien que pluſieurs feigniſſent qu'ils fuſſent le Roy, toutesfois elle s'adreſſa à luy aſſez pleinement, & lui dit, que Dieu l'envoyoit là pour luy ayder & le ſecourir, & qu'il luy baillaſt gens, & elle leveroit le ſiege d'Orleans, & ſi le meneroit ſacrer à Reims, et que c'eſtoit le plaiſir de Dieu que ſes ennemis les Anglois s'en allaſſent en leurs pays : que le Royaume luy devoit demeurer ; et que s'ils ne s'en alloient, il leur meſcheroit. Après ces choſes ainſi faites & dites, on la fit remener en ſon logis, & le Roy aſſembla ſon Conſeil pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire ; auquel Conſeil eſtoit l'Archeveſque de Reims ſon Chancelier, & pluſieurs Prelats, gens d'Egliſe, & Laïcs : ſi fut adviſé que certains Docteurs en Theologie parleroient à elle, & l'examineroient, & auſſi avec eux des Canoniſtes & Legiſtes, & ainſi fut fait. Elle fut donc examinée & interrogée par diverſes fois, & par diverſes perſonnes ; c'eſtoit choſe merveilleuſe comme elle ſe comportoit & conduiſoit en ſon faict, avec ce qu'elle diſoit & rapportoit luy eſtre enchargé de la part de Dieu, comme elle parloit grandement & notablement, veu que en autres choſes elle eſtoit la plus

plus ſimple Bergere que on veit oncques. Entre autres choſes on s'esbahiſſoit, comme elle dit à Meſſire Robert de Baudricourt le jour de la bataille de Rouvray, autrement dite des Harencs (dont cy-deſſus eſt fait mention) ce qui eſtoit advenu, & auſſi de la maniere de ſa venuë, & comme elle eſtoit arrivée ſans empeſchement juſques à Chinon. Un jour elle voulut parler au Roy en particulier, & lui dit: *Gentil Dauphin, pourquoy ne me croyez vous? Ie vous dis que Dieu a pitié de vous, de voſtre Royaume, & de voſtre Peuple; car Sainct Louys & Charlemagne ſont à genoux devant luy, en faiſant prieres pour vous; & je vous diray, s'il vous plaiſt, telle choſe qu'elle vous donnera à cognoiſtre que me devez croire.* Toutesfois elle fut contente que quelque peu de ſes gens y fuſſent, & en la préſence du Duc d'Alençon, du Seigneur de Treves, de Chriſtofle de Harcourt, & de Maiſtre Gerard Machet ſon Confeſſeur, leſquels il fit jurer, à la requeſte de ladite Ieanne, qu'ils n'en reveleroient ny diroient rien; elle dit au Roy une choſe de grand (*), qu'il avoit faite bien ſecrette, dont il fut fort esbahy; car il n'y avoit perſonne qui le peuſt ſçavoir, que Dieu & luy: & dés lors il fut

(*) Al. de grande conſequence.

comme conclu, que le Roy eſſayeroit à executer ce qu'elle diſoit : toutesfois il adviſa qu'il eſtoit expedient qu'on l'amena à Poictiers, où eſtoit la Cour de Parlement, & pluſieurs notables Clercs de Théologie, tant Seculiers comme Reguliers, & que luy-meſme iroit juſques en ladite ville : & de faict le Roy y alla, & faiſoit amener & conduire ladite Ieanne, laquelle, quand elle fut comme au milieu du chemin, demanda, où on la menoit ; il lui fut reſpondu, que c'eſtoit à Poictiers : alors elle dit: *En nom Dieu, je ſçay que j'y auray bien affaire, mais Meſſires m'aydera ; or allons de par Dieu.* Elle fut doncques amenée en la cité de Poictiers, & logée en l'hoſtel d'un nommé Maiſtre Iean Rabateau, lequel avoit eſpouſé une bonne femme, à laquelle on la bailla en garde. Elle eſtoit tousjours en habit d'homme, ny n'en vouloit autre veſtir. Si fit on aſſembler pluſieurs notables Docteurs en Théologie, & des Bacheliers, leſquels entrerent en la ſalle où elle eſtoit ; & quand elle les veid, elle s'alla ſeoir au bout du banc, & leur demanda ce qu'ils vouloient : lors il luy fut dit par la bouche de l'un d'eux, qu'ils venoient devers elle, pource qu'on diſoit, qu'elle avoit dit au Roy, que Dieu l'envoyoit vers luy ; & monſtrerent par belles & douces rai-

ſons, qu'on ne la devoit pas croire : ils y furent plus de deux heures, où chacun d'eux parla ſa fois, & elle leur fit des reſponſes dont ils furent grandement esbahis; ſçavoir, comme une ſi ſimple Bergere, jeune fille, pouvoit ainſi prudemment reſpondre : entre les autres, il y eut un Carme Docteur en Theologie, bien aigre homme, qui luy dit, que la ſaincte-Eſcriture defendoit d'ajouter foy à telles paroles, ſi on ne monſtroit ſigne ; & elle reſpondit pleinement, qu'elle ne vouloit pas tenter Dieu, & que le ſigne que Dieu luy avoit ordonné, c'eſtoit lever le ſiege de devant Orleans, & de mener le Roy ſacrer à Reims ; qu'ils y vinſſent, & ils le verroient : qui ſembloit lors choſe fort difficile à croire, & comme impoſſible, veuë la puiſſance des Anglois, & que d'Orleans, ny de Blois juſques à Reims, il n'y avoit aucune place Françoiſe. Il y eut un autre Docteur en Theologie, de l'Ordre des Freres Preſcheurs, qui luy va dire : *Ieanne, vous demandez des gens d'armes, & ſi vous dites, que c'eſt le plaiſir de Dieu que les Anglois laiſſent le Royaume de France, & s'en aillent en leur pays ; ſi cela eſt, il ne faut point de gens d'armes : car le ſeul plaiſir de Dieu les peut deſtruire, & faire aller en leur pays.* A quoy elle reſpondit, qu'elle deman-

doit des gens, non mie en grand nombre, leſquels combattroient, & Dieu donneroit la victoire. Aprés laquelle reſponſe faite par icelle Ieanne, les meſmes Theologiens s'aſſemblerent, pour voir ce qu'ils conſeilleroient au Roy, & conclurent ſans aucune contradiction, (combien que les choſes dites par ladite Ieanne leur ſembloient bien eſtranges) que le Roy s'y devoit fier, & eſſayer à executer ce qu'elle diſoit. Le lendemain y allerent de nouveau pluſieurs notables perſonnes, tant de Preſidens & Conſeillers de Parlement, que autres de divers eſtats: & avant qu'ils y allaſſent, ce qu'elle diſoit leur ſembloit impoſſible à faire, diſans, que ce n'eſtoient que reſveries & fantaiſies: mais il n'y eut celuy, quand il en retournoit, & l'avoit oüye, qui ne dit aprés, que c'eſtoit une créature de Dieu; aucuns meſmes en retournans, pleuroient à chaudes larmes: ſemblablement y furent Dames, Damoiſelles & Bourgeoiſes, qui luy parlerent; & elle leur reſpondoit ſi doucement & gracieuſement qu'elle les faiſoit pleurer. Entre autres choſes ils luy demanderent pourquoy elle ne prenoit pas un habit de femme; & elle leur reſpondit: *Je croy bien qu'il vous ſemble eſtrange, & non ſans cauſe; mais il faut pource que je me dois armer, & ſervir le gentil*

Dauphin en armes, que je prenne les habillemens propices & neceſſaires à cela ; & auſſi quand je ſerois entre les hommes, eſtant en habit d'homme, ils n'auront pas concupiſcence charnelle de moy, & me ſemble qu'en cet eſtat je conſerveray mieux ma virginité de penſée & de faict.

Pour le temps de lors, on faiſoit grande diligence d'aſſembler vivres, & ſpecialement bleds, chairs ſalées & non ſalées, pour eſſayer à les conduire & jetter dans la ville d'Orleans. Si fut deliberé & conclu qu'on eſprouveroit la dite Ieanne ſur le faict deſdits vivres; & luy furent ordonnez harnois, cheval & gens, & luy fut ſpecialement baillé pour la conduire & eſtre avec elle un bien vaillant & notable Eſcuyer, nommé Iean Dolon, prudent & ſage, & pour Page un bien gentilhomme, nommé Loüis de Comtes, dit *Imerguet*, avec des autres valets & ſerviteurs. Durant ces choſes, elle dit qu'elle vouloit avoir une eſpée qui eſtoit à Saincte Catherine du Fierbois, où il y avoit en la lame, aſſez prés du manche, cinq croix. On luy demanda ſi elle l'avoit oncques veuë, & elle dit que non; mais qu'elle ſçavoit bien qu'elle y eſtoit. Elle y envoya donc, & n'y avoit perſonne qui ſceut où elle eſtoit, ny ce que c'eſtoit;

toutesfois il y en avoit plusieurs qu'on avoit autresfois données à l'Eglise, lesquelles on fit toutes regarder, & on en trouva une toute enroüillée qui avoit lesdites cinq croix ; on la lui porta, & elle dit que c'estoit celle qu'elle demandoit. Si fut elle fourbie, & bien nettoyée, & luy fit-on faire un beau fourreau tout parsemé de flenrs-de-lys.

Tant que ladite Ieanne fut à Poitiers, plusieurs gens de bien alloient tous les jours la visiter, & tousjours disoit de bonnes paroles. Entre les autres, il y eut un bien notable homme, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, qui luy dit : « Ieanne, on veut que vous essayez à mettre les vivres dedans Orleans ; mais il me semble que ce sera forte chose, veuës les bastilles qui sont devant, & que les Anglois sont forts & puissans». *En nom Dieu* (dit-elle) *nous les mettrons dedans Orleans à nostre aise, & si il n'y aura Anglois qui saille, ne qui fasse semblant de l'empescher.* Elle fut donc armée & montée à Poictiers ; puis elle en partit, & en chevauchant elle portoit aussi gentiment son harnois, que si elle n'eust fait autre chose tout le temps de sa vie, dont plusieurs s'esmerveilloient : mais bien davantage les Docteurs, Capitaines de guerre & autres, des responses qu'elle

faiſoit, tant des choſes divines que de la guerre.

Le Roy avoit mandé pluſieurs Capitaines pour conduire & eſtre en la compagnée de la dite Ieanne, & entre autres le Mareſchal de Rays, Mre Ambroiſe de Lore, & pluſieurs autres, leſquels conduiſirent icelle Ieanne juſques en la ville de Blois. Les nouvelles de cette Pucelle vinrent à Orleans, ſçavoir, comme c'eſtoit une fille de ſaincte & religieuſe vie, qui fut fille d'un pauvre Laboureur de la contrée de l'Eſlection de Langres prés de Barrois, & d'une pauvre femme du meſme pays, qui vivoient de leur labeur : qu'elle eſtoit aagée environ de dix-huict à dix-neuf ans, & avoit eſté Paſtoure (*) au temps de ſon enfance ; qu'elle ſçavoit peu de choſes mondaines, parloit peu ; & le plus de ſon parler eſtoit ſeulement de Dieu, de ſa benoiſte Mere, des Anges, des Saincts & Sainctes de Paradis ; diſoit que par pluſieurs fois luy avoient eſté dites aucunes revelations touchant la ſalvation du Roy, & preſervation de toute ſa Seigneurie, laquelle Dieu ne vouloit luy eſtre tolluë ni uſurpée, mais que ſes ennemis en ſeroient deboutez ; & eſtoit chargée de dire & ſignifier ces choſes au Roy

(*) Al. Bergere.

dedans le terme de la Sainct-Iean mille quatre cent vingt-neuf : que la dite Pucelle avoit eſté oüye par le Roy & ſon Conſeil, où elle ouvrit les choſes à elle chargées, & traita merveilleuſement des manieres de faire vuider les Anglois hors du Royaumé ; & ne fut là Chef de guerre qui ſceuſt tant proprement qu'elle remonſtrer les manieres de guerroyer ſes ennemis, dont le Roy & tout ſon Conſeil fut eſmerveillé ; car elle fut autant ſimple en toutes autres manieres, comme une Paſtourelle : que pour cette merveille le Roy alla à Poictiers, & mena là la Pucelle, qu'il fit interroger par notables Clercs du Parlement, & par Docteurs bien renommez en Theologie ; & elle oüye, affermerent qu'ils la reputoient inſpirée de Dieu, & approuverent tout ſon faict & ſes paroles ; pourquoy le Roy la tint en plus grande reverence, & manda dés lors gens de toutes parts, & fit mener à Blois grande quantité de vivres & d'artillerie pour ſecourir la cité d'Orleans : que la Pucelle requit, pour conduire le ſecours, qu'il pleuſt au Roy luy bailler telles gens & tel nombre qu'elle requerroit, qui ne ſeroit pas grand nombre, ny grande puiſſance, & pour ſon corps ſe fit adminiſtrer un harnois entier.

Alors le Roy ordonna que tout ce qu'elle

requerroit luy fuſt baillé ; puis la Pucelle prit congé du Roy pour aller en la cité d'Orleans ; & elle venuë à Blois à peu de gens, ſejournoit illec par aucuns jours, attendant plus grande compagnée. Pendant ſon ſejour, elle fit faire un eſtendart blanc, auquel elle fit portraire la preſentation du S. Sauveur, & deux Anges, & le fit beniſtre en l'Egliſe S. Sauveur de Blois : auquel lieu vinrent tantoſt aprés le Mareſchal de Saincte Severe, les Sires de Rays & de Gaucourt, à grande compagnée de nobles & de commun, qui chargerent une partie des vivres pour les mener à Orleans. Ladite Pucelle ſe mit en leur compagnée, & cuidoit bien qu'ils deuſſent paſſer par devant les baſtides du ſiege, devers la Beauſſe : mais ils prirent leur chemin par la Solongne, & ainſi fut menée à Orleans le penultieſme jour d'Avril au meſme an.

Cette Pucelle ſejournant à Blois, en attendant la compagnée qui la devoit mener à Orleans, eſcrivit, & envoya par un Heraut au Chefs de guerre qui tenoient ſiege devant Orleans, une Lettre dont la teneur s'enſuit, & eſt telle : « *Ieſus Maria*, Roy d'Angle-» terre, faites raiſon au Roy du Ciel de ſon » Sang Royal, rendez les clefs à la Pucelle » de toutes les bonnes villes que vous avez » enforcées : elle eſt venuë de par Dieu pour

» reclamer le Sang Royal, & eſt toute preſte
» de faire paix, ſi vous voulez faire raiſon; par
» ainſi que vous mettrez jus, & payerez de ce
» que vous l'avez tenuë. Roy d'Angleterre,
» ſi ainſi ne le faites, je ſuis Chef de guerre,
» en quelque lieu que j'attendray vos gens en
» France; s'ils ne veulent obeïr, je les feray
» iſſir, veüillent ou non; & s'ils veulent
» obeïr, je les prendray à mercy: croyez
» que s'ils ne veulent obeïr, la Pucelle vient
» pour les occire: elle vient de par le Roy
» du Ciel, corps pour corps, vous bouter
» hors de France, & vous promet & certifie
» qu'elle y fera ſi gros hahay, que depuis
» mille ans en France ne fut veu ſi grand,
» ſi vous ne luy faites raiſon; & croyez fer-
» mement que le Roy du Ciel luy envoyera
» plus de force à elle & à ſes bonnes gens
» d'armes, que ne ſçauriez avoir à cent aſ-
» ſauts. Entre vous Archers, compagnons
» d'armes, gentils & vaillans qui eſtes de-
» vant Orleans, allez-vous-en en voſtre pays,
» de par Dieu; & ſi ne le faites ainſi, don-
» nez-vous garde de la Pucelle, & qu'il vous
» ſouvienne de vos dommages. Ne prenez
» mie voſtre opinion, que vous tiendrez
» France du Roy du Ciel le fils Saincte Ma-
» rie; mais la tiendra le Roy Charles vray

» heritier, à qui Dieu l'a donnée, qui en-
» trera à Paris en belle compagnée. Si vous
» ne croyez les nouvelles de Dieu & de la
» Pucelle, en quelque lieu que vous trou-
» verons, nous ferirons dedans à horions;
» & ſi verrez leſquels auront meilleur droict
» de Dieu ou de vous. Guillaume de la
» Poule, Comte de Suffort, Iean Sire de
» Talbot & Thomas Sire de Scales, Lieute-
» nans du Duc de Betfort, ſoy diſant Regent
» du Royaume de France pour le Roy d'An-
» gleterre, faites reſponſe, ſi vous voulez
» faire paix à la cité d'Orleans; ſi ainſi ne
» le faites, qu'il vous ſouvienne de vos dom-
» mages. Duc de Betfort, qui vous dites
» Regent de France pour le Roy d'Angle-
» terre, la Pucelle vous requiert & prie que
» vous ne vous faciez mie deſtruire. Si vous
» ne luy faites raiſon, elle fera tant que les
» François feront le plus beau faict qui onc-
» ques fut fait en la Chreſtienté. Eſcrit le
» Mardy en la grande ſemaine. Et ſur le dos
» eſtoit eſcrit: *Entendez les nouvelles de Dieu*
» *& de la Pucelle*. Au Duc de Betfort, qui
» ſe dit Regent du Royaume de France pour
» le Roy d'Angleterre ».

Aprés leſdites lettres ainſi envoyées par la Pucelle aux Anglois, il fut conclu qu'on

iroit à Orleans mener des vivres, & furent chargez en ladite ville de Blois pluſieurs chariots, charrettes & chevaux, de grains, & y aſſembla-on quantité de beſtail, comme bœufs, vaches, moutons, brebis, & pourceaux; & fut conclu par les Capitaines, tant par ceux qui les devoient conduire, comme par le Baſtard d'Orleans, qu'on iroit par la Solongne, pource que toute la plus grande puiſſance eſtoit du coſté de la Beauſſe. Ladite Ieanne ordonna là-deſſus, que tous les gens de guerre ſe confeſſaſſent, & ſe miſſent en eſtat d'eſtre en la grace de Dieu; de plus elle leur fit oſter leurs fillettes, & laiſſer tout le bagage, puis ils ſe mirent tous en chemin pour tirer à Orleans; ils coucherent en chemin une nuict dehors. Et quand les Anglois ſceurent la venuë de ladite Pucelle & des gens de guerre, ils deſemparerent une baſtide qu'ils avoient faite en un lieu nommé Sainct-Iean-le-Blanc; & ceux qui eſtoient dedans s'en vinrent en une autre baſtille, que les meſmes Anglois avoient faite aux Auguſtins, auprés le bout du pont; & ladite Pucelle & ſes gens, avec les vivres, vinrent vers la ville d'Orleans, au deſſus d'icelle baſtille, à l'endroit dudit lieu de Sainct-Iean-le-Blanc.

Ceux de la ville tantoſt, & incontinent preparerent & habillerent vaiſſeaux pour venir querir tous leſdits vivres; mais la choſe eſtoit ſi mal à poinct, que le vent éſtoit contraire : or ne pouvoit-on monter contremont, (car on n'y peut conduire les vaiſſeaux ſinon à force de voile) laquelle choſe fut dite à la ſuſdite Ieanne, qui dit : *Attendez un petit, car, en nom* (*) *Dieu, tout entrera en la ville.* Et ſoudainement le vent ſe changea, en ſorte que les vaiſſeaux arriverent tres aiſement & legerement où eſtoit icelle Ieanne : en iceux eſtoit le Baſtard d'Orleans, & aucuns Bourgeois de la ville, qui avoient grand deſir de voir ladite Ieanne, leſquels luy prierent, & la requirent de la part de toute la ville, & des gens de guerre eſtans en icelle, qu'elle vouluſt venir & entrer en la ville, & que ce leur ſeroit un grand reconfort, s'il luy plaiſoit d'y venir. Alors elle demanda audit baſtard : *Eſtes vous le baſtard d'Orleans ?* & il reſpondit, *Oüy Jeanne.* Aprés elle luy dit : *Qui vous a conſeillé de nous faire venir par la Soulongne, & que n'avons nous eſté par la Beauſſe tout emprés la grande puiſſance des Anglois ; les vivres euſſent entré, ſans les faire paſſer par la ri-*

(*) Al. mon.

viere? Le baſtard, en s'excuſant luy reſpondit, que ç'avoit eſté par le conſeil de tous les Capitaines, veüe la puiſſance des Anglois dans la Beauſſe. A quoy elle repliqua : *Le conſeil de Meſſires* (c'eſt à ſçavoir) *Dieu eſt meilleur que le voſtre, & celuy des hommes, & ſi eſt plus ſeur & plus ſage : vous m'avez cuidé decevoir, mais vous vous eſtes deceus vous-meſmes ; car je vous amene le meilleur ſecours que eut oncques Chevalier, ville, ou cité ; & ce eſt le plaiſir de Dieu, & le ſecours du Roy des Cieux ; non mie pour l'amour de moy, mais procede purement de Dieu, lequel à la requeſte de Sainct Loüis & de Sainct Charles le Grand, a eu pitié de la ville d'Orleans, & n'a pas voulu ſouffrir que les ennemis euſſent le corps du Duc d'Orleans* (*), *& ſa ville : quant eſt d'entrer en la ville, il me feroit mal de laiſſer mes gens, & ne le dois pas faire ; ils ſont tous confeſſez, & en leur compagnée je ne craindrois pas toute la puiſſance des Anglois.*

Alors les Capitaines luy dirent : *Ieanne, allez y ſeurement, car nous vous promettons de retourner bien brief vers vous.* Sur ce elle conſentir d'entrer en la ville, avec ceux qui luy eſtoient ordonnez ; & y entra, & fut

(*) Il eſtoit encor priſonnier en Angleterre.

receuë à grande joye, & logée en l'hoſtel du Treſorier du Duc d'Orleans, nommé *Iacques Boucher*, où elle ſe fit deſarmer; & eſt vray, que depuis le matin juſques au ſoir elle avoit chevauché toute armée, ſans deſcendre, boire, ny manger: on luy avoit fait appareiller à ſouper bien & honorablement; mais elle fit ſeulement mettre du vin en une taſſe d'argent, où elle mit la moitié d'eau, & cinq ou ſix ſoupes dedans, qu'elle mangea, & ne prit autre choſe le jour pour manger n'y boire, puis s'alla coucher en la chambre qui luy avoit eſté ordonnée; & avec elle eſtoient la femme & la fille dudit Treſorier, laquelle fille coucha la nuict avec ladite Ieanne: & ainſi vint ladite Pucelle en la ville d'Orleans le penultieſme jour d'Avril l'an mille quatre cent vingt neuf.

Or auſſi-toſt elle ſceut que les Chefs du ſiege ne tinrent compte de ſes lettres ſusmentionnés, ny de tout leur contenu, mais qu'ils reputerent tous ceux qui croyoient & adjouſtoient foy à ſes paroles, pour heretiques contre la Saincte Foy, & ſi avoient fait prendre les Herauts, & les vouloient faire ardoir (*); laquelle priſe eſtant venuë

(*) Al. bruſler.

à la cognoiſſance du Baſtard d'Orleans, lequel eſtoit pour lors à Orleans, il manda aux Anglois par ſon Heraut, qu'ils luy renvoyaſſent leſdits Herauts, en leur faiſant ſçavoir, que s'ils les faiſoient mourir, il feroit mourir de pareille mort leurs Hérauts qui eſtoient venus à Orleans pour le faict de priſonniers, leſquels il fit arreſter, & feroit le meſme de tous les priſonniers Anglois, qui y eſtoient lors en bien grand nombre ; & tantoſt aprés leſdits Herauts furent rendus. Toutesfois aucuns diſent, que quand la Pucelle ſceut qu'on avoit retenu les Herauts, elle, & le baſtard d'Orleans envoyerent dire aux Anglois, qu'il les renvoyaſſent : & ladite Ieannne diſoit tousjours : *En nom Dieu, ils ne leur feront ja mal.* Mais leſdits Anglois en renvoyerent ſeulement un, auquel elle elle demanda : *Que dit Talbot* ? & le Heraut reſpondit, que luy & tous les autres Anglois diſoient d'elle tous les maux qu'ils pouvoient, en l'injuriant, & que s'ils la tenoient, ils la feroient ardoir. *Or t'en retourne*, luy dit-elle, *& ne fais doute que tu ameneras ton compagnon, & dis à* Talbot, *que s'il s'arme, je m'armeray auſſi, & qu'il ſe trouve en place devant la ville ; & s'il me peut prendre, qu'il me face ardoir ; & ſi je le deſconfis,*

le deſconfis, qu'il face lever les ſieges, & s'en aillent en leur pays. Le Heraut y alla, & ramena ſon compagnon. Or auparavant qu'elle arrivaſt, deux cent Anglois chaſſoient aux eſcarmouches cinq cent François ; & depuis ſa venuë, deux cent François chaſſoient quatre cent Anglois, & en creut fort le courage & la bonne volonté des François.

Quand les vivres ſuſmentionnez furent mis dans les vaiſſeaux ou bateaux, avec ladite Ieanne, les Mareſchal de Rays, Seigneur de Lore, & autres s'en retournerent audit lieu de Blois, & là trouverent l'Archeveſque de Reims Chancelier de France, & tinrent conſeil, pour ſçavoir ce qu'on avoit à faire : aucuns eſtoient d'opinion, que chaſcun s'en retournaſt en ſa garniſon, mais ils furent aprés tous d'opinion qu'ils devoient retourner audit lieu d'Orleans, afin de les ayder & conforter pour le bien du Roy & de la ville : & ainſi qu'ils parloient de la maniere (*), il vint nouvelle du Baſtard d'Orleans, lequel leur faiſoit ſçavoir, que s'ils deſemparoient & s'en alloient, ladite cité eſtoit en voye de perdition : & lors il fut conclu preſque de tous de retourner, & de mener derechef des

(*) Al. matiere.

vivres à force de puiſſance, & qu'on iroit par la Beauſſe, où eſtoit la puiſſance des Anglois en la grande baſtille qu'on nommoit Londres; combien qu'à l'autre fois ils vinrent par la Soulongne: & toutesfois ils eſtoient trois fois plus de gens qu'on n'eſtoit à venir par la Beauſſe. Ils firent donc proviſion de quantité de vivres, tant de grains que de beſtail, & partirent le troiſieſme jour de May, & coucherent la nuict en un village, eſtant comme à my-chemin de Blois & d'Orleans, & prirent le lendemain leur chemin vers ladite ville. Le ſuſdit troiſieſme jour de May vinrent auſſi à Orleans les garniſons de Montargis, Gien, Chaſteau-regnard, du pays de Gaſtinois & de Chaſteaudun avec grand nombre de gens de pied garnis de traict & de guiſarmes. Et le meſme jour, au ſoir, vinrent nouvelles que le Mareſchal de Saincte-Severe, le Sire de Rays, Monſeigneur de Bueil, & la Hire (qui amenoient & conduiſoient les vivres & l'artillerie) venoient de Blois par la Beauſſe. Si ſe doutoit-on que les Anglois deuſſent aller au devant d'eux; pourquoy le Mercredy matin, veille de l'Aſcenſion, quatrieſme jour de May, mille quatre cent vingt-neuf, partirent de tres-grand matin d'Orleans le Baſtard & la Pucelle ar-

mée, avec grande compagnée de gens d'armes & de trait, & allerent à eſtendart deſployé au devant des vivres, qu'ils rencontrerent, & ſi paſſerent pardevant les Anglois, qui n'oſerent ſortir ny iſſir de leurs baſtides, & puis entrerent dedans la ville environ prime.

Ledit jour, environ midy, aucuns des Nobles firent une ſortie d'Orleans, avec grand nombre de gens de traict, & du commun, qui livrerent un fier & merveilleux aſſaut contre les Anglois qui tenoient la baſtide S. Loup, laquelle eſtoit de grande defenſe, & beaucoup fortifiée; car elle avoit eſté grandement bien garnie par le Sire de Talbot, tant de gens, vivres, comme d'habillemens. Les François furent fort grevez en iceluy aſſaut, durant lequel y ſurvint treshaſtivement la Pucelle armée, à eſtendart deſployé, parquoy l'aſſaut renforça de plus en plus. Cette Pucelle ne ſçavoit rien de la ſortie d'iceux gens de guerre hors de la ville, ny n'en eſtoient nouvelles en ſon hoſtel, ny en ſon quartier, & s'eſtoit miſe à dormir; & n'y avoit audit hoſtel que ſon Page, & la Dame de leans, qui s'esbatoient à l'huis; & ſoudainement elle s'eſveilla, puis ſe leva, & commença à appeller des gens : alors vint

la Dame & le Page, auquel elle dit : *Va querir mon cheval, en nom Dieu les gens de la ville ont affaire devant une baſtille, & y en a de bleſſez;* ſi dit, qu'on l'armaſt haſtivement, & qu'on luy aydaſt à s'armer : & quand elle fut preſte, elle monta à cheval, & courut ſur le pavé, tellement que le feu en ſailloit, & alla auſſi droict, comme ſi elle euſt bien ſceu le chemin auparavant; & toutesfois, oncques n'y avoit-elle entré.

Ladite Ieanne dit depuis, que (*) ſa voix l'avoit eſveillée, & luy avoit enſeigné le chemin, & que Meſſires (**) luy avoit fait ſçavoir : & depuis ſa venuë & arrivée audit lieu, il ne fut Anglois qui peuſt illec bleſſer aucun François : mais bien les François conquirent ſur eux la baſtide; puis les Anglois ſe retirerent au clocler de l'Egliſe, & là les François commencerent l'aſſaut, qui dura longuement; pendant lequel Talbot fit iſſir les Anglois à grande puiſſance des autres baſtides, pour ſecourir ſes gens : mais à cette meſme heure eſtoient ſaillis d'Orleans tous les chefs de guerre, & à toute leur puiſſance, qui ſe mirent aux champs, & ſe rangerent en batailles ordonnées, entre la baſtide aſſaillie, & les autres baſtides an-

(*) Al. que une voix. (**) C'eſt à dire, Dieu.

gloiſes, attendans illec les Anglois pour les combattre : mais le ſuſdit de Talbot, en voyant cela, fit retirer les Anglois au-dedans de leurs baſtilles, eſtant ainſi contraint de delaiſſer à l'abandon les Anglois de la baſtide Sainct-Loup, qui furent conquis par puiſſance, environ l'heure de Veſpres.

Il y eut là des Anglois audit clocher qui ſe deſguiſerent, & qui prirent des habillemens de Preſtres ou de gens d'Egliſe, pour par ce moyen ſe ſauver, leſquels neantmoins on voulut tuer ; mais ladite Ieanne les garda & preſerva, diſant qu'on ne devoit rien demander aux gens d'Egliſe, & les fit amener à Orleans, dont y fut l'occiſion nombrée à huict vingt hommes, & la baſtide fut arſe & demolie, en laquelle les François conquirent tres-grande quantité de vivres & autres biens. Cela fait, la Pucelle, les grands Seigneurs & leur puiſſance rentrerent à Orleans ; duquel bon ſuccés, furent à cette meſme heure renduës graces & louanges à Dieu par toutes les Egliſes, en hymnes & devotes oraiſons, avec le ſon des cloches, que les Anglois pouvoient bien oüyr, leſquels furent fort abaiſſez de puiſſance, & auſſi de courage, par le moyen de cette perte.

La Pucelle desiroit fort de faire partir & retirer entierement les Anglois du siege, & pour ce requit les chefs de guerre, qu'ils fissent une sortie à toute puissance, le jour de l'Ascension, pour assaillir la bastide Sainct-Laurens, où estoient renfermez tous les plus grands Chefs de guerre, & le plus de la puissance des Anglois; & neantmoins elle ne fit aucun doute, que tantost ne les deust conquerir, mais bien se tenoit seure de les avoir, & disoit ouvertement que l'heure estoit venuë; mais les Chefs de guerre ne furent point d'accord de sortir, ny de besongner en cette journée, pour la reverence du jour : & d'autre part furent-ils d'opinion, de premierement tant faire, que les bastides & boulevars du costé de la Soulongne peussent estre conquises, avec le pont, afin que la ville peust recouvrer vivres du costé du Berry, & autres pays.

Ainsi la chose prit delay cette journée, au grand desplaisir de la Pucelle, qui s'en tint mal-contente des Chefs & Capitaines de guerre. Ladite Pucelle avoit grand desir de sommer elle-mesme ceux qui estoient dans la bastille du bout du pont & des Tournelles, où estoit Glacidas, car on pouvoit parler à eux de dessus le pont, si y feut-elle menée :

& quand les Anglois ſceurent qu'elle y eſtoit, ils vinrent en leur garde : puis elle leur dit : que le plaiſir de Dieu eſtoit, qu'ils s'en allaſſent ; ou ſinon, qu'ils s'en trouveroient courroucez. Alors ils commencerent à ſe mocquer, & à injurier ladite Ieanne, ainſi que bon leur ſembla, dont elle ne fut pas contente, & ſon courage luy en creut, ſi delibera-elle le lendemain de les aller viſiter.

La meſme année mille quatre cent vingt-neuf, le Vendredy ſixieſme jour de May, les François paſſerent oultre la Loire avec grande puiſſance, à la veuë de Glacidas, lequel auſſi-toſt fit deſemparer, & bruſler la baſtide de Sainct-Iean-le-Blanc, & fit retirer ſes Anglois, avec ſes habillemens, en la baſtide des Auguſtins, au boulevart & aux Tournelles : ſi marcha avant la Pucelle à tout ſes gens de pied, tenant ſa voye droit à Portereau ; & à cette heure n'eſtoient encores tous ſes gens paſſez, ains y en avoit grande partie en une Iſle, qui pouvoient peu finer & avoir de vaiſſeaux pour leur paſſage : neantmoins la Pucelle alla tant qu'elle approcha du boulevart, & là planta ſon eſtendart avec (*) peu de gens : mais à cette heure il ſurvint un cry, que les

(*) Al. à l'ayde

Anglois venoient à puiſſance du coſté de Sainct-Prive ; pour lequel cry, les gens qui eſtoient avec la Pucelle furent eſpouventez, & ſe prirent à retirer droit audit paſſage de Loire, dequoy la Pucelle fut en grande douleur, & fut contrainte de ſe retirer à peu de gens.

Alors les Anglois leverent grande huée ſur les François, & iſſirent à puiſſance pour pourſuivre la Pucelle, faiſans de grands crys après elle, & luy diſans des paroles diffamantes : & tout ſoudain elle tourna contre eux, & tant peu qu'elle euſt de gens, elle leur fit viſage, & marcha contre les Anglois à grands pas, & eſtendart deſployé : ſi en furent les Anglois, par la volonté de Dieu, tant eſpouventez, qu'ils prirent la fuite laide & honteuſe. Alors les François retournerent, qui commencerent ſur eux la chaſſe, en continuant juſques à leurs baſtides, où les Anglois ſe retirerent à grande haſte : ce veu, la Pucelle aſſit ſon eſtendart devant la baſtide des Auguſtins ſur les foſſez du boulevart, où vint incontinent le Sire de Rays ; & tousjours les François allerent croiſſant, en telle ſorte qu'ils prirent d'aſſaut la baſtide deſdits Auguſtins, où eſtoient des Anglois en tres grand nombre, leſquels furent là tous

tuez : il y avoit quantité de vivres & de richeſſes, mais d'autant que les François furent trop attentifs au pillage, la Pucelle fit mettre le feu en la baſtide, où tout fut bruſlé.

En iceluy aſſaut la Pucelle fut bleſſée de chauſſetrapes en l'un des pieds ; & à cauſe qu'il ennuitoit, elle fut ramenée en Orleans, & laiſſa nombre de gens au ſiege devant le boulevart & les Tournelles. Cette nuict les Anglois qui eſtoient dedans le boulevart de Sainct-Prive s'en departirent, & y mirent le feu ; puis paſſerent la Loire en des vaiſſeaux, & ſe retirerent en la baſtide Sainct-Laurens. La Pucelle fut cette nuict en grande doute, que les Anglois ne frappaſſent ſur ſes gens devant les Tournelles ; & pour ce, le Samedy ſeptieſme jour du mois de May, environ le Soleil levant, par l'accord & conſentement des Bourgeois d'Orleans, mais contre l'opinion & volonté de tous les Chefs & Capitaines qui eſtoient là de par le Roy, la Pucelle partit à tout ſon effort, & paſſa la Loire : & ainſi qu'elle deliberoit de paſſer, on preſenta à Iacques Boucher ſon hoſte une aloſe ; & lors il luy dit : *Ieanne, mangeons cette aloſe avant que partiez : en nom Dieu*, dit-elle, *on n'en mangera juſques au ſouper, que nous repaſſerons par deſſus le pont, &*

ramenerons un Godon (*), *qui en mangera ſa part.* Si luy baillerent ceux d'Orleans des canons, coulevrines, & tout ce qui eſtoit neceſſaire pour attaquer d'un coſté le ſuſdit boulevart, & les Tournelles, avec des vivres, & des Bourgeois d'Orleans, afin de la ſeconder : & pour aſſaillir icelles Tournelles, & conquerir le pont, ils eſtablirent de la partie de la ville ſur ledit pont, de l'autre part, grand nombre de gens d'armes & de traict, avec grand appareil, que les Bourgeois avoient fait pour paſſer les arches rompuës & aſſaillir les Tournelles.

A Iceluy aſſault fut ladite Ieanne bleſſée dés le matin d'un coup de traict de gros garriau, par l'eſpaule tout outre ; enſuite de cette bleſſure, elle-meſme ſe deferra, & y fit mettre du coton, & autres choſes, pour eſtancher le ſang : ce nonobſtant, elle n'en laiſſa oncques à faire les diligences de faire aſſaillir. Or quand ce vint ſur le ſoir, il ſembla au Baſtard d'Orleans & à d'autres Capitaines, qu'en ce jour-là on n'auroit point cé boulevart, veu qu'il eſtoit desja tard ; ſi delibererent de ſe retirer de l'aſſaut, & faire reporter l'artillerie en la ville, juſques au

(*) Elle entendoit par ſobriquet & gauſſerie, quelque Anglois.

lendemain, & dirent cette concluſion à Ieanne; laquelle leur reſpondit, que en nom Dieu ils y entreroient en brief, & qu'ils n'en fiſſent doute : neantmoins on aſſailloit touſjours : & lors elle demanda ſon cheval, ſi monta deſſus, & laiſſa ſon eſtendart; puis elle alla en un lieu deſtourné, où elle fit ſon oraiſon à Dieu, & ne demeura gueres qu'elle retournaſt, & deſcendit; puis elle prit ſon eſtendart, & dit à un Gentilhomme, qui eſtoit auprés d'elle : *Donnez-vous garde, quand la queuë de mon eſtendart toucheracontre le boulevart;* lequel luy dit un peu aprés, *Ieanne, la queuë y touche :* alors elle dit, *tout eſt votre, & y entrerez.* Si furent les Anglois aſſaillis des deux parties tres-aſprement; car ceux d'Orleans jetterent à merveilles contre les Anglois des coups de canon, de coulevrines, de groſſes arbaleſtes, & d'autre traict : l'aſſaut fut fier & merveilleux, plus que nul, qui euſt eſté veu de la memoire des vivans; auquel vinrent les Chefs qui eſtoient dedans Orleans, quand ils en aperceurent les manieres : les Anglois ſe deffendirent vaillamment, & tant jetterent, que leurs poudres, & autre traict, s'en alloient faillant, & defiendoient de lances, guiſar-

mes, & autres baſtons & pierres le boulevart & les Tournelles.

Et eſt à ſçavoir, que du coſté de la ville on trouvoit tres-mal aiſé la maniere d'avoir une piece de bois pour traverſer l'arche du pont, & de faire la choſe ſi ſecretement, que les Anglois ne s'en apperceuſſent : or par adventure on trouva une vieille & large goutiere, mais il s'en falloit bien trois pieds qu'elle fuſt aſſez longue, & auſſi-toſt un charpentier y mit & adjouſta un advantage, attaché avec de fortes chevilles, & deſcendit en bas pour y mettre une eſtaye, & fit ce qu'il peut pour la ſeureté ; puis y paſſerent le Commandeur de Gireſme, & pluſieurs hommes d'armes : ſi reputoit-on comme une choſe impoſſible, ou au moins bien difficile, d'y eſtre paſſez ; & tousjours on aſſeuroit le dit paſſage : la Pucelle fit de ſon coſté dreſſer des eſchelles contremont par ſes gens, dans le foſſé du boulevart, & renforça de toutes parts l'aſſaut de plus en plus, qui dura depuis juſques à ſix heures aprés midy ; ſi furent tant les Anglois chargez de coulevrines, & autre traict, qu'ils ne s'ozoient plus monſtrer à leurs defenſes ; & furent auſſi aſſaillis de l'autre part, du coſté des Tournelles, dedans leſquelles les François mirent le feu.

Enfin, les Anglois furent tant oppreſſez de toutes parts, & il y en eut tant de bleſſez, qu'il n'y eut plus en eux de defenſe. A cette heure Glacidas, & autres Seigneurs Anglois ſe penſerent retirer du boulevart és Tournelles, pour ſauver leurs vies; mais le pont-levis rompit ſoubs eux, par juſte jugement de Dieu; & par ainſi ſe noyerent dans la riviere de Loire. Alors les François entrerent de toutes parts dedans le boulevart & les Tournelles, qui furent conquiſes, à la veuë du Comte de Suffort, de Talbot, & autres Chefs de guerre Anglois, ſans qu'ils montraſſent ou fiſſent ſemblant d'aucun ſecours. Là fut fait grand carnage d'Anglois; car du nombre de cinq cent Chevaliers, & Eſcuyers, reputez les plus preux & hardis du Royaume d'Angleterre, qui eſtoient là ſoubs Glacidas, avec d'autres faux-François, n'en furent retenus priſonniers & en vie, fors environ deux cent. En cette priſe furent tuez ledit Glacidas, les Seigneurs de Ponvains, de Commus, & autres Nobles d'Angleterre & d'autres pays.

Si nous (*) dirent & affirmerent des plus

(*) L'Autheur de cette relation particuliere du ſecours donné à Orleans par la Pucelle, en fait icy mention, & en parle comme eſtant preſent à l'action.

grands Capitaines des François, que aprés que ladite Ieanne eut prononcé les paroles deſſus dites, ils monterent contremont le boulevart auſſi ayſément, comme par un degré; & ne ſçavoient conſiderer comment il ſe pouvoit faire ainſi, ſinon par ouvrage comme divin, & tout extraordinaire. Aprés laquelle glorieuſe victoire, les cloches furent ſonnées, par le mandement de la Pucelle, qui retourna cette nuictée par deſſus le pont, & rendirent graces & loüanges à Dieu en fort grande ſolemnité, par toutes les Egliſes d'Orleans.

La Pucelle fut bleſſée de traict, comme dit eſt, avant lequel coup advenu elle avoit bien dit, qu'elle y devoit eſtre frappée juſques au ſang: mais auſſi-toſt elle revint à convaleſcence; auſſi aprés ſon arrivée fut-elle diligemment appareillée, deſarmée, & tres-bien penſée, ſi voulut-elle ſeulement avoir du vin en une taſſe, où elle mit la moitié d'eauë, & s'en alla coucher & repoſer. Or eſt à noter, que avant ſon partement elle oüyt la Meſſe, ſe confeſſa & receut en grande devotion le precieux Corps de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt; auſſi ſe confeſſoit-elle & le recevoit-elle tres-ſouvent: ſi ſe confeſſa à pluſieurs gens de grande devotion & auſtere

vie, leſquels diſoient pleinement que c'eſtoit une creature de Dieu.

Les Anglois furent reduits en grande detreſſe de cette défaite, & tinrent cette nuictée grand conſeil; ſi ſortirent de leurs baſtides le Dimanche huictieſme jour de May mille quatre cent vingt-neuf, avec leurs priſonniers, & tout ce qu'ils pouvoient emporter, mettans à l'abandon tous leurs malades, tant priſonniers comme autres, avec leurs bombardes, canons, artilleries, poudres, pavois, habillemens de guerre, & tous leurs vivres & biens, & s'en allerent en belle ordonance, leurs eſtendards deſployez tout le chemin d'Orleans juſques à Meun-ſur-Loire. Si firent les Chefs de guerre, eſtans dans Orleans, ouvrir les portes environ le ſoleil levant, dont ils ſortirent partie à pied & à cheval, à grande puiſſance, & voulurent aller donner & frapper ſur les Anglois : mais la ſurvint la Pucelle, qui deſconſeilla la pourſuite, & voulut qu'on les laiſſaſt libres de pouvoir partir, ſans les aſſaillir de celle journée, s'ils ne venoient contre les François, pour les combattre : mais les Anglois tournerent en crainte le dos, & ſe retirerent tant à Meun, comme à Iargeau.

Or (11) par ce deſemparement de ſiege

ſe departit le plus de la puiſſance des Anglois, qui ſe retirerent tant en Normandie comme autre part. Et aprés ce deſemparement les Anglois eſtans encores poſtez à la veuë de la Pucelle, elle fit venir aux champs les gens d'Egliſe reveſtus, qui chanterent en grande ſolemnité des Hymnes, Reſpons, & Oraiſons devotes, rendans loüanges & graces à Dieu. De plus elle fit apporter une table, & un marbre, & dire deux Meſſes, leſquelles eſtans dites & achevées, elle demanda : *or regardez, s'ils ont les viſages tournez devers vous, ou le dos?* & on luy dit qu'ils s'en alloient, & avoient le dos tourné. A quoi elle repliqua : *Laiſſez les aller, il ne plaiſt pas pas à Meſſire* (*), *qu'on le combatte aujourd'huy ; vous les aurez une autrefois.* Elle eſtoit lors ſeulement armée d'un jeſſeran, à cauſe de la bleſſeure qu'elle avoit receüe la journée de devant.

Ce fait, la commune d'Orleans ſortit qui entra és baſtides où ils trouverent largement des vivres & autres biens : puis toutes les baſtides furent jettées & renverſées par terre, ſuivant la volonté des Seigneurs & Capitaines ; mais leurs canons & bombardes furent retirées en la ville d'Orleans : ſi ſe reti-

(*) C'eſt Dieu.

rerent

rerent les Anglois en plusieurs places par eux conquises, c'est à sçavoir le Comte de Suffort à Iargeau, & les Seigneurs de Scales, de Talbot, & autres Chefs de leur party se retirerent tant à Meun, à Baugency, comme en d'autres places par eux conquises, lesquels manderent hâtivement ces choses au Duc Iean de Betfort Regent, qui de ce fut beaucoup dolent, craignant bien qu'aucuns de ceux de Paris se deussent pour cette défaite reduire en l'obeïssance du Roy, & faire esmouvoir le commun peuple contre les Anglois; sur quoy il partit à tres-grande haste de Paris, & se retira au Bois de Vincennes, où il manda gens de toutes parts, mais peu y en vint; car les Picards & autres gens qui tenoient leur party se prirent à delaisser les Anglois & à les haïr & mepriser.

Or ainsi que les susdits Anglois s'en alloient, Estienne de Vignolles, dit la Hire, & Messire Ambroise de Lore accompagnez de cent à six vingt lances monterent à cheval, & les chevaucherent & poursuivirent, en les costoyant bien trois grosses lieües, pour voir & regarder leur maintien, puis ils s'en retournerent en ladite ville. Les Anglois detenoient prisonnier en leur bastille un Capitaine François nommé le Bourg-de-Bar, le-

quel eſtoit enferré par les pieds d'un gros & peſant fer, tellement qu'il ne pouvoit aller, & eſtoit ſouvent viſité par un Auguſtin Anglois Confeſſeur de Talbot, maiſtre dudit priſonnier. Ledit Auguſtin avoit accouſtumé de luy donner à manger, & ledit de Talbot ſe fioit en luy de le bien garder comme ſon priſonnier, eſperant d'en avoir une groſſe finance, ou delivrance d'autres priſonniers; donc quand cet Auguſtin vid les Anglois ſe retirer ainſi haſtivement, il demeura avec ledit priſonnier en intention de le mener aprés ledit de Talbot ſon maiſtre, & le mena par deſſous le bras, bien demy traict d'arc de diſtance, mais ils n'euſſent jamais peu atteindre les Anglois. Lors iceluy Bourg voyant les Anglois s'en aller en grand deſordre, reconnut bien qu'ils avoient du pire; ſi prit l'Auguſtin à bons poings, & luy dit qu'il n'iroit plus avant, & que s'il ne le portoit juſques à Orleans, il luy feroit, ou ou feroit faire deſplaiſir. Et combien qu'il y eut tousjours des Anglois & François qui eſcarmouchoient encore, toutesfois cet Auguſtin par force & contrainte le porta ſur ſes eſpaules juſques à Orleans, & par iceluy Auguſtin on ſceut & deſcouvrit pluſieurs choſes de la Commune des Anglois.

La Pucelle ne pouvant à cette heure entretenir l'armée, par defaut de vivres & de payement, elle partit le Mardy 13 (*) jour de May, accompagnée de hauts Seigneurs, & s'en alla par devers le Roy, qui la receut à grand honneur, & tint à Tours aucuns Conſeils; leſquels finis, il manda de toutes parts ſes Nobles; & pour nettoyer la riviere de Loire bailla la charge au Duc d'Alençon, qui voulut avoir la Pucelle en ſa compagnée. Si vinrent à grande puiſſance devant Iargeau, où eſtoit le Comte de Suffort avec grande compagnée d'Anglois, qui avoient fortifié la ville & le pont.

Les François mirent là le ſiege de toutes parts, un Samedy jour de la Sainct Barnabé, vingt & unieſme jour du mois de Iuin, & fut en peu d'heure cette ville fort battuë & empirée des coups de bombardes & de canons : enfin le Dimanche enſuivant vingt-deuxieſme jour du meſme mois, la ville & le pont furent pris d'aſſaut, où fut tué Alexandre la Poulle, avec grand nombre d'Anglois : ſi furent là pris priſonniers Guillaume de la Poulle, Comte de Suffort, Iean la Poulle ſon frere, & fut la défaite & perte

(*) Al. dixieſme.

des Anglois nombrée environ cinq cens combatans, dont la pluſpart furent tuez; car les gens du commun tuoyent entre les mains des Gentilshommes tous les priſonniers Anglois qu'ils avoyent pris à rançon : parquoy il convint mener à Orleans de nuit & par la riviere de Loire le Comte de Suffort, ſon frere, & autres grands Seigneurs Anglois, afin de ſauver leurs vies. La ville & l'Egliſe fut du tout pillée, auſſi eſtoit elle pleine de biens; & cette nuict ſe retirerent à Orleans le Duc d'Alençon, la Pucelle, & les chefs de guerre avec la Chevalerie de l'oſt, pour ſe rafraiſchir, là où ils furent receus à tres-grande joye.

Quand la Pucelle Ieanne fut devant le Roy, elle s'agenoüilla & l'embraſſa par les jambes, en luy diſant : *Gentil Dauphin, venez prendre voſtre noble Sacre à Rheims, je ſuis fort aiguillonnée que vous y alliez, & ne faites doute que vous y recevrez voſtre digne Sacre.* Lors le Roy, & aucuns qui eſtoient devers luy, qui ſçavoient & avoient veu les merveilles qu'elle avoit faites par les conduite, ſens, prudence & diligence qu'elle avoit en faits d'armes, autant que ſi elle eût ſuivy les armes toute ſa vie, conſiderant auſſi ſa belle & honneſte façon de vivre, combien que la

plus grande partie fut d'opinion qu'on allaſt en Normandie, changerent leur imagination.

Or le Roy en luy-meſme, & auſſi trois ou quatre des principaux d'autour de luy, penſoient s'il ne deſplairoit point à ladite Ieanne qu'on luy demandaſt ce que la voix luy diſoit. De quoy elle s'apperceut aucunement, & dit : *En nom Dieu je ſçay bien ce que vous penſez, & voulez dire de la voix que j'ay ouye touchant voſtre Sacre, & je le vous diray. Ie me ſuis miſe en oraiſon, en ma maniere accouſtumée, je me complaignois, pour ce qu'on ne me vouloit pas croire de ce que je diſois : & lors la voix me dit*, Fille, va, va, je ſeray à ton ayde, va; & *quand cette voix me vient, je ſuis tant resjouye que merveilles :* Et en diſant leſdites paroles, elle levoit les yeux au ciel, en monſtrant ſigne d'une grande exultation : & lors on la laiſſa avec le Duc d'Alençon.

Or pour plus à plain declarer la forme de la priſe ſuſmentionnée de Iargeau, & l'aſſaut qui y fut donné; il eſt vray qu'aprés que le Duc d'Alençon euſt acquitté ſes oſtages, touchant la rançon accordée pour ſa delivrance, & qu'on vid & apperceut la conduite de la Pucelle; le Roy, comme dit eſt, bailla la charge du tout au Duc d'Alençon

avec la Pucelle; & manda des gens le plus diligemment qu'il peut, leſquels y venoient de toutes parts, croyans fermement que ladite Ieanne venoit de la part de Dieu; & plus pour cette cauſe qu'en intention d'avoir ſoldes ou profits du Roy.

Là vinrent auſſi le (12) Baſtard d'Orleans, le Sire de Bouſſac Mareſchal de France, le Seigneur de Graville Maiſtre des arbaleſtriers, le Sire de Culant Admiral de France, Meſſire Ambroiſe Seigneur de Lore, Eſtienne de Vignoles dit *la Hire*, Gautier de Bruſſac, & autres Capitaines, qui allerent tous avec leſdits Duc & Pucelle devant la ville de Iargeau, où eſtoit, comme dit eſt, le Comte de Suffort. Et à mettre & tenir le ſiege il y eut par divers jours pluſieurs grandes & aſpres eſcarmouches: auſſi eſtoient-ils puiſſans en gens, comme de ſix à ſept cens Anglois tous vaillans. Cependant on tiroit fort de la ville, où il y avoit quantité de traict, de canons & vuglaires: quoy voyant la Pucelle, vint au Duc d'Alençon, & luy dit: *Beau Duc, oſtez vous du logis où vous eſtes, comment que ce ſoit, car vous y ſeriez en danger des canons.* Le Duc creut ce conſeil, & n'eſtoit pas reculé de deux toiſes, qu'un vuglaire de la ville fut laiſſé aller, qui emporta tout net la teſte

à un Gentilhomme d'Anjou, aſſez prés dudit Seigneur, & au propre lieu où il eſtoit quand la Pucelle parla à luy.

Les François furent environ huit jours devant la ville, laquelle fut fort battuë de canons eſtans devant. Si fut aſſaillie des François bien aſprement, & ceux de dedans ſe defendoient auſſi vaillamment : & entre les autres il y avoit un grand & fort Anglois, armé de toutes pieces, ayant en ſa teſte un fort baſſinet, lequel faiſoit merveilles de jetter groſſes pierres, & d'abbatre gens & eſchelles, & eſtoit au lieu plus aiſé à aſſaillir. Le Duc d'Alençon appercevant ceſte choſe, alla à un nommé maiſtre Iean le Canonnier, & luy monſtra cet Anglois. Alors le Canonnier aſſortit ſa coulevrine au lieu où eſtoit, & ſe deſcouvroit fort l'Anglois; ſi fut frappé par le moyen dudit Canonnier au travers de la poitrine, & cheut dedans la ville, où il mourut. La Pucelle deſcendit au foſſé tenant ſon eſtendart au poing, au lieu où les Anglois faiſoient plus grande & aſpre defenſe; ſi fut apperceüe par aucuns Anglois, dont un prit une groſſe pierre de faix, & luy jetta ſur la teſte, tellement que du coup elle fut contrainte de s'aſſeoir; bien que ladite pierre qui eſtoit dure ſe mit en menües pieces, de

quoy on eut grand eſtonnement. Nonobſtant elle ſe releva aſſez toſt aprés & dit tout haut aux compagnons François, *montez hardiment, & entrez dedans; car vous n'y trouverez plus aucune reſiſtance.*

Et ainſi fut la ville gangnée, comme dit eſt, & le Comte de Suffort ſe retira ſur le pont; ſi fut pourſuivy par un Gentilhomme nommé Guillaume Renault, auquel ledit Comte de Suffort demanda, *Es-tu Gentilhomme?* & il luy repondit que ouy, *Et es-tu Chevalier?* & il reſpondit que non Alors le Comte de Suffort le fit Chevalier, & ſe rendit à luy: & ſemblablement y fut pris le Seigneur de la Poulle ſon frere; & comme dit eſt-il y en eut pluſieurs de tuez & quantité de priſonniers qu'on menoit à Orleans; mais le plus furent auſſi tuez en chemin, ſous ombre d'aucuns debats meus entre les François. Cette priſe de Iargeau fut auſſi toſt mandée au Roy, lequel en fut tres-joyeux, & en remercia & regracia Dieu, & manda tres-diligemment des gens de guerre de toutes parts, pour venir ſe joindre avec leſdits Duc d'Alençon & Ieanne la Pucelle, & autres Seigneurs & Capitaines.

Le Duc d'Alençon & la Pucelle ſejournerent en la ville d'Orleans par aucuns jours,

pendant leſquels vinrent là à grande Chevalerie le Seigneur de Rais, le Seigneur de Chauvigny, les Seigneur de Laval & de Loheac ſon frere, & autres grands Seigneurs, pour ſervir le Roy Charles en ſon armée, lequel vint environ ce temps à Sully. Et d'autre part vint à Blois avec grande Chevalerie, le Comte Artus de Richemont Conneſtable de France, & frere du Duc de Bretagne, contre lequel le Roy, pour aucuns rapports, avoit conceu haine & malveillance. La Pucelle & les chefs de guerre firent faire grand appareil pour mettre le ſiege devant Meun & Baugency, où ſe tinrent en iceluy temps le Sire de Scales & le Sire de Talbot à grande compagnée d'Anglois : & pour reconforter les garniſons deſdites places, ils manderent les Anglois, qui tenoient la Ferté-Hubert, leſquels aprés en avoir receu le mandement, brûlerent la baſſe court, & abandonnerent le chaſteau, & s'en allerent à Baugency, pour aller au-devant de Meſſire Iean Faſtol, qui eſtoit party de Paris, à grande compagnée d'Anglois, de vivres, & de traict, afin de venir avitailler & reconforter la puiſſance des Anglois : mais pource qu'il oüit nouvelles de la priſe de Iargeau, il laiſſa les vivres dedans Eſtampes, & vint

avec ſa compagnée dedans Yenville, auquel lieu il trouva le Sire de Talbot; & eux eſtans là aſſemblez ils y tinrent aucuns conſeils.

Le Mecredy quinzieme jour de Iuin mille quatre cent vingt-neuf, Iean Duc d'Alençon, Lieutenant-general de l'armée du Roy, accompagné de la Pucelle, & de pluſieurs hauts Seigneurs, Barons & Nobles, entre leſquels eſtoient Meſſire Loüis de Bourbon Comte de Vendoſme, le Sire de Rais, le Sire de Laval, le Sire de Loheac, le Vidaſme de Chartres, le Sire de la Tour, & autres Seigneurs, avec grand nombre de gens de pied & grand charroy chargé de vivres & d'appareil de guerre, partirent d'Orleans pour mettre le ſiege devant quelques places angloiſes, tenans leur voye droit à Baugency. Ils s'arreſterent devant le pont de Meun, que les Anglois avoient fortifié & fort garny; & tantoſt à leur venüe il fut pris par aſſaut, & garny de bonnes gens. Cela fait, les François n'y arreſterent point, mais penſans que les Sires de Talbot & de Scales ſe fuſſent retirez, ils allerent devant Baugency : pour la venuë deſquels les Anglois abandonnerent la ville & ſe retirerent ſur le pont & au chaſteau. Alors les François entrerent dedans

ladite ville, & aſſiegerent le pont & le chaſteau par devers le coſté de la Beauſſe; ſi dreſſerent & aſſortirent là canons & bombardes dont ils battirent fort ledit chaſteau.

Or le Comte de Richemont Conneſtable de France vint en ceſtuy ſiege, à grande chevalerie; avec luy eſtoient le Comte de Perdriac, Iacques de Dinan frere du Seigneur de Chaſteaubriant, le Seigneur de Beaumanoir & autres. Et d'autant que ledit Conneſtable eſtoit en l'indignation du Roy, & à ceſte cauſe tenu pour ſuſpect, il ſe mit en toute humilité devant ladite Pucelle, luy ſuppliant (*) que comme le Roy luy eut donné puiſſance de pardonner, & remettre toutes offenſes commiſes, & perpetrées contre luy, & ſon autorité, & que pour aucuns ſiniſtres rapports, le Roy eut conceu haine & mal-talent contre luy, en telle maniere qu'il avoit fait faire defenſe par ſes lettres que aucun recueil, faveur ou paſſage ne luy fuſſent donnez pour venir en ſon armée, la Pucelle le voulut, de ſa grace, recevoir pour le Roy au ſervice de ſa Couronne, afin d'y employer ſon corps, ſa puiſſance, & toute

(*) Aucuns eſtiment que ce diſcours concernant le Conneſtable eſt ſuſpect & contraire à la vérité, & qu'il eſt prejudiciable à la memoire d'un ſi grand perſonnage.

ſa ſeigneurie, en luy pardonnant toute offenſe. Et à cette heure eſtoient là le Duc d'Alençon & tous les hauts Seigneurs de l'oſt qui en requirent la Pucelle, laquelle le leur octroya, moyennant qu'elle receut en leur preſence le ſerment d'iceluy Conneſtable, de loyaument ſervir le Roy, ſans jamais faire ny dire choſe qui luy doive tourner à deſplaiſance. Et à cette promeſſe tenir ferme, ſans l'enfraindre, & eſtre contraints par le Roy, ſi ledit Conneſtable eſtoit trouvé defaillant, leſdits Seigneurs s'obligerent à la Pucelle, par lettres ſcellées de leurs ſeaux.

Si fut alors ordonné, que le Conneſtable mettroit le ſiege du coſté de la Soulongne, devant le pont de Baugency : mais le vendredy dix-ſeptieſme jour du mois de Iuin, le Baillif d'Evreux qui eſtoit dedans Baugency, fit requerir la Pucelle d'un traitté, qui fut fait & accordé environ l'heure de nuict, en telle maniere qu'ils rendroient au Roy de France, entre les mains du Duc d'Alençon & de la Pucelle le pont & le chaſteau, leurs vies ſauves, le lendemain à l'heure de ſoleil levant, ſans en emporter, ny emmener fors leurs chevaux & harnois, avec aucuns de leurs meubles, montans pour chacun un marc d'argent ſeulement, & qu'ils s'en pourroient

franchement aller és pays de leur party; mais ils ne debvoient reprendre les armes contre les François, juſques aprés dix jours paſſez. Donc en cette maniere en partirent les Anglois, qui eſtoient bien nombrez à cinq cens combatans, leſquels rendirent le pont & le chaſteau le Samedy dix-huictieſme jour de Iuin, mille quatre cent vingt-neuf.

En la ville de Meun, entrerent une nuitée les Sires de Talbot, de Scales & de Faſtot, qui ne peurent avoir entrée au chaſteau de Baugency, par l'empeſchement du ſiege; or eux croyans faire deſemparer & quitter ce ſiege, ils aſſaillirent la nuict de la compoſition le pont de Meun : mais le ſuſdit dix-huictieſme jour de Iuin, auſſi toſt que les Anglois furent partis de Baugency, vint l'avant-garde des François devant Meun, & incontinent toute la puiſſance venant en batailles tres-bien ordonnées : alors les Anglois ceſſerent l'aſſaut du pont, & ſaillirent aux champs avec toute leur puiſſance, & ſe mirent en corps de batailles, tant à pied comme à cheval; mais ils commencerent à ſe retirer tout ſoudain, delaiſſans Meun avec leurs vivres & habillemens, & prirent leur chemin par la Beauſſe, du coſté par devers Patay.

Si partirent haſtivement le Duc d'Alençon, la Pucelle, le Comte de Vandoſme, le Conneſtable de France, le Sire de Saincte (*) Severe, & de Bouſſac Mareſchal, Meſſire Louys de Culant Admiral de France, le Sire d'Albret, le Sire de Laval, le Sire de Loheac, le Sire de Chauvigny, & autres grands Seigneurs qui s'avancerent en batailles ordonnées, & pourſuivirent ſi aſprement les Anglois, qu'ils les attraperent prés Patay, au lieu dit *des Coynées*. Alors le Duc d'Alençon dit à la Pucelle, *Ieanne, voilà les Anglois en bataille, combatrons nous?* Et elle demanda audit Duc, *avez-vous vos eſperons?* Lors le Duc luy dit, *comment dà, nous en faudra-t'il retirer, ou fuir?* & elle dit: *nenny; en nom Dieu allez ſur eux, car ils s'enfuiront, & n'arreſteront point, & ſeront déconfits, ſans guerres de perte de vos gens; & pour ce faut-il vos eſperons pour les ſuivre.*

Si furent ordonnez pour coureurs, par maniere d'avant-garde, le Seigneur de Beaumanoir, Poton & la Hire, Meſſire Ambroiſe de Lore, Thiebaut de Termes, & pluſieurs autres, leſquels embeſongnerent & embaraſſerent tant les Anglois, qu'ils ne peurent plus entendre à eux bien ordonner, & à ſe mettre

(*) Al. Sainct.

en bataille : ſi s'aſſemblerent contre eux les François en bataille, tant que les Anglois furent défaits en peu d'heures, dont la tuerie fut nombrée ſur le champ par les herauts d'Angleterre, à plus de deux mille deux cens Anglois.

En cette bataille qui arriva le dix-huictieſme jour de Iuin mille quatre cent vingt-neuf, furent pris les Seigneurs de Talbot & de Scales, Meſſire Thomas Rameſton, & Hougue Foie, avec pluſieurs chefs de guerre, & autres nobles du pays d'Angleterre, & furent bien nombrez en tout à cinq mille hommes. Si commença la chaſſe des fuyans, & fut pourſuivie juſques prés des portes d'Yenville, en laquelle chaſſe pluſieurs Anglois furent auſſi tuez. Les bonnes gens d'Yenville fermerent leurs portes contre les Anglois qui fuyoient, & monterent ſur la muraille à leurs defenſes : pour lors eſtoit au chaſteau avec peu de compagnée un Eſcuyer Anglois, Lieutenant du Capitaine qui avoit le chaſteau en garde, lequel cognoiſſant la défaite des Anglois, traitta avec les bonnes gens de rendre ledit chaſteau ſa vie ſauve, & fit ſerment d'eſtre bon & loyal François ; à quoy ils le receurent. Il demeura en icelle ville grande quantité de proviſions, muni-

tions & deſpoüilles, qui y avoient eſté laiſſées par les Anglois à leur depart, pour aller à la ſuſdite bataille, avec grande quantité de traict, de canons, & autres habillemens de guerre, de vivres, & marchandiſes. Et auſſi toſt ceux de ladite ville d'Yenville ſe reduiſirent en l'obeyſſance du Roy. Or aprés la fuite des Anglois, les François entrerent dedans Meun, & pillerent toute la ville, d'où s'enfuit Meſſire Iean Faſtot, & autres juſques à Corbeil.

Quand les Anglois qui eſtoient encor en pluſieurs autres places dans le pays de Beauſſe, comme à Montpipeau, Sainct Symon, & autres fortereſſes, oüyrent les nouvelles de cette défaite, ils prirent haſtivement la fuite, & mirent le feu dedans. Aprés leſquelles glorieuſes victoires, & le recouvrement des villes & chaſteaux ſuſmentionnez, toute l'armée retourna dedans Orleans, ledit dix-huictieſme jour de Iuin, où ils furent receus à grande joye par les gens d'Egliſe, bourgeois, & commun peuple, qui en rendirent graces & loüanges à Dieu.

Or les ſuſdits gens d'Egliſe & bourgeois d'Orleans croyoient bien que le Roy deuſt là venir : car pour le recevoir, ils firent tendre les ruës à ciel, & voulurent faire grand appareil,

appareil, pour l'honorer à ſa glorieuſe venuë : mais il ſe tint dedans Sully, ſans venir à Orleans ; dequoy aucuns qui eſtoient entour le Roy, ne furent guere contens : & à tant demeura la choſe à cette fois. Parquoy la Pucelle alla devers le Roy, & fit tant que le vingt-deuxieſme jour de Iuin en iceluy an, il vint à Chaſteau-neuf-ſur-Loire, auquel lieu ſe tirerent par devers luy, les Seigneurs & chefs de guerre ; là il tint aucuns conſeils, aprés leſquels il retourna à Sully. La Pucelle vint enſuite à Orleans, & fit tirer par devers le Roy tous les gens d'armes avec habillemens & charroy. Aprés ſe partit la Pucelle d'Orleans, & alla à Gyen, où le Roy vint à grande puiſſance, & manda par herauts aux Capitaines & autres, qui tenoient les villes & fortereſſes de Bonny, Coſne & la Charité, qu'ils ſe rendiſſent en ſon obeyſſance ; dequoy ils furent refuſans.

Le Comte de Richemont Conneſtable de France ſejourna durant aucuns jours, aprés la bataille ſuſmentionnée, en la ville de Baugency, attendant reſponſe de Iean Duc d'Alençon, de la Pucelle, & des hauts Seigneurs qui s'eſtoient portez forts d'appaiſer le Roy, & luy faire pardonner ſon maltalent : à quoy ils ne peurent parvenir, & le Roy ne voulut

ſouffrir qu'il allaſt pardevers luy, pour le ſervir ; dequoy il fut en grand deſplaiſir. Neantmoins ledit Conneſtable, qui avoit grande compagnée de nobles, deſirant nettoyer le pays du Duc d'Orleans, voulut mettre le ſiege devant Marcheſnay (*), prés Blois, qui fut garny de Bourguignons & d'Anglois, leſquels de ce ouyrent nouvelles, & redoutans le ſiege, tirerent, ſous ſaufconduit à Orleans, par devers le Duc d'Alençon, qui eſtoit là en ce temps.

Si traitterent tant leſdits Bourguignons, que moyennant qu'on leur feroit pardonner par le Roy toutes offenſes, & qu'on leur donnaſt dix jours de terme pour emporter leurs biens, ils ſeroient & demeureroient à tousjours bons & loyaux François : & ainſi le jurerent & donnerent aucuns oſtages és mains du Duc d'Alençon, qui fit ſçavoir cette choſe au Conneſtable, lequel s'en partit à tant : mais aprés ſon départ les Bourguignons dudit Marcheſnay firent tant qu'ils prirent & retinrent priſonniers aucuns des gens d'iceluy Duc d'Alençon, pour recouvrer leurs oſtages ; & ainſi fauſſerent leurs ſermens.

Durant ces choſes, le Roy alla en la ville de Gyen, & il envoya Meſſire Louys de Cu-

(*) Al. Marcheſnoir.

lant ſon Admiral devant Bonny, avec grand nombre de gens; puis le Dimanche aprés la Sainct Iean, mille quatre cent vingt-neuf, cette place luy fut renduë par compoſition: & pource que la Pucelle fut deſireuſe, avant que le Roy employaſt ſa puiſſance à recouvrer ſes villes & chaſteaux, de le mener tout droict à Rheims, pour là eſtre couronné & recevoir la ſaincte onction Royale: à quoy aucuns eſtoient de contraire opinion, tendante à ce que le Roy aſſiegeaſt premierement Coſne & la Charité, afin de nettoyer les pays de Berry, d'Orleans, & du fleuve de Loire; il tint ſur ces choſes & affaires de grands conſeils dans Gyen; pendant leſquels la Reyne fut là ammenée, en eſperance d'eſtre menée couronner à Rheims avec le Roy. Or eux ſejournans là, les Barons & hauts Seigneurs de pluſieurs contrées du Royaume vinrent au ſervice du Roy, avec grande puiſſance.

A la fin le Roy delibera en ſon Conſeil de renvoyer la Reyne à Bourges, & qu'il prendroit ſon chemin droit à Rheims pour recevoir ſon Sacre, ſans mettre aucuns ſieges ſur la riviere de Loire. Doncques la Reyne retourna à Bourges, & le Roy partit de Gyen le jour de Saint Pierre, au mois de Iuin

mille quatre cent vingt-neuf, avec toute ſa puiſſance, tenant ſa voye droit à Rheims, & ce par l'inſtigation & le pourchas de Ieanne la Pucelle, diſant que c'eſtoit la volonté de Dieu qu'il allaſt à Rheims ſe faire couronner & ſacrer; & que combien qu'il fut Roy, toutesfois ledit couronnement luy eſtoit neceſſaire. Or combien que pluſieurs, & le Roy meſme, de ce fiſſent difficulté, veu que ladite cité de Rheims, & toutes les villes & fortereſſes de Picardie, Champagne, l'Iſle de France, Brie, Gaſtinois, l'Auxerrois, Bourgongne, & tout le pays d'entre la riviere de Loire & la mer Oceane, eſtoit occupé par les Anglois; toutesfois le Roy s'arreſta au conſeil de ladite Pucelle, & delibera de l'exécuter.

Si fit ſon aſſemblée à Gyen ſur Loire, & vinrent en ſa compagnée les Ducs d'Alençon, de Bourbon, le Comte de Vendoſme, ladite Pucelle, le Seigneur de Laval, les Sires de Loheac, de la Trimoüille, de Rais, d'Albret, outre que pluſieurs autres Seigneurs, Capitaines & Genſd'armes venoient encor de toutes parts au ſervice du Roy, & pluſieurs Gentils-hommes, qui n'avoient de quoy s'armer & ſe monter, y alloient comme archers & couſtillers montez ſur petits che-

vaux ; car chaſcun avoit grande attente que par le moyen d'icelle Ieanne il aviendroit tout à coup beaucoup de biens au Royaume de France ; de ſorte qu'ils deſiroient & convoitoient de la ſervir & connoiſtre ſes faicts, comme eſtant une choſe venuë de la part de Dieu. Elle chevauchoit tousjours armée de toutes pieces, revétuë d'habillemens de guerre, autant ou plus que Capitaine de guerre qui y fut ; & quand on parloit de la guerre, ou qu'il falloit mettre des gens en ordonnance, il la faiſoit bel oüyr, & voir faire les diligences neceſſaires : & ſi on crioit à *l'arme*, elle eſtoit la plus diligente & la premiere, fut à pied ou à cheval ; de ſorte que c'eſtoit une tres-grande admiration aux Capitaines & gens de guerre, de l'entendement qu'elle avoit en ces choſes, veu que en autres elle eſtoit la plus ſimple villageoiſe que on veid oncques. Elle eſtoit au reſte tres-devote, ſe confeſſoit ſouvent, & recevoit le précieux corps de N. S. Ieſus-Chriſt, eſtoit de tres-belle & bonne vie, & d'honneſte converſation.

En ce temps le Seigneur de la Trimoüille eſtoit en grand credit auprés du Roy ; mais il ſe doubtoit tousjours d'eſtre mis hors du gouvernement, & craignoit ſpecialement le

Conneſtable, & autres ſes alliez & ſerviteurs : parquoy combien que le ſuſdit Conneſtable eut bien avec luy douze cent combattans & gens de fait ; & que plus il y avoit d'autres Seigneurs, leſquels fuſſent volontiers venus au ſervice du Roy, ledit de la Trimoüille ne le vouloit pas ſouffrir, & ſi il n'y avoit perſonne qui en eut oſé parler contre iceluy de la Trimoüille.

Or audit lieu de Gien ſur Loire fut fait un payement aux gens de guerre de trois francs pour homme d'armes, qui eſtoit peu de choſe ; puis s'en partit la Pucelle, ayant pluſieurs Capitaines de gens d'armes en ſa compagnée avec leurs gens, & s'en allerent loger à environ quatre lieües de Gien, tirant le chemin vers Auxerre ; le Roy partit le lendemain, en prenant la meſme route : le jour d'iceluy deſpart du Roy ſe trouverent tous ſes gens enſemble, qui eſtoit une belle compagnée, & vint loger avec ſon oſt devant ladite cité d'Auxerre, laquelle ne fit pas plaine obeiſſance ; car ils vinrent devers le Roy luy prier, & requerir qu'il voulut paſſer outre, en demandant & requerant abſtinence de guerre : laquelle choſe leur fut octroyée par le moyen & la requeſte du ſuſdit de la Trimoüille qui en eut deux mille eſcus. Ce

qui fit que pluſieurs Seigneurs, & Capitaines furent tres-mal contens d'iceluy de la Trimoüille, & du Conſeil du Roy, & meſmement la Pucelle, à laquelle il ſembloit qu'on l'euſt euë bien aiſement d'aſſaut : toutesfois ceux de cette ville baillerent, & delivrerent pluſieurs vivres aux gens de l'oſt du Roy, leſquels en eſtoient en grande neceſſité.

Or ladite Pucelle avoit de couſtume, qu'auſſi toſt qu'elle venoit en un village, elle s'en alloit à l'Egliſe faire ſes oraiſons, & faiſoit chanter aux Preſtres une Antienne de Noſtre-Dame ; ſi faiſoit ſes prieres & oraiſons & puis s'en alloit en ſon logis, lequel eſtoit communement ordonné pour elle en la plus honneſte maiſon qu'on pouvoit trouver, où il y avoit quelque femme honneſte. Onques homme ne la vid baigner ni ſe purger, & le faiſoit tousjours ſecretement ; & ſi le cas advenoit qu'elle logeaſt aux champs avec les gens de guerre, jamais elle ne ſe deſarmoit. Il y en eut pluſieurs, meſmes de grands Seigneurs deliberez de ſçavoir ſe ils pourroient avoir ſa compagnée charnelle, & pource venoient devant elle gentiment habillez ; mais auſſi toſt qu'ils la voyoient, toute mauvaiſe volonté leur ceſſoit : & quand on luy demandoit pourquoy elle eſtoit en habit d'homme,

& qu'elle chevauchoit ainſi en armes, elle reſpondoit, qu'ainſi luy eſtoit-il ordonné ; & que principalement c'eſtoit pour garder ſa chaſteté plus ayſément ; auſſi, que c'euſt eſté trop eſtrange choſe de la voir chevaucher en habit de femme, entre tant de gens d'armes. Meſme quand des gens lettrez parloient à elle ſur ces matieres, elle leur reſpondoit tellement, qu'ils eſtoient tres-contens, diſans qu'ils ne faiſoient doute, qu'elle eſtoit venuë de la part de Dieu.

Aprés que le Roy eut eſté logé devant ladite ville d'Auxerre trois jours, il en partit avec ſon oſt, en tirant vers la ville de-Sainct-Florentin, ou ceux de la ville luy firent pleniere obeiſſance. Là il n'arreſta gueres, mais il s'en vint avec ſon oſt devant la cité de Troyes, qui eſtoit grande & groſſe ville, & y avoit dedans cinq à ſix cent combatans Anglois & Bourguignons, leſquels faillirent vaillamment à l'arrivée des gens du Roy, & y eut dure, & aſpre eſcarmouche, où il y en eut de ruez par terre d'un coſté & d'autre; car les gens du Roy les receurent fort bien, & furent contraints iceux Anglois, de ſe retirer en ladite cité. Les gens du Roy ſe logerent d'un coſté, & d'autre, au mieux qu'ils peurent, & le Roy y fut cinq ou ſix

jours, ſans que ceux de dedans montraſſent oncques ſemblant, d'avoir volonté de ſe mettre en ſon obeyſſance; car il ne s'y pouvoit trouver appointement, combien que ſouvent on parlementoit.

Pour lors il y avoit en l'oſt ſi grande cherté de pain & autres vivres, qu'il y avoit plus de cinq à ſix mille perſonnes, qui avoient eſté plus de huit jours ſans manger pain, & vivoient ſeulement d'eſpics de bled froiſſez, & de féves nouvelles, dont ils trouverent largement. Et diſoit-on qu'il y avoit un Cordelier nommé frere Richard, qui alloit preſchant par le pays, & fut meſme en la ville de Troyes, où preſchant durant l'Advent, il diſoit tous les jours : *Semez des féves largement, celuy qui doit venir viendra en bref.* Et fit tellement qu'on ſema féves tant largement, que ce fut merveilles, dont l'oſt du Roy ſe nourrit par aucun temps; & toutesfois ledit Preſcheur ne penſoit point à la venuë du Roy. Les Ducs d'Alençon, & de Bourbon, le Comte de Vendoſme, & pluſieurs autres Seigneurs & gens du Conſeil en grand nombre, furent mandez par le Roy, pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire : Et là fut remonſtré par l'Archeveſque de Rheims Chancelier de France, « comment le Roy eſ-

toit là arrivé, & que luy ny ſon oſt n'y pouvoit plus longuement demeurer, pour pluſieurs cauſes, leſquelles il remonſtra grandement, & notablement : c'eſt à ſçavoir pour la grande famine qui y eſtoit, & que vivres ne venoient en l'oſt d'aucune part; & qu'il n'y avoit homme qui eut plus d'argent. En outre, que c'eſtoit merveilleuſe (*) choſe de prendre la ville & cité de Troyes, qui eſtoit forte de foſſez, & bonnes murailles, bien garnies de vivres, & de gens de guerre, & de peuple, ayant par apparence volonté de reſiſter, & de non obeyr au Roy : joint qu'il n'y avoit bombardes, canons, artillerie, ny habillemens neceſſaires à battre ou rompre les murs d'icelle ville, ny à la guerroyer. Et ſi n'y avoit ville ny fortereſſe Françoiſe, dont on peuſt avoir ayde ou ſecours plus prés que Gien-ſur-Loire : de laquelle ville juſques à Troyes, il y avoit plus de trente lieuës ».

Il allegua encores pluſieurs autres grandes, & notables raiſons, & bien apparentes, par leſquelles il monſtroit evidemment, qu'il en pouvoit advenir grand inconvenient, ſi on s'y tenoit longuement. Aprés cela, le Roy ordonna à ſon Chancelier, qu'il demandaſt les opinions à tous les preſens, pour ſçavoir

(*) Al. difficile.

ce qu'il eſtoit de faire pour le meilleur; & le Chancelier commença à demander les opinions en leur commandant que chaſcun s'en acquitaſt loyalement, & conſeillaſt le Roy, pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire, ſur ce que dit eſt. Or tous les preſens furent preſque unanimement d'opinion, que veuës & conſiderées les choſes deſſus declarées, & que le Roy avoit eſté refuſé d'entrer en la ville d'Auxerre, en laquelle il n'y avoit aucune garniſon de gens d'armes, & qui n'eſtoit ſi forte que la ville de Troyes, avec pluſieurs autres raiſons, que chacun alleguoit, ſelon ſon entendement & imagination, que le Roy & ſon oſt s'en retournaſſent, & que de demeurer plus devant ladite ville de Troyes, ny d'aller plus avant, n'y ſçavoient voir, ou cognoiſtre que toute perdition de ſon oſt. Les autres furent d'opinion que le Roy paſſaſt, en tirant vers Rheims, d'autant que le pays eſtoit plein de biens, & trouveroient aſſez de quoy vivre.

Or vint ledit Chancelier à demander l'opinion à un ancien & notable Conſeiller du Roy, nommé Maiſtre Robert le Maſſon, qui avoit eſté Chancelier, & eſtoit Seigneur de Treves, lequel eſtoit ſage & prudent; ſi dit qu'il falloit envoyer querir Ieanne la Pucelle,

dont deſſus eſt fait mention, (laquelle n'eſtoit pas pour lors preſente à ce Conſeil, mais eſtoit en l'oſt). Et que bien pourroit eſtre qu'elle diroit telle choſe, qui ſeroit profitable pour le Roy & ſa compagnée. Et dit en outre : « que quand le Roy eſtoit party, & qu'il avoit entrepris ce voyage, il ne l'avoit pas fait pour la grande puiſſance de gens d'armes qu'il eut lors, ny pour le grand argent de quoy il fut garny pour payer ſon oſt, ny parce que ledit voyage luy fut & ſemblaſt eſtre bien poſſible ; mais ſeulement qu'il avoit entrepris ledit voyage, par l'admoneſtement de ladite Ieanne, laquelle luy diſoit toujours, qu'il tiraſt avant pour aller à ſon Couronnement à Rheims, & qu'il trouveroit bien peu de reſiſtance ; car c'eſtoit le plaiſir & volonté de Dieu : & que ſi icelle Ieanne ne conſeilloit aucune choſe qui n'euſt eſté dite en iceluy Conſeil, qu'il eſtoit alors de la grande & commune opinion ; c'eſt à ſçavoir, que le Roy & ſon oſt s'en retournaſſent, d'où ils eſtoient venus ».

Or ainſi comme on debattoit la matiere, ladite Ieanne heurta tres-fort à l'huis, où eſtoit le Conſeil, ſi luy fut ouvert, & elle entra dedans ; puis fit la reverence au Roy, & icelle faite, ledit Chancelier luy dit : *Ieanne,*

le Roy & ſon Conſeil a eu de grandes perplexitez, pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire : & en effet, luy recita les choſes deſſus dites, le plus amplement qu'il peut, en luy requerant qu'elle dit auſſi ſon opinion au Roy, & ce qu'il luy en ſembloit. Alors elle adreſſa ſa parole au Roy, en demandant ſi elle ſeroit creuë de ce qu'elle diroit. Le Roy reſpondit, qu'il ne ſçavoit, & que ſi elle diſoit choſe qui fut raiſonnable & profitable, qu'il la croyroit volontiers. Elle demanda encores derechef, ſi elle ſeroit creuë, & le Roy reſpondit, oüy, ſelon ce qu'elle diroit. Alors elle dit telles paroles : *Gentil Roy de France, cette cité eſt votre : & ſi vous voulez demeurer devant deux ou trois jours, elle ſera en votre obeyſſance, ou par amour, ou par force, & n'en faites aucun doute.* Sur quoy il luy fut reſpondu par ledit Chancelier : *Ieanne, qui ſeroit certain de l'avoir dedans ſix jours, on attendroit bien ; mais je ne ſçay s'il eſt vray ce que vous dites :* & elle dit de rechef qu'elle n'en faiſoit aucun doute. A laquelle opinion de ladite Ieanne, le Roy & ſon Conſeil s'arreſterent, & fut conclud qu'on demeureroit-là.

Et à celle heure, ladite Ieanne monta ſur un courſier, tenant un baſton en ſon

poing, ſi mit en beſongne Chevaliers & Eſcuyers, Archers, manouvriers, & autres de tous eſtats, à apporter fagots, huis, tables, feneſtres & cheverons, pour faire des taudis, & approches contre la ville, afin d'aſſeoir une petite bombarde, & autres canons eſtans en l'oſt. Elle faiſoit de merveilleuſes diligences, auſſi bien qu'euſt ſceu faire un Capitaine, lequel eut eſté en guerre tout le temps de ſa vie; dont pluſieurs s'eſmerveilloient. Les gens de la ville ſceurent & apperceurent les preparatifs qu'on faiſoit, & ſur ce conſidererent que c'eſtoit leur ſouverain Seigneur: meſmes aucuns ſimples gens diſoient, qu'ils avoient apperceu & veu tout autour de l'eſtendart de ladite Pucelle, une infinité de papillons blancs; & comme meus ſoudainement d'une bonne volonté inſpirée de Dieu, cognoiſſant auſſi les choſes merveilleuſes que cette Pucelle avoit fait pour faire lever le ſiege d'Orleans, delibererent qu'on parlementeroit avec le Roy, pour ſçavoir quel traité ils pourroient avoir. Et les gens de guerre meſmes, ennemis du Roy, eſtans dedans la ville, le conſeillerent.

De fait l'Eveſque & les bourgeois de la ville, & les gens de guerre en bien grand nombre, vinrent devers le Roy, & prirent fina-

lement compoſition, & arreſterent traitté : c'eſt à ſçavoir, que les gens de guerre s'en iroient, eux & leurs biens, & ceux de la ville demeureroient en l'obeyſſance du Roy, & luy rendroient ladite ville, parmy qu'ils eurent abolition generale : & au regard des gens d'Egliſe qui avoient regales, & collations de benefices du Roy ſon pere, il approuva les collations : & ceux qui les avoient du Roy Henry d'Angleterre, prirent Lettres du Roy, & voulut qu'ils euſſent les benefices, quelques collations qu'il en eut fait à d'autres. Ceux de la ville firent grande feſte & grande joye, & ceux de l'oſt eurent vivres à leur plaiſir ; & le matin en partit preſque toute la garniſon, tant Anglois, que Bourguignons, tirans là où ils voulurent aller.

Or combienque par le traitté ils maintiſſent, qu'ils pouvoient emmener leurs priſonniers ; & de fait, ils les emmenoient : mais icelle Ieanne ſe tint à la porte en diſant, que en nom Dieu ils ne les emmeneroient pas, et de fait les en garda. Et le Roy contenta aucunement leſdits Anglois, et Bourguignons, des finances auſquelles leſdits priſonniers eſtoient mis ; puis y entra le Roy, environ ſur les neuf heures du matin. Mais premierement y eſtoit entrée ladite Ieanne, & avoit ordonné

des gens de traict à pied le long des ruës. Avec le Roy entrerent à cheval, les Seigneurs & les Capitaines, bien habillez et montez ; & il les faiſoit tres-beau voir : ſi mit en ladite ville Capitaine et Officiers, et fut ordonné par le Roy, que le Seigneur de Lore demeureroit aux champs avec les gens de guerre de l'oſt: le lendemain tous paſſerent par ladite cité en belle ordonnance ; dont ceux de la ville eſtoient bien joyeux, et firent ſerment au Roy, d'eſtre bons et loyaux, et tels ſe ſont-ils tousjours monſtrez depuis.

La Pucelle haſtoit le Roy, le plus diligemment qu'elle pouvoit, d'aller à Rheims & ne faiſoit aucun doute qu'il y ſeroit ſacré : pource le Roy partit de la cité de Troyes, et prit ſon chemin à Chalons-en-Champagne, avec tout ſon oſt, la pucelle allant tousjours devant armée de toutes piéces ; & chevaucha tant qu'il vint devant la dite ville de Chalons. Quand ceux de la ville ſceurent ſa venuë, l'Eveſque avec grand nombre de peuple de cette cité, vinrent au devant du Roy, & luy firent pleine obeïſſance. Il logea la nuict avec ſon oſt en ladite ville, en laquelle il eſtablit Capitaine, & autres Officiers de par luy, le tout ny plus ny moins comme il avoit fait à ceux de Troyes. De ladite cité de Chalons, le Roy prit ſon chemin

chemin pour aller à Rheims, & vint en un chaſteau qui appartient à l'Archeveſque de Rheims, nommé Sepeſaulx, qui eſt à quatre lieues de Rheims; en laquelle cité eſtoient les Seigneurs de Chaſtillon-ſur-Marne, & de Saveuſes, tenans le party des Anglois & Bourguignons, devers leſquels ceux de la ville vinrent par leur ordonnance, & commandement, & s'en diſoit ledit de Chaſtillon Capitaine. Ils demanderent donc auſdits habitans, s'ils avoient bonne volonté de tenir, & ſe defendre? Et les habitans leur demanderent, s'ils eſtoient aſſez forts pour les ayder à ſe garder: & ils reſpondirent, que non, mais que s'ils pouvoient tenir ſix ſemaines, ils leur ameneroient un grand ſecours, tant du Duc de Betfort, que de celuy de Bourgongne, & ſur ce ils en partirent par la volonté des habitans de la ville, dedans laquelle il y avoit lors aucuns de bonne volonté, leſquels commencerent à dire, qu'il falloit aller devers le Roy, & le peuple reſpondit lors tout ſoudain, qu'on y envoyaſt: & y envoya-t'on des notables gens de la ville, tant d'Egliſe qu'autres: enfin aprés pluſieurs requeſtes qu'ils faiſoient, ſur leſquelles on trouva des expediens, ils delibererent & conclurent de laiſſer entrer le Roy, avec l'Ar-

cheveſque d'icelle ville ; & leur compagnée dedans. L'Archeveſque n'avoit point encor fait ſon entrée, laquelle il fit le Samedy matin : & après le diſner ſur le ſoir, le Roy avec ſes gens entra dedans la ville, où Ieanne la Pucelle eſtoit fort regardée. Là vinrent par devers luy les Ducs de Bar, & de Lorraine, & le Seigneur de Commercy bien accompagnez de gens de guerre, s'offrans à ſon ſervice. Le lendemain, qui fut le Dimanche, on ordonna que le Roy prendroit & recevroit ſon digne Sacre, & toute la nuict fit-on grande diligence, à ce que tout fut preſt au matin, & ce fut un cas bien merveilleux ; car on trouva en ladite cité toutes les choſes neceſſaires, qui ſont grandes, & ſi ne pouvoit-on avoir celles qui ſont gardées dans Sainct Denys en France. Or pource que l'Abbé de Sainct Remy n'a pas accouſtumé de bailler la ſaincte Ampoulle, ſinon en certaine forme, & maniere, le Roy y envoya le Seigneur de Rais Mareſchal de France, le Seigneur de Bouſſac, & de Saincte Severe, auſſi Mareſchal de France, le Seigneur de Graville, Maiſtre des Arbaleſtriers, & le Seigneur de Culant admiral de France, leſquels firent les ſermens accouſtumez, c'eſt à ſçavoir, de la conduire ſeurement, & auſſi raconduire juſques en l'Ab-

baye : aprés quoy ledit Abbé l'apporta, eſtant reveſtu d'habillemens Eccleſiaſtiques, bien ſolemnellement, & devotement deſſous un poille, juſques à la porte de devant l'Egliſe Sainct Denis ; là où l'Archeveſque reveſtu d'habits Sacerdotaux, accompagné de Chanoines, l'alla querir, & l'apporta dedans la grande Egliſe, & la mit ſur le grand autel : lors vint le Roy au lieu qui luy avoit eſté ordonné, veſtu & habillé de veſtemens à ce propices : puis l'Archeveſque luy fit faire les ſermens accouſtumez, & enſuite il fut fait Chevalier par le Duc d'Alençon : par aprés l'Archeveſque proceda à la conſecration (*), gardant tout au long les ceremonies & ſolennitez contenuës dans le livre Pontifical (**). Le Roy y fit le Seigneur de Laval, Comte, & il y eut pluſieurs Chevaliers faits par les Ducs d'Alençon, & de Bourbon. Là eſtoit preſente Ieanne la Pucelle, tenant ſon eſtendart en ſa main, laquelle en effet eſtoit, aprés Dieu, cauſe dudit Sacre & couronnement, & de toute cette belle aſſemblée : ſi fut rapportée & conduite ladite ſaincte Ampoulle, par les deſſuſdits, juſques en icelle Abbaye ſainct Remy. Et qui eut veu cette

(*) Al. au Sacre.

(**) Al. au Rituel, ou plutoſt au Ceremonial.

Pucelle accoller le Roy à genoux par les jambes, & luy baiſer le pied en pleurant à chaudes larmes, il en eut eu pitié; meſme elle provoquoit pluſieurs à pleurer, en diſant: *Gentil Roy, or eſt executé le plaiſir de Dieu, qui vouloit que vinſſiez à Rheims recevoir voſtre digne Sacre, en monſtrant que vous eſtes vray Roy, & celui auquel le Royaume doit appartenir.* Le Roy ſejourna en ladite cité par trois jours. De tout temps les Roys de France, après leurs Sacres, avoient accouſtumé d'aller en un Prieuré, qui eſt de l'Egliſe ſainct Remy, nommé Corbigny, aſſis & ſitué à environ ſix lieues de Rheims, où eſt le corps d'un glorieux ſainct, qui fut du Sang de France, nommé ſainct Marcoul, auquel lieu tous les ans il y a grande affluence de peuple, pour le ſujet de la maladie des Eſcroüelles, par les mérites duquel on dit que les Roys en guariſſent. Et pource il s'en alla audit lieu de ſainct Marcoul, & y fit bien & devotement ſes oraiſons & offrandes. De ladite Egliſe, il prit ſon chemin pour aller en une petite ville fermée, appartenant à l'Archeveſque de Rheims, nommée Vailly, qui eſt ſituée à quatre lieuës de Soiſſons, & auſſi à quatre lieuës de Laon. Les habitans de ladite ville de Vailly, luy

firent pleine obeyſſance, & le receurent grandement bien ſelon leur pouvoir : il ſe logea pour le jour luy & ſon oſt audit pays ; & de là envoya à Laon, qui eſt une notable, & forte cité, pour en ſommer les habitans, à celle fin qu'ils ſe miſſent en ſon obeyſſance : ce qu'ils firent tres-joyeuſement, & volontiers. Et pareillement en firent autant ceux de la cité de Soiſſons, en laquelle il alla droict d'iceluy lieu de Vailly, & il y fut receu à grande joye : il y ſejourna trois jours, & ſon oſt, tant dans la ville, comme és environs. Or pendant qu'il y eſtoit, il luy vint nouvelles que Chaſteau-thierry, Provins, Coulommiers, Crecy-en-Brie, & pluſieurs autres s'eſtoient renduës Françoises, & en son obeyſſance : il y mit enſuite des Officiers, & les habitans y laiſſoient entrer ſans aucune contradiction ſes gens & ſerviteurs.

Quand le Roy ſçeut que Chaſteau-thierry eſtoit venu en ſon obeyſſance, & qu'il eut ſéjourné par aucun temps en la ville & cité de Soiſſons, il ſe mit en chemin, & alla audit lieu de Chaſteau-thierry, d'où il s'en alla à Provins, & y ſejourna deux ou trois jours ; leſquelles choſes vinrent dans Paris à la connoiſſance du Duc de Betfort ; qui ſe diſoit Regent du Royaume de France

pour le Roy d'Angleterre, & lequel dit qu'il viendroit combattre le Roy. Si aſſembla gens de toute parts, à bien grande puiſſance ; puis il vint à Corbeil, & à Melun, & aſſembla bien dix mille combatans, qui eſtoit grande choſe. Or quand le Roy ſçeut que le Duc de Betfort le vouloit ainſi combatre, luy & les gens de ſon oſt en furent bien joyeux ; de ſorte qu'il partit de ladite ville de Provins, & tint les champs ; & raſſembla ſon oſt près d'un chaſteau nommé la Motte-de-Nangis, qui eſt en Brye, & là les batailles furent ordonnées bien notablement, & prudemment : au reſte c'eſtoit agreable choſe que de voir le maintien de Ieanne la Pucelle, & les diligences qu'elle faiſoit : & tousjours venoient nouvelles que le Duc de Betfort s'avançoit pour combattre : pour ce le Roy ſe tint tout le jour en ſon oſt emmy les champs, croyant que ledit Duc de Betfort deut venir ; mais il changea de conſeil, & s'en retourna à Paris, combien qu'il eut bien lors en ſa compagnée dix ou douze mille combattans, comme dit eſt ; le Roy de ſon coſté en avoit bien autant, & la Pucelle, et les Seigneurs & gens de guerre eſtans avec luy avoient grand deſir, & volonté de combattre.

Or il y avoit aucuns en la compagnée du Roy, qui avoient grand desir qu'il retournast vers la riviere de Loire, & le luy conseillerent fort; auquel conseil il adhera grandement, & estoit de leur opinion, & conclud qu'il s'en iroit; & luy fit on sçavoir qu'il repasseroit la riviere de Seine par une ville nommé *Bray*, située dans le pays de Champagne, où il y avoit un bon pont, & luy fut promis obeyssance & passage par les habitans d'icelle; mais la nuit dont il devoit passer le matin ensuivant, il y arriva certaine quantité d'Anglois, ausquels on ouvrit la porte, & ils entrerent dedans : aprés quoy il y eut des gens du Roy, lesquels s'avancerent pour penser entrer des premiers, dont aucuns furent pris, & les autres destroussez; & par ce moyen ce passage fut rompu & empesché : dequoy les Ducs d'Alençon, de Bourbon & de Bar, & les Comte de Vendosme & de Laval, avec tous les Capitaines furent bien joyeux & contents, pource que ladite conclusion de passer fut faite contre leur gré & volonté; car ils estoient d'opinion contraire, sçavoir que le Roy devoit passer outre pour tousjours conquester, veuë la puissance qu'il avoit, & que ses ennemis ne l'avoient osé combatre. Ensuite la vigile de Nostre-Dame

de la my-Aouſt, le Roy, par le conſeil deſdits Seigneurs & Capitaines, s'en retourna à Chaſteau-Thierry, & paſſa outre avec tout ſon oſt vers Creſpy en Valois, & ſe vint loger aux champs aſſez prés de Dampmartin: tout le pauvre peuple du pays crioit *Noël*, & pleuroient de joye & de lieſſe. Laquelle choſe la Pucelle conſiderant, & qu'ils venoient au devant du Roy en chantant *Te Deum laudamus*, avec aucuns reſpons & antiennes, elle dit au ſuſdit Chancelier de France, & au Comte de Dunois : *En nom Dieu, voicy un bon peuple & devot; & quand je devray mourir, je voudrois bien que ce fut en ce pays.* Et lors ledit Comte de Dunois luy demanda, *Ieanne, ſçavez-vous quand vous mourrez, & en quel lieu ?* Et elle reſpondit qu'elle ne ſçavoit, & qu'elle en eſtoit à la volonté de Dieu : & ſi dit en outre auſdits Seigneurs, *j'ay accomply ce que Meſſire m'a commandé, qui eſtoit de lever le ſiege d'Orleans, & de faire ſacrer le gentil Roy; je voudrois bien qu'il voulut me faire ramener auprés mes pere & mere, & garder leurs brebis & beſtail, & faire ce que je ſoulois faire :* & quand leſdits Seigneurs oüyrent ladite Ieanne ainſi parler, & que les yeux tournez au ciel elle remercioit Dieu, ils creurent mieux que

jamais que c'eſtoit choſe venuë de la part de Dieu pluſtoſt qu'autrement.

Le Duc de Betfort eſtoit cependant à Paris avec grande quantité d'Anglois & autres gens ennemis & adverſaires du Roy; ſi vint à ſa connoiſſance que le Roy eſtoit ſur les champs vers Dampmartin; ſur quoy il partit de Paris avec bien grande & groſſe compagnée, & s'achemina vers Mittry en France, ſoubs & proche ledit lieu de Dampmartin, & prit une place bien advantageuſe, où il ordonna ſes batailles. Le Roy d'autre coſté fit pareillement mettre ſes gens en belle ordonnance preſts d'attendre la bataille, ſi l'autre le venoit aſſaillir, voire d'aller à luy, ſi ils ſe trouvoient en pareil champ.

Or pour ſçavoir de leur eſtat & commune, il fut conclu qu'on y envoyeroit des gens par maniere de coureurs; ſpecialement y fut envoyé Eſtienne de Vignoles, dit *la Hire*, vaillant homme d'armes entre les autres: il y eut de grandes eſcarmouches qui durerent preſques tout le jour, & n'y eut comme point de perte ou dommage d'un coſté & d'autre. Si fut rapporté au Roy par gens ſe cognoiſſans bien en fait de guerre comme ce Duc de Betfort eſtoit campé en place trop advantageuſe, & que les Anglois s'eſ-

toient fortifiez; pour ce ne fut-il pas conſeillé d'aller plus avant aſſaillir ſes ennemis.

Le lendemain ledit Duc de Betfort avec tout ſon oſt s'en retourna à Paris, & le Roy tira vers Creſpy en Valois, d'où il envoya certains herauts & ceux de Compiegne, les ſommer qu'ils ſe miſſent en ſon obeyſſance; leſquels repondirent qu'ils eſtoient preſts & appareillez de le recevoir & de luy obeyr comme à leur ſouverain Seigneur. Pareillement auſſi allerent des hauts Seigneurs en la ville & cité de Beauvais, dont eſtoit Eveſque, & Seigneur un nommé maiſtre Pierre Cauchon extréme & furieux pour le party des Anglois, combien qu'il fut de la nation françoiſe, ſçavoir d'auprés Rheims; & auſſitoſt qu'ils virent des herauts qui portoient les armes de France, ils crierent, *vive Charles Roy de France*, & ſe mirent en ſon obeyſſance; & pour ceux qui ne voulurent demeurer en ladite obeyſſance, il les laiſſerent ſortir & en aller avec leurs biens.

Le Roy delibera enſuite de venir en la ville de Compiegne, laquelle luy avoit fait obeyſſance; ſi tira vers Senlis, & ſe logea en un village à deux lieuës prés de Senlis nommé *Barron*; laquelle ville de Senlis eſtoit encor ſous l'obeyſſance des Anglois &

Bourguignons. Or un matin vinrent nouvelles au Roy que le Duc de Betfort partoit de Paris à tout ſon oſt pour venir à Senlis, & que luy eſtoient venus de nouveau quatre mille Anglois, que le Cardinal d'Angleterre ſon oncle avoit ammenez, lequel Cardinal les devoit mener contre les Boheſmes heretiques en la foy; mais il les fit deſcendre pour guerroyer les vrais catholiques François, & eſtoient ſouldoyez, comme on diſoit, de l'argent du Pape, & en intention que ce Cardinal allaſt contre les ſuſdits Boheſmes : leſquelles choſes vinrent à la connoiſſance du Roy.

Alors il fut ordonné que Meſſire Ambroiſe de Lore & le Seigneur de Sainte Treilles monteroient à cheval & iroient vers Paris & ailleurs, où bon leur ſembleroit, & ainſi qu'ils adviſeroient, pour ſçavoir veritablement le fait, & deſcouvrir le deſſein du Duc de Betfort & de ſon oſt; leſquels monterent diligemment à cheval, & prirent ſeulement vingt de leurs gens des mieux montez, puis ils partirent & chevaucherent tant qu'ils approcherent l'oſt des Anglois; ſi virent & apperceurent ils ſur le grand chemin de Senlis de grandes poudres qui s'élevoient en l'air, & qui procedoient de la compagnée du Duc;

ſur quoy diligemment ils envoyerent un chevaucheur devers le Roy, pour luy faire ſçavoir; ſi approcherent encores de plus prés, tant qu'ils virent ledit oſt des Anglois qui tiroit vers Senlis, & derechef envoyerent un autre chevaucheur vers le Roy luy ſignifier ce que dit eſt.

Alors le Roy avec ſon oſt tira tres-diligemment emmy les champs; ſi furent ordonnées les batailles & commencerent à chevaucher entre la riviere qui paſſe à Barron, & Monteſpilouër, en tirant droit à Senlis : & le Duc de Betfort & ſon oſt arriva environ l'heure de veſpres prés de Senlis, & ſe mit à paſſer une petite riviere qui vient d'icelle ville de Senlis, au ſuſdit village nommé *Barron;* le paſſage en eſtoit ſi eſtroit, qu'ils ne pouvoient paſſer que deux chevaux à la fois : auſſi toſt que leſdits de Lore & Sainte Treilles virent que leſdits Anglois commencerent à paſſer, ils s'en retournerent haſtivement devers le Roy, & luy acertenerent que ledit de Betfort & ſon oſt paſſoient au ſuſdit paſſage. A cette heure le Roy fit avancer les batailles vers ledit lieu tout droit, croyant de les combatre à ce paſſage; mais la pluſpart, & comme tous eſtoient desja paſſez; & les deux oſts s'entrevirent, auſſi

n'eſtoient ils eſloignez qu'à une bien petite lieuë l'un de l'autre. Il y eut de grandes eſcarmouches entre leſdites deux compagnées, & de belles armes faites. A cette heure il eſtoit comme le ſoleil couchant; leſdits Anglois ſe logerent ſur le bord & au bout d'icelle riviere, & les François ſe camperent à Monteſpilouër.

Le lendemain au matin le Roy & ſon oſt ſe mirent ſur les champs : il fit enſuite ordonner ſes batailles, de la plus grande deſquelles le Duc d'Alençon & le Comte de Vendoſme avoient le gouvernement : de la ſeconde les Ducs de Bar & de Lorraine avoient la charge : de la tierce, qui eſtoit en maniere d'une aille, les Seigneurs de Rais & de Bouſſac, Mareſchaux de France, avoient la conduite : & d'une autre corps de bataille de reſerve, qui ſouvent ſe ſeparoit pour eſcarmouſcher & guerroyer leſdits Anglois, avoient le gouvernement le Seigneur d'Albret, le Baſtard d'Orleans, Ieanne la Pucelle, la Hire, & pluſieurs autres Capitaines : & à la conduite & gouvernement des archers eſtoit le Seigneur de Graville, maiſtre des arbaleſtriers de France, & un Chevalier de Limoſin nommé Iean Foucault. Le Roy ſe tenoit tousjours aſſez prés de ſes

batailles, lequel avoit autour de luy, pour la garde de ſa perſonne, & en ſa compagnée le Duc de Bourbon, le Seigneur de la Trimoüille, & grande quantité de Chevaliers & Eſcuyers : pluſieurs fois le Roy chevaucha en preſence de la bataille d'iceluy Duc de Betfort, en la compagnée duquel eſtoit le Baſtard de Saint Pol, & pluſieurs Bourguignons, & eſtoient en bataille prés d'un village, & avoient au dos un grand eſtang & la ſuſdite riviere; & ne ceſſerent toute la nuit de ſe fortifier tres-diligemment de pieux, de taudis & de foſſez.

Or le Roy & les Seigneurs eſtans avec luy avoient pris concluſion, & eſtoient tous deliberez de combatre le Duc de Betfort, & les Anglois & Bourguignons; mais quand les Capitaines eſtant avec le Roy eurent veu & bien conſideré la place & le lieu qu'occupoient les Anglois, & leur fortification & aſſiete avantageuſe, ils apperceurent & conneurent evidemment qu'il n'y avoit aucune apparence de combatre le Duc de Betfort en icelle place : toutesfois les batailles des François s'approcherent à deux traits d'arbaleſte deſdits Anglois, ou environ; & leur firent ſçavoir, que s'ils vouloient ſaillir hors de leur parc, qu'on les combatroit; mais ils

ne voulurent onques ſortir ny déloger de leur parc : il y eut neantmoins de grandes & merveilleuſes eſcarmouſches, tellement que les François alloient ſouvent à pied & à cheval juſques aux fortifications des Anglois ; & aucunesfois les Anglois faiſoient des ſorties à grande puiſſance, & repouſſoient les François : il y en eut d'un coſté & d'autre de tuez & de pris, & tout le jour ſe paſſa ainſi en faiſant leſdites eſcarmouſches, juſques à environ le ſoleil couchant.

Le Seigneur de la Trimoüille, qui eſtoit bien joly, & monté ſur un grand courſier, voulut venir aux eſcarmouches, & de fait il prit ſa lance & vint juſques au frapper ; mais ſon cheval cheut, & s'il n'eut eu bien toſt ſecours, il eut eſté pris ou tué ; mais il fut remonté, quoy qu'à grande peine : il y eut à cette heure une grande eſcarmouche, & environ ladite heure de ſoleil couchant ſe joignirent enſemble grand nombre de François, qui vinrent vaillamment juſques prés du parc des Anglois combatre main à main, & eſcarmouſcher ; & à cette heure ſaillirent grande quantité d'Anglois à pied & à cheval, & auſſi les François ſe renforcerent ; & à cette fois il y eut une plus grande & rude

eſcarmouche qu'il n'y avoit eu tout le jour, & y avoit tant de poudre ſur la terre, & de pouſſiere en l'air, qu'on n'entreconnoiſſoit ny François ny Anglois ; tellement que combien que les batailles fuſſent bien prés les unes des autres, toutesfois elles ne pouvoient s'entrevoir : cette eſcarmouche dura tant qu'il fut nuict ſerrée & obſcure ; & les Anglois ſe retirerent tous enſemble, & ſe reſſerrerent en leur fort parc : les François auſſi ſe retirerent vers leurs batailles. Les Anglois ſe logerent donc en leur parc ; & les François ſe camperent là où ils avoient logé la nuict de devant, environ à demie lieuë de diſtance d'iceux Anglois, auprés Monteſpiloüer. Les Anglois deſlogerent enſuite, & décamperent le lendemain bien matin, & s'en retournerent à Paris : & le Roy & ſes gens s'en allerent à Creſpy en Valois.

Le lendemain le Roy partit de Creſpy, & prit ſon chemin vers Compiegne, où il fut receu grandement & honorablement ; car ceux de dedans ſe remirent en ſon obeyſſance : puis il y commit des Officiers, & y ordonna pour Capitaine & Gouverneur, un Gentilhomme du pays de Picardie, bien allié

allié de pareus & amis, nommé Guillaume de Flavy : là les manans & habitans de la ville de Beauvais (*) envoyerent devers luy, & mirent eux & la ville en ſon obeyſſance. Semblablement ceux de Senlis ſe ſouſmirent à luy, & le Roy y vint loger.

Sur la fin du mois d'Aouſt, le Duc de Betfort doutant que le Roy ne tiraſt en Normandie, partit de Paris avec ſon oſt pour y aller, & departit ſon armée en pluſieurs & divers lieux, & mit ſes gens en garniſon és pays, où il avoit encore obeyſſance, afin de garder les places; laiſſant à Paris Meſſire Louys de Luxembourg, Eveſque de Theroüenne, ſoy diſant Chancelier de France pour les Anglois, & un Chevalier Anglois nommé Meſſire Iean Rathelet, avec un Chevalier François, nommé Meſſire Simon Morhier, qui ſe diſoit lors eſtre Prevoſt de Paris, leſquels avoient en leur compagnée environ deux mille Anglois, pour la garde & defenſe d'icelle ville, ainſi qu'on diſoit.

Environ la fin du meſme mois d'Aouſt le Roy delogea de Senlis, & s'en vint à Sainct Denys, où ceux de la ville luy firent ouverture & pleine obeyſſance, & avec luy tout ſon oſt ſe tint & logea en ladite ville :

(*) Beauvais, auſſi Senlis & Saint-Denys.

alors commencerent de grandes courſes & eſcarmouches entre les gens du Roy, eſtans à Sainct Denys, & les Anglois & autres eſtans lors dans Paris. Puis quand ils eurent eſté par aucuns temps à Sainct Denys, comme trois ou quatre jours durant, le Duc d'Alençon, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendoſme, le Comte de Laval, Ieanne la Pucelle, les Seigneurs de Rais & de Bouſſac, & autres en leur compagnée, ſe vinrent loger en un village qui eſt comme à my chemin de Paris à Sainct Denys, nommé *la Chapelle*. Aprés quoy le lendemain commencerent de plus grandes eſcarmouches, & plus aſpres qu'auparavant, auſſi eſtoient-ils plus prés les uns des autres ; & vinrent leſdits Seigneurs aux champs vers la porte Sainct Honoré, ſur une maniere de butte ou de montagne que on nommoit *le marché aux pourceaux*, & firent aſſortir pluſieurs canons & coulevrines, pour jetter dedans la ville de Paris, dont il y eut pluſieurs coups de jettez.

Les Anglois eſtoient cependant autour des murs, en tournoyant avec des eſtendarts, entre leſquels il y en avoit un qui paroiſſoit ſur tous, lequel eſtoit blanc, avec une croix vermeille, & alloient & venoient par (*) la-

(*) Al. ſur.

dite muraille. Or aucuns Seigneurs eſtans là devant, voulurent aller juſques à la porte Sainct Honoré, & entre les autres ſpecialement, un Chevalier nommé le Seigneur de Sainct Vallier & ſes gens allerent juſques au boulevart, & mirent le feu aux barrieres : & combien qu'il y eut quantité d'Anglois, & de ceux de Paris qui le defendoient, toutesfois ledit boulevart fut pris par les François, d'aſſaut, & les ennemis ſe retirerent par la porte dedans la ville.

Les François ſur ces entrefaites, eurent imagination & crainte que les Anglois ne vinſſent par la porte Sainct Denys, frapper ſur eux; parquoy les Ducs d'Alençon & de Bourbon avoient aſſemblé leurs gens, & s'eſtoient mis comme par maniere d'embuſcade, derriere ladite butte ou montagne, & ne pouvoient bonnement approcher de plus prés, pour doute des coups des canons, vuglaires & coulevrines qui venoient de ladite ville, & qu'on tiroit ſans ceſſe. La ſuſdite Ieanne(13)dit la deſſus, qu'elle vouloit aſſaillir la ville; mais elle n'eſtoit pas bien informée de la grande eauë qui eſtoit és foſſez; & toutesfois il y en avoit aucuns audit lieu qui le ſçavoient bien, & leſquels ſelon ce qu'on pouvoit conſiderer & conjecturer, euſſent

bien voulu par envie, qu'il fuſt meſcheu à icelle Ieanne. Neantmoins elle vint à grande puiſſance de gens d'armes, entre leſquels eſtoit le Seigneur de Rais Mareſchal de France, & deſcendirent en l'arriere foſſé avec grand nombre de gens de guerre; puis avec une lance elle monta juſques ſur le dos d'aſne, d'où elle tenta & ſonda l'eauë, qui eſtoit bien profonde; quoy faiſant, elle eut d'un coup de traict les deux cuiſſes percées, ou au moins l'une: mais ce nonobſtant elle ne vouloit en partir, & faiſoit toute diligence de faire apporter & jetter des fagots & du bois en l'autre foſſé, dans l'eſpoir de pouvoir paſſer juſques au mur: laquelle choſe n'eſtoit pas poſſible, veuë la grande eauë qui y eſtoit.

Enfin depuis qu'il fut nuict, elle fut envoyée requerir par pluſieurs fois; mais elle ne vouloit partir ny ſe retirer en aucune maniere, & fallut que ledit Duc d'Alençon l'allaſt querir, & la ramena luy-meſme. Puis toute la ſuſdite compagnie ſe retira audit lieu de la Chappelle-Sainct-Denys, où ils avoient logé la nuict de devant; & leſdits Duc d'Alençon & de Bourbon, avec la ſuſdite Ieanne, s'en retournerent le lendemain en la ville de Sainct-Denys, où eſtoit le Roy

& ſon oſt : & diſoit-on qu'il ne vint oncques de laſche courage de vouloir prendre la ville de Paris d'aſſaut, & que s'ils y euſſent eſté juſques au matin, il y eut eu des habitans de cette ville qui ſe fuſſent adviſez. Or il y eut en ces rencontres pluſieurs de bleſſez, mais preſque point de tuez.

Au ſuſdit mois d'Aouſt mille quatre cent vingt-neuf, un Capitaine du pays de Bretagne, nommé Ferbourg, s'adviſa comment il pourroit avoir la place de Bonſmolins, laquelle les Anglois tenoient; de fait il trouva moyen d'y entrer, & d'en mettre les Anglois dehors : le Duc d'Alençon luy en donna la Capitainerie. En ce meſme temps, il y avoit un Gentilhomme au pays nommé Iean Armange, de la compagnée de Meſſire Ambroiſe de Lore, lequel ſe mit dedans la place de Sainct-Celerin, qui avoit eſté abbatuë : avec luy il y avoit un Gentilhomme de Bretagne nommé Henry de Ville-Blanche, & ils reparerent icelle place : or le troiſieſme jour aprés qu'ils furent entrez dedans, les Anglois de la garniſon d'Alençon, avec d'autres en leur compagnée, s'aſſemblerent & vinrent devant ladite place, garnis de canons, vuglaires, coulevrines & arbaleſtes : enſuite qu'ils eurent eſté aucun temps de-

vant, ils la creurent prendre d'aſſaut, & de fait ils l'aſſaillirent grandement & merveilleuſement; mais leſdits Capitaines & leurs gens ſe defendirent ſi vaillamment & tellement qu'ils demeurerent les maiſtres en icelle place, & que leſdits Anglois s'en retournetent à Alençon, ſans y avoir pû rien gagner.

Le vingt-neuvieſme jour du ſuſdit mois, le Prieur de l'Abbaye de Laigny, & un nommé Artus de Sainct-Merry, avec pluſieurs autres, vinrent vers le Roy audit lieu de Sainct-Denys, pour remettre cette ville de Laigny en ſon obeyſſance; lequel les receut tres-benignement & doucement, & ordonna au Duc d'Alençon qu'il y pourveut, lequel y envoya Meſſire Ambroiſe de Lore, qui y fut receu par les habitans à grande joye: puis quand il y eut eu plainiere obeyſſance, il fit faire aux habitans le ſerment en tel cas accouſtumé.

Le douzieſme jour de Septembre, le Roy aſſembla ſon Conſeil, pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire, veu que ceux de Paris ne monſtroient encor aucun ſemblant de ſe vouloir reduire; & auſſi n'euſſent-ils oſé parler enſemble, veue la puiſſance des Anglois & Bourguignons; & ſi n'y avoit denier dequoy il eu peu entretenir ſon oſt: ſi fut deliberé par le Conſeil, qu'il laiſſaſt de groſſes garni-

ſons par deça (*), avec aucuns chefs de ſon ſang, & qu'il s'en allaſt vers & outre la riviere de Loire : & en executant cette deliberation du Conſeil, il laiſſa le Duc de Bourbon, le Comte de Vendoſme, Meſſire Louys de Culant, Admiral de France, avec autres Capitaines, & ordonna que ledit Duc ſeroit ſon Lieutenant : de plus, il laiſſa dans Sainct-Denys, le Comte de Vendoſme & le Seigneur de Culant, avec grande compagnée de gens d'armes : puis le Roy s'en partit avec ſon oſt, & alla au giſte à Lagny ſur Marne ; d'où le lendemain il partit, & ordonna à Meſſire Ambroiſe de Lore, qu'il demeuraſt en iceluy lieu de Lagny ; & luy fut baillé en ſa compagnée un vaillant Chevalier de Limoſin, nommé Meſſire Jean Foucault, avec pluſieurs gens de guerre. Or, quand les Anglois & Bourguignons ſceurent que le Roy eſtoit ainſi party, ils aſſemblerent de toutes parts de leurs gens en grand nombre ; ſurquoy ceux qui eſtoient dans Sainct-Denis, conſiderans que la ville eſtoit foible, ils en partirent ; c'eſt à ſçavoir que le ſuſdit Comte de Ven-

(*) L'Autheur de cette Hiſtoire fait voir icy que ſa patrie eſtoit en deçà de la Loire, ou du moins qu'il y eſtoit, lorſqu'il l'eſcrivoit.

doſme & autres, delaiſſerent cette ville-là, & s'en vinrent à Senlis.

Environ le meſme mois de Septembre audit an, vinrent les Anglois & auſſi les alliez de la langue Françoiſe, nommez Bourguignons, & ſe mirent à grande puiſſance ſur les champs, en intention, comme on diſoit, de venir mettre le ſiege devant Lagny; laquelle ville eſtoit mal fermée & mal munie & depourveue des choſes appartenans à la défenſe de la guerre. Ils vinrent donc devant cette ville, & faiſoient comme mine d'y arreſter; mais quand iceux Meſſire Ambroiſe de Lore & Foucault les virent, conſiderans que cette ville eſtoit foible, & qu'ils n'auroient aucun ſecours, ils ſaillirent aux champs eux & leurs gens en belle ordonnance contre les Anglois & Bourguignons, & leur tinrent ſi grandes & fortes eſcarmouches, par trois jours & trois nuits, que leſdits Anglois & Bourguignons n'approcherent oncques des barrieres, plus prés que du trait d'une arbaleſte: enfin quand ils apperceurent ſi grande reſiſtance, & qu'ils virent, avec leſdits Chevaliers, tant de gens de guerre & ſi vaillans, ils ſe retirerent & s'en retournerent à Paris, ſans faire autre choſe: Auſdites eſcarmouches il y en eut pluſieurs de tuez tant d'un coſté que d'autre.

Le Seigneur de Talbot, vaillant Chevalier Anglois, prit par eſcalade, à faute de guet & de bonne garde, la ville de Laval, & ce avant le ſiege mis à Orléans, comme cy-deſſus il a eſté touché; & y gangna de fort grandes richeſſes & chevances: pour lors eſtoit dedans Meſſire André de Laval, Seigneur de Loheac, lequel eſtoit dans le Chaſteau dudit lieu de Laval, & fit compoſition pour luy & les autres d'iceluy chaſteau, à vingt mille eſcus d'or, comme deſſus eſt dit, & demeura priſonnier juſques à ce qu'il eut payé ladite ſomme ou baillé plége. Or, audit mois de Septembre fut faite une entrepriſe par les Seigneurs du Hommet, Meſſire Raoul du Bouchet, & Bertrant de la Ferriere, ſçavoir comme ils pourroient recouvrer ladite ville de Laval; & par le moyen d'un meuſnier, homme de bien, qui avoit deſplaiſir de ce que les Anglois eſtoient devenus Seigneurs & maiſtres en icelle ville, ils firent bien ſecrettement une embuſcade de gens d'armes à pied en un moulin, dont ledit meuſnier avoit le gouvernement, eſtant ſur la riviere de Mayne, qui paſſe au-deſſous, & joignant ladite ville, & joignant auſſi au bout du pont & du coſté de ladite ville, dont les barrieres ſont

par (*) iceluy pont. Et un matin, à l'ouverture d'icelle porte, faillirent leſdits gens de guerre à pied, ainſi que les portiers eſtoient allez ouvrir les barrieres, eſtans ſur iceluy pont, & entrerent dans ladite ville de Laval, crians Noſtre-Dame, Sainct-Denys, en laquelle place il y avoit deux à trois cent Anglois, & les François n'eſtoient pas plus de deux cent, combien qu'il y en avoit plus de ſix cent qui les ſuivirent. Il y eut pluſieurs Anglois de tuez & pris, les autres faillirent par deſſus la muraille de cette ville-là pour ſe ſauver. Et par ce moyen, ladite ville fut remiſe en l'obeyſſance du Roi.

Environ cette meſme ſaiſon le Duc de Bourbon, lequel eſtoit demeuré lieutenant du Roy ès pays de nouveau reduits en ſon obeyſſance, dont deſſus eſt faite mention, ſe tenoit à Senlis, Laon, Beauvais & autres villes, pour tousjours les garder & y mettre proviſion, ordre & gouvernement; car en pluſieurs lieux il ne trouvoit pas bonne obeyſſance, combien qu'il prenoit grande peine à bien conduire le faict du Roy, & d'entreprendre & executer quelque choſe ſur les Anglois, leſquels eſtoient bien diligens, & mettoient peine à grever les François: or advint que

(*) Al. ſur.

leſdits Meſſire Ambroiſe de Lore, & Meſſire Iean Foucault eſtans à Laigny, avoient en meſme temps fait certaine entrepriſe ſur la ville de Rouen, par le moyen d'un nommé le Grand-Pierre: & pource qu'au temps que l'exécution ſe devoit faire, il n'eſtoit point de clair de lune, pour pouvoir chevaucher de nuit; ils prolongerent, & remirent à un autre jour iceluy Grand-Pierre: car il leur ſembloit qu'il n'eſtoit pas poſſible de mener ſi groſſe compagnée par le pays où il falloit paſſer, ſans s'entreperdre, ſi c'eſtoit en nuit obſcure. Et s'en alla ledit Grand-Pierre par Senlis, où il trouva le Duc de Bourbon, le Comte de Vandoſme, & l'Archeveſque de Rheims, Chancelier de France: mais pour concluſion, cette entrepriſe fut perduë & faillie pour l'heure.

(14) L'an mille quatre cent trente Ieanne la Pucelle partit du pays de Berry accompagnée de pluſieurs gens de guerre, & s'en vint à Lagny ſur Marne: aſſez toſt aprés luy vinrent nouvelles qu'il traverſoit en l'Iſle de France trois à quatre cent Anglois, auſſi-toſt icelle Ieanne tira ſur les champs avec Iean Foucault, Geoffroy de S. Aubin, un capitaine nommé Barrée, Quennede Eſcoſſois, & aucuns

de la garniſon de Lagny, qui vinrent rencontrer iceux Anglois, leſquels ſe mirent tous à pied contre une haye : alors ladite Ieanne la Pucelle, Iean Foucault, & les autres ſe delibererent de les combatre (*), & en tres-bon appareil vinrent à pied & à cheval frapper ſur leſdits Anglois ; là y eut tres-dure & aſpre beſongne, car les François n'eſtoient gueres plus que les Anglois ; finalement furent tous ces Anglois tuez ou pris, & auſſi des François y en eut-il pluſieurs de tuez & bleſſez : puis s'en retournerent icelle Ieanne la Pucelle, Iean Foucault, & les autres audit lieu de Lagny avec leurs priſonniers.

En cette meſme année Iean de Luxembourg, les Comtes de Hontinton & d'Arondel, avec pluſieurs autres Anglois & Bourguignons, vinrent avec grande puiſſance mettre le ſiege devant la ville de Compiegne (**), d'un coſté & d'autre de la riviere d'Oiſe, et là firent pluſieurs baſtilles & forts où ils ſe tenoient. Ce faict venu à la cognoiſſance de Ieanne la Pucelle, elle partit dudit lieu de Lagny pour ayder & ſecourir les aſſiegez d'icelle ville, & y entra ladite Ieanne ; aprés

(*) Défaite d'Anglois par la Pucelle.

(**) Siege de Compiegne par les Bourguignons & Anglois.

quoy commencerent chaque jour grandes eſcarmouches entre les Anglois & Bourguignons tenans le ſiege d'une part, & les Capitaines & gens de ladite ville d'autre.

Or advint malheureuſement que ladite Ieanne ayant fait une ſortie ſur les aſſiegeans tres-vaillamment & hardiment, les Anglois & Bourguignons chargerent ſi fort ſur elle & ſa compagnée, tant qu'il luy fut de neceſſité, & à ceux qui eſtoient avec elle de ſe retirer, aucuns diſoient que la barriere leur fut fermée au retour, d'autres qu'il y avoit trop grande preſſe à l'entrée de la porte; finalement elle fut (15) priſe priſonniere & emmenée par les Anglois & Bourguignons; de laquelle priſe pluſieurs du party du Roy furent fort contriſtez: elle fut tenuë longuement en priſon par les Bourguignons de la compagnée d'iceluy Iean de Luxembourg, lequel la vendit depuis aux Anglois, qui la menerent à Roüen, où elle fut durement traitée; tellement que après grand eſpace de temps, de leur volonté indeuë, ils la firent publiquement (16) bruſler en ladite ville de Rouën, en luy impoſant pluſieurs malefices: qui fut bien inhumainement fait, veu la vie, & le gouvernement dont elle vivoit: car elle ſe confeſſoit & recevoit le corps de noſtre

Seigneur par chacune ſemaine, comme bonne Catholique ; & n'eſt point à douter que l'eſpée qu'elle envoya querir en la chapelle de ſaincte Catherine de Fierbois, dont deſſus eſt faite mention, ne fuſt trouvée par miracle, comme un chacun tenoit ; veu meſmes que par le moyen d'icelle eſpée, & auparavant qu'elle fuſt rompuë elle a fait les belles conqueſtes deſſus declarées. Il eſt de plus à ſçavoir, que après la journée de Patay ladite Ieanne la pucelle fit faire un cry, que nul homme de ſa compaignée ne tint aucune femme diffamée, ou concubine ; neant-moins elle trouva aucuns outrepaſſans ſon commandement, parquoy elle les frappa d'icelle eſpée, tellement qu'elle fut rompuë, comme deſſus eſt dit : & tantoſt ce venu à la cognoiſſance du Roy, elle fut baillée à des ouvriers pour la refondre ; ce que ils ne peurent faire ny ne la peurent oncques raſſembler.

Or eſt à noter, qu'aprés qu'iceluy ſiege de Compiegne eut eſté tenu par les Anglois & Bourguignons l'eſpace de ſix mois ou environ, & que les François eſtans en icelle euſſent eſté reduits à grande neceſſité, un eſcuyer Breton nommé Iamet de Tillay, accompagné de quatre-vingt à cent combattans ſe vint jetter dedans, lequel reconforta fort les aſſie-

gez, & s'y porta & gouverna tres vaillamment : aprés quoy il ſe fit une armée de mille à cinq cent combatans ou environ, de laquelle eſtoient chefs le Comte de Vendoſme, & le Sire de Bouſſac Mareſchal de France, & vinrent courir ſur iceux Anglois & Bourguignons tenans ce ſiege de Compiegne, leſquels eſtoient clos de foſſez, & devant les portes avoient de grandes baſtilles; & par force à pied & à cheval entrerent leſdits François dedans icelle fortification, où il y eut pluſieurs Anglois & Bourguignons de tuez & pris; & pluſieurs autres d'iceux ſe retirerent par deſſus un pont qu'ils avoient fait au travers de la riviere d'Oiſe : en ce rencontre par leſdits Comte de Vendoſme, le Sire de Bouſſac Mareſchal de France, & autres de leur compagnée furent lors faites pluſieurs belles armes & grandes vaillances : & à la meſme heure qu'ils combatoient pour gagner iceux foſſez & fortifications, ceux de la ville ſortirent dehors, & aſſaillirent vaillamment une baſtille qui eſtoit vis à vis l'une des portes de la ville, dans laquelle il y avoit trois à quatre cent combatans picards, de la compagnée dudit de Luxembourg, leſquels furent preſque tous tuez ſur la place.

En meſme temps auſſi furent deffaits tous

les aſſiegeans du coſté de la foreſt de ladite ville ; mais pource que la nuit s'approchoit fort, il fallut qu'iceluy Comte de Vendoſme, le Mareſchal de Bouſſac, & les autres de leur compagnée rentraſſent en la ville : auſſitoſt commencerent à paſſer de l'autre part de la riviere pluſieurs gens de guerre dans des bateaux, pource que l'iſſuë de deſſus le pont eſtoit rompuë : cependant toute la nuict deſlogerent les Anglois & les Bourguignons, & ſe retirerent ſans ordonnance les uns en Normandie, & les autres en Picardie en tres-grande confuſion ; meſme il ſe diſoit que ſi leſdits Comte de Vendoſme & Mareſchal de Bouſſac, avec leur compagnée, euſſent peu paſſer la riviere, ils euſſent lors peu deffaire tous ces Anglois & Bourguignons, qui laiſſerent dans leur camp deux ou trois groſſes bombardes, pluſieurs canons, & autre artillerie, avec fort grande quantité de vins & autres vivres, qu'ils ne peurent emmener avec eux. Dedans Compiegne eſtoit Philippes de Gamaches Abbé de ſainct Pharon de Meaux, lequel ainſi qu'on diſoit, fut cauſe en bonne partie de conſerver ſi bien & ſi longuement icelle ville de Compiegne contre les Anglois & Bourguignons, s'y eſtant porté tres-vaillamment & grandement pour le bien & ſervice du Roy

du Roy : & en eſtoit Capitaine Guillaume de Flavy, lequel ſemblablement s'y conduiſit fort vaillamment.

Or avant ce ſiege il avoit eſté pris appointement pour traiter de paix entre le Roy & le Duc de Bourgongne, pourquoy fut lors conclu que iceluy Duc auroit cette ville de Compiegne entre ſes mains, d'autant que c'eſtoit un paſſage de la riviere de conſequence, afin qu'il peuſt aller à Paris, & ailleurs, pour travailler au faict & avancement de ce traité : & fut lors mandé à iceluy Guillaume de Flavy, de par le Roy, de la bailler & delivrer audit Duc de Bourgongne ; de laquelle choſe il fit refus, dont le Roy fut d'abord tres-mal content : toutesfois pluſieurs dirent par aprés que cette deſobeïſſance que de Flavy avoit faite, avoit beaucoup profité au Roy & au Royaume ; car par le moyen d'icelle ville les Anglois & Bourguignons furent tres-fort incommodez (17) ; & cela fut cauſe de maintenir & conſerver dans leur devoir, diverſes autres villes que le Roy avoit conquiſes.

Fin des Mémoires de la Pucelle d'Orléans.

OBSERVATIONS

POUR SERVIR AUX MÉMOIRES

SUR

LA PUCELLE D'ORLÉANS,

(1) FURENT ſarmentez tous ceux de Paris... les Moynes meſme d'eſtre bons & loyaulx au Duc de Betfort frere de feu Henry Roy d'Angleterre Régent de France, de lui obeir en tout & partout, & de nuire de tout leur povair à Charles qui ſe diſoit Roy de France, & à tous ſes alliez ou complices. Les uns de bon cueur le fiſrent, les autres de trés-malveſe voulenté... (Journal de Paris p. 92).

(2) Le 3 d'Aouſt fut faite à Paris grant feſte au ſoir, comme de faire grants feux, danſer tout ainſi comme à la St. Jehan : mais c'eſtoit moult piteuſe choſe à penſer pourquoy la feſte ſe faiſoit : car mieulx on deuſt avoir plouré : car comme on diſoit que trois mille ou plus furent mors des Arminaz, par armes, & quelques deux mille prins, & quelque quinze cent noyez..... Quel dommage & pitié pour la pouvre Chretienté... (Journal de Paris p. 94).

Ces réjouiſſances dont parle ſi triſtement le Journal de Paris, eurent lieu ſans doute à cauſe de la funeſte journée de Crevant où les Anglois & les Bourguignons avoient remporté une victoire complète. (Note des Edit.).

(3) Ce Chevalier Anglois que les Mémoires du tems nomment la Poule s'appelloit la Poöle. (Note des Edit.).

(4) En ce tems rien ne faiſoit que par l'Angloys, ne nul des Seigneurs de France ne ſe mêloit du gouvernement du Royaulme : en iceluy tems eſtoit la Reyne de France demourante à Paris; mais elle eſtoit ſi pouvrement gouvernée qu'elle n'avoit tous les jours que huit ſeptiers de vin tout au plus pour elle & ſon tynel; ne le plus de ceulx de Paris qui leur euſt demandé... où eſt la Royne..., ils n'en euſſent ſceu parler, tant en tenoit-on pou de compte qu'à peine en challoit-il au peuple, pour ce qu'on diſoit qu'elle eſtoit cauſe des grants maulx & douleurs qui eſtoient pour lors ſur la terre. (Journal de Paris p. 97).

(5) Il y a ici une faute dans les Mémoires

ſur la Pucelle : le Maréchal de Bourgogne ne fut point tué; mais il fut fait priſonnier; & on l'échangea contre le Connétable d'Ecoſſe qui avoit été pris à la journée de Crevant.

Imbert de Groſſée Baillif de Lyon & Louis de Culant Amiral de France commandoient les François en cette occaſion. (Liſez l'Hiſt. Chronol. de Charles VII par le Héraut de Berry p. 371.) (Note des Editeurs).

(6) Le Journal de Paris p. 101 met encore au nombre des morts le Comte de Beauvau. Ce Seigneur étoit iſſu de l'ancienne Maiſon de Beauveau : il rendit de grands ſervices au Roi de France dans cette guerre contre les Anglois. De ſon épouſe Jeanne de Craon fille de Pierre Seigneur de la Suſe il eut Louis de Beauveau & Iſabelle femme de Jean de Bourbon Comte de Vendôme un des ancêtres de Louis XIV.

De Jean III Seigneur de Beauveau, fils puîné de celui qui périt à la journée de Verneuil, ſont iſſues les autres branches de ce nom qui ſubſiſtent en France. (Note des Edit. extraite des annotations ſur l'Hiſtoire de Charles VI p. p. 684 & 685.)

(7) Cette défenſe de ſolemniſer par des fêtes la victoire des Anglois ſe trouve formellement contredite dans le Journal de Paris p. 101 & 102.....

Laquelle bataille deſſus dicte fut le Jeudy 17e jour du mois d'Aouſt l'an 1424, & le Vendredy enſuivant 18e jour dudit mois fiſt-on les feux par-tout Paris & moult grant feſte pour la perte des Arminaz : car on diſoit qu'ils s'eſtoient vantés que ce ils euſſent le deſſus de nos gens, qu'ils n'euſſent eſpargné ne femmes, ne enffants, ne héraux, ne meneſtriers, que tout ne fuſt mort à l'eſpée.....

Le jour de la Nativité Notre Dame en Septembre vinſt le Régent, & fuſt Paris paré par-tout où il devoit paſſer & les rues parées & neſtoiées, & furent audevant de luy ceulx de Paris veſtus de vermeil..... par-tout où il paſſoit, on crioit haultement Nouel..... devant le Chaſtelet avoit un moult bel myſtére du vieil Teſtament & du nouvel que les enffants de Paris firent ; & fuſt fait ſans parler ne ſans ſigner, comme ce fuſſent ymages enlevés contre un mur. Aprés quand il ot moult regardé ce myſtére, il s'en alla à Noſtre Dame où il fuſt reçeu comme ce fuſt Dieu ; car les proceſſons qui n'avoient pas eſté aux

champs & les Chanoines de Notre Dame le reçurent à la plus grant honneur, en chantant hymnes & louanges que ils purent; & jouoit-on des orgues & des trompes & ſonnerent toutes les cloches. Brief on ne vit oncques plus d'honneur faire... qu'on luy fiſt à cette journée & à ſa femme qui alloit toujours aprés luy, quelque part qu'il allaſt.

(8) Le Préſident de Provence fut enfin content de s'en aller, & que le Baſtard d'Orléans qui avoit ſa fille pour femme le voulut conduire juſques en Avignon; & eſtoit ledit Baſtard de l'alliance des autres : mais ledit Préſident ſe fioit plus en luy qu'en tout autre. Ainſi ſe partit iceluy Préſident de Provence de la Cour, ne oncques depuis n'y rentra..... & par ce debat & diviſion ſe perdit le Mans qui fut pris par ſiége des Anglois ſans eſtre ſecouru... (Hiſt. Chronologiq. de Charles VII par le Héraut de Berry p. 373).

(9) En celuy tems eſtoit toujours le Comte de Salubry ſur la riviere de Loire, & prenoit chaſteaux & villes à ſon vouloir; car moult eſtoit expert en armes; ſi s'en vinſt

devant Orléans, & l'aſſit de toutes parts; mais fortune qui à nully n'eſt feuve amye luy monſtra de ſon meſtier dont elle ſert ſes amez ſans deffier... une pierre de canon luy fuſt préſentée qui luy donna le cop de la mort, dont moult grant dommaige orent les Anglois eſpecialement le Régent de France; car il ſe repoſoit és cités de France à ſon aiſe luy & ſa femme qui par-tout où il alloit le ſuivoit; & quand l'autre fuſt mort, il luy convint maintenir la guerre, & party de Paris pour y aller le Mercredy veille de St. Martin d'yver 1428; & le Comte de Salubry eſtoit mort la ſepmaine devant. (Journal de Paris p. 117).

Aſſez tôt & aprés durant ledit ſiége eſtoit en la tour & baſtille de deſſus le pont d'Orléans qu'avoient gagné les Anglois ſur les François, & regardoit ledit Comte par une fenêtre vers ladite ville d'Orléans, & dit-on que l'un de ſes Capitaines nommé Guillaume Glacidas lui diſoit ces paroles..... Monſeigneur, regardez icy votre ville, vous la voyez d'ici bien à plein... & ſoudainement un coup de canon, &c. (Hiſtoire de Charles VII par Chartier p. 17).

(10) A l'époque du ſiége d'Orléans les

Pariſiens malgré la miſère à laquelle ils étoient réduits pouſſoient encore juſqu'au délire leur attachement pour le Duc de Bourgongne & leur haine contre Charles VI. Le Journal de Paris fournit à ce ſujet une anecdote ſinguliere.....

Le 12 Avril 1429 vint à Paris un Cordelier nommé frere Richard. Il prêchoit dans les places publiques de Paris. Hommes, femmes & enfants, tout y couroit en foule. Nul ſermonneur n'y avoit fait œuvre en cent années. Les hommes jettoient au feu *tables, tabliers, cartes, billes, billards & tous jeux convoiteux* à quoi on pouvoit ſe *courcer* & *maugréer Dieu*. Les femmes brûloient leurs *bourrelets, cornettes* ou *cornes*, leurs buſcs qui étoient alors de cuir ou de baleine & les longues queues de leurs robes. Chacun ſe défaiſoit des *Madagoires* ou *Mandragores* qu'on portoit alors dans la vaine opinion qu'elles étoient un préſervatif contre la pauvreté. Frere Richard redoubloit la dévotion du peuple en diſant avoir appris des Juifs en Syrie que le Meſſie étoit né à Babylone. Il ajoutoit que ce Meſſie étoit l'Antechriſt. Quant il quitta Paris, les gens *granz & petitz plouroient ſi piteuſement comme s'ils veiſſent porter en terre leurs meilleurs amis, & luy*

auſſi..... Mais ce tendre attachement pour frere Richard ne dura pas; & le fruit de ſes ſermons fut perdu, ſitôt qu'on ſut que ce Cordelier étoit du parti Royaliſte...

Ecoutons l'Auteur du Journal... Pour vray le Cordelier qui preſcha aux Innocents, qui tant aſſembloit de peuple à ſon ſermon, comme devant eſt dit, pour vray chevaulchoit avecques eulx, (les Armagnacs); & auſſi-toſt que ceulx de Paris furent certains qu'il chevaulchoit ainſy, & que par ſon langaige il faiſoit ainſi tourner les citez qui avoient fait les ſermens au Régent de France ou à ſes commis, ils le mauldiſſoient de Dieu & de ſes Saints; & qui pis eſt, les jeux de tables, de boules, dez, brief tous autres jeux qu'il avoit deffendu recommencerent en deſpit de luy; & meſmes ung meriau (a) d'eſtaing où étoit empreint le nom de Jeſus qu'il leur avoit fait prendre laiſſerent-ils, & prindrent tretous la Croix St. Andry. (Extrait du Journal de Paris. p. 119, 120, 121, 122, 123 & 124.).

(11) En celluy tems avoit une Pucelle, comme on diſoit, ſur la riviere de Loire

(a) Meriau, ou Mereau étoit une marque de plomb ou d'étain, ou d'un métal quelconque.

qui ſe diſoit Prophete, & diſoit telle choſe adviendra pour vray, & eſtoit contraire au Régent de France, & à ſes aidants, & diſoit-on que maulgré tous ceux qui tenoient le ſiége devant Orléans elle entra à la cité à tout grant foyſon d'Arminaz & grant quantité de vivres, que oncques ceux de l'oſt ne s'en mûrent, & ſi les veoient paſſer à ung trait ou deux d'arc prés d'eulx, & ſi avoient ſi grant neceſſité de vivres que ung homme euſt bien mangé pour trois blancs de pain à ſon diſner ; & pluſieurs autres choſes de elle racontoient ceux qui mieux aimoient les Arminaz que les Bourguignons, ne que le Régent de France. Ils affermoient que, quant elle eſtoit bien petite qu'elle gardoit les brebis, que les oiſeaux des boiz & des champs, quant elle les appelloit, ils venoient manger ſon pain dans ſon giron comme privez.

In veritate apocriphum eſt.

En celluy tems leverent le ſiége les Arminaz & firent partir les Anglois par force de devant Orléans ; mais ils allerent devant Vendoſme, comme on diſoit ; & partout alloit cette Pucelle armée avec les Arminaz, & portoit ſon eſtendart où eſtoit tant ſeulement

en eſcript *Jheſus ;* & diſoit-on qu'elle avoit dit à un Cappitaine Angloys qu'il ſe deſpartit du ſiége avec ſa compaignie, ou mal leur vendroit & honte à tretous, lequel la diffama moult de langaige comme clamer *Ribaulde* & *Putain ;* & elle lui diſt que maulgré eux tous ils partiroient bien bref, mais il ne le verroit jà, & ſi ſeroient grant partie de ſa gent tué ; & ainſi en advint-il ; car il ſe noya le jour devant que l'occiſion fut faite ; & depuis fuſt pêché & fut deſpecé par quartiers & emboſmé..... (Journal de Paris p. 122).

Nota. Le Capitaine qui ſe noia & dont il s'agit ici, eſt vraiſemblablement Glacidas.

(12) Ce Bâtard d'Orléans étoit le fameux Comte de Dunois, fils naturel du Duc d'Orléans, aſſaſſiné par les émiſſaires du Duc de Bourgogne. Charles VII, en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus pour recouvrer ſon Royaume, lui donna le Comté de Longueville, qui depuis fut érigé en Duché. Ce fut le Comte de Dunois qui veilla principalement à la pompe funèbre du Roi ſon bienfaiteur. Il marchoit de pair à ce convoi avec trois Princes du Sang. Il n'y avoit qu'eux quatre qui portaſſent de grands manteaux & des chaperons. Le Comte de

Dunois y fit les fonctions de grand Maître de la Maiſon; & ce fut lui qui aprés le dîner cria... que lui & tous les autres avoient perdu leur maître. (Note des Edit.).

(13) La vigille la Nativité de Notre-Dame en Septembre vinrent aſſaillir aux murs de Paris les Arminaux, & le cuidoient prendre d'aſſault : mais pou y conqueſterent, ce ne fut douleur, honte & meſchef; car pluſieurs d'eulx furent navrés pour toute leur vie, qui par avant l'aſſault eſtoient tous ſains : mais fol ne croit jà tant qu'il prent pour eulx le dy, qui eſtoient pleins de ſi grant maleur & de ſi malle créance, que pour le dy d'une créature qui eſtoit en forme de femme avec eulx, que on nommoit la Pucelle, que c'eſtoit, Dieu le ſcet, le jour de la Nativité Notre-Dame firent conjuracion tout d'ung accord d'iceluy jour aſſaillir Paris; & s'aſſemblerent bien douze mille & plus, & vinrent environ heure de grant Meſſe entre onze & douze, leur Pucelle avecques eulx & très-grant foyſon de chariots, charettes & chevaulx tous chargez de grants bourrées à trois hars pour emplir les foſſés de Paris, & commencerent à aſſaillir entre la porte St. Honoré & la porte St. Denis; & fuſt l'aſ-

ſault très-cruel; & en aſſaillant diſoient moult de villeines paroles à ceulx de Paris; & là eſtoit leur Pucelle ſon eſtandart ſur les conclos des foſſez, qui diſoit à ceulx de Paris... Rendez-vous de par Jéſus à nous toſt; car ce ne vous rendés avant qu'il ſoit nuit, nous y entrerons par force; veuillez ou non, & tous ſerez mis à mort ſans mercy..... Voire, diſt ung, Paillarde ribaulde !.. & traict de ſon arbaleſtre droit à elle, & lui perce la jambe tout oultre; & elle de s'enfoüir : ung autre perça le pié tout oultre à celluy qui portoit ſon eſtendart : quant il ſe ſenti navré, il leva ſa viſiere pour veoir à oſter le vireton de ſon pié; & ung autre luy traict, & le ſaingne entre les deux yeux, & le navre à mort; dont la Pucelle & le Duc d'Alençon jurerent depuis que mieulx ils aimaſſent avoir perdu quarante des meilleurs hommes d'armes de leur compaignie. L'aſſault fut moult cruel d'une part & d'autre, & dura bien juſqu'à quatre heures aprés diſner, ſans ce que on ſceuſt qui eut le meilleur; un pou aprés quatre heures ceulx de Paris prindrent cueur en eulx, & tellement les berſerent de canons & d'autre traict, qu'il leur convint par force reculer... Ainſi furent miz à la fuite... & la plus grant partie de leur charroy en quoy

ils avoient amenez leurs bourrées, ceulx de Paris leur oſterent; car bien ne leur devoit pas venir de vouloir faire telle occiſion le jour de la Ste. Nativité de Noſtre-Dame..... (Journal de Paris, p. 125, 126 & 127).

(14) Les Mémoires ſur la Pucelle ſe trouvant incomplets, puiſque les derniers exploits de cette fille célèbre, ſa priſe & ſa mort n'y ſont point racontés, nous y avons ſuppléé en inſérant le récit qu'en fait Jean Chartier dans ſon Hiſtoire de Charles VII. C'eſt moins ce récit que nous avons voulu conſerver que les notes qui y ont rapport; & ſans cet expédient qui ne peut pas déplaire à nos Souſcripteurs, nous n'aurions pu donner place à ces notes, qui contiennent des faits intéreſſants. (Note des Edit.).

(15) Le vingt-troiſieme jour de May (1430) fut prinſe devant Compiegne Dame Jehanne la Pucelle aux Arminaz, par Meſſire Jean de Luxembourg & ſes gens, & bien mille Engloyz qu'ils venoient à Paris. (Journal de Paris, p. 131).

Le 3 Septembre à ung Dimanche furent preſchées au Puis Notre-Dame à Paris deux femmes qui environ demy an devant avoient

été prinſes à Corbeil, & admenées à Paris, dont la plus ainſnée *Pierrone* eſtoit de Bretaigne bretonant : elle diſoit, & vray propos avoit que Dame Jehanne qui s'armoit avecques les Arminaz eſtoit bonne, & ce qu'elle faiſoit eſtoit bien fait & ſelon Dieu. Elle reconnut avoir deux foys receu le précieux corps de Noſtre Seigneur en un jour. Elle affermoit & juroit que Dieu s'apparoiſt ſouvent à elle en humanité, & parloit à elle comme amy fait à autre, & que la darraine fois que elle l'avoit veu, il eſtoit long veſtu de robe blanche, & avoit une huque vermeille par deſſous... ce qui eſt blaſphême... parquoi ce dit jour fuſt jugée à être arſe, & mourut en ce propos cedit jour de Dimanche ; & l'autre fut délivrée pour celle heure. (Journal ibid. p. 134).

(16) La vigille du St. Sacrement en celluy an, qui fut le 30 jour de May au dit an 1431, Dame Jehanne, qui avoit été prinſe devant Compiegne, qu'on nommoit la Pucelle, iceluy jour fut fait un preſchement à Rouen, elle eſtant en ung eſchaffault que chacun la povait veoir bien clairement, veſtue en habit d'homme ; & là luy fuſt démonſtré les grans maux doloreux qui par elle

eſtoient advenus en Chreſtienté, eſpecialement au Royaulme de France, comme chaſcun ſcet, & comment le jour de la Ste. Nativité Noſtre Dame, elle eſtoit venue aſſaillir la ville de Paris à feu & à ſang, & pluſieurs grans peſchés énormes qu'elle avoit fait & fait faire, & comment à Senlis & ailleurs elle avoit fait ydolatrer le ſimple peuple; car par ſa faulce hypocriſie, ils la ſuivoient comme ſainte pucelle; car elle leur donnoit à entendre que le glorieux Archange St. Michel, Ste. Catherine, & Ste. Marguerite, & pluſieurs autres Saints & Saintes ſe apparoient à lui ſouvent, & parloient à lui comme amy fait à l'autre, & non pas comme Dieu a fait aucunes foys à ſes amys par révélacion, mais corporellement & bouche à bouche comme un amy à autre.

Vray eſt qu'elle diſoit être aagée environ 27 ans ſans avoir honte que maugré pere & mere & parents & amys, que ſouvent alloit à une belle fontaine au pays de Lorraine, laquelle elle nommoit bonne fontaine aux Fées Noſtre-Seigneur; & en icelluy lieu tous ceulx du pays quand ils avoient fiebvre, ils alloient pour recouvrer gariſon; & là alloit ſouvent ladite Jehanne la Pucelle ſous un grand arbre qui la fontaine ombroit; & s'apparurent

parurent à elle Ste. Katerine & Ste. Marguerite qui lui dirent qu'elle allaſt à ung Cappitaine qu'elles lui nommerent ; laquelle y alla ſans prendre congé ne à pere ne à mere; lequel Cappitaine la veſti en guiſe d'homme, & s'arma & lui ceinct l'eſpée, & lui bailla un Eſcuyer & quatre varlets; & en ce point fut montée ſur ung bon cheval; & en ce point vint au Roy de France, & lui dit que du commandement de lui eſtoit venue à lui, & qu'elle le feroit eſtre le plus grant Seigneur du monde, & qu'il fut ordonné que tretous ceulx qui lui déſobéiroient fuſſent occis ſans mercy, & que St. Michel & pluſieurs Anges lui avoient baillé une couronne moult riche pour lui, & ſi avoit une eſpée en terre auſſi pour lui, mais elle ne lui rendroit tant ſa guerre fut faillie; & tous les jours chevaulchoit avec le Roy à grant foyſon de gens d'armes ſans aucune femme veſtue, attachée & armée en guiſe d'homme, un gros baſton en ſa main; & quant aucun de ſes gens meſprenoit, elle frappoit deſſus de ſon baſton grans cous en maniere de femme très-cruelle; dit que elle eſt certaine d'eſtre en Paradis à la fin de ſes jours..... Pluſieurs foys à prins le précieux Sacrement de l'autel toute armée, veſtu en guiſe d'homme, les cheveux

rondiz, chaperon déchiqueté, gippon, chauſſes vermeilles attachées à foyſon aiguillettes, dont aucuns grants Seigneurs & Dames lui diſoient, en la reprenant de la dériſion de ſa veſture, que c'eſtoit pou priſer Noſtre-Seigneur de le recevoir en tel habit femme qu'elle eſtoit, laquelle leur reſpondit promptement... Car pour rien n'en feroit autre, & que mieulx ameroit mourir que laiſſer l'habit d'homme par nulle défenſe; & que ce elle vouloit, elle feroit tonner & autres merſveilles; & qu'une fois on la volt faire de on corps déplaiſir; mais elle ſailli d'une haute tour en bas ſans ſoy blecier aucunement.

En pluſieurs lieux elle fiſt tuer hommes & femmes tout en bataille comme de vengeance voulentaire; car qui n'obéiſſoit aux lettres qu'elle faiſoit, elle faiſoit tantoſt mourir ſans pitié, quant elle en avoit povair..... Telles faulces erreurs & pires avoit aſſez Dame Jehanne; & leſquelles lui furent toutes déclairées devant tout le peuple, dont ils orent moult grant orreur, quand ils ouïrent raconter les grants erreurs qu'elle avoit eues contre notre foy & avoit encore : car pour choſe qu'on luy démonſtrât ſes grants maléfices & erreurs, elle ne s'en effrayoit ne

ebahiſſoit ; ains reſpondoit hardiement aux articles qu'on lui propoſoit devant elle comme celle qui eſtoit toute pleine de l'ennemy d'enfer ; & bien y parut : car elle veoit les Clercs (a) de l'Univerſité de Paris qui ſi humblement la prioient qu'elle ſe repentiſt, & révoquaſt de cette mallerreur, & que tout lui ſeroit pardonnée, par pénitence, ou ce non elle ſeroit devant tout le peuple arſe, & ſon ame damnée au fond d'enfer : & lui fuſt montré l'ordonnance & la place où le feu devoit eſtre fait pour l'ardoir bientoſt, ſi elle ne ſe révoquoit ; quant elle vit que c'eſtoit à certes, elle crya mercy, & ſoy révoca de bouche, & fuſt ſa robbe oſtée & veſtue en habit de femme. Mais auſſi-toſt qu'elle ſe viſt en tel état, elle recommença ſon erreur comme devant, demandant ſon

(a) Avant l'exécution de la Pucelle, Nicolas Midy, Maiſtre en Théologie, lui débita un Sermon rempli d'invectives contre elle & contre le Roi Charles : elle avoit gardé le ſilence ſur ce qui lui étoit perſonnel ; mais à l'égard du Roi, elle interrompit le Prédicateur, en lui diſant . . . : « Révérence gardée, je vous oſe » bien dire & jurer, ſur peine de ma vie, que mon » Roi eſt le plus noble Chrétien de tous les Chré- » tiens, & qui aime mieux la foi & l'Egliſe, & n'eſt » point tel que vous dites . . . ».

habit d'homme; & tantoſt elle fut de tous jugiée à mourir, & fut liée à une eſtache qui eſtoit ſur l'eſchaffault qui eſtoit fait de plaſtre, & le feu ſur lui; & là fut bientoſt eſtainte & ſa robe toute arſe, & puis fut le feu tiré arriere, & fut veue de tout le peuple toute nue & tous les ſecrets qui povent eſtre ou doivent en femme, pour oſter les doubtes du peuple; & quant ils l'orent aſſez & à leur gré vue toute morte liée à l'eſtache, le bourrel remiſt le feu grant ſur ſa povre charrongne qui tantoſt fut toute comburée & os & char miſes en cendres. Aſſés avoit là & ailleurs qui diſoient qu'elle eſtoit martyre & pour ſon droit Seigneur : autres diſoient que non; & que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée... Mais quelle mauveſté ou bonté qu'elle eut faite, elle fut arſe celluy jour..... Le jour de la St. Martin de la même année un Dominiquain, qui étoit inquiſiteur, prêcha contre elle, & il répéta les mêmes inculpations. (Journal de Paris, p. 139, 140, 141 & 142.).

(17) Cette même année 1431, le dernier jour de Novembre... vint géſir Henry, âgé de neuf ans ou environ en l'Abbaye de St. Denys, lequel ſe nommoit Roy de France &

d'Angleterre... Le Dimanche enſuivant vint le Roy à Paris par la porte St. Denys... le Journal de Paris, p. 144 & ſuiv... raconte la réception pompeuſe qu'on lui fit... Quant on fut, dit-il, devant l'oſtel de St. Paul, la Reyne de France Yſabel, femme de feu le Roy Charles VI de ce nom, eſtoit aux feneſtes avecquelles Dames & Damoiſelles. Quant elle viſt le jeune Roy Henry fils de ſa fille, à l'endroit d'elle il oſta tantoſt ſon chapperon & la ſalua, & tantoſt elle s'inclina vers lui moult humblement, & ſe tourna d'autre part plorant... Le lendemain de Noël ledit Roy (Henry) ſe deſparti de Paris ſans faire aucuns biens à quoi on s'attendoit, comme délivrer priſonniers, de faire cheoir maletoſtes, comme impoſitions, gabelles, quatrieſme, & telles mauvaiſes coutuſmes...

Oncques perſonne n'en oüy louer; & ſi ne fiſt-on oncques à Paris autant d'honneur à Roi, comme on lui fiſt à ſa venue & à ſon ſacre, voire la grant cherté de vivres... Car (continue le Journal de Paris, p. 153) les Arminaz devinrent ſi enragés, que oncques Payens ne loups ne firent pire à Chrétiens... & pour certain il n'eſtoit ſemaine qu'ils ne veniſſent deux ou trois fois juſques aux (a)

(a) Si les environs de Paris étoient dévaſtés, le reſte

portes de Paris, & faiſoient ſi grant cruaulté, qu'ils prenoient Moines, Nonnains, Preſtres, femmes, petits enffans, hommes vieux de ſoixante ou quatre-vingt ans; & nul n'eſchappoit de leurs mains, ſans payer grant rançon, ou mourir; & ſi n'eſtoit nul Seigneur, quel qui fuſt, qui y miſt tant ſoit peu de contredit.....

de la France partageoit la misère des habitans de cette ville. Il falloit acheter des Généraux, qui dominoient dans un canton, la permiſſion de récolter les moiſſons. Les habitans d'Amiens donnèrent 1200 livres à la Hire pour avoir la liberté de faire la moiſſon près de la grande porte de Beauvais. (Note des Éditeurs.).

Fin des Obſervations ſur les Mémoires de la Pucelle.

LETTRE

De Guy XIV du nom, Sire de Laval, à ſes mere & ayeule, Dames de Laval & de Vitré, dans laquelle il eſt fait mention de la Pucelle d'Orleans.

Mes tres redoutées Dames & meres, depuis que je vous eſcrivis de Saincte-Catherine-de-Fierbois, vendredy dernier, j'arrivay le ſamedy à Loches, & allay voir Monſieur le Dauphin au Chaſtel, à l'iſſuë de veſpres, en l'Egliſe Collegiale, qui eſt tres bel & gracieux Seigneur, & tres bien formé & bien agile & habile, de l'aage d'environ ſept ans (*) qu'il doit avoir; & illec vis ma couſine la Dame de la Tremoüille, qui me fit tres bonne chere; &, comme on dit, n'a plus que deux mois à porter ſon enfant : le dimanche j'arrivay à Sainct-Agnan, où eſtoit le Roy, & envoyé querir & venir de mon logis le ſieur de Creves (**), & s'en alla au Chaſtel avec luy mon oncle, pour ſignifier au Roy que j'eſtois venu, & pour ſçavoir quand il lui plairoit que j'allaſſe devers lui: & j'eus reſponſe, que j'y allaſſe ſi toſt qu'il me plai-

(*) Il eſtoit né l'an 1422, ou, ſelon d'autres, 1423; & par conſéquent cette Lettre doit avoir eſté eſcrite environ l'an 1429.

(**) Al. Treves.

roit, & me fit tres bonne chere, & me dit moult de bonnes paroles. Et quand il eſtoit allé par la chambre, ou parlé avec aucun autre, il ſe retournoit chacune fois devers moi, pour me mettre en paroles d'aucunes choſes, & diſoit : que j'eſtois venu au beſoin, ſans mander, & qu'il m'en ſçavoit meilleur gré : & quand je lui diſois, que je n'avois pas amené telle compagnie que je deſirois, il reſpondit, qu'il ſuffiſoit bien de ce que j'avois amené, & que j'avois bien pouvoir d'en recevoir greigneur (*) nombre ; & dit le Sire de Treves à ſa maiſon au ſieur de la Chapelle, que le Roy, & tous ceux d'environ luy, avoient eſté bien contens des perſonnes de mon frere & de moy, & que nous leur revenions bien ; & jura bien fort qu'il n'eſtoit pas mention, que à un de ſes amis & parens qu'il euſt, il euſt fait ſi bon accueil, ny ſi bonne chere, dont il n'eſt pas meshiſtre (**) de faire bonne chere, ne bon accueil, comme il diſoit.

Et le lundy me party d'avec le Roy, pour venir à Selles en Berry, à quatre lieues de Sainct-Agnan, & fit le Roy venir au devant de luy la Pucelle, qui eſtoit de paravant à

(*) Plus grand. (**) Peut-eſtre, chiche.

Selles, disoient aucuns que ce avoit esté en ma faveur, parce (*) que je la visse ; & fit ladite Pucelle tres bonne chere à mon frere & à moy, estant armée de toutes pieces, sauve la teste, & tenant la lance en main : & après que fusmes descendus à Selles, j'allay à son logis la voir ; & fit venir le vin, & me dit : qu'elle m'en feroit bien-tost boire à Paris ; & semble chose toute divine de son faict, & de la voir & de l'oüyr : & s'est partie ce Lundy aux vespres de Selles pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant, & approchant des advenues, le Mareschal de Boussac, & grand nombre de gens armez, & de la commune avec elle, & la veis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la teste, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir, qui à l'huis de son logis se demenoit tres fort, & ne souffroit qu'elle montast ; & lors elle dit : menez-le à la croix, qui estoit devant l'Eglise auprès, au chemin ; & lors elle monta sans ce qu'il se meust, comme s'il fust lié : & lors se tourna vers l'huys de l'Eglise, qui estoit bien prochain, & dit en assez voix de femme : *Vous les Prestres & gens d'Eglise, faites procession & prieres à Dieu.* Et lors se retourna à son chemin, en

(*) Afin que.

diſant : tirez avant, tirez avant, ſon eſtendart ployé que portoit un gracieux page, & avoit ſa hache petite en la main : & un ſien frere (*), qui eſt venu depuis huit jours, partoit auſſi avec elle, tout armé en blanc ; & arriva ce lundy à Selles monſieur le Duc d'Alençon, qui a tres-groſſe compagnée, & ay aujourd'huy gagné de lui à la paulme une convenance (**), & n'eſt point encore icy venu mon frere de Vendoſme. J'ay icy trouvé l'un des gentilshommes de mon frere de Chauvigny, pource qu'il avoit desja oüy que j'eſtois arrivé à Saincte-Catherine, & m'a dit qu'il avoit eſcrit aux Nobles de ſes terres, & qu'il penſe eſtre bien-tôt par deça ; & dit que ma ſœur eſt bien ſa mye, & plus graſſe qu'elle n'a accouſtumé. Et dit l'on icy que monſieur le Conneſtable (***) vient avec ſix cent hommes d'armes, & quatre cent hommes de traict ; & que Iean de la Roche vient auſſi : & que le Roy n'eut pieça ſi grande compagnie, que on eſpere eſtre icy ; ne oncques gens n'allerent de meilleure volonté en beſongne que vont à cette-cy : & doit ce jourd'huy arriver icy mon couſin de Rais, & croiſt ma compagnie ; & quoy que ce ſoit, ce qu'il y a

(*) Il s'appelloit Pierre du Lys.

(**) Al. Diſcretion. (***) Artus, depuis Duc de Bretagne.

eſt bien honneſte & d'appareil ; & y eſt le Seigneur d'Argenton l'un des principaux Gouverneurs, qui me fait bien bon recueil & bonne chere ; mais de l'argent n'y en a-il point à la Cour, que ſi eſtroitement, que pour le temps préſent je n'y eſpere aucune recouſſe ny ſouſtenuë ; pource vous, madame ma mere, qui avez mon ſceau, n'eſpargnez point ma terre par vente ne par engage (**), ou adviſez plus convenable à faire, là où nos perſonnes ſont à eſtre ſauvez, ou auſſi par defaut abaiſſez, & par aventure en voye de perir ; car ſi nous ne faiſmes (*) ainſi, veu qu'il n'y a point de ſoulde, nous demeurerons tous ſeuls ; & juſques icy noſtre faict a encor eſté & eſt en bon honneur, & a eſté noſtre venuë au Roy & à ſes gens tous, & auſſi aux autres Seigneurs qui viennent de toutes parts, bien agreable, & nous font tous meilleure chere que ne vous pourrions eſcrire.

La Pucelle m'a dit en ſon logis, comme je la ſuis allé y voir, que trois jours avant mon arrivée, elle avoit envoyé à vous, mon ayeule, un bien petit anneau d'or, mais que c'eſtoit bien petite choſe, & qu'elle vous euſt volontiers envoyé mieux, conſidéré votre recommandation. Ce jourd'huy monſieur d'A-

(*) Engagement. (**) Ne faiſons.

lençon, le baſtard d'Orléans & Gaucourt ; doivent partir de ce lieu de Selles, & aller aprés la Pucelle ; & avez fait bailler je ne ſçay quelles lettres à mon couſin de la Trimoüille & ſieur de Creves (*), par occaſion deſquelles le Roy s'efforce de me vouloir retenir avec luy, juſques à ce que la Pucelle ait eſté devant les places Angleiches d'environ Orleans, & eſt desja l'artillerie pourveuë ; & ne s'eſmayd (**) point la Pucelle, qu'elle ne ſoit tantoſt avec le Roy, diſant : que lors qu'il prendra ſon chemin à tirer avant, vers Rheims, que je irois avec luy ; mais ja Dieu ne veüille que je ne le face & que je ne aille ; & entretant en dit mon frere ; & comme monſieur d'Alençon, ce que abandonné (***), qui ſeroit celuy qui demeureroit ? & penſe que le Roy partira ce Jeudy d'icy, pour s'y approcher plus prés de l'Oſt, & viennent gens de toutes parts chacun jour. Aprés vous feray ſçavoir, ſi toſt qu'on aura aucune choſe beſongné, ce qui aura eſté executé ; & eſpere l'on que avant qu'il ſoit dix jours la choſe ſoit bien advancée de coſté ou d'autre : mais tous ont ſi bonne eſperance en Dieu, que je croy qu'il nous aydera. Mes

(*) Al. Treves. (**) Ne s'eſmeut, ou pluſtoſt, ne ceſſe, &c. (***) Je ne veux faire ; car qui, &c.

tres redoutées Dames & meres, nous nous recommandons mon frere & moy à vous, le plus humblement que pouvons, & vous envoye des blans ſignez de ma main, afin, ſi bon vous ſemble, du datte de cette preſente eſcrire aucune choſe du contenu cy-dedans, à M. le Duc (*), que lui en eſcrivez; car je ne luy eſcris oncques puis; & vous plaiſe auſſi ſommairement nous eſcrire de vos nouvelles, & vous, Madame ma mere, en quelle ſanté vous vous trouvez aprés les medecines qu'avez priſes; car j'en ſuis à tres-grand (**) malaiſe, & vous envoye deſſus ces préſentes, minute de mon teſtament, afin que vous, mes Meres, m'advertiſſez & eſcrivez par les prochainement venans, de ce que bon vous ſemblera que j'y adjouſte, & y penſe encor de moy y adjouſter entre (***) deux; mais je n'ay encor eu que peu de loiſir, mes tres-redoutées Dames & meres, je prie le benoiſt fils de Dieu, qui vous doint bonne vie & longue, & nous recommandons auſſi tous deux à noſtre frere Louis. Et pour le liſeur de ces preſentes, que nous ſaluons, le ſieur du Boſchet, & noſtre couſine ſa fille, ma couſine de la Chapelle & toute voſtre compagnie. Et pour

(*) Il entend le Duc de Bretagne.

(**) Fort en peine. (***) Cependant.

l'accès & . . . . . ſolliciter de la chevance (*) au mieux que faire ſe pourra, & n'avons plus en tout qu'environ trois cent eſcus du poids de France. Eſcrit à Selles ce mercredy 8 de Juin (**). Et ce veſpres ſont arrivez icy M. de Vendoſme, M. de Bouſſac & autres; & la Hire s'eſt approché de l'Oſt, & auſſi on beſongnera bientoſt, Dieu veuille que ce ſoit à voſtre deſir. Vos humbles fils Guy & André de Laval, & Guy (***) de Laval.

(*) De l'argent.

(**) La datte doit eſtre de l'année 1428, ou 1429.

(***) Peut-eſtre, Gilles.

MÉMOIRES
D'ARTUS III,
DUC DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
ET CONNÉTABLE DE FRANCE;

Depuis 1393 jusqu'en 1457.

XIVe & XVe SIÈCLES.

Par Guillaume Gruel

Le vrai page

G.R. III.
BRITISH MUSEUM

NOTICE

NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES
D'ARTUS III,
Comte de Richemont & Connétable de France.

On doit la première édition de ces Mémoires rédigés par Guillaume Gruel, à Théodore (a) Godefroy : c'eſt un Volume in-4°. de 161 pages, imprimé à Paris chez Pacard en 1622. Denys Godefroy, fils de l'Éditeur, réimprima ces Mémoires à la ſuite de l'Hiſtoire de Charles VII. Nous avons préféré l'édition du fils, parce qu'il a reſſerré la diction lâche & diffuſe de Gruel. Il en a ſupprimé une multitude de répétitions, de dénominations purement honorifiques, dont la monotonie dans l'original eſt dégoûtante. Tel eſt entre autres le titre de *Monſeigneur*, que le Rédacteur donne continuellement à tous les perſonnages qui jouent un rôle dans ſes récits. Ce titre marquoit la dignité éminente

(a) Et non pas Théodoſe, comme le nomme l'Auteur du Dictionnaire hiſtorique portatif, édition de 1769.

de ceux qui en étoient revêtus ; & l'étiquette du tems ne permettoit pas qu'on le leur refusât. Quant au fond, les éditions des deux Godefroy ſont les mêmes.

Comme le Rédacteur de ces Mémoires étoit attaché au Connétable de Richemont, il ne faut pas croire aveuglément tous les éloges qu'il lui prodigue. Si l'on s'en rapportoit à Gruel, le Connétable de Richemont auroit tout fait, & Charles VII lui devroit ſa couronne : ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il fut comme un autre dominé par l'ambition. Il ſe mêla dans les intrigues qui diviſoient la Cour. La manière dont il traita Giac & la Trimouille, favoris tour à tour de Charles VII, prouve qu'il abuſoit de l'autorité, dés qu'il le pouvoit impunément.

En vain Guillaume Gruel, qui nous a laiſſé ſes Mémoires, dit que le Roi, après s'être courroucé, finiſſoit par être content ; on ne ſe perſuadera jamais qu'un Monarque, dont on enlève, ou dont on met à mort les favoris, ſouffre patiemment cette injure, & n'en conſerve aucun reſſentiment. Auſſi le Connétable de Richemont fut-il fréquemment diſgracié de ſon Prince ; quelques ſervices qu'il lui ait rendus, ils n'excuſent point l'audace de ſa conduite.

Quant aux récits de Guillaume Gruel, ſi l'on en excepte quelques bruits ou contes populaires auxquels il paroît ajouter une ſorte de croyance, il s'accorde preſque toujours avec les Hiſtoriens du tems. La comparaiſon que nous en avons faite, nous l'a démontré. Monſieur de Fontanieu, dans une hiſtoire manuſcrite de Charles VII, dépoſée à la Bibliothèque du Roi, critique aſſez durement les Mémoires de Richemont. Comme ſes imputations tombent également ſur les Mémoires d'Olivier de la Marche, nous y reviendrons dans la Notice qui précédera ces derniers. M. de Fontanieu n'eſt pas plus indulgent pour Denys Godefroy. Nous nous bornerons aujourd'hui à une réponſe fort ſimple : c'eſt que les faits racontés par M. de Fontanieu, & qu'il a extraits de chartres & de chroniques manuſcrites, ne diffèrent point de ceux qu'on lit dans les ouvrages contre leſquels il s'élève ſi fortement.

Fin de la Notice des Éditeurs.

MÉMOIRES
D'ARTUS III,
DUC DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
Et Connétable de France.

Icy commence la Cronique de tres haut & tres excellent Prince, de bonne memoire, Artus III. de ce nom, deſcendu de la noble Lignée Royale & Ducale de Bretagne, en ſon vivant Comte de Richemont, Seigneur de Partenay, Conneſtable de France, & en la fin de ſes jours Duc de Bretagne, Comte de Montſort & de Richemont, Seigneur de Partenay, Conneſtable de France, qui regna trop peu en Bretagne; car il ne fut Duc que quinze mois.

Il eſtoit fils du Duc Iean, qui gangna le pays de Bretagne à l'eſpée : & fut ledit Duc Iean marié en premieres nopces à la fille du Roy Edoüard d'Angleterre, mais ils furent peu enſemble : & en ſecondes nopces il fut marié à la fille du Prince de Galles. Et en troiſieſmes, avec Ieanne fille du Roy de Navarre, de laquelle il eut pluſieurs enfans, à

ſçavoir Iean Duc de Bretagne, Artus Comte de Richemont, Gilles, & M. d'Eſtampes, Meſdames d'Alençon, de Lomaigne, & de Porhoet.

Celuy Duc Artus naſquit au Succeniou, l'an de grace mille trois cent quatre-vingt treize, le jour de ſainct Barthelemy, & fut traité & nourry ainſi qu'il appartient à fils de ſi noble Lignée & maiſon: & au pluſtoſt qu'il peut avoir connoiſſance, luy fut baillé pour le gouverner un notable Eſcuyer du pays de Navarre, nommé Peronit, qui tresbien le traita & conduiſit; tellement que pluſieurs fois je l'ay oüy ſe loüer, & dire beaucoup de bien de luy.

Peu de temps aprés il advint que le Duc Iean treſpaſſa, ainſi que à tous faut mourir; & aprés ſe remaria la Ducheſſe ſa veufve au Roy d'Angleterre. Et comme proche parent des enfans de Bretagne, vint le Duc Philippes de Bourgongne, fils du Roy Iean, à Nantes; lequel prit la garde des enfans, & emmena avec luy le Duc Iean, M. de Richemont, & M. Gilles; & eſtoient encore ſi petits que gueres ne pouvoient chevaucher, & falloit mener mondit Seigneur de Richemont par la bride. Quand mondit Seigneur de Bourgongne fut à Paris, il fit le mariage

du Duc Iean de Bretagne & de Madame Ieanne fille du Roy Charles VI. de ce nom, & emmena M. de Richemont quant & luy en Picardie, & en ſes autres pays : gueres ne veſquit ledit Seigneur de Bourgongne aprés, lequel mourut à Noſtre-Dame de Hal en Brabant, & fut apporté ſon corps és Chartreux de Dijon ; & n'y avoit aucun de ſes parens à conduire le corps, que M. de Richemont, qui portoit manteau, & le noir, ainſi qu'il devoit ; & eſtoit encor ſi petit qu'il falloit mener ſon cheval par la bride : puis M. de Berry le retint, & luy bailla bonne ordonnance en ſa maiſon, & commença à avoir eſtat.

Aprés il vint en Bretagne, & l'envoya le Duc faire une execution (*) d'une rebellion, qui avoit eſté faite à l'encontre des gens du Duc, à Sainct-Brieuc-des-Vaulx.

Bien-toſt après commença la guerre pour le ſujet de la mort de M. d'Orleans, & ſe mit ſus en armes pour ſervir M. d'Orleans, ſon fils, & M. de Berry : & mena mondit Seigneur à Vannes fort belle compagnée de Bretons, & eſtoit bien accompagné de notables Chevaliers & Eſcuyers, entre leſquels eſtoient M. de Combour, & pluſieurs Chevaliers &

(*) Punition, ou vengeance.

Eſcuyers, leſquels M. de Berry avoit envoyé loger au pont de ſainct-Cloud, avec pluſieurs autres François de la compagnée de M. d'Orleans, de MM. de Berry & d'Alençon, d'Armagnac & d'Albret, qui eſtoient logez à ſainct-Denys. Et M. de Bourgongne eſtoit logé à Paris, avec ſa puiſſance; & y eſtoit le Comte de Warwic avec luy; & de nuit vinrent par devers le Vigneul frapper ſur nos gens, & peu en eſchappa, & fut M. de Combour priſonnier, & pluſieurs tuez & pris, dont leſdits Seigneurs furent fort deſplaiſans, & non ſans cauſe.

Puis ſe departit cette armée ſans faire autre choſe, & bien toſt aprés ils firent une autre armée, ſçavoir en l'an mille quatre cent treize; ce fut lors que le Roy & M. de Bourgongne mirent le ſiege à Bourges. Quand M. de Richemont le ſceut, il s'en vint en Bretagne requerir au Duc du ſecours pour M. de Berry, afin de faire lever ledit ſiege; & eurent de grandes (*) paroles enſemble luy & Gilles ſon frere; car mondit Seigneur de Richemont tenoit pour MM. d'Orleans & de Berry, & Gilles ſon frere, qui eſtoit à M. de Guyenne, tenoit pour M. de Bourgongne : neantmoins mondit Seigneur de Richemont eut & obtint

(*) Groſſes.

ce qu'il demanda, & luy fut baillé une tres belle & grande compagnée, qui de leur bon vouloir & pour l'amour de luy, s'en allerent quant & luy, juſques au nombre de ſeize cent Chevaliers & Eſcuyers ; & y avoit de tres notables gens pour les conduire, comme le Vicomte de la Beliere, Meſſires Armel de Chaſteaugiron, Euſtache de la Houſſaye, Alain de Beaumont, & Guillaume de la Foreſt, anciens Chevaliers qui fort avoient veu de la guerre : & à la priere de ſon beau frere d'Alençon il entra & prit ſon chemin par le Maine & la Normandie, pource que pluſieurs places & ſubjets dudit d'Alençon s'eſtoient rebellez contre luy ; & en paſſant pays il prit Sillé-le-Guillaume, Beaumont, & Laigle, d'aſſaut, & pluſieurs autres places, en contre-attendant le Duc de Clarence, qui venoit au ſecours de MM. d'Orleans & de Berry, & amenoit bien dix mille bons combatans. Quand le Roy, & ceux qui tenoient ce ſiege devant Bourges le ſceurent, ils firent appointement avec MM. d'Orleans & de Berry, qui gueres ne dura : puis le Roy & leſdits Seigneurs eſcrivirent à M. de Richemont, qu'il s'en retournaſt, & que l'appointement eſtoit fait ; par ainſi il tira devers le Roy & leſdits Seigneurs.

Bien-toſt aprés M. de Guyenne voulut avoir mondit Seigneur de Richemont, & le prit & tira d'avec ſon oncle de Berry, & l'aima fort, en luy donnant bonne & grande ordonnance en ſa maiſon, & eut grand gouvernement avec luy.

L'an que deſſus mille quatre cent treize, la Ducheſſe Ieanne fille du Roy Charles partit de Bretagne bien accompagnée, c'eſt à ſçavoir de Richard de Bretagne, qui aprés fut Comte d'Eſtampes, & Seigneur de Cliſſon, & d'autres Seigneurs, Barons, Chevaliers, & Eſcuyers, & de Dames & Damoiſelles en grand nombre, & vint à Paris voir le Roy ſon pere, & la Reyne ſa mere, & Monſeigneur de Guyenne ſon frere. Et un peu de temps avant qu'elle fuſt arrivée à Paris, il prit volonté à mondit Seigneur de Guyenne d'aller à Bourges en habit diſſimulé ; & voulut que M. de Richemont y allaſt, & il fut en ſa compagnée comme ſerviteur de mondit Seigneur : la cauſe pourquoy il y alloit, eſtoit pour voir les bagues & pierreries de M. de Berry ; & en fut mondit Seigneur de Berry adverty, & eſcrivit à ſes gens que ſon neveu de (*) Richemont alloit à Bourges, & leur mandoit qu'ils le receuſſent & le feſtoyaſſent

(*) Il ſemble qu'il faille *&*, au lieu de *de*.

comme ſa propre perſonne, & luy monſtraſſent toutes ſes bagues, & tout ce qu'il voudroit voir; & ainſi le firent. Le Duc Iean fut bien mal content de ſondit frere de Richemont; car il creut que mondit Seigneur de Guyenne euſt fait cedit voyage, de peur de voir la Ducheſſe ſa ſœur : mais le contraire de cela eſtoit la verité, car le plutoſt que mondit Seigneur peut, il ramena mondit Seigneur de Guyenne à Paris; & là trouva la Ducheſſe, & Dieu ſçait comme elle fut bien & grandement receuë du Roy, de la Reyne, de M. de Guyenne, & de M. de Berry, & luy fut donné de grands dons par le Roy, la Reyne & M. de Guyenne, par le moyen de mondit Seigneur de Richemont, & auſſi de ſon oncle de Berry; lequel, entre autres choſes, luy donna le ruby de la caille, qui autresfois avoit eſté de Bretagne.

En outre, mondit Seigneur de Richemont pourchaſſa tant envers M. de Guyenne & envers tout le Conſeil, qu'il fit rendre & remettre en la main du Duc la ville de Sainct-Malo, qui pour lors eſtoit en la main du Roy : & s'y eſtoient mis ceux de Sainct-Malo pour un meſcontentement qui fut entre les gens du Duc, & ceux de la ville; car le Duc eſtoit encores jeune &

enfant, & avoit mis des gens dedans Saint-Malo; & y eſtoient le Seigneur de Montauban, le Vicomte de la Beliere, & le Seigneur de Chaſteaugiron : puis ils trouverent matiere (*) d'envoyer le Seigneur de Montauban devers le Duc: & cependant qu'il fut dehors, on leur oſta tous leurs baſtons, qu'ils n'ozoient pas porter, non pas meſme un couſteau, & leur fit-on de grandes rudeſſes, & ne ſe pouvoit-on tenir de joüer avec leurs femmes, & chambrieres, & les appeller Vilains; mais en une nuit ils mirent tout dehors, & furent en la main du Roy, juſques à ce que mondit Seigneur les fit rendre au Duc, & leur fut tout pardonné : & y alla le Duc Iean reprendre la poſſeſſion, & vinrent au devant de luy tous ceux de la ville veſtus de blanc & de noir, & tous les petits enfans avoient panonceaux d'hermines blancs & noirs, & on y cria bien Noël, & fut le tout aboly; & depuis ont eſté bons & loyaux au Duc.

L'an mille quatre cent quatorze, recommença la guerre entre MM. d'Orleans & de Bourgongne : a l'occaſion de ce, le Roy, MM. de Guyenne, d'Orleans, de Berry, de Bourbon, de Richemont, le Conneſtable d'Albret, le Seigneur d'Armagnac, & plu-

(*) Maniere.

ſieurs autres Seigneurs & Capitaines, allerent mettre le ſiege à Soiſſons, qui tenoit pour M. de Bourgongne, & la tenoit un Capitaine nommé Enguerrand de Bournonville. Et fut ladite place de Soiſſons priſe d'aſſaut, & eut ledit Capitaine la teſte tranchée, pour ce que le Baſtard de Bourbon y avoit eſté tué : puis aprés l'armée tira plus avant, & vinrent mettre le ſiege à Arras, là où il y avoit une belle compagnée, & avoient dedans la ville pour Chef Iean de Luxembourg, & grandement ſe gouvernerent ; & y eut de belles & grandes eſcarmouches ; mais bien-toſt aprés ſe trouva l'appointement entre eux, & ſe leva ledit ſiege.

L'an mil quatre cent quinze, M. de Richemont mit le ſiege à Partenay, pour ce que le Seigneur de Partenay, tenoit le party de Bourgongne : & auparavant cela il avoit pris Vouvent, Mairvent, Secondigny, & Chaſteaulaillon. Or durant qu'il eſtoit devant ladite ville de Partenay, luy vinrent des nouvelles, & luy eſcrivoit le Roy, & M. de Guyenne, qu'il tiraſt (*) devers eux, toutes choſes ceſſées, & que le Roy Henry d'Angleterre tenoit le ſiege à Harfleur, qui gueres ne pouvoit tenir ; & pour aller ſe-

(*) Vint.

courir le Roy, & le Royaume, il leva auſſitoſt ſondit ſiege, pour aller en la partie où les Anglois tireroient, & alla devers M. de Guyenne, lequel le fit ſon Lieutenant ; & luy bailla ſon enſeigne, & tous les gens de ſa maiſon. Du pays de Bretagne il y avoit bien cinq cent Chevaliers, & Eſcuyers, entre leſquels eſtoient les Sires de Combour, Bertrand de Montauban, Iean de Coetquen, Geoffroy de Maleſtroict, Guillaume le Veer, Olivier de la Feüillée, Edoüard de Rohan, & le Seigneur du Buiſſon, qui portoit ſa banniere avec pluſieurs autres Chevaliers, & Eſcuyers: & tira mondit Seigneur de Richemont ſur la riviere de Somme, pour joindre avec les Seigneurs, leſquels faiſoient leur aſſemblée, pour combattre les Anglois, entre leſquels eſtoient les Seigneurs d'Orleans, de Bourbon, d'Alençon, le Conneſtable d'Albret, les Seigneurs de Brabant, de Nevers, d'Eu, le Mareſchal Boucicaut, avec pluſieurs autres Seigneurs, & Capitaines, & grand nombre de Chevaliers & Eſcuyers.

La meſme année mille quatre cent quinze, le vingt-cinquieſme jour d'Octobre, ils ſe trouverent tous enſemble, & dés le veſpre, logerent prés des Anglois en plain champ, à moins de demie lieüe de l'oſt du Roy

d'Angleterre, & le Vendredy au poinct du jour, ils commencerent à mettre leurs gens en bataille : puis environ l'heure de tierce, au plus tard, ils aſſemblerent les batailles en une place nommée Agincourt, qui trop eſtoit eſtroite pour combatre tant de gens : & y avoit grand nombre de gens à cheval de noſtre party, tant Lombards, que Gaſcons, qui devoient frapper ſur les aiſles des Anglois ; mais quand ils ſentirent le trait venir ſi dru, ils ſe mirent en fuite, & vinrent rompre la bataille de nos gens, en telle maniere qu'à grand peine ſe peurent-ils jamais raſſembler que les Anglois ne fuſſent tousjours prés d'eux. Incontinent s'aſſemblerent les batailles, & y furent faites de grandes armes, & y fut bien combatu ; meſme le Duc de Clarence, frere du Roy d'Angleterre, y fut abbatu à coups de hache, & le Roy ſon frere vint mettre le pied ſur luy, de peur qu'il ne fut tué, & receut un tel coup ſur ſa couronne qu'il fut abbatu ſur le genoüil: deux autres qui eſtoient habillez proprement (*) comme le Roy y furent tuez, & l'oncle du Roy, le Duc d'Exceſtre fut tué, avec quantité d'autres. Toutesfois aſſez toſt aprés, en peu d'heures, ainſi comme Dieu, qui eſt

(*) Juſtement.

le maiſtre des batailles, le voulut & le permit, nos gens furent deſconfits, tuez, pris, ou mis en fuite, leſquels eſtoient dix mille hommes d'armes ; & le Roy d'Angleterre avoit bien de onze à douze mille combatans.

Là furent pris les Seigneurs d'Orleans, de Bourbon, & de Richemont, qui fut tiré de deſſous les morts, & un peu bleſſé, & fut reconnu à ſa cotte d'armes, & ſi eſtoit elle toute ſanglante, & furent tuez deux ou trois ſur luy ; puis il fut mené au Roy d'Angleterre, qui en fut plus joyeux que d'aucun autre. Auſſi y furent pris les Seigneurs d'Eu, de Vendoſme, & pluſieurs autres Seigneurs, & Capitaines : & il y eut de tuez en cette journée les Seigneurs d'Alençon, de Brabant, de Nevers, le Conneſtable d'Albret, & M. Iean de Bar : & ſoubs la banniere de M. de Richemont, & de ſa compaignée, moururent le Seigneur de Combour, Meſſires Bertrand de Montauban, Iean de Coetquen, Geoffroy de Maleſtroict, le Seigneur de Chaſteaugiron, Meſſires Guillaume de la Foreſt, Guillaume le Veer, & pluſieurs autres. Entre les priſonniers furent Meſſires Edoüard de Rohan, Olivier de la Feuillée, Iean Giffart, & le Seigneur du Buiſſon : puis s'en retourna le Roy d'Angleterre loger à Maiſonſelles, d'où il eſtoit party

party le matin. Le lendemain partit ledit Roy, & s'en alla à Calais, où il emmena ſes priſonniers, & de là s'en alla en Angleterre, & ne demeura avec M. de Richemont ſinon un valet de chambre nommé Ianin Catuyt. Aſſez toſt aprés quand ils furent à Londres, la Reyne mere dudit Comte de Richemont demanda congé audit Roy d'Angleterre de voir ſon fils, qui eſtoit priſonnier, & le Roy le luy accorda. Alors les gardes dudit Seigneur l'ammenerent devers la Reyne, ſa mere, laquelle quand elle ſçeut ſa venuë, mit une de ſes Dames en ſa place, qui bien ſçavoit parler, & le recevoir, & ſe mit du rang de ſes autres Dames, & en mit deux devant elle. Et quand ledit Seigneur de Richemont arriva, il creut de cette Dame que ce fut ſa mere, & la ſalüa, & luy fit la reverence, & la Dame l'intretint un eſpace de temps, puis luy dit qu'il allaſt baiſer les autres Dames : & quand il fut au droict de la Reyne, le cœur luy attendrit, & luy dit : *Mauvais fils, m'avez vous meſconneuë.* Et tous deux ſe prirent à pleurer, puis ils firent grande chere : & luy donna la Reyne ſa dite mere mille Nobles (*), qu'il départit aux priſonniers ſes compaignons, & à ſes gardes,

(*) C'eſtoit une monnoye d'or d'Angleterre.

& auſſi luy donna des chemiſes, & habillemens, & n'oſa depuis parler à elle, ny la viſiter, comme il euſt voulu.

Ledit Seigneur de Richemont fut priſonnier en Angleterre, depuis ladite journée d'Azincourt, juſques en l'an mille quatre cent & vingt, que le Duc Iean ſon frere fut pris du Comte de Pointievre, & ſon frere Richard, Seigneur d'Eſtampes, avec le Mareſchal de Bretagne, nommé Bertrand de Dinan, & pluſieurs autres, par trahiſon. Puis la Ducheſſe, les Barons, Chevaliers, & Eſcuyers, & tous les Eſtats de Bretagne furent adviſez d'envoyer devers le Roy d'Angleterre, pour luy requerir : Qu'il luy pleuſt leur preſter M. de Richemont pour eſtre leur Chef, & s'obligeoit tous leſdits Eſtats de le rendre audit Roy d'Angleterre, mort, ou vif, ou une grande ſomme d'argent : & de par la Ducheſſe, les Prelats, & Barons, y furent auſſi envoyez les Seigneurs, le Chancelier nommé de Maleſtroict, & de Montauban, leſquels furent devers ledit Roy durant le ſiege de Melun. Et là fit venir le Roy d'Eſcoſſe, & ledit Seigneur de Richemont : & M. de Montauban luy bailla Raoul Gruel, pour trencher devant luy, & puis luy bailla Robert Rouxel, & Gervaſic, qui pour lors

demeuroit avec M. le Chancelier. Or tandis que leſdits Ambaſſadeurs eſtoient devers le Roy d'Angleterre, le Duc Iean fut rendu devant Chantoceaux aux Bretons qui y tenoient le ſiege, & en fut, comme l'on dit, le Roy d'Angleterre bien marry. Toutefois pourchaſſerent leſdits Ambaſſadeurs à toute leur puiſſance en telle maniere que le Roy d'Angleterre fut content que ledit Comte de Richemont demeuraſt en Normandie, ſur ſa foy, & en la garde du Comte de Suffolc : & promit, & jura de ne partir point de Normandie, ſans le congé du Roy d'Angleterre, & l'amena ledit Comte à Pontorſon, & y vinrent beaucoup de gens de Bretagne, pour le voir, & entre les autres y furent les Seigneurs de Montauban, & de Combour, & pluſieurs autres, tant qu'ils eſtoient plus forts que les Anglois ; & luy fut demandé, s'il vouloit qu'on l'emmenaſt par force ; mais il ne le voulut, & ne l'euſt pour rien fait : le Comte de Suffolc l'avoit mené jouër aux champs, & tirer de l'arc.

Bien-toſt aprés le Duc Iean, qui eſtoit fort deſirant de voir ledit Comte de Richemont ſon frere, le vint voir juſques ſur le pont de Pontorſon, pource que mondit Seigneur de Richemont n'ozoit paſſer en Bre-

tagne : & eſtoit le Duc bien accompagné, & avoit deux cent Lances, de ſa garde ; & Dieu ſçait s'ils s'entrefirent bonne chere, & s'ils pleurerent tous deux bien fort ; puis s'en retourna ledit Seigneur de Richemont devers le Roy d'Angleterre ; lequel luy fit grande chere, pource que bien avoit tenu ce qu'il luy avoit promis. Et bien-toſt aprés il eut congé de venir voir le Duc Iean ſon frere, & l'amena le Comte de Suffolc ; & la cauſe pourquoy il eut congé, ce fut pour retarder ſon frere d'Eſtampes & les Bretons, d'aller ſervir le Dauphin, qui desja eſtoit allé à Coſne à l'encontre des Anglois.

L'an 1421 arriva à Vannes mondit Seigneur de Richemont devers le Duc ſon frere, & le mena le Comte de Suffolc ; & Dieu ſçait la chere qui luy fut faite par ſondit frere & de tout le monde. Bref, il fut fort feſtoyé de toutes gens, entre autres lieux, à Chaſteaubriant, à Montauban & en pluſieurs autres lieux, & par les bonnes villes & cités de Bretagne ; enfin par tout bien recueilly & feſtoyé, car ſur toutes choſes ils deſiroient ſa delivrance ; & entre autres il fut bien feſtoyé à Rennes, & prit bien garde à la fortification de ladite ville, qui pour lors eſtoit trop petite pour retirer & loger un tel peuple comme

celuy de Rennes ; & eſtoient les fauxbourgs plus grands trois fois que la ville. Quand mondit Seigneur vid cela, il penſa, de les faire fortifier ; ou autrement, ſi la guerre venoit au pays, que tous leſdits fauxbourgs ſeroient bruſlez & deſtruits, & la ville en danger : & incontinent il le dit au Duc ſon frere, qui pas bien ne l'entendoit, mais du tout il s'en rapporta à luy : auſſi le remonſtra-t-il aux gens de la ville & du pays, qui volontiers obeïrent à ſon commandement, nonobſtant qu'il leur eſtoit impoſſible de croire que ſi toſt cela ſe peuſt faire, comme il ſe fit ; car incontinent il marqua (*) par où ſeroit faite ladite fortification, & bailla de ſes gens & autres, pour faire la diligence ; & furent mandez les gens du pays, & ordonné à chacun telle taſche qu'il devoit avoir ; & en huit mois furent faits les plus beaux foſſez qu'on peuſt trouver (**), aprés elle fut fortifiée de palis (***), & puis de bonnes tours & murailles, comme pouvez voir ; & n'euſt-on ozé à l'heure entreprendre de ce faire, ſi ce n'euſt eſté cedit Artus.

Auparavant cela, durant que mondit Seigneur eſtoit priſonnier (****) au ſiege de Me-

(*) Traça. (**) Voir. (***) Pieux.
(****) C'eſt à dire, eſlargy ſeulement ſur ſa parole.

lun, & à celuy de Meaux & à Paris, mondit Seigneur tira devers M. de Bourgongne, & fit tant que mondit Seigneur de Bourgogne l'aima fort, & furent bien accointez & privez l'un de l'autre : auſſi les gens de M. de Bourgongne l'aimoient fort. Bien-toſt aprés il fut touché du mariage de mondit Seigneur de Richemont, & luy-meſme en parla à M. de Bourgongne, en diſant, que tousjours les deux Maiſons de Bourgongne & de Bretagne s'entr'eſtoient bien aimées, & avoient de tout temps eſté alliées enſemble, & que bien il deſiroit qu'elles le fuſſent encores plus que jamais ; & dit à mondit Seigneur de Bourgongne, que ſi c'eſtoit ſon plaiſir, qu'il ſeroit marié avec l'une de ſes ſœurs. Sur quoy M. de Bourgongne reſpondit, qu'il en eſtoit tres joyeux, & qu'il en avoit trois à marier, & que des deux il ſe faiſoit fort de luy bailler à choiſir ; mais de Madame de Guyenne, qui avoit eſté mariée à M. de Guyenne, il ne ſe faiſoit pas fort, ſans le conſentement d'elle : mais des autres il ſe faiſoit fort, dont l'une eſtoit promiſe à M. de Clermont, aiſné fils de Bourbon, à peine de cent mille eſcus : mais pour cette cauſe, il ne delaiſſeroit point à le faire. Et M. de Richemont luy dit que ſi c'eſtoit ſon plaiſir, qu'il vouloit avoir Madame

de Guyenne. Et ſur ce, M. de Bourgongne luy reſpondit qu'il s'y employeroit ſi bien, qu'il s'en appercevroit. Et lors luy dit mondit Seigneur de Richemont, qu'il envoyeroit devers mondit Seigneur de Bourgongne; lequel luy dit qu'il ne luy envoyaſt aucun homme que Raoul Gruel ſeulement, & qu'il luy en laiſſaſt faire ce qu'il falloit; & ſur ce ils prirent congé. Et ledit Raoul Gruel s'en alla quant & M. de Bourgongne à Dijon, où incontinent qu'il fut arrivé, il en parla à Madame de Guyenne, qui aſſembla là-deſſus tout ſon Conſeil: & elle reſpondit qu'elle ne vouloit point eſtre mariée à un priſonnier; mais quand le Roy d'Angleterre le voudroit quitter (*), qu'elle feroit ce que ſes amis luy conſeilleroient. Et ſur ce, M. de Bourgongne fit parler ledit Gruel à elle pluſieurs fois: or il y avoit des gens de l'hoſtel de M. de Bourgongne, qui bien deſiroient que ce mariage s'accompliſt. Et ſur ce s'en vint ledit Gruel en Bretagne devers ſondit Maiſtre, & luy fit ſon rapport, dont il fut bien content.

L'an que deſſus 1421 en Octobre, mourut le Roy Henry d'Angleterre au Bois-de-Vincennes prés Paris, & en vinrent les nouvelles audit Seigneur de Richemont au Guavre;

(*) Rendre libre.

Dieu ſçait s'il en fut bien joyeux, car cette fois il fut quitte, & homme n'avoit plus que luy demander.

Bien toſt aprés, ſçavoir l'an 1422 retournerent Ambaſſades devers M. de Bourgongne, lequel en envoya pareillement d'autres devers le Duc, & ledit de Richemont; & tant appointerent, que journée fut priſe entre les deux Ducs de Bretagne & de Bourgongne, & ledit de Richemont, qu'ils ſe rendroient à Amiens, pour conclure ce mariage. Et s'y rendit le Duc de Betfort, dont on ſe fuſt bien paſſé, qui euſt peu; mais il convenoit paſſer par la Normandie qu'il tenoit pour lors: ledit de Richemont emmena le Duc ſon frere malgré la pluſpart des Eſtats de Bretagne, audit lieu d'Amiens; & là fut conclu ſon mariage avec icelle Dame de Guyenne: delà s'en alla ledit de Richemont avec M. de Bourgongne à Dijon, où eſtoit ladite Dame, & le Duc s'en vint en ſon pays de Bretagne: ledit de Richemont eſtoit accompagné du Seigneur de Beaumanoir, de Guillaume Giffart, & pluſieurs autres; & furent faites les nopces à Dijon, où eſtoient les Seigneurs de Bourgongne: Dieu ſçait la feſte, les jouſtes, & la grande chere qui y fut faite; l'Archeveſque de Beſançon fit les fiançailles par paroles

de preſent, puis huit jours aprés fit les eſpouſailles; & demeurerent certains tems à Dijon avec Madame de Bourgongne ſa mere; puis ils s'en allerent demeurer à Montbar, & y furent un peu de temps : aprés en partit le Duc de Bourgongne, & s'en vint en Flandres, & le Seigneur de Richemont quant & luy, & Madame de Guyenne demeura à Montbar, & leſdits Seigneurs ſejournerent quelque temps en Flandres.

L'an 1423 M. de Richemont prit congé du Duc de Bourgongne, & s'en vint par mer deſcendre à Sainct - Malo, car il ne vouloit plus ſe mettre és dangers des Anglois; & fit venir le Seigneur de Beaumanoir, & beaucoup de ſes gens & chevaux par la Normandie, qui diſoient que ledit Seigneur venoit aprés eux. Bien-toſt aprés qu'il fut en Bretagne, le Roy envoya Ambaſſades devers le Duc & devers luy, & y vint M. du Maine; aprés y vint le Preſident de Provence, puis la Reine de Sicile; & le Prevoſt de Paris nommé Tanneguy du Chaſtel; où il fut conclu par les Eſtats de Bretagne, que ledit de Richemont iroit devers le Roy. Incontinent le Duc Iean & ledit Seigneur envoyerent une Ambaſſade devers le Duc de Bourgongne, pour luy ſignifier,

que M. de Richemont iroit devers le Roy, & que c'eſtoit pour traiter la paix entre le Roy & M. de Bourgongne; & y envoyerent Raoul Gruel & Philibert de Vaudré, leſquels trouverent le Duc de Bourgongne à Deſiſe, le jour qu'il eſpouſoit Madame de Nevers. Quand ils eurent fait leur charge (*) ils s'en revinrent devers le Duc, & devers M. de Richemont, faire leur rapport.

Puis aprés le Roy s'en alla à Angers, où vint ledit de Richemont bien accompagné; c'eſt à ſçavoir, des Seigneurs de Laval, de Porhoet, de Chaſteaubriant, de Montauban, de Maleſtroit, le Vicomte de la Beliere, le Vicomte de Beaumanoir, le Seigneur de Roſtrenen, & pluſieurs autres; & vinrent au devant dudit de Richemont pluſieurs grands Seigneurs, & demeurerent en oſtages le Baſtard d'Orleans, & Guillaume d'Albret : en outre, luy furent baillées quatre places pour ſeureté, où furent mis gens de par luy, c'eſt à ſçavoir Luſignan, Loches, Chinon, & Meun ſur-Yeure : le Roy le receut à Angers en un jardin, & luy fit grande chere & bon accueil.

Bien-toſt aprés iceluy de Richemont fit un voyage devers les Ducs de Bourgogne & de

(*) Commiſſion.

Savoye, pour avoir leur conſentement, affin d'eſtre fait Conneſtable de France; car il ne vouloit prendre (*) l'eſpée ſans le conſentement de ces Ducs, & de celuy de Bretagne; puis il s'en alla en Bourgogne, où il parla au Duc, & de là à Montluet: avec luy eſtoient, de par le Duc de Bretagne, les Seigneurs de Chaſteaubriant & de Porhoet Admiral de Bretagne, & Pierre de l'Hoſpital Preſident de Bretagne; & du conſentement deſdits Seigneurs, il s'en retourna peu de temps aprés devers le Roy, lequel il trouva à Chinon.

L'an 1424 en Mars, fut ledit Seigneur de Richemont fait Conneſtable de France, & prit l'eſpée en la prée de Chinon, dont il fit hommage au Roy, ainſi qu'il eſt de couſtume aux Conneſtables. Ce fut lors qu'il trouva le Royaume le plus au bas que jamais fut, & le laiſſa le plus entier, qu'il n'avoit eſté, paſſé (**) quatre cent ans. Avant qu'il acceptaſt l'eſpée, le Roy luy promit & jura d'envoyer hors ſon Royaume, tous ceux qui avoient eſté cauſe de la mort du Duc de Bourgongne, & conſentans de la priſe du Duc Iean de Bretagne; & s'en devoient aller Tanneguy du Chaſtel à Beaucaire,

(*) Accepter. (**) Depuis.

& le Preſident de Provence en Provence, Frotier & Guillaume d'Avaugour s'en devoient auſſi aller. Le Conneſtable avoit laiſſé devers (*) le Roy, l'Eveſque de Clermont, le Seigneur de Trignac, & autres, qui tenoient la main pour ledit Seigneur. Or durant qu'il vint devers le Duc ſon frere, pour querir gens en Bretagne, afin de faire la guerre contre les Anglois, (qui pour lors, aprés la journée de Vernüeil eſtoient en grande puiſſance, & tous fuïoient devant eux) en retournant devers le Roy quand il arriva à Angers, il trouva que les ſuſdits Eveſque de Clermont, & Trignac, avoient eſté mis hors de l'Hoſtel du Roy, pource qu'ils aimoient iceluy de Richemont : neantmoins ledit Seigneur ne laiſſa pas de tirer devers le Roy, & aſſembla gens de toutes parts, & y vinrent les Seigneurs d'Eſtampes ſon frere, & de Porhoet, de Beaumanoir, de Chaſteau-Briant, de Roſtrenen, Robert de Montauban, & pluſieurs autres nobles Chevaliers, & Eſcuyers du pays de Bretagne; ce qui ſeroit trop long à raconter : outre ce s'aſſemblerent avec luy grand nombre de Barons de Berry, de Poitou, & d'Auvergne; c'eſt à ſçavoir de Berry, les Seigneurs de Chauvigny,

(*) Auprés du

de Ligneres, de Prie, & pluſieurs autres : de Poitou, le Seigneur de Thoüars, & tous les gens du Seigneur de Partenay, & les Seigneurs de Breſſuire, de la Greve, d'Argenton, & pluſieurs autres : d'Auvergne, les Seigneurs de la Tour, & de Montlaur : & de Rouërgue, ceux d'Arpajon, & pluſieurs autres, qui ſçavoient bien que ce que ledit Seigneur faiſoit eſtoit pour le bien du Royaume ; & toutes les bonnes villes tenoient pour le Conneſtable. Le Roy tira vers Bourges, & ledit Conneſtable aprés, & s'en vint droit à Poitiers, & tousjours tiroit le Conneſtable de logis en logis aprés le Roy : puis aprés fut fait l'appointement, & fut dit que ceux qui s'en devoient aller, s'en iroient. Et au regard de Tanneguy du Chaſtel, il dit à ce Conneſtable, que ja à Dieu ne pleut que pour luy demeuraſt (*) à faire un ſi grand bien, comme le bien de paix entre le Roy, & Monſeigneur de Bourgogne : & ſi aida à mettre hors ceux qui s'en devoient aller, & fit tuer par ſes Archers devant luy un Capitaine, lequel faiſoit trop de maux, & ne vouloit obeyr : puis s'en alla ledit du Chaſtel à Beaucaire, & le Preſident de Provence en Provence, lequel fut bien cour-

(*) Il reſtaſt.

roucé, & mal content de s'en aller, & Madame de Ioyeuſe ſa fille, & la femme du Baſtard d'Orleans, ſon autre fille, qui gueres ne veſquit aprés : par ainſi tout fut appaiſé, & l'appointement fait. Le Seigneur de Giac demeura au gouvernement devers le Roy, & promit de bien faire la beſongne, & n'en fit rien, mais fit tout le contraire.

L'an 1425 la veille du Sacre (*), Madame de Guyenne arriva à Bourges ; & là elle trouva le Conneſtable ; & aſſez toſt aprés elle vint demeurer à Chinon, lequel lieu luy avoit eſté baillé pour ſa demeure : auſſi le Roy luy fit bailler pour ſon douaire, de M. de Guyenne ſon frere, Montargis, Gien-ſur-Loire, & Dun-le-Roy avec Fontenay-le-Comte.

En celuy an, au mois de Septembre, le Conneſtable tira devers le Roy à Poitiers, pour le faire venir à Saumur, là où il appointa que le Duc Iean viendroit devers luy à Saumur ; & ſi ne fut qu'une nuit à Poitiers : & le Roy partit le lendemain pour tirer audit lieu de Saumur, & le Conneſtable vint coucher à Chinon, là où Madame de Guyenne (**) eſtoit, & ne fut qu'une nuit avec elle ;

(*) C'eſt à dire, de la Feſte-Dieu.

(**) C'eſtoit ſa femme.

puis il tira devers le Duc à Angers. Le lendemain en partit le Duc, pour aller à Saumur, & venoit du coſté devers Saint Florent, pour voir Madame de Guyenne, qui y eſtoit venuë, & s'entrefirent ſi grande chere que homme ne le ſçauroit penſer : il s'en alla coucher ſur les ponts de Saumur ; & avoit en ſa compagnée les Seigneurs d'Eſtampes, de Laval, de Porhoet, de Chaſteaubriant, de Rieux, de Guemené, de Rais, de Beaumanoir, de Montauban, de Combour, le Vicomte de la Beliere, de Maleſt, de Penhoet, le Vicomte du Fou, Raoul de Coetquen, & pluſieurs autres, qui trop long ſeroient à nommer. Le lendemain, aprés le diſner, arriva le Roy à Saumur ; le Duc alla au devant de luy prés d'une lieuë Françoiſe, accompagné de tres-noble compagnée, comme dit eſt ; ils s'entretrouverent aux champs ; & le Roy embraſſa le Duc deux fois, & s'entre-firent la plus grande chere du monde : le Duc conduiſit le Roy juſques au chaſteau, puis le laiſſa, & s'en alla à ſon logis. Le lendemain vint le Duc devers le Roy, & beſongnerent (*) enſemble de leurs affaires : puis aprés le lendemain, qui eſtoit Mardy, le Duc vint à Sainct Florent voir Madame de Guyenne,

(*) Travaillerent.

& l'amena devers le Roy au chaſteau de Saumur : & vinrent au devant M. de Bourbon, & pluſieurs autres Seigneurs, & gens du Roy ; & Dieu ſçait s'il y avoit belle compagnée. La Reyne de Sicile vint au devant bien avant en la cour du chaſteau, & s'entre-firent grande chere, & furent long-temps en priere à qui iroit devant ; enfin la Reyne & Madame de Guyenne monterent enſemble en la ſalle devers le Roy, qui marcha bien prés de l'huis, au devant, & luy fit grand accueil, & furent aſſez long-temps à deviſer ; puis s'en retourna Madame de Guyenne à Sainct-Florent où elle fut conduite de la Seigneurie ſuſdite. Aprés vinrent le lendemain le Roy, le Duc, & M. de Bourbon à Sainct-Florent, voir madite Dame, & danſerent & chanterent dedans le Cloiſtre (*), & firent grande chere ; puis s'en retournerent, ſçavoir le Roy au chaſteau de Saumur, & le Duc s'en vint à ſon logis ſur les ponts : ils furent bien huit jours à Saumur, où ils firent & appointerent (**) enſemble ce que bon leur ſembla ; aprés quoy le Duc prit congé du Roy, & s'en

(*) C'eſtoit dans l'Abbaye de S. Florent, à demie lieuë de Saumur.

(**) Traiterent.

revint

revint en Bretagne; le Conneſtable le conduiſit, puis il s'en retourna devers le Roy, lequel s'en alla en Auvergne, & en Bourbonnois, ayant mondit Seigneur quant & luy, & y furent juſques à Careſme-prenant.

L'an que deſſus 1425 fut mandé le Conneſtable en Bretagne devers le Duc, pource que ſon armée eſtoit toute preſte d'entrer en Normandie : donc le plutoſt qu'il peut il s'en vint & trouva le Duc à Rennes, & toute l'armée de Bretagne, ſur les marches de Normandie : quand il fut devers luy, ils conclurent de mettre le ſiege à S. Iames-de-Beuveron, & tout l'oſt s'aſſembla à Entrain; de là ils allerent mettre le ſiege audit lieu de Beuvron, c'eſtoit en Careſme; & ne dura ce ſiege que huit ou dix jours : & dit-on que le Chancelier de Bretagne fit retarder le payement des gens de guerre; & à l'occaſion de ce, ils n'avoient dequoy payer les marchands qui leur amenoient des vivres; pour ce fut conclu l'aſſaut, par grande deliberation de Conſeil; mais quand ceux qui eſtoient audit aſſaut devers l'eſtang, montoient pour combattre main à main avec ceux de dedans, ils virent une grande compagnée de gens d'armes qu'on avoit ordonné à faire les courſes durant ledit aſſaut. Or le Comte de Suffolc

& le Sire de Scales eſtoient lors à Avranches; par ainſi nos gens creurent que ce fuſſent les Anglois; de ſorte qu'ils commencerent à ſe retirer : alors les Anglois ſaillirent ſur eux, & en tuerent & firent noyer grand nombre en l'eſtang dudit lieu; ceux qui eſtoient de l'autre coſté ne ſçavoient rien de cela, & ſe fallut retirer, là où il y eut grande quantité de gens de tuez, & pris; entre leſquels y moururent les Seigneurs de Molac, de Coitivy, Alain de la Motte, Guillaume de la Motte ſon fils, Guillaume Eder & pluſieurs autres. A cette cauſe ſe retirerent tous ceux du ſiege au quartier du Conneſtable, & s'y retirerent les gens de M. de Porhoet, qui lors eſtoit Admiral de Bretagne, & tous les autres : la nuit commencerent à deſloger pluſieurs, ſans congé, les uns bleſſez, les autres pour les conduire; bien toſt aprés ils mirent le feu és logis dudit ſiege de Beuveron, & auſſi-toſt l'on vint dire au Conneſtable, & à M. d'Eſtampes ſon frere, qu'ils ſeroient bruſlez, s'ils ne ſe ſauvoient, & que tout le monde s'en alloit : ainſi monterent leſdits Seigneurs ſur petits chevaux, pour penſer faire demeurer ceux qui s'en vouloient aller; mais homme ne vouloit arreſter, tant que ledit Conneſtable

fut abbatu en la preſſe, ſon cheval & tout, & paſſoient par deſſus luy, ſi on ne l'eut ſecouru; & convint malgré luy s'en venir quant & les autres, ou demeurer ſeul : penſez que c'eſt grand choſe quand un deſordre ſe met en un grand oſt, & de nuit, & croyez que ce fut un des plus grands deſplaiſirs que ledit Seigneur eut en ſa vie; tousjours il vouloit retourner, qui l'eut voulu croire, & furent environ le point du jour à Entrain : de là ils tirerent devers le Duc à Rennes, & garnirent les frontieres de Bretagne, puis ſe departirent : & tout le monde diſoit communement, que ce avoit eſté le Chancelier, qui avoit eu argent des Anglois, pour faire lever ce ſiege : & penſez que le Conneſtable ne l'oublia point; car en retournant devers le Roy, les feries de Paſques, il fit prendre devant luy ledit Chancelier à la Touſche, prés Nantes, & le mener à Chinon, pour ſe deſcharger de ce qu'on le chargeoit (*), & il n'en pouvoit mais : ledit Chancelier fut un peu de temps audit lieu de Chinon, puis fut traittée ſa delivrance, & promit de faire merveilles devers M. de Bourgongne, & ailleurs, & devoit du tout faire la paix, mais il n'en fit rien; car

(*) L'accuſoit.

elle n'eſtoit pas ſi aiſée à faire ; & s'en alla, du conſentement du Roy, devers le Duc de Bourgongne, & puis en Savoye, & s'en revint par la Normandie en Bretagne, où il demeura.

L'an 1426 le Conneſtable tira vers le Roy, & trouva M. de Giac, qui bien luy avoit hauſſé ſon chevet devers le Roy, & ne vouloit qu'aucune paix ſe fit entre le Roy, & le Duc de Bourgongne, de peur de perdre ſon gouvernement, & ne vouloit qu'aucun des Seigneurs approchaſſent devers le Roy, excepté M. de Clermont, à qui il fit donner le Duché d'Auvergne, & de M. de Foix, à qui il fit donner le Comté de Bigorre, lequel avoit amené trois mille Bearnois, qui devoient faire merveilles, & ſi firent-ils ; mais ce ne fut que ſur le pauvre peuple ; car oncques ne paſſerent-ils la Croix verte à Saumur. Pour revenir au fait de Giac, qui avoit fait tant des maux, entre les autres il avoit fait mourir ſa femme, laquelle eſtoit bonne & preude, comme l'on diſoit, & la fit empoiſonner ; puis quand elle eut beu le poiſon, il la fit monter derriere luy à cheval, & chevaucha quinze lieuës en celuy eſtat, puis mourut ladite Dame incontinent, lequel Giac faiſoit cela pour avoir

Madame de Tonnerre, qui aprés la mort dudit Giac fut Dame de la Trimoüille. En aprés le Conneſtable vint devers le Roy à Iſſoudun; & par le conſeil de la Reyne de Sicile, & de tous les Seigneurs, ou la pluſpart, reſervez Bourbon & Foix, il prit ledit Giac en la ville d'Iſſoudun, dont il ſe fit apporter les clefs, en diſant qu'il vouloit aller à Noſtre Dame-de-Bourg-de-Deolz dés le point du jour : & comme ſon Preſtre vouloit commencer la Meſſe, tout reveſtu, on luy vint dire qu'il eſtoit temps, & laiſſa le Preſtre tout ſeul, & s'en vint luy & les gens de ſa maiſon, avec ſes Archers, là où eſtoit couché ledit Giac; ils monterent contremont, & rompirent l'huis : ſur quoy ledit Giac demanda ce que c'eſtoit; l'on luy dit que c'eſtoit le Conneſtable; & lors il dit qu'il eſtoit mort. Sa femme ſe leva lors toute nuë, mais ce fut pour ſauver la vaiſſelle : incontinent l'on fit monter ledit Giac ſur une petite haquenée; il n'avoit que ſa robe de nuit & ſes bottes, & fut tiré à la porte.

Incontinent le bruit en fut (*) devers le Roy, qui ſe leva là deſſus, & vinrent les gens de ſa garde à la porte; & le Conneſtable leur dit qu'ils ne bougeaſſent, & leur

(*) Vint.

commanda de s'en aller, & que ce qu'il faiſoit eſtoit pour le bien du Roy. Si ſe rendit à luy à la porte Alain Giron, qui avoit cent Lances, & eſtoit aſſez prés en embuſche (*), & s'en alla conduire Giac; ce qu'auſſi fit Robert de Montauban, & beaucoup d'autres gens d'iceluy Seigneur; & fut mené ledit Giac à Dun-le-Roy, qui pour lors eſtoit en la main dudit Seigneur; puis aprés tira le Conneſtable à Bourges, ayant le Seigneur de la Trimoüille avec luy. Incontinent ledit Seigneur fit faire le procès d'iceluy Giac, par ſon Baillif de Dun-le-Roy, & autres gens de Juſtice: il confeſſa tant de maux que ce fut merveilles, & entre autres la mort de ſa femme toute groſſe, & le fruit dedans; en outre il confeſſa qu'il avoit donné au diable l'une de ſes mains, afin de le faire venir à ſes intentions. Quand il fut jugé, il requeroit pour Dieu qu'on luy couppaſt ladite main avant que de le faire mourir, & offroit au Conneſtable, s'il luy plaiſoit de luy ſauver la vie, de luy bailler comptant cent mille eſcus, & de luy bailler ſa femme, ſes enfans, & ſes places, en oſtages de l'aſſeurance de jamais n'approcher du Roy, de vingt lieuës; & mondit Seigneur reſpondit, que

(*) Embuſcade.

s'il avoit tout l'argent du monde, il ne le laiſſeroit pas pour cela aller, puiſqu'il avoit deſſervy (*) la mort, & envoya un bourreau de Bourges pour l'executer, & le mena Iean de la Boeſſiere. Ne demandez pas ſi le Roy en fut bien courroucé. Puis aprés tout le monde eſtoit embeſogné (**) à faire l'appointement; mais le Roy bien informé du gouvernement & de la vie dudit Giac, fut tres-content. Et entra au Gouvernement le Camus de Beaulieu, qui ſe gouverna auſſi mal comme les autres : & s'en vinrent le Roy, la Reyne, & la Reyne de Sicile, & le Conneſtable, en Touraine.

Or pource que les Anglois faiſoient de grandes courſes, & beaucoup de maux en Bretagne, le Conneſtable vint remparer (***) Pontorſon; ce fut environ la S. Michel : & y vinrent des François & des Eſcoſſois avec luy; entre autres y eſtoient le Conneſtable d'Eſcoſſe, & Iean Ouſchart, qui avoient bonne compagnée de gens d'Eſcoſſe, avec Gautier de Bruſac, & pluſieurs autres Capitaines : & de Bretagne, les Seigneurs de Loheac, de Chaſteaubriant, de Beaumanoir, de Montauban, de Roſtrenen, le Vicomte

(*) Mérité. (**) Empeſché.
(***) Fortifier.

de la Beliere, Robert de Montauban, Iean Tremederne, Iean le Veer, de Beaufort, Marzeliere, Roland Madeuc, & Roland de Sainct Paul. Durant cela, vinrent les Anglois, un peu avant le ſoleil couchant, qui eſtoient en nombre bien de huit cent; on ſaillit dehors aux champs, & on ſe mit en bataille outre le marais, devers le Mont S. Michel, & ne ſçavoit-on quelle puiſſance leſdits Anglois avoient. Si fit le Conneſtable d'Eſcoſſe deſcendre tous les gens d'armes & archers à pied; puis vinrent les ſuſdits Anglois juſques à un traict d'arc; & y en eut deux ou trois qui ſe vinrent faire tuer en noſtre bataille; & y furent faits deux ou trois Chevaliers. Quand les Anglois virent la bataille, ils s'enfuirent en grand deſordre, & en fut pris & tué pluſieurs; mais pour ce que tout eſtoit à pied, ils ne peurent eſtre ſi fort chaſſez comme ils l'euſſent eſté, qui eut eſté à cheval. Aprés que la place fut un peu bien fortifiée, le Conneſtable, le Conneſtable d'Eſcoſſe, & la plupart des Seigneurs & Capitaines s'en allerent, excepté ceux que le Conneſtable y laiſſa : c'eſt à ſçavoir les Seigneurs de Roſtrenen, Capitaine dudit lieu, de Beaufort, Iean Ouſchart, & les gens de Bruſac, Iean de Tremederne, Iean

le Veer, Marzeliere & pluſieurs autres. Et s'en alla ledit Seigneur devers le Roy.

Aſſez toſt aprés ſur l'hyver, M. de Roſtrenen entreprit d'aller courir devant Avranches, où il mena belle compagnie, & paſſant au deſſous du pont Aubaud, ſe noya un Gentilhomme de ſa compagnie; de ſorte qu'il convint faire là un peu de demeure : ſi ſaillirent les Anglois ſur les coureurs, ſur quoy mondit Seigneur de Roſtrenen arriva, & incontinent l'on chargea (*) ſur les Anglois, & furent repouſſez juſques bien prés de la porte, dont il y eut bien trente que tuez que pris. Or comme de Roſtrenen vouloit deſcendre à pied, arriverent environ quatre cens Anglois, dont eſtoit le chef le Sire de Fuoaſtre, & ſi ne ſçavoient rien leſdits Anglois de la ville, de cette venuë, non plus que de Roſtrenen; & vinrent leſdits Anglois frapper à dos de nos gens en telle maniere, qu'il convint deſemparer, & bientoſt aprés fut pris ledit de Roſtrenen avec bien ſept vingt & dix ſes gens, & n'y en eut que deux de tuez. Cette priſe fut un tres-mauvais coup pour Pontorſon. Si y vint pour garder ladite ville, le Seigneur de Chaſteaubriant, puis aprés y vint le Mareſchal

(*) Frappa.

ſon frere, qui firent fortifier la ville le mieux que faire ſe pouvoit ; mais on n'y ſceut tant faire qu'elle vallut jamais.

Le Conneſtable eſtoit allé devers le Roy, & là luy furent remonſtrez les termes (*) que tenoit le Camus-de-Beaulieu ; car il gaſtoit tout, & ne vouloit que homme approchaſt du Roy, & faiſoit encor pis que Giac : ſi en eſtoit la Reyne de Sicile, & tous les Seigneurs mal-contens ; pour ce en fit le Mareſchal de Boſſac la raiſon ; car il le fit tuer : & celuy meſme qui le gouvernoit l'amena au lieu attitré dans un petit pré, proche le chaſteau de Poictiers ſur la riviere ; & lors deux compagnons qui eſtoient audit Mareſchal de Boſſac, luy donnerent ſur la teſte tant qu'ils la luy fendirent, & luy couperent une main ; de ſorte que plus il ne bougea, & s'en alla celuy qui l'avoit amené, & remena ſon mulet au chaſteau, là où eſtoit le Roy qui le regardoit ; & Dieu ſçait s'il y eut beau bruit.

Si vint à l'heure le Seigneur de la Trimoüille devers le Roy, qui s'en vint à Chinon avec la Reyne ; & n'eſtoit pas le Roy content, que la Trimoüille demeuraſt avec luy ; mais le Conneſtable luy dit que c'eſtoit

(*) Procedez.

un homme puiſſant, & qu'il le pourroit bien ſervir : & le Roy luy reſpondit : *Beau couſin, vous me le baillez, mais vous vous en repentirez, car je le connois mieux que vous :* & ſur tant demeura la Trimoüille, qu'il ne fit point le Roy menteur, car il fit le pis qu'il peut à ce Conneſtable.

Incontinent le Conneſtable commença à aſſembler gens de toutes parts, pour venir ſecourir Pontorſon, qui eſtoit aſſiegé dés le Ieudy gras; & eſtoient devant ceux qui enſuivent, ſçavoir le Comte de Warwic Gouverneur & Lieutenant-general du Roy d'Angleterre, les Sires de Talbot, de Scales, de Ros, de Ouyrebi, de Faſtouc, de Fuoaſtre, de Bourſieres, & grand nombre d'autres Capitaines & Baillifs; en effect, c'eſtoit toute leur puiſſance, qui pour lors eſtoit en Normandie. Si voulut le Duc Iean, par l'incitation d'aucuns de ſes gens, bailler Pontorſon en la main des Anglois avant que le ſiege y fuſt mis : mais ceux qui eſtoient dedans refuſerent de le rendre, & diſoient qu'ils tiendroient pour le Conneſtable : & par deliberation de tous ceux qui eſtoient dedans, il fut conclu de le tenir tant que faire ſe pourroit. Bien-toſt aprés le Mareſchal de Bretagne fit crier que tous ceux qui

n'eſtoient deliberez d'attendre le ſiege, s'en allaſſent ; & Iean Ouſchart, Capitaine des Eſcoſſois fit crier, que tous ceux qui voudroient s'en aller quant & luy, fuſſent bientoſt preſts. Si s'en alla celuy jour ledit Ouſchart à grande compagnée ; puis tint le ſiege fort & ferme, & y eut de belles eſcarmouches tousjours en attendant le ſecours de Bretagne, & du Conneſtable, qui ne ſe pouvoit aider du Roy ſon maiſtre, ny de beaucoup de meſchantes gens qui eſtoient avec luy : toutesfois il amena beaucoup de gens de bien du pays de France, & croyoit venir faire lever le ſiege : ſi vint juſques en Bretagne devers le Duc ſon frere, qui eſtoit à Dinan, & amena avec luy le Conneſtable d'Eſcoſſe, le Mareſchal de Boſſac, & pluſieurs autres Capitaines, croyant tirer avant : mais le Duc ne le voulut, & ne luy fut conſeillé d'adventurer (*) la nobleſſe de Bretagne pour ſi peu de choſe, comme Pontorſon ; nonobſtant que le Duc euſt fait aſſembler ban & arriere-ban ; & Dieu ſçait quelle compagnée il avoit en la Lande de Vaucouleur, où il fit ſes monſtres : toutesfois ceux de Pontorſon tinrent juſques au huit de May, tant qu'ils n'eurent plus de vivres, &

(*) Hazarder.

tousjours eſperoient avoir ſecours. Et ſi y eut dés le Ieudy abſolu un mauvais eſchec; car ceux qui venoient pour oſter les vivres à ceux du ſiege, furent deffaits, & y mourut beaucoup de gens de bien, c'eſt à ſçavoir les Seigneurs de la Hunaudaye, de Chaſteaugiron, le Baron de Coulonces, Guillaume l'Eveſque, Robin de Quiſte, Olivier Tomelin, & pluſieurs Chevaliers & Eſcuyers de pris; le Vicomte de la Beliere, & pluſieurs autres : puis s'en vinrent ceux de Pontorſon, chacun un baſton blanc en la main.

Bien-toſt aprés le Conneſtable tira devers le Roy; ce fut en l'an 1426, & alla par Chinon voir Madame de Guyenne; puis vinrent les nouvelles que le ſiege eſtoit à Montargis, ce fut le premier jour de Iuillet; & convint que ledit Seigneur partit de Chinon, pour aſſembler tous les gens d'armes qu'il pourroit trouver, & les fit venir à Gien-ſur-Loire : & y vinrent le Conneſtable d'Eſcoſſe, & le Baſtard d'Orleans, Poton, & la Hire, les Seigneurs de Gaucourt, de Guitry, Giraud de la Palliere, Alain Giron, & pluſieurs autres, leſquels ne vouloient tirer en avant ſans argent; & convint que ledit Seigneur Conneſtable leur en baillaſt : & pour trouver finances, il mit une couronne d'or bien gar-

nie de pierreries, en gage, laquelle on prisoit dix mille escus, & la bailla à un homme de Bourges nommé Iean Bessons, & prit de l'argent dessus, pour bailler aux gens d'armes, afin d'avitailler Montargis : en y allant, croyant ne faire autre chose que leur porter vivres, à la premiere fois ils ne firent rien : puis ils y retournerent une autrefois; ce fut au mois de Iuillet l'an 1426 environ midy, que plus ne faisoient de guet les Anglois, ny aucune garde, & arriverent à Montargis ceux qui venoient pour avitailler la ville : si vinrent du costé où estoit logé un Capitaine nommé Henry Biset, & ne trouverent rien (*) à la barriere, & descendirent & ouvrirent ladite barriere : si trouverent les Anglois qui dormoient, & se rafraichissoient, pource qu'ils avoient veillé toute la nuit; & Dieu sçait s'ils furent bien festoyez (**); & en se retirant par dessus un pont qu'ils avoient fait pour s'entre-secourir, ledit pont rompit, & s'en noya grand nombre, les autres furent tuez ou pris; en effet, furent deffaits tous ceux de ce siege de ce costé-là : & de l'autre costé se mirent en bataille les Comtes de Warwic, de Suffolc, & le Sire de Talbot,

(*) C'est à dire, point de defense.

(**) C'est à dire, chargez.

avec grand nombre d'Anglois : ſi entrerent nos gens en la ville, & ſe rafraichirent avec ceux de ladite ville, qui tres-bien s'y gouvernerent : puis s'en allerent les Anglois en belle ordonnance. Ainſi fut levé le ſiege de Montargis, & n'y fut point le Conneſtable en perſonne, ny le Conneſtable d'Eſcoſſe; car tous les Capitaines & gens de grand eſtat l'en deſtournerent, & luy dirent que ce n'eſtoit pas le faict d'un homme de telle Maiſon, & Conneſtable de France, d'aller avitailler une place; que quand il iroit, ce devroit eſtre pour attendre la bataille; & il n'avoit pas lors des gens pour ce faire. Quand ce ſiege fut levé, comme avez ouy, le Conneſtable s'en revint à Chinon.

Bien-toſt aprés, ſçavoir à la fin de Septembre, vint le Duc de Bethfort és marches du Maine, & envoya certain nombre de gens és environs de Laval, qui prirent Sainct Oüen, Monſceu & Meſle, & aſſiegerent la Gravelle : quand le Conneſtable le ſceut, il aſſembla ce qu'il peut de gens, & vint à Angers pour ſecourir le Seigneur de Laval & ſes places : alors eſtoient avec luy Guillaume d'Albret, Seigneur d'Orval, & le Lieutenant du Mareſchal de Boſſac, nommé Bochardon, & l'eſtendart dudit Mareſchal, & tous ſes

gens de toutes les baſſes frontieres ; le Duc de Bethfort s'en alla vers Roüen. Ceux de la Gravelle avoient baillé oſtages pour ſe rendre, & le Conneſtable envoya Guillaume Vendel, avec les archers de ſon corps, qui firent tant qu'ils entrerent dedans ladite place de la Gravelle ; & ainſi elle fut ſauvée pour l'heure.

Puis s'en vint ledit Seigneur à Laval, & de là à Craon, à Angers, & à Lodun, où il y eut nouvelles des Seigneurs de Bourbon & de la Marche, qui vouloient parler à luy, & ſe devoient rendre à Chaſtelleraut environ huit jours avant la Touſſaints : alors le Seigneur de la Trimoüille le ſceut, & n'en fut pas content ; car il avoit peur de perdre ſon gouvernement, & conceut une hayne mortelle contre leſdits Seigneurs ; & incontinent il fit defendre de par le Roy, que homme ne fuſt ſi hardy de les mettre en ville, ny chaſteau, ny de leur faire ouverture en aucune place que ce fuſt. Leſdits Seigneurs ſe devoient rendre en iceluy lieu de Chaſtelleraut, & y avoit le Conneſtable envoyé ſes fourriers ; mais quand il arriva, ils eſtoient encores à la porte, & luy fut refuſée l'entrée en icelle ; & lors en ſigne & marque de deſobeïſſance, il jetta une maſſe par deſſus la barriere ;

barriere ; puis il s'en alla loger aux champs entre Chaſteleraut & Chauvigny, environ deux lieuës de là.

Aprés, en chevauchant, on apperceut les Seigneurs de Bourbon & de la Marche, qui chevauchoient en belle ordonnance de bataille de l'autre coſté de la riviere : ſi fit, à leur veuë, le Conneſtable ſonner ſes trompettes, afin qu'ils les oüyſſent ; & lors ils s'approcherent les uns des autres, & parlerent enſemble de loin ſur la riviere, & appointerent (*) qu'ils ſe rendroient le lendemain à Chauvigny, & coucherent cette nuit ſur les champs : or un Gentilhomme d'entre Chaſteleraut & Chauvigny luy ouvrit ſa place, & le logea tres-bien de ſa perſonne. Le lendemain ils ſe rendirent à Chauvigny, parlerent enſemble, & conclurent de (**) ce qu'ils avoient à faire ; puis incontinent tous enſemble vinrent à Chinon, & avec eux le Mareſchal de Boſſac, & pluſieurs autres Capitaines, & gens de grand eſtat, & trouverent Madame de Guyenne ; ſi furent bien receus, & firent grande chere : là vinrent des Ambaſſades du Roy, c'eſt à ſçavoir l'Archeveſque de Tours, & M. de Gaucourt, & d'autres allerent devers le Roy ;

(*) Accorderent (**) Sur.

mais nul appointement ne s'y peut trouver, car la Trimoüille ne s'aſſeuroit en homme; & ſe paſſa ainſi l'hyver ſans rien faire, puis ſe departirent les Seigneurs, & chacun s'en alla à ſon pays.

Le Conneſtable s'en alla à Partenay prendre poſſeſſion de cette Seigneurie, car le Seigneur de Partenay eſtoit mort il n'y avoit gueres, & avant qu'il mouruſt, il avoit fait le Conneſtable ſon heritier : auparavant il avoit fait venir tous les nobles de la ſeigneurie & terre de Partenay, & tous les Capitaines des places, & leur avoit fait faire le ſerment audit Conneſtable, de luy eſtre bons & loyaux, & de luy obeyr comme à leur Seigneur naturel : & auſſi luy furent-ils bons & loyaux tant qu'il veſquit. Cependant Madame de Guyenne demeura à Chinon, & y avoit un Capitaine nommé Guillaume Belier, auquel le Conneſtable ſe fioit fort de bien garder la place de Chinon, dont il fut deceu ; car environ le douzieſme jour de Mars, ledit Capitaine fit par ſes gens ouverture au Roy de ladite place de Chinon, où eſtoit Madame de Guyenne, laquelle eut grande peur d'eſtre mal-traitée ; mais le Roy luy tint à elle & à ſes gens bons termes, & parla fort à elle devant tout ſon Conſeil, &

luy offrit qu'elle demeuraſt à Chinon, ou en quelque autre place de ſon Royaume qu'elle voudroit choiſir, par ainſi (*) que le Conneſtable ſon mary ne viendroit pas devers elle : elle reſpondit au Roy, que jamais elle ne voudroit demeurer en place, où elle ne peuſt voir Monſeigneur ſon mary : & ſi eſtoient avec le Roy, la Trimoüille, Guillaume d'Albret, l'Archeveſque de Rheims, Gaucourt, Harpedanne, Robert Maçon, & pluſieurs autres; & luy fit le Roy faire de grandes remonſtrances par le Chancelier Archeveſque de Rheims ; & ladite Dame luy fit reſpondre par Iean de Trouſſi, Baillif de Senlis, qui parla le mieux que oncques l'on oüyt en telle neceſſité ; puis eut ladite Dame ſon congé, & s'en vint à Saumur, & de là à Thoüars : & vinrent les Eſcoſſois qui tenoient les champs, au devant d'elle, & la conduiſirent juſques à Thoüars ; puis elle s'en vint à Partenay devers le Conneſtable, de qui elle fut grandement bien receuë, & furent longuement enſemble audit lieu de Partenay ; car ledit Seigneur avoit eſté banny de la Cour du Roy, par le moyen de la Trimoüille. Et fut faite defenſe à toutes les villes & chaſteaux tenans le party du

(*) Moyennant que, &c.

Roy, de faire ouverture à iceluy Conneſtable, ny a ſes gens & ſerviteurs, & luy fut caſſée toute ſa penſion, & eut ledit Seigneur de grandes broüilleries & guerres particulieres avec les gens de la Trimoüille, de Iean de la Roche, & leurs alliez, en beaucoup de manieres; & ainſi ſe paſſa le temps cette année.

L'an 1427. les Seigneurs de Bourbon & de la Marche firent une entrepriſe par le moyen de ceux de la ville de Bourges, & prirent ladite ville, mais ils ne prirent point la tour; & la tenoit le Seigneur de Prie, qui fut tué d'un coup de traict. Si firent ſçavoir leſdits Seigneurs au Conneſtable, que le plutoſt qu'il pourroit il aſſemblaſt gens pour tirer vers leſdits Seigneurs; mais ledit Seigneur ne peut paſſer, & pource il tira à Limoges, croyant aller par l'Auvergne; cependant le Roy fit diligence, & aſſembla grand nombre de gens, & tira à Bourges: & là firent les Seigneurs de Bourbon & de la Marche appointement avec le Roy, ſans y comprendre le Conneſtable. Aſſez toſt aprés ledit Seigneur le ſceut, & s'en retourna à Partenay, & y ſejourna cette ſaiſon.

L'an 1428. en hyver, le Conneſtable aſſembla des gens, & fit mettre le ſiege à

Sainte Neomaye prés Saint Maixent, pour ce que Iean de la Roche, & ſes gens faiſoient de grands maux & pilleries au pays de Poitou, & tenoient le party de la Trimoüille. Si y envoya ledit Conneſtable un Chevalier de Poitou, nommé Iean Seveſtre, qui eſtoit Lieutenant pour Monſeigneur; & y eſtoit le Batard Chappelle, & pluſieurs autres Capitaines, & avoient fait un camp: & en effet Iean de la Roche aſſembla des gens, & vint pour rafraiſchir ceux de la place, & les gens de mondit Seigneur ſe retirerent en leur camp, & les gens d'iceluy Iean de la Roche, entrerent dedans la place. Le lendemain nos gens s'en vinrent en bonne ordonnance, & ſe retirerent és places de Monſeigneur, lequel ne bougea toute cette ſaiſon d'autour de Partenay.

L'an que deſſus, en Mars, arriva la Pucelle devers le Roy, & les Anglois prirent Yanville, Boiſgency, Meun-ſur-Loire, & Iargeau, & mirent des baſtilles devant Orleans.

L'an 1429 le Conneſtable ſe mit ſus en armes, pour aller ſecourir Orleans, & aſſembla une tres-belle compagnie, & bonne, en laquelle eſtoient les Seigneurs de Beaumanoir, de Roſtrenen, & toutes les garniſons

de Sablé, de la Fleſche, & de Duretail. Et de Bretagne y avoit pluſieurs notables gens; comme Meſſires Robert de Montauban, Guillaume de Saint Gilles, Alain de la Feüillée, & pluſieurs autres Chevaliers, & Eſcuyers, ſans compter ceux de ſa maiſon; & grand nombre de gens de bien, de ſes terrres de Poictou juſques au nombre de quatre cent Lances, & huit cent Archers: & prit mondit Seigneur le chemin pour tirer devers Orleans. Auſſi-toſt que le Roy le ſçeut, il envoya le Seigneur de la Iaille au devant de luy, qu'il trouva à Lodun: ſi le tira à part, & luy dit, que le Roy luy mandoit qu'il s'en retournaſt à ſa maiſon, & qu'il ne fut tant hardy de paſſer en avant, & que s'il paſſoit outre, que le Roy le combattroit. Lors mondit Seigneur reſpondit, que ce qu'il en faiſoit, eſtoit pour le bien du Royaume & du Roy, & qu'il verroit qui le voudroit combatre.

Lors le Seigneur de la Iaille luy dit, Monſeigneur, il me ſemble que vous ferez tres-bien. Si prit le Conneſtable le chemin, & tira ſur la riviere de Vienne, & paſſa à gué, puis de là tira à Amboiſe, & Regnaud de Bours, qui eſtoit Capitaine dudit lieu d'Amboiſe, luy bailla le paſſage, & là ſçeut que le ſiege eſtoit à Boiſgency: ſi tira tout

droit le chemin devers la Beauſſe, pour venir joindre à ceux du ſiege ; & quand il fut prés, il envoya le Seigneur de Roſtrenen, & le Bourgeois demander logis à ceux du ſiege ; on luy vint dire que la Pucelle & ceux du ſiege le venoient combatre, & il reſpondit, que s'ils venoient, qu'il les verroit. Et bientoſt monterent à cheval la Pucelle, M. d'Alençon, & pluſieurs autres : toutesfois la Hire, Girard de la Paglaire, de Guitry, & autres Capitaines demanderent à la Pucelle ce qu'elle vouloit faire, & elle reſpondit qu'il falloit combattre le Conneſtable ; & ils reſpondirent que ſi elle y alloit qu'elle trouveroit bien à qui parler, & qu'il y en avoit en la compagnie qui ſeroient pluſtoſt à luy qu'à elle, & qu'ils aimeroient mieux luy & ſa compagnie que toutes les Pucelles du Royaume de France.

Cependant Monſeigneur chevauchoit en belle ordonnance, & furent tous esbahis qu'il (*) fut arrivé : & vers la maladerie la Pucelle arriva devers luy, & les Seigneurs d'Alençon, de Laval, de Loheac, M. le Baſtard d'Orleans, & pluſieurs Capitaines, qui luy firent grande chere, & furent bien aiſes de ſa venuë : la Pucelle

(*) Quand il fut.

deſcendit à pied, & le Conneſtable auſſi, & vint ladite Pucelle embraſſer mondit Seigneur par les jambes : & lors il parla à elle, & lui dit : *Ieanne, on m'a dit que vous me voulez combattre, je ne ſçay ſi vous eſtes de par Dieu, ou non : ſi vous eſtes de par Dieu, je ne vous crains en rien ; car Dieu ſçait bien mon bon vouloir : ſi vous eſtes de par le diable, je vous crains encores moins.* Lors tirerent droit au ſiege, & ne luy baillerent point de logis (*) pour cette nuit. Si entreprit mondit Seigneur à faire le guet ; car vous ſçavez que les nouveaux venus doivent faire le guet, qu'ils firent cette nuit devant le chaſteau : ce fut le plus beau guet qui eut eſté fait en France, paſſé il y a long-temps.

Or cette nuit fut faite la compoſition, & ſe rendirent de bien grand matin : & le jour de devant les Sires de Talbot, de Scales, Faſtol, & autres Capitaines eſtoient arrivez à Meun-ſur-Loire, pour venir combatre ceux du ſiege de Boiſgency ; mais quand il ſçeurent que le Conneſtable y eſtoit venu, ils changerent de propos, & prirent conſeil de s'en aller : & dit-on auſſi à mondit Seigneur ſi toſt qu'il fut arrivé au ſiege, qu'il falloit envoyer des gens au pont de Meun, qui te-

(*) Logement.

noit pour les François, ou autrement, qu'il ſeroit perdu. Et incontinent il y envoya vingt Lances, & les Archers, que conduiſirent Charles de la Ramée, & Pierre Daugi : & au matin, quand les Anglois furent partis de Boiſgency, la Pucelle, & tous les Seigneurs monterent à cheval pour aller vers Meun : alors vinrent les nouvelles que les Anglois s'en alloient, & commencerent à retourner droit à la ville chacun en ſon logis : puis vint le Seigneur de Roſtrenen, qui s'approcha du Conneſtable, qu'il advertit, en luy diſant : *Si vous faites tirer voſtre eſtendart en avant, tout le monde vous ſuivra.* Et ainſi fut fait ; car la Pucelle vint, & tous les autres aprés ; & fut conclu de tirer aprés les Anglois.

Alors furent mis les mieux montez en l'avant-garde, & des gens ordonnez pour les chevaucher, les arreſter, & faire mettre en bataille ; à quoy furent des premiers Poton, & la Hire, Peneſac, Giraud de la Pagliere, Amadoc, Setevenot, & pluſieurs gens de bien, tous à cheval : & le Conneſtable, le Duc d'Alençon, la Pucelle, les Seigneurs de Laval, de Loheac, le Mareſchal de Rais, le Baſtard d'Orleans, & Gaucourt, avec grand nombre de Seigneurs venoient en belle

ordonnance par cette belle (*) Beauſſe, en bien grand train. Puïs quand les premiers eurent bien chevauché environ cinq lieuës, ils commencerent à appercevoir les Anglois, & alors ils galoperent grand erre (**), & la bataille aprés : & en telle maniere ils les chevaucherent, que leſdits Anglois n'eureut pas le loiſir de ſe mettre en bataille, ains furent mis en grand deſordre, d'autant qu'ils avoient mal choiſy (***) ſelon leur cas; car le pays eſtoit trop plain (****). Si furent-ils déconfits en un village en Beauſſe qui a nom Patay, & és environs : là furent morts bien environ deux mille & deux cent, ainſi que diſoient les Herauts, & pourſuivans, ce fut à la fin du mois de May; & y furent priſonniers les Sires de Talbot, & de Scales, & fut Talbot fait priſonnier des Archers de Poton, & le Seigneur de Beaumanoir eut pour priſonnier Henry Branche, & pluſieurs autres priſonniers; Iean Faſtol s'enfuit, & d'autres, dont je ne ſçay pas les noms.

Le Conneſtable, & les autres Seigneurs coucherent cette nuit à Patay ſur le champ;

(*) C'eſt à dire, pleine Beauce.
(**) Train.
(***) Mal pris leurs meſures.
(****) A deſcouvert.

car bien eſtoient-ils las, & avoient eu grand chaud. Bien-toſt aprés, comme ils croyoient tirer en avant, le Roy manda au Conneſtable, qu'il s'en retournaſt en ſa maiſon; & mondit Seigneur envoya devers luy le ſupplier, que ce fuſt ſon plaiſir qu'il le ſerviſt, & que bien & loyaument il le ſerviroit, & le Royaume; & y envoya les Seigneurs de Beaumanoir, & de Roſtrenen, & prioit la Trimouille, qu'il luy pleuſt le laiſſer ſervir le Roy, & qu'il feroit tout ce qu'il luy plairoit, fuſt-ce juſques à le baiſer aux genoux; mais oncques n'en voulut-il rien faire: & luy fit mander le Roy, qu'il s'en allaſt, & que mieux aimeroit-il n'eſtre jamais couronné, que mondit Seigneur y fuſt. En effect, il convint audit Seigneur de s'en revenir à Partenay, avec ſa belle compagnée, dont depuis ils ſe repentirent quand le Duc de Bethfort leur offrit la bataille à Montepilloüer. Et auſſi renvoyerent-ils M. de la Marche, qui penſoit venir ſervir le Roy, lequel avoit tres-belle compagnée, dont depuis, comme dit eſt, ils eurent bien affaire. Si s'en revint le Conneſtable à Partenay, & en s'en venant on luy ferma toutes les villes & paſſages, & luy firent tous du pis qu'ils peurent, parce qu'il avoit fait tout le mieux qu'il avoit peu.

En l'hyver d'aprés mondit Seigneur fit une entrepriſe, en laquelle il penſa prendre d'emblée Freſnay-le-Vicomte, mais il la faillit ; puis il s'en revint à Partenay, où il paſſa quelque temps ; & en s'en venant dudit Freſnay, il vint un homme du pays de Picardie, qui chevauchoit le plus prés de mondit Seigneur qu'il pouvoit, toutesfois en le regardant ; on luy demanda qui il eſtoit ; il reſpondit qu'il eſtoit Picard : puis Monſeigneur demanda à Meſſire Gilles de S. Simon, qui il eſtoit, & il luy repartit, qu'il ne ſçavoit : lors le Conneſtable luy dit, qu'il luy diſt verité : & lors il reſpondit à M. qu'il luy diroit la verité, mais qu'il luy pleuſt luy pardonner : & lors mondit Seigneur luy pardonna : & luy dit alors cet homme de Picardie, que la Trimoüille l'avoit envoyé, & luy avoit promis argent pour le tuer. Et mondit Seigneur le mena une (*) piece, & puis luy donna un marc d'argent, & luy dit qu'il s'en allaſt, & qu'il n'entrepriſt plus de telles commiſſions.

L'an 1430. le Roy s'en eſtoit revenu en Touraine, & de là à Poictiers ; & furent faites quelques ouvertures de traité entre le Roy, le Conneſtable, & la Trimoüille ; &

(*) Un eſpace de chemin.

fut dit que le Conneſtable & la Trimoüille parleroient enſemble entre Poictiers & Partenay : toutesfois le Conneſtable fut adverty qu'on luy devoit faire une mauvaiſe trahiſon, & fut la choſe rompuë bien-toſt. Or aprés qu'ils virent que Monſeigneur n'iroit point, ils trouverent maniere d'y faire aller les Seigneurs de Thoüars, de Lezay, & Antoine de Vivonne, & furent menez à la chaſſe ; puis la Trimoüille les fit prendre, & retint le Seigneur de Thoüars priſonnier, & fit couper la teſte au Seigneur de Lezay, & à Antoine de Vivonne ; puis ceux de Thoüars mirent Madame de Thoüars hors la ville, & elle s'en vint à Mauleon, & ſupplia le Conneſtable, qu'il luy pleuſt l'ayder encontre la Trimoüille, & comme ſa pauvre parente, à qui on faiſoit ſi grand tort. Si vint demeurer à Partenay, & vint a elle le Seigneur de Chaſteauneuf ; aprés vint le Seigneur de Roſtrenen, puis le Seigneur de Beaumanoir, & beaucoup de Chevaliers & Eſcuyers ; & là fut entrepris le mariage de Pierre de Bretagne, qui depuis fut Duc, & de Madamoiſelle Françoiſe d'Amboiſe, qui depuis fut Ducheſſe ; & mondit Seigneur l'envoya en Bretagne devers le Duc, & luy-meſme y alla, & l'amena à Partenay ledit Pierre ſon

neveu, & y demeura longuement avec Madame de Guyenne: & ladite Dame de Thoüars recouvra Marant (*), Benon, & l'Iſle de Ré; & y logerent les Seigneurs de Beaumanoir & de Roſtrenen; & fut commencé à faire guerre par les places de la Trimoüille, à la ville de Thoüars; puis le Roy, & toutes les places de Poitou commencerent guerre contre le Conneſtable, & à ſes places, & y eut forte guerre: ſi vint le Seigneur d'Albret, qui fut Lieutenant du Roy, & grand nombre de Gaſcons, & autres gens, qui d'une emblée entrerent en l'Iſle de Marant; & s'en vinrent les Seigneurs de Beaumanoir & de Roſtrenen à Fontenay, & gueres ne tint Marans ny Benon, & de là allerent à la Rochelle; & leur fut rendu Chaſtelaillon, dont le Conneſtable fut bien mal-content, & fit couper la teſte à celuy qui avoit rendu ladite place: & dura cette guerre bien prés d'un an, puis ſe trouva appointement tel quel, & fut rendu à mondit Seigneur Chaſtelaillon, & il fit rendre Genſay, qui avoit eſté pris ſur la Trimoüille. Et au regard de Mauleon il fut mis en la main de Pregent de Coitivi, du conſentement des parties, & par ainſi il n'y eut plus de guerre, & de-

(*) Marans.

meurerent les choſes en l'eſtat d'auparavant.

L'an 1431 en Aouſt, le Duc Iean envoya querir le Conneſtable ſon frere, pour faire le mariage du Comte de Montfort & de Madame Yoland fille du Roy de Sicile, & fut à Nantes fait le mariage : ſi y eut-il grande feſte & belle compagnée, tant de François que de Bretons ; puis s'en vint le Conneſtable à Partenay voir Madame de Guyenne : bientoſt aprés, environ la fin de Decembre, le Duc d'Alençon vint voir le Duc à Nantes ; & à ſon retour il prit le Chancelier de Bretagne, qui avoit nom Iean de Maleſtroit Eveſque de Nantes, & l'emmena à Povencé ; & fut dit qu'il avoit penſé prendre le Comte de Montfort : incontinent le Duc eſcrivit au Conneſtable, qu'il luy pleuſt venir devers luy, & qu'il luy deſplaiſoit de l'outrage que ſon neveu luy faiſoit : & auſſi-toſt mondit Seigneur vint devers le Duc, qui en fut bien aiſe & fort joyeux. Or environ le ſixieſme jour de Ianvier enſuivant, fut mis le ſiege à Povencé, & y vinrent des Anglois pour ſervir le Duc, entre leſquels eſtoient les Seigneurs de Scales, de Vuilby, & Georges Riqueinan : ſi dura le ſiege longuement, & euſt eſté la place priſe d'aſſaut, ſi ce n'euſt eſté le Conneſtable qui

diſſimula (*) ledit aſſaut, deſirant faire l'appointement; car trop eſtoit deſplaiſant de la guerre entre l'oncle & le neveu, & pource que Meſdames d'Alençon eſtoient dedans la place; & le plutoſt qu'il peut il trouva le traité, en telle maniere que M. d'Alençon vint devers le Duc, qui eſtoit à Chaſteaubriant, luy requerir pardon, & rendit le Chancelier; & par ainſi tout fut appaiſé, & s'en allerent ceux de dedans la place : ſi leverent le ſiege les Bretons & les Anglois, & tout fut content : puis le Conneſtable voyant que tout eſtoit bien appointé, prit congé du Duc, & s'en vint à Partenay, où il fut aſſez long-temps.

L'an 1432 le jour de la Pentecoſte, Pierre Regnaud, frere de la Hire, prit la place de Mairevent, environ l'heure de Veſpres, & en vinrent les nouvelles au Conneſtable, à Partenay, qui dés l'heure envoya les gens de ſa maiſon à Voulvent, & huit jours aprés fit mettre le ſiege devant ledit lieu de Mairevent, qui fut repris par compoſition; & & y eſtoit Pregent de Coitivi Lieutenant de mondit Seigneur, & avec luy tous les gens de ſon hoſtel, le Baſtard Chappelle, & Pen-

(*) Fit retarder.

nemarc,

nemarc, avec les nobles des terres de mondit Seigneur, & tous les arbaleſtriers.

L'an que deſſus, vers la fin de Septembre, treſpaſſa Ieanne de France, Ducheſſe de Bretagne; & pour cette cauſe vint le Conneſtable devers le Duc, & aſſiſta au ſervice, qui fut tres-beau, & y eut grand nombre de Prelats, Seigneurs, Chevaliers & Eſcuyers ſans nombre. Depuis s'en revint le Conneſtable à Partenay, & ſçavoit bien que de par luy, en partie, ſe demenoit une entrepriſe ſur la Trimoüille; & eſtoient venus devers luy à Partenay partie de ceux qui la conduiſoient: or bien-toſt aprés; la choſe fut miſe à exécution par le Seigneur de Bueil, le grand Seneſchal, & de Coitivy, qui avoient pour chef M. du Maine; & en eſtoient les Seigneurs de Gaucourt & de Chaumont, qui tenoient Chinon & Loches; & Olivier Fretard les mit dedans le chaſteau de Chinon; & fut la Trimoüille pris en ſon lict, & fut en grand danger de mort, qui ne l'euſt reſcous; toutesfois ils ne luy vouloient point faire de mal, & fut envoyé à ſa maiſon: le Roy en fut fort effrayé, & on luy dit, que ce n'eſtoit rien que tout bien; & demanda le Roy ſi le Conneſtable y eſtoit; & on luy dit que non: aſſez toſt aprés, quand le Roy fut

informé de la choſe, il en fut tres-content.

L'an 1433 en Fevrier, les Anglois mirent le ſiege à Sainct (*) Selerin; & pour faire lever ledit ſiege, ſe mit le Conneſtable ſus en armes, & aſſembla tout ce qu'il peut de gens; aprés quoy il tira vers Saumur, & de là à Duretail, pour aller faire lever le ſiege: mais là vinrent les nouvelles que Saint-Selerin eſtoit rendu, & revinrent luy & M. d'Alençon à Saumur, pour attendre & ſçavoir ce que feroient les Anglois; & bien-toſt on leur apporta nouvelles qu'ils eſtoient devant Sillé-le-Guillaume; & comme ils furent preſts à partir, on leur vint dire que ledit Sillé entroit en compoſition, & qu'ils avoient baillé oſtages en la maniere qui enſuit: c'eſt à ſçavoir que ceux qui ſe trouveroient les plus forts à (**) ſix ſepmaines, à un jour qui eſtoit, mis en une lande, à un orme qui eſtoit là, on leur devoit bailler la place, ſi c'eſtoient les Anglois, & ſi c'eſtoient les François, on leur devoit rendre les oſtages. Sur ce le Conneſtable & M. d'Alençon, & les autres Seigneurs ſe departirent, & promirent de ſe rendre au jour qui eſtoit dit, & firent aſſemblée de gens chacun endroit ſoy, comme ils peurent: ſi ſe rendi-

(*) S. Celerin. (**) Dans ſix.

rent enſemble deux jours avant le jour qui eſtoit dit, & s'y rendit M. du Maine, qui amena tous les gens qui y voulurent venir, de l'hoſtel du Roy : & y vinrent les Seigneurs de Bueil, le grand Seneſchal, de Coitivy, de Chaumont, & de Thouars : & avec le Conneſtable y vinrent les Seigneurs de Rais, le Mareſchal de Rieux, de Roſtrenen, de Breſſuire, & pluſieurs Chevaliers & Eſcuyers de Bretagne, & de ſes terres de Poictou.

Si partirent leſdits Seigneurs, de Sablé, & allerent coucher aux champs, & le lendemain ils coucherent aſſez prés du champ où devoit eſtre la bataille : Dieu ſçait ſi le Conneſtable leur monſtra bien ce qu'il ſçavoit faire ; & auſſi s'attendoient ils du tout à luy, pour ordonner le guet & les eſcoutes, & de tout il avoit le gouvernement : ſi fit tirer ſon avantgarde juſques ſur le champ, vers un petit ruiſſeau ; le lendemain il fit déloger tout le monde avant le jour, avec torches, en telle maniere qu'ils furent au champ avant le ſoleil levant, & fit (*) toutes ſes ordonnances en cette maniere : les Mareſchaux de Rais & de Rieux faiſoient (**) l'avantgarde, avec d'autres gens qu'on leur avoit baillé :

(*) Dreſſa. (**) Compoſoient.

le Seigneur de Bueil faiſoit une aiſle; l'autre aiſle c'eſtoit le Vidaſme de Chartres, avec d'autres gens : le Conneſtable, les Seigneurs d'Alençon & du Maine faiſoient la bataille; & le Seigneur de Loheac & pluſieurs autres Seigneurs vinrent ſur le paſſage; & les Anglois de l'autre part eſtoient en belle bataille; & eſtoit chef d'iceux, le Comte d'Arondel, Lieutenant du Roy d'Angleterre, bien accompagné, juſques au nombre de ſept à huit mille combattans. Et en verité je croy qu'ils eſtoient plus que les François d'environ deux mille, & n'oſerent paſſer un petit paſſage pour venir au champ : & n'y avoit entre les batailles des François & Anglois qu'une petite riviere, & n'oſoient entrer les uns ſur les autres. Si furent longuement les uns devant les autres, & croyoit-on que jamais la choſe ne ſe departiſt (*) ſans combattre. Et y furent faits pluſieurs Chevaliers; & vint M. du maine requerir Chevalerie au Conneſtable, & mondit Seigneur luy dit qu'il ſeroit plus honnorable qu'il le fuſt de M. d'Alençon, qui eſtoit Duc; & M. du Maine reſpondit qu'il ne le ſeroit point, s'il ne l'eſtoit de luy; & lors mondit Seigneur le fit Chevalier. Et puis M. du Maine fit pluſieurs

(*) Ne ſe ſeparaſt ſans combat.

Chevaliers, & entre autres ceux dont les noms s'enſuivent; les Seigneurs de Bueil, de Coitivy, le grand Seneſchal, de Chaumont, de la Beſſiere, & grand nombre d'autres : & le Conneſtable fit de ſa maiſon Chevaliers, Gilles de Sainct-Simon, Olivier le Veer, Iean Bonnet, Iean Seveſtre, Pierre Guyou, Iean de la Chauſſée, Emery Chauvin, & d'autres.

Puis les Anglois tirerent au long d'une petite riviere, en un petit village, qui eſtoit à leur advantage, là où ils ſe fortifierent : & pource qu'ils n'avoient pas eſté les plus forts, à l'heure de midy, à l'orme qui eſtoit dit (*), le Conneſtable les fit ſommer de rendre les oſtages, & incontinent ils les envoyerent. Cela fait, le Conneſtable demanda aux Seigneurs & Capitaines ce qui eſtoit à faire; & aucun ne fut d'opinion d'aſſaillir les Anglois en leur fort, & s'entreconſeillerent tous qu'il falloit s'en aller, parce qu'ils n'avoient aucuns vivres, ny pour eux, ny pour leurs chevaux, & qu'il leur avoit convenu apporter vivres ſur leurs chevaux, pour trois jours, qui tous eſtoient faillis; & les Anglois eſtoient campez entre leurs places de tous coſtez, & nos gens n'avoient place que

(*) Deſigné.

Sablé, qui eſtoit bien à neuf ou dix lieuës de là. Mondit Seigneur leur demanda ce qui eſtoit à faire de cette place qui ne valoit rien, & eſtoit d'opinion qu'on devoit mettre le feu dedans, & faire couper la teſte à celuy qui avoit fait cette compoſition. Beaucoup furent de cette opinion, excepté le Seigneur de Bueil, qui avoit la charge de ladite place, qui dit qu'il la garderoit bien, & s'en fit fort. Aprés quoy partirent nos gens en belle ordonnance, & vinrent coucher ſur les champs en un petit village, & le lendemain à Sablé: les Anglois dés le lendemain prirent ladite place de Sillé, & puis ſe retirerent en leurs places, & les François és leurs. Et ſembla à beaucoup de gens qu'ils avoient bien fait; car il n'eſtoit de memoire d'homme qu'à une journée aſſignée les François fuſſent comparus, juſques à ce jour.

L'an 1434 le Conneſtable alla devers le Roy, qui luy fit bonne chere, & fut appointé que mondit Seigneur iroit en Champagne, laquelle Province, pour lors eſtoit mal-traitée, tant des ennemis, que des gens du Roy. Et s'en alla le Roy à Lyon, & de là à Vienne, & convint que ledit Conneſtable allaſt là, pour avoir les expeditions de ſon voyage: & luy fut ordonné quatre cent

lances, dont M. le Baſtard d'Orleans avoit la charge de cent, puis fut mondit Seigneur expedié, & prit congé du Roy; & aprés il s'en alla à Partenay; & là luy vinrent nouvelles que le ſiege eſtoit à Creil, & eſtoit dedans Amadoc, frere de la Hire, qui fut tué dedans ladite ville de Creil d'une fleſche à la volée toute deferrée : & eſtoient dedans Antoine de Chabannes & autres, qui ne tinrent gueres ladite place depuis la mort d'Amadoc : ſi ne peut l'armée aſſez toſt eſtre preſte; car il convint attendre le Baſtard d'Orleans bien trois ſepmaines à Blois, & à Baugency : puis fit mondit Seigneur ſon voyage, & tira à Orleans, & de là à Melun, Laigny, Senlis, & Compiegne : il avoit avec luy le Mareſchal de Rieux, M. le Baſtard d'Orleans, & M. le Chancelier, qui s'en alloient quant & luy.

Quand il fut à Compiegne, là ſe rendirent Poton & la Hire, qui luy requirent qu'il leur baillaſt deux cent lances & les archers, pour les ſecourir à Laon, qui eſtoit baſtillé (*). Et ainſi Monſeigneur leur bailla Gilles de Saint Simon, & partie des gens de ſa maiſon, & Iamet de Tillay, qui avoit la charge des gens de mondit Seigneur le Baſtard, &

(*) Fortifié.

menerent luy & ledit Gilles environ deux cent lances & les archers. Si cuiderent (*) trouver les gens de Iean de Luxembourg en un village aſſez prés d'Arſy-ſur-Sarte, & ne trouverent rien. Puis ils s'en vinrent à Laon, qui eſtoit en grande neceſſité. Et tenoient les gens dudit Iean de Luxembourg toutes les places d'environ ladite ville de Laon, & avoient meſme pris le Mont S. Vincent, à un trait d'arc de la ville; & cependant les gens qui tenoient Saint Vincent s'en allerent par compoſition, & eurent ſauf-conduit du Conneſtable pour s'en aller. Et fit-on de grandes courſes ſur les pays obeyſſans à M. de Bourgongne, & fut fort bien ravitaillée ladite ville de Laon, qui bien en avoit métier (**). Le lendemain paſſa à quatre lieuës de là M. de Bourgongne, qui venoit de Picardie, & tiroit en Bourgongne, & avoit avec luy environ trois mille combatans, & ne tint à gueres qu'il ne trouvaſt les François en un village, qui (***) repaiſſoient. Bien toſt aprés qu'ils en furent partis, il y vint loger.

Or cependant que le Conneſtable eſtoit à Compiegne, luy vinrent nouvelles que la

(*) Penſoient-ils rencontrer.
(**) Beſoin. (***) Où ils.

cité de Beauvais eſtoit en danger de ſe perdre, & que la Hire & ceux de la ville eſtoient en grande diſſenſion, dont il fut bien deſplaiſant; car les Anglois eſtoient venus luy offrir la bataille, & encores eſtoient-ils logez à Verberie, & là autour; & convint que ledit Seigneur prit certain nombre de gens pour les conduire, & que les autres demeuraſſent à Compiegne pour la garde d'icelle, & ſi avoit-il les Anglois prés de luy; & avoit ſon armée diviſée en trois parties; c'eſt à ſçavoir ceux qu'il avoit envoyez à Laon, ceux qu'il menoit à Beauvais; & M. le Chancelier, M. le Baſtard, & le Mareſchal de Rieux, avec certain nombre de gens demeurerent à Compiegne, pour la garde de cette ville-là; & ſi il y avoit un traiſtre qui avoit vendu aux Anglois, & tout enſeigné le chemin qu'ils devoient tenir; mais les Anglois ne ſe fierent point en luy, ainſi comme Dieu le vouloit: & tira ſon chemin à Beauvais, & fit l'appointement, puis il s'en retourna à Compiegne, & manda ſes gens qui eſtoient à Laon; & auſſi-toſt qu'ils furent venus, il fit l'entrepriſe de prendre Han en Vermandois, & y envoya ceux qui avoient eſté à Laon, qui faiſoient l'avant-garde: ils arriverent au poinct du jour au-

dit lieu de Han ; & auſſi-toſt ils donnerent l'aſſaut, & fut priſe la ville & le chaſteau, qui gueres ne valoit à l'heure : puis arriva le corps de la bataille, où eſtoient le Conneſtable, M. le Baſtard d'Orleans, le Mareſchal de Rieux, Poton, la Hire, Blanchefort, & pluſieurs autres Capitaines, qui furent bien joyeux de trouver leur logis fait ; & fit ledit Conneſtable delivrer tous les gens de la ville de Han, exceptez ceux qui eſtoient Anglois, ou Officiers d'Anglois ; & fit rendre à ceux de la ville la moitié de tous leurs biens : penſez qu'il y avoit beaucoup de vivres, car on y fut plus d'un mois ſans aller au fourage, bien trois mille chevaux qui là eſtoient.

Tous les Capitaines & gens de guerre eſtoient bien deſplaiſans, de ce qu'ils ne faiſoient de grandes courſes és marches de Picardie ; mais le Conneſtable ne le vouloit pas, pource que tousjours il taſchoit & deſiroit faire la paix entre le Roy & M. de Bourgongne ; & desja il avoit eu des nouvelles de l'un & de l'autre, par un pourſuivant de mondit Seigneur, & de M. de Bourgongne, par Pierre de Vaudré. Le deuxieſme jour aprés qu'on eut pris Han, M. le Baſtard d'Orleans alla courir à Chauny, croyant

parler à ceux de la ville, mais Iean de Luxembourg arrivoit audit lieu de Chauny par l'autre coſté, & y eut belle eſcarmouche; & ſouſtint fort le faix ledit Baſtard & la Hire, & ceux qui eſtoient avec eux : ſi le manderent au Conneſtable, qui eſtoit demeuré à Han, & Dieu ſçait ſi bientoſt il monta à cheval avec toute ſa compagnée, & vint recueillir & ſecourir ceux qui eſtoient à Chauny, & les trouva à bien trois lieuës de là, qui s'en revenoient en bonne ordonnance, & n'avoient rien perdu. Bien-toſt aprés entreprirent de faire armes à outrance devant le Conneſtable, Geoffroy de Sainct-Belin (*) dit *la Hire*, & Charles de Boqueaux, qui y eut du pire; mais mondit Seigneur leur fit faire grande chere, & leur fit des dons.

Puis bien-toſt aprés Iean de Luxembourg & Poton eurent parole enſemble, touchant le faict de Han, & tant qu'ils firent l'appointement tel, que s'il plaiſoit au Conneſtable de remettre Han en la main dudit Iean de Luxembourg, qu'il feroit donner à mondit Seigneur ſoixante mille ſaluts, & feroit que Bruere, Aunay, & autres places qui eſtoient prés de Laon, ne feroient plus de

(*) Doute ſi Geofroy de Saint-Belin eſtoit le meſme que la Hire.

guerre à ladite ville de Laon ; & auſſi que Blanchefort rendroit Breteüil qu'il tenoit. Et ainſi fut fait l'appointement, & l'argent baillé, dont les gens d'armes furent payez, qui bien meſtier (*) en avoient, & fut departy à tous les Capitaines & Seigneurs, tant qu'il ne demeura pas à mondit Seigneur mille cinq cent Saluts ; lequel de là s'en vint à Compiegne, puis il tira en Champagne, & vint à Rheims. Or proche de Troyes, à trois ou quatre lieuës de diſtance, il y avoit une place qui faiſoit grande guerre là autour ; mondit Seigneur y vint mettre le ſiege, & n'y fut que demy jour & une nuict que la place ne fuſt renduë, & ceux qui eſtoient en ladite place s'en allerent chacun un baſton en la main : & fit mondit Seigneur punition de beaucoup de larrons qui deſroboient tout le monde, puis il s'en alla à Chaalons ; & y avoit lors de grandes pilleries ſur le plat pays, & pluſieurs places faiſoient guerre à ladite ville de Chaalons : mais Monſeigneur prit (**) en perſonne les champs, & alla devant une place nommée *Maure*, que tenoit Guillaume Coronan, qui eſtoit Anglois, & n'y fut que trois jours que ladite place ne ſe rendit ; &

(*) Beſoin.

(**) Battit la campagne en perſonne.

s'en allerent ceux de dedans chacun un baſton en la main.

Puis aprés s'en vint le Conneſtable mettre le ſiege à Han en Champagne ; & durant qu'il eſtoit devant Han, le Duc de Bar, qui eſt à preſent Roy de Sicile, vint à une ſienne place, qui eſt aſſez prés de Sainɛte-Manehoud, & pria Monſeigneur qu'il y vouluſt aller parler à luy ; il y alla donc, & ils parlerent enſemble à leur bon plaiſir : le lendemain il s'en revint à ſon ſiege, & fut la baſſecourt priſe d'aſſaut, & le lendemain la place renduë, & s'en allerent chacun un baſton en la main. Puis s'en vint mondit Seigneur à Vitry en Partois où il y avoit une petite place prés Arzilieres que l'on fortifioit; ſi y envoya les gens de ſa maiſon, & le lendemain elle fut renduë, & s'en allerent un baſton à la main. Puis il s'en vint à Chaalons, & en venant, ceux de Vertus mirent le feu en la place. Or durant que Monſeigneur eſtoit audit lieu de Chaalons, luy vinrent pluſieurs plaintes d'un Capitaine nommé Henry Bourges, ſur quoy il le fit prendre, & ſans gehenne il confeſſa avoir forcé dix femmes, & fait tant d'autres maux que c'eſtoit merveilles, & fit mondit Seigneur pendre ledit Bourges.

Puis arriva à Chaalons le Damoiſeau de Commercy, qui vint devers le Conneſtable, en luy ſuppliant qu'il luy pleuſt luy donner du ſecours, d'autant qu'à cauſe qu'il tenoit le parti du Roy, les Anglois & Bourguignons, & ceux qui favoriſoient leur party, luy faiſoient guerre; & que le Comte de Vaudemont tenoit une baſtille devant une de ſes places nommée Nercy; & que ſi mondit Seigneur n'y pourveoit, qu'il perdroit tout: pour cette cauſe mondit Seigneur envoya Poton, la Hire, & Gilles de Sainct-Simon, & de ſes gens, juſques au nombre de quatre cent Lances; ſi fut priſe (*) cette baſtille d'aſſaut, d'où le Comte de Vaudemont s'en eſtoit allé le jour de devant avec la plus grande partie de ſes gens: de là s'en vint l'armée en la Comté de Ligny en Barrois, où ſe firent beaucoup de maux, puis ils s'en revinrent à Chaalons devers mondit Seigneur; aprés ils s'en allerent à Vitry en Partois, là où vint le Sire de Commercy, qui ne vouloit obeyr au Duc de Bar, ny tenir ce qu'il luy avoit promis, & le fit ſçavoir le Duc de Bar au Conneſtable: pour cette cauſe mondit Seigneur le fit arreſter, & le bailla en garde à Gilles de Sainct-Simon, à Maleſ-

(*) Emportée.

chec, & à Guillaume Gruel; & puis l'eſſargit ſur ſa foy, & jura ſur la vraye Croix de noſtre Seigneur, que point il ne partiroit ſans le congé du Conneſtable ; & par ainſi furent les gardes dudit Commercy deſchargées.

Puis vint ledit Commercy un jour que mondit Seigneur jeuſnoit, & on dit à Monſeigneur qu'il ne jeuſnoit pas; & lors Monſeigneur luy dit, qu'il allaſt ſouper; ſi dit à Monſeigneur, *puiſqu'il vous plaiſt, avec votre congé, Monſeigneur.* Et ſur ce il avoit un courſier à la porte, & monta deſſus, & s'en alla à une place diſtante d'une lieuë de Vitry, nommée Eſtrepy, qui tenoit le party de Bourgongne, & de là il tira à Commercy. Quand Monſeigneur ſceut le tour du mal (*) engin qu'il luy avoit joué, il en fut tres-malcontent; & fit partir quarante Lances gens de ſa maiſon & Ioſſelin de la Beloceraye, pour aller les premiers ſe mettre devant Commercy, & s'en venoit aprés mondit Seigneur, pour mettre le ſiege audit lieu de Commercy : & quand le Damoiſeau le ſceut, il ſe rendit à Monſeigneur, & au Duc de Bar, pour luy tenir & accomplir ce qu'il luy avoit promis : & en tirant devers Sainct-Michel (**) là où eſtoit M. de Bar, les gens du Conneſtable

(*) De l'infidelité. (**) Saint-Miel.

ſceurent environ le point du jour des nouvelles du Baillif de Bar, portant que les Anglois eſtoient devant Bar-le-Duc, & incontinent furent mis dix Lances devant, pour chaſſer au deſeſperé (*), & pour faire arreſter leſdits Anglois, leſquels s'en alloient à leur garniſon à Ligny, là où eſtoit Guillaume Coronan; & eſtoyent prés de deux cent à cheval, & quatre-vingt à pied: mais auſſi-toſt qu'ils apperceurent les pennonceaux qui eſtoient és lances du Conneſtable, ils ſe mirent en fuite, & laiſſerent tout leur charroy & leur pillage, & furent chaſſez juſques à la barriere de Ligny; & y en eut beaucoup de tuez & de pris; & s'en retourna la compaignée repaiſtre à deux lieuës de là, puis vinrent coucher à Bar, pour faire ferrer leurs chevaux; car il faiſoit de ſi grandes glaces que tout eſtoit deferré: le deuxieſme jour aprés allerent les gens du Conneſtable coucher à Sainct-Michel devers le Duc de Bar, là où arriva le Damoiſeau de Commercy, qui fit & accomplit tout ce qu'il avoit promis au Duc de Bar.

En ce temps arriva Poton & Gilles de Sainct-Symon, qui vint de la part du Conneſtable, & apporta lettres (**) de mondit

(*) C'eſt à dire, comme enfans perdus. (**) Ordre.

Seigneur

Seigneur, pour mener tous les gens d'armes où Poton leur diroit : & dés le lendemain il les mena devant Mets, pour rançonner le pays, dont pluſieurs deſdits gens d'armes ne furent pas contens ; quand ils virent la guerre que Poton leur faiſoit faire ; puis s'en retournerent leſdits gens d'armes en Barrois, là où ils trouverent le Conneſtable ; lequel s'en vint par Eſpence, & cette nuit ſe rendit ladite place d'Eſpence : puis s'en vint le Conneſtable à Chaalons, & y fut une piece (*) ; & il eut nouvelles des Seigneurs de Bourgongne & de Bourbon, qui eſtoient aſſemblez à Nevers, là où ils prierent qu'il vint ; & luy envoya M. de Bourgongne un ſauf-conduit tel qu'il voudroit ; puis prit mondit Seigneur le chemin de Troyes, & y fut une piece, pour faire juſtice & mettre police au pays : de là il en partit & tira à Dijon, là où il trouva Madame de Bourgongne, qui le receut grandement, & le feſtoya tresbien, & y fut deux jours : il faiſoit lors grand (**) hyver, & convenoit aux bonnes gens de faire exprés des chemins à cauſe des grandes neiges : de là il tira à Beaune, Autun, Deſiſe, & à Nevers, là

(*) Un eſpace de temps.

(**) Rude ou aſpre hyver.

où il trouva les Seigneurs de Bourgongne & de Bourbon, & Madame de Bourbon, leſquels firent tous tres-grande chere; & y fut (*) mondit Seigneur bien durant douze jours, & fut cependant entrepriſe la Journée (1) pour ſe rendre à Arras, afin de faire la paix.

Et bien-toſt aprés la Chandeleur, le Conneſtable prit congé de M. de Bourgongne, lequel s'en alla à Dijon, & M. de Bourbon & Madame s'en allerent en Bourbonnois. Quand le Conneſtable fut à Dun-le-Roy, il ſceut que Forte-eſpice eſtoit à Bourges, ſi envoya Iean de la Boeſſiere & les Archers de ſon corps, pour prendre ledit Forte-eſpice, qui l'avoit trompé; car il luy avoit promis de faire le voyage de Champagne en la compagnée du Conneſtable, & il avoit pris de mondit Seigneur un courſier, & de l'argent pour luy & pour ſes gens, & devoit amener quarante Lances bien en poinct: mais quand il ſceut le jour que Monſeigneur partoit pour s'en aller, il tira en un autre chemin: car il ne demandoit que pillerie, & ſçavoit bien que mondit Seigneur ne l'euſt pas ſouffert. Et quand mondit Seigneur fut à Bourges, ceux de ladite ville le vinrent requerir (**),

(*) Sejourna. (**) Prier.

pour un ſervice que ledit Forte-eſpice leur avoit fait : & pource que mondit Seigneur aimoit fort ceux de Bourges, il ne les voulut pas refuſer, car il euſt eſté pendu ſans aucun remede : puis s'en vint le Conneſtable à Tours, là où il trouva le Roy de Sicile ; & de là s'en vinrent enſemble devers le Roy, qui eſtoit à Chinon ; & là fit le Roy bonne chere audit Seigneur ; ce fut à Careſme-prenant. Or aprés qu'il eut fait rapport au Roy de la Journée qu'il avoit entrepriſe avec M. de Bourbon, le Chancelier, & M. de Bourgogne, de ſe rendre à Arras, comme dit eſt ; il fut conclu, que le Roy aſſembleroit ceux de ſon Sang & les autres Eſtats de ſon Royaume, & que vers Paſques ils ſe rendroient à Tours. Bien-toſt aprés le Conneſtable s'en vint à Partenay voir Madame de Guyenne, puis retourna vers le Roy avant Paſques flories ; & ledit jour de Paſques flories, mondit Seigneur fit ſon hommage de ſa Seigneurie & Terre de Partenay. Peu aprés Paſques il fut conclu, que le Roy envoyeroit à la Journée, qui eſtoit entrepriſe audit lieu d'Arras, les Seigneurs de Bourbon, le Conneſtable, le Chancelier, de Vendoſme, le Mareſchal de la Fayete, Creſtoſle de Harcourt, Adam de Cambray premier Preſident, & autres ;

& ainſi fut fait : & s'en vint le Conneſtable à Partenay.

L'an 1435 au mois de Juin, M. d'Eſtampes fit ſçavoir par Guillaume Gruel, au Conneſtable que Madame d'Eſtampes eſtoit accouchée, & avoit eu un beau fils, dont le Conneſtable fut plus joyeux que jamais je (*) le veis (2).

L'an & mois que deſſus, environ la Sainct-Iean, partirent les Ambaſſadeurs, pour aller à Arras devers le Duc de Bourgongne, lequel vint au devant deſdits Seigneurs plus d'un grand quart de lieuë ; Dieu ſçait comment il eſtoit accompagné, & il les receut grandement bien : & y eſtoient desja venus deux Cardinaux, de par le Pape, c'eſt à ſçavoir ceux de Saincte-Croix & de Cypre : puis y arriverent les Anglois, c'eſt à ſçavoir le Cardinal de Vinceſtre, les Comtes de Hontinton, & de Suffolc, & pluſieurs autres gens de grande façon (**), en bien grand nombre : & y avoit des gens du pays de M. de Bourgongne, ſans nombre; le lendemain y arriva Madame de Bourgongne, avec ſon fils, en tres-grande pompe & grands (***) habille-

(*) Cela fait conjecturer que l'Auteur de cette Vie eſtoit à la ſuite du Conneſtable.

(**) Grand renom. (***) Somptueux.

mens, tous grandement bien accompagnez. Ils furent plus de ſix ſemaines audit lieu d'Arras; & Dieu ſçait les grandes cheres & banquets qui là furent faits : tousjours le Conneſtable alloit la nuit, aprés que tout eſtoit retiré, devers le Duc de Bourgongne, aucunes-fois devers le Chancelier de Bourgogne, & devers M. de Croy, & devers ceux qui eſtoient bons (*) pour la paix : car ſur toutes choſes la deſiroit iceluy Conneſtable; & tant fit, qu'elle ſe trouva.

Or cependant que ces Seigneurs eſtoient à Arras, la Hire & pluſieurs autres Capitaines prirent les fauxbourgs d'Amiens, & furent leſdits Seigneurs en danger : or pour ſçavoir l'opinion & l'advis de M. d'Orleans (lequel les Anglois firent venir à Calais pendant qu'on traitoit la paix) M. le Conneſtable y envoya des Ambaſſadeurs; & auſſi fit M. de Bourbon, qui y envoya Robinet d'Eſtampes; & le Conneſtable y envoya Henry de Ville-blanche & Raoul Gruel, leſquels firent rapport de par M. d'Orleans, à M. de Bourbon & au Conneſtable, qu'ils fiſſent la paix, ſans y faire aucune difficulté, en la maniere qu'ils la firent. Or cependant qu'ils eſtoient à Arras fut executée une entrepriſe que ledit Con-

(*) Enclins à la paix.

neſtable avoit faite & ordonnée à ſes gens, durant qu'il ſeroit à Arras, afin qu'ils priſſent la ville de Sainct-Denys; & (3) ainſi fut fait par Mahé Marillon, Iean Foucaut, Regnaud de Sainct-Iean, Louys de Vaucourt, & autres Capitaines.

Puis aprés vint le Mareſchal de Rieux, & puis M. le Baſtard d'Orleans, & le Baſtard Chappelle, Mathurin l'Eſcouet, Ioſſelin de la Beloſſeraye, & pluſieurs autres gens d'armes, qui firent bonne guerre à Paris, & s'y paſſerent des plus belles eſcarmouches que jamais homme pourroit (*) voir : puis aprés les Anglois firent (**) leur armée, pour mettre le ſiege à Sainct-Denys : & fut adviſé que le Mareſchal de Rieux demeureroit dedans; lequel volontiers en prit la charge, & tres-bien s'y gouverna. Et M. le Baſtard alla devers le Roy, pour aſſembler gens, afin de ſecourir ladite ville, & promit à ce Mareſchal, qu'il le ſecoureroit. Puis fut mis le ſiege devant Sainct-Denis, qui gueres ne valoit (***), & y mit Ioſſelin de la Belloſſeraye; lequel tint tres-bien, & y furent faites de tres-belles armes; & y fut donné l'aſſaut, qui dura preſque tout un jour, & furent bien

(*) Sçavoir. (**) Dreſſerent.
(***) C'eſt à dire, gueres fortifié.

batus, & n'y gangnerent qu'un boulevart, qui eſtoit à la porte vers Pontoiſe; mais ce jour, vers le ſoir, il fut regangné ſur les Anglois par un homme, nommé Bourgeois, qui vint demander des gens audit Mareſchal; & entre autres luy furent baillés ſix hommes, pour faire l'entrée; car il convenoit d'entrer par deſſus une petite planche, qui n'avoit pas un pied de large; ces ſix hommes furent Iean Budes, de la Barre, Meriadec, Roland, Abé, Gilles de Mareüil, & ledit Bourgeois: ſi entrerent dedans, avec beaucoup d'autres, & firent des belles armes; & y tuerent & prirent ceux qui eſtoient dedans le boulevart, les autres s'enfuirent; & nos gens ſe defendirent tres-fort.

Cependant le Conneſtable, qui eſtoit à Arras, comme dit eſt, auquel il tardoit fort que la paix ne fuſt faite, auſſi-toſt qu'elle fut jurée, prit congé de MM. de Bourgongne & de Bourbon, & manda tout ce qu'il peut trouver de gens, & s'en vint droit à Senlis: & incontinent que les Anglois ſceurent que ledit Conneſtable eſtoit audit lieu de Senlis, ils firent leur compoſition avec ceux de la ville, le plus amplement que faire ſe pouvoit; car ils s'en allerent montez & armez, & emporterent tous leurs biens, & toute leur

artillerie, & leurs priſonniers ; & le jour de devant, avant qu'ils ſceuſſent les nouvelles de ce Conneſtable, ils vouloient les avoir à leur mercy, ou à tout le moins, un baſton à la main. Cependant fut pris le Pont-de-Meulan, qui fit un grand ennuy aux Anglois ; puis le Conneſtable logea les gens d'armes aux frontieres d'alentour de Paris : aprés il fit une entrepriſe de prendre la ville de Diepe, que ſes eſcheleurs (*) avoient projettée avec Charlot des Marais : ſi y envoya mondit Seigneur le Mareſchal de Rieux, & luy bailla argent & gens, afin d'executer l'entrepriſe ; puis aprés il y envoya Gilles de Sainct-Simon, & des gens de ſa maiſon, Euſtache de l'Eſpinay, Iean de la Haye, & Artus Bricart : puis aprés que Diepe fut pris, comme auſſi Harfleur, Montivilliers, & Feſcamp, mondit Seigneur envoya des gens au Mareſchal de Rieux, c'eſt à ſçavoir Olivier de Coitivy, & le baſtard Chappelle ; puis y allerent pluſieurs autres Capitaines, c'eſt à ſçavoir Antoine de Chabanes, Poton, le Bourguignon, Penenſac, & Bruſac, avec pluſieurs autres, qui fort deſtruiſirent (**) le pays.

L'an que deſſus 1435 à l'entrée d'Octobre,

(*) Gens d'eſcalade.

(**) Ravagerent.

treſpaſſa la Reyne (4) Yſabeau, dans l'Hoſtel de Saint Paul à Paris.

Puis fit le Conneſtable une autre entrepriſe, & chargea Poton, & la Hire d'aller remparer Gerberoy, & bailla audit Poton ſept mille Saluts, pour ayder à conduire l'entrepriſe, car mondit Seigneur n'y pouvoit eſtre en perſonne, pource qu'il luy convenoit venir devers le Roy, quant & les autres Ambaſſadeurs, afin de faire le rapport touchant ce qu'ils avoient beſongné (**), pour la paix d'Arras, comme auſſi pour prier le Roy, qu'il voulut jurer & tenir (*) la paix, ainſi qu'il l'avoit promis. Et y fit le Roy d'abord un peu de difficulté, neantmoins bien-toſt aprés les Ambaſſadeurs de M. de Bourgongne vinrent devers le Roy, lequel jura la paix, & depuis il en fut bien content. Puis aprés Poton, & la Hire allerent fortifier Gerberoy, ainſi qu'ils avoient promis au Conneſtable. Et en fortifiant cette place le Comte d'Arondel le ſceut, lequel ſoudainement fit grande aſſemblée de gens, pour ſurprendre leſdits Poton & la Hire, & vinrent à un matin bien trois mille combattans, pour enclore & prendre ceux de Gerberoy: mais Poton & la Hire qui virent que beſoin

(*) Negocié. (**) Obſerver.

eſtoit de bien faire, avec environ ſix cent combattans, qu'ils avoient, firent une ſaillie (*) au deſeſperé : Poton eſtoit à pied, & la Hire à cheval, & firent ſi bien que ce fut merveilles, & combattirent longuement, & par pluſieurs fois : & tant firent de belles armes, que (**) au dernier le Comte d'Arondel fut bleſſé en un pied, d'une coulevrine, & fut pris, & pluſieurs de ſes gens tuez, ou pris, & les autres en fuite : ainſi fut levé le ſiege de Gerbefroy.

Le Conneſtable, aprés qu'il eut eſté devers le Roy, & que la paix fut jurée, s'en vint à Partenay voir Madame de Guyenne, & envoya devers M. de Bourgongne Henry de Ville-blanche, qui s'en alla depuis Bourgongne par Paris juſqu'à Heſdin, & puis s'en vint devers Monſeigneur à Partenay. Bien-toſt aprés Madame d'Eſtampes alla à Poictiers devers le Roy, & paſſa & repaſſa par Partenay, & fut le Conneſtable la conduire audit lieu de Poictiers, puis s'en retourna ladite Dame à Cliſſon. Bien-toſt aprés vinrent nouvelles au Conneſtable, que Gilles de Saint Symon, lequel eſtoit ſon Lieutenant au pays de Caux, eſtoit priſonnier, & avoit eſté pris devant Caudebec, en une rencontre : or la

(*) Firent une ſortie en deſeſperez. (**) Qu'enfin.

maniere comment il fut pris, c'eſt qu'il eſtoit venu courir devant ladite ville de Caudebec, & cette nuit y eſtoient arrivez les Sires de Talbot, & de Fauquenbergue, avec pluſieurs autres Capitaines, juſques au nombre de deux à trois mille combattans : & eſtoit ledit Gilles de Saint Symon des premiers, & ſe penſoit retirer en ordonnance ; mais ſes compagnons le laiſſerent, & fut abandonné, & pris ; puis aprés fut delivré par la priſe (*) d'un Anglois. Le Conneſtable ſejourna un peu à Partenay, puis il en partit environ le premier jour de Mars, & s'en alla devers le Roy à Poitiers : & fut conclu qu'il s'en iroit és marches de France, dont il avoit le gouvernement, & auſſi que aucunes entrepriſes ſe devoient faire & conduire par luy, ſur Paris. Et fut dit, que MM. de Bourbon, le Baſtard d'Orleans, le Chancelier, de Vendoſme, & Creſtophle de Harcourt y iroient.

Ils prirent donc tous enſemble leur chemin juſques à Orleans, & de là à Ianville ; où leur vinrent nouvelles que les Anglois venoient à Paris, au nombre de bien trois mille, qui ammenoient un convoy, & venoient pour renforcer ceux qui eſtoient dans Paris : quand ces nouvelles furent oüyes, il fut adviſé que

(*) Par l'eſchange.

noſdits Seigneurs n'eſtoient pas aſſez puiſſans pour combattre; car ils n'avoient que les gens de leurs maiſons : & fut conclu que les Seigneurs de Bourbon, de Vendoſme, le Chancelier, le Baſtard d'Orleans, & Creſtophle de Harcourt s'en retourneroient devers le Roy, pour voir jurer & affermer la paix qui avoit eſté faite à Arras, & auſſi pour recevoir l'ambaſſade de M. de Bourgongne, qui eſtoit venuë à belle compagnée : en laquelle ambaſſade entre autres eſtoient le Chancelier de Bourgongne, le Seigneur de Croy, & autres grands perſonnages : adonc ſe departirent leſdits Seigneurs de Ianville, comme dit eſt. Les uns allerent devers le Roy; & le Conneſtable, qui avoit environ ſoixante Lances de ſa maiſon, alla coucher à Corbeil, la veille de Paſques flories, & ledit jour à Laigny ſur Marne, là où il trouva belle compagnie de ſes gens, qui eſtoient en garniſon, dont eſtoient Capitaines Iean Foucault, & Mahé (*) Morillon : de là il manda toutes les garniſons de Brie, & de Champagne, & tous ceux qui tenoient les champs, afin qu'ils ſe rendiſſent à Pontoiſe devers luy, le pluſtot que faire ſe pourroit: & le Mardy de la Semaine-ſainte paſſa mondit

(*) Macé, ou Mathieu.

Seigneur à travers l'Iſle de France, & vint à Pontoiſe, là où il trouva les gens de M. de Bourgongne, qui vinrent bien un quart de lieuë au devant de luy; c'eſt à ſçavoir, les Seigneurs de Ternan, de l'Iſle-adam, de Varambon, & beaucoup de gens de grande façon, juſques au nombre environ de ſept à huit vingt Lances : & la ſçeut des nouvelles des Anglois, qui eſtoient à Mantes : mais dés qu'ils ſçeurent que le Conneſtable eſtoit à Pontoiſe, ils retarderent leur entrepriſe : & mondit Seigneur manda le Baſtard d'Orleans, & les garniſons de Beauſſe, pour venir audit lieu de Pontoiſe, là où ſe rendit mondit Seigneur le Baſtard, & toutes les garniſons.

Tous les jours de la Semaine-ſainte, meſme le grand Vendredy, & le jour de Paſques, noſdits gens furent tousjours armez pour combattre; car les Anglois ammenoient un grand convoy, & un grand nombre de beſtail : & quand ils ſçeurent que le Conneſtable eſtoit pour les gueter, ils laiſſerent tout leur convoy, & beſtail; & s'en allerent de nuit par les bois, de l'autre coſté de la riviere : mais quand mondit Seigneur ſçeut qu'ils furent paſſez, il delibera luy, & M. le Baſtard qu'ils vien-

droient loger à l'encontre de Paris, & qu'ils feroient un pont ſur la riviere. Or le Mardy des feries de Paſques, M. le Baſtard prit congé du Conneſtable, & s'en alla aſſembler les gens d'armes en Beauſſe, & ſe devoit rendre à Monſeigneur au jour dit entre eux: en iceluy Mardy (5) meſme le Conneſtable avoit envoyé ſes fourriers à Saint Denys, accompagnez de Bourgeois, Mahé Morillon, & Jean Foucaut, avec bien trois cent combattans; leſquels quand ils vinrent audit lieu de Saint Denis, ils y trouverent les Anglois en bien groſſe compagnie, qui eſtoient venus pour piller l'Abbaye, & la ville : mais quand le guet apperceut nos gens, il ſonna à tout, & les Anglois ſaillirent à l'eſcarmouche.

Or quand Bourgeois apperceut qu'ils eſtoient en ſi grande compagnie, il envoya un homme battant (*) devers Monſeigneur, qu'il trouva lorſqu'il ne faiſoit qu'aller à table. Si luy dit-il, que Bourgeois luy mandoit qu'il avoit trouvé ce que mondit Seigneur demandoit, & lors il ſe leva de table, & fit ſes trompettes ſonner à cheval, & tous ſes gens le pluſtot que faire ſe peut : & auſſi-toſt qu'il fut à cheval, il tira à la porte, à celle fin

(*) Viſtement, ou promptement.

que ſes gens allaſſent aprés luy : mais les gens de M. de Bourgongne ne vouloient monter à cheval, ſans avoir argent, & convint que le Conneſtable s'obligeaſt audit Seigneur de Ternan, de la ſomme de mille eſcus, avant qu'il voulut partir ; puis mondit Seigneur tira en avant. Au partir de la porte il n'avoit que ſix Lances ; mais tout le monde commença à tirer aprés luy, & comme ils venoient, il envoyoit des gens pour entretenir l'eſcarmouche.

Toſt aprés arriva le Seigneur de l'Iſle-adam, devers mondit Seigneur, auquel il demanda s'il connoiſſoit le pays où leſdits Anglois eſtoient, & il reſpondit que bien le connoiſſoit. Alors il dit à Monſeigneur : *Par ma foy Monſeigneur, ſi vous aviez dix mille hommes combattans, vous ne leur feriez ja mal ne deplaiſir en la place ou ils ſont.* Et Monſeigneur luy dit : *Si ferons, ſi Dieu plaiſt, Dieu nous aydera, allez devant pour entretenir l'eſcarmouche*, & ja y eſtoit allé le Seigneur de Roſtrenen : & en chevauchant aſſembla ledit Conneſtable bien huit vingt Lances autour de ſon enſeigne, & y eſtoit M. de la Suſe, & le Baſtard de Bourbon. Cependant les Seigneurs de Roſtrenen, & de l'Iſle-adam eſtoient deſcendus à pied au bout d'une chauſ-

ſée, qui eſt prés de S. Denys. Ainſi comme Dieu le voulut, qui tousjours a conduit les faits d'Artus plus miraculeuſement qu'autrement, les Anglois vinrent charger nos gens, & les firent monter à cheval bien à la haſte, & penſa y eſtre l'Iſle-adam mort, ou pris; toutesfois il ſe ſauva, & leſdits Anglois laiſſerent leur fort, & chaſſerent nos gens bien deux traicts d'arc.

Cependant le Conneſtable venoit en un chemin couvert, & quand il fut prés des Anglois, il entra en un champ de vignes, & venoit en belle bataille. Auſſi-toſt que leſdits Anglois l'apperceurent, ils ſe mirent en deſarroy (*) pour penſer recouvrer leur pont, & incontinent nos gens & toute noſtre bataille chargea dedans; & bien-toſt furent deffaits & morts ſur la place, & à la chaſſe plus de huit cent. Et là ſut pris Thomas de Beaumont, qui eſtoit Lieutenant du Roy d'Angleterre & ſon parent, & le prit Iean de Roſenuinen; & Henry de Ville-blanche portoit l'eſtendarr en ce jour: & furent chaſſez les Anglois juſques à la porte de Paris, & leur fit-on lever le pont, & fermer la porte, & en fut tué juſques à la barriere, & ſur les foſſez; & croyez qu'il y eut bel effroy à Paris:

(*) Deſordre.

puis

puis ils s'en retournerent tous loger à Saint Denys ; & audit lieu s'eſtoient retirez en la tour du venin, qui eſtoit forte, le neveu du Prevoſt de Paris, & bien ſix-vingt Anglois : & cette nuit Monſeigneur envoya au Bois de Vincennes chercher deux bombardes qui y eſtoient, & furent amenées le Mercredy ; auquel jour, la nuit, vinrent nouvelles au Conneſtable, d'un homme de Paris (6), qui luy mandoit, qu'il vint, & qu'ils eſtoient une dixaine qui luy ouvriroient la porte.

Sur quoy partit ledit Seigneur, bien matin de Saint Denis, feignant d'aller parler à Iean de Luxembourg ; ce qu'il faiſoit de peur que tous ne voluſſent aller avec luy, pource qu'il avoit beaucoup de gens tenant les champs, & avoit peur qu'ils vouluſſent faire quelque pillerie à la ville de Paris : & laiſſa audit lieu de Saint Denys le Seigneur de la Suſe ſon Lieutenant, & Pierre du Pan, ſon Maiſtre d'hoſtel, avec pluſieurs gens de ſa maiſon, & tous les routiers, de peur qu'ils ne fiſſent aucun ſcandale, comme dit eſt, & auſſi pour laiſſer ſon ſiege garny ; & ne mena de Saint Denys que ſoixante Lances, & alla diſner à Pontoiſe ; là où il trouva les Seigneurs de Ternan, de l'Iſle-adam, & Varambon, &

les gens de M. de Bourgongne, qui s'en allerent avec mondit Seigneur : & avoit mandé M. le Baſtard d'Orleans, à ce qu'il ſe rendit à luy à Poiſſy.

Puis quand mondit Seigneur fut audit lieu de Pontoiſe, il envoya des gens pour ſe mettre en embuſche (*) encontre Noſtre-Dame-des-champs, & entre les autres il y envoya Mahé Morillon, Geoffroy, ſon frere, & leur compagnée, avec d'autres, juſques à quatre cent hommes à pied : aprés partit Monſeigneur, du lieu de Poiſſy environ le Soleil couchant, lequel chevaucha toute la nuit, & repeut en un bois environ la my-nuit un bien peu ; puis il chevaucha tant qu'il vint juſques à une grange, qu'on appelle la Grange-Dame-Marie, devers le Vigneul, & y arriva un peu avant jour. Aprés, comme le Soleil ſe levoit, on fit les ſignes de ce qu'on devoit faire, & Dieu ſçait comme mondit Seigneur & ſes gens tiroient tousjours vers Paris : or comme il fut advancé d'environ demie lieuë, on luy vint dire que l'entrepriſe eſtoit deſcouverte ; nonobſtant quoy, mondit Seigneur tiroit toujours en avant, ſans dire mot, & venoit pour garder (**) ſes gens, qui eſtoient à pied : & aucuns ſe reti-

(*) Du coſté de. (**) Aſſiſter.

rerent du corps de bataille, pour approcher vers les Chartreux, afin de mieux voir la ville : & incontinent un homme ſe monſtra ſur la porte devers les Chartreux, qui fit ſigne d'un chapperon ; & ſans ſçavoir qui avoit perdu ou gangné, on tira vers ladite porte, & iceluy homme dit : *Tirez à l'autre porte, car cette-cy n'ouvre point*, & dit, *on beſongne pour vous aux halles :* de là on tira à la porte S. Iacques, & bien-toſt aprés y vint Henry de Ville-blanche, qui apporta la Banniere du Roy ; & lors ceux du portail demanderent qui eſtoit là ; on leur dit que c'eſtoit le Conneſtable : & ils leur requirent, qu'il pleuſt audit Conneſtable de parler à eux : & bien-toſt aprés mondit Seigneur vint ſur un beau courſier & gentil compagnon ; & on leur dit, que c'eſtoit le Conneſtable ; & lors il parla à eux : & ils luy demanderent, s'il entretiendroit l'abolition ainſi qu'eſtoit dit ; & il dit que oüy : lors ils deſcendirent, & vinrent ouvrir la planche, & mondit Seigneur entra dedans, & toucha à (*) eux, & jura de leur entretenir ce qu'il leur avoit promis.

Et incontinent il fit entrer par la planche des gens de pied ; tant que l'on rompit les

(*) Dans leurs mains.

ſerrures du pont; leſquelles eſtans rompuës, & le pont abbatu, mondit Seigneur monta à cheval, & entra dedans la ville, & s'en vint tout au long de la ruë S. Iacques, & au Petit-pont, & de là au Pont Noſtre-Dame, où il rencontra Michau (7) de Laigler Prevoſt des Marchands, qui avoit une banniere du Roy en la main, & eſtoit la dite banniere de tapiſſerie: puis vint Gauvain-le-Roy dire à mondit Seigneur, qu'il vouloit joüyr de l'abolition; & luy dit, s'il luy plaiſoit les laiſſer aller, qu'il mettroit en ſa main Marcouſſis, Chevreuſe, & Montlehery; & lors mondit Seigneur luy dit: *Jurez par voſtre foy que ainſi ferez que dites*; & lors ledit Gauvain jura, que ainſi le feroit, & tint ce qu'il avoit promis: & requit à mondit Seigneur, qu'il luy pleuſt luy bailler un Heraut ou pourſuivant, pour le faire paſſer par les gens de mondit Seigneur; & lors il luy bailla un Heraut nommé Partenay, lequel le mena à Montlehery. Puis mondit Seigneur vint juſques en la place de Greve, & on luy vint dire que les Anglois s'eſtoient retirez en la baſtille, & que ſes gens eſtoient au guet devant ladite baſtille, & que tout alloit bien; & qu'il luy pleuſt tirer vers le quartier des halles, pour les reconforter: &

lors il y alla, & fut juſques devant S. Innocent, là où on le fit manger des eſpices & boire devant l'hoſtel de Iean Aſelin, ſon Eſpicier de pieça (*); puis il s'en vint à Noſtre-Dame de Paris, où il oüyt la Meſſe eſtant tout armé; & ceux de Noſtre-Dame luy firent manger des eſpices, & boire; car il jeuſnoit, & c'eſtoit le Vendredy des feries de Paſques.

L'an 1436 en Avril, s'en vint mondit Seigneur, comme dit eſt, de Noſtre-Dame de Paris à la porte-Baudés; & mit bon guet devant la baſtille; puis il vint diſner au Porc-eſpy, où il eſtoit logé: & tandis qu'il diſnoit on luy vint dire, que Pierre du Pan ſon Maiſtre-d'Hoſtel eſtoit à la porte Sainct-Denys, & demandoit à entrer; & mondit Seigneur dit que on le laiſſaſt entrer; & lors il vint à mondit Seigneur durant le diſner, & luy dit que ceux de la tour du Venin (**) de Sainct-Denys ſe vouloient rendre à luy, la vie ſauve; & Monſeigneur luy dit qu'il les prit. Et s'en retourna le ſuſdit Pierre du Pan à Sainct-Denys, où il trouva le neveu du Prevoſt de Paris mort, & tous ſes gens au nombre d'environ bien de ſix-vingt; & la raiſon fut, que quand nos gens oüyrent

(*) Du temps paſſé. (**) Tour de ſalut.

ſonner les cloches de Paris, tous ceux qui eſtoient au ſiege de Sainct-Denys tirerent à Paris, pour penſer entrer dedans; mais quand ils furent à la porte de Sainct-Denys, on ne les voulut laiſſer entrer, car le Conneſtable l'avoit defendu, de peur qu'ils fiſſent quelque mal; d'autant que c'eſtoient la pluſpart des Routiers, & des gens forts (*) à entretenir: & quand ceux de ladite tour du Venin virent que nos gens eſtoient allez vers Paris, ils ſe creurent pouvoir ſauver par le marais de de Sainct-Denys, mais ceux qui avoient penſé entrer dans Paris, & qui avoient eſté refuſez, eſtans comme tous enragez, quand ils arriverent audit lieu de Sainct-Denys, ils trouverent que ceux de la tour du Venin s'en alloient par le marais; alors ils chargerent ſur eux, & n'en eſchappa homme qui ne fuſt tué. Donc en iceluy jour, qui fut le Vendredy vingtieſme jour d'Avril, l'an que deſſus, fut recouvrée & reduite en l'obeïſſance du Roy la bonne cité de Paris, par le Conneſtable, avec Sainct-Denys, Chevreuſe, Marcouſis, Montlehery, le pont-Sainct-Cloud, & le Pont-de-Charenton; puis mondit Seigneur fit le guet devant la baſtille, avec les gens de ſa maiſon. Dans ladite baſ-

(*) Difficiles à retenir, ou reprimer.

tille eſtoient l'Eveſque de Teroüenne, & le Sire de Willeby, avec pluſieurs autres, juſques au nombre de mille à douze cent. Le lendemain il cuida (*) emprunter (8) de l'argent juſques à quinze mille francs, en quoy il ſe vouloit obliger en telle forme qu'on voudroit, pour le payer dans un mois, & le tout pour mettre le ſiege à ladite baſtille du coſté devers les champs, & les gens d'armes ne ſe vouloient loger ſans argent ; & au partir il n'avoit eu que mille francs du Roy : or ceux de Paris luy dirent : *Monſeigneur, s'ils ſe veulent rendre ne les refuſez pas ; ce vous eſt belle choſe d'avoir recouvré Paris, maints Conneſtables & maints Mareſchaux ont autresfois eſté chaſſez de Paris, prenez en gré ce que Dieu vous a donné.* Donc quand il les oüyt parler, il les receut à compoſition : mais s'il euſt eu argent dequoy ſoudoyer ſes gens, il euſt gangné deux cent mille eſcus : puis ils s'en allerent par compoſition, comme dit eſt ; & Dieu ſçait comme ceux de Paris firent grande chere & grande joye, aprés qu'ils furent delivrez des Anglois, & croy que homme ne fut oncques mieux aimé à Paris qu'eſtoit mondit Seigneur.

En iceluy mois d'Avril, bien-toſt aprés

(*) Taſcha d'emprunter.

fut faite unr entrepriſe par Poton, la Hire, Penenſac, & autres, ſur Giſors, laquelle ils vinrent dire au Conneſtable à Paris & il leur dit : *Attendez juſques à huit jours que j'envoyeray querir le Mareſchal de Rieux, qui eſt en Caux, qui m'ammenera deux mille combattans, & par deça j'en aſſembleray tant que j'en trouveray trois mille, avec ceux dudit Mareſchal, qui ſeront aſſez forts pour combattre tout ce qu'on peut trouver dans le pays de Caux.* Et lors ils dirent au Conneſtable, force eſt que le facions à cette heure, & n'y faiſons aucun doute : & lors mondit Seigneur aſſembla tout ce qu'il peut de gens d'armes, pour les aider & les vint conduire juſques à Pontoiſe, & là demeura, & les gens de ſa maiſon, excepté Bourgeois, qui alla avec eux, & entrerent dedans la ville. Et furent un jour & deux nuits devant le chaſteau : mais Talbot y vint, qui les deſlogea bien haſtivement, & y en eut de morts, & de pris, mais non beaucoup, car ils s'enfuirent bien viſte ; & mondit Seigneur s'en vint à Paris ; Poton, & la Hire s'en allerent à Beauvais : mais bien-toſt aprés mondit Seigneur eut aucunes nouvelles de Rouën, & pour cette cauſe il s'en alla à Beauvais, & aſſembla ce qu'il peut de gens d'armes,

& tira à Gerberoy, & avoit le ſuſdit Mareſchal de Rieux, & tous ceux (*) de Caux: mais la choſe ne ſe peut faire pour cette heure, & s'en revint ledit Conneſtable à Beauvais, & de la à Pontoiſe, & les Anglois eſtoient cependant en embuſche ſur le chemin, & n'oſerent frapper ſur luy, & il s'en revint à Paris.

En cet an 1436. environ le premier jour de May, il fut adviſé de mettre le ſiege à Creil, & aſſembla le Conneſtable à cet effet ce qu'il peut de gens d'armes, & y vint mettre le ſiege luy meſme: il avoit avec luy le Baſtard d'Orleans, de Roſtrenen, de l'Iſle-adam, Poton, & la Hire, & pluſieurs autres Capitaines: toutesfois mondit Seigneur avoit charge du Roy d'aller devers le Duc de Bourgongne, pour le fait du Roy de Sicile, lequel eſtoit compagnon d'armes d'iceluy Conneſtable: & pour ſolliciter ſa delivrance, laiſſa le ſiege; & mit M. le Baſtard ſon Lieutenant, & ſe haſta de tirer devers M. de Bourgongne, pour ce qu'il dreſſoit ſon armée, pour aller mettre le ſiege devant Calais. Et s'en alla en Picardie, où il trouva mondit Seigneur de Bourgongne à S. Omer; où il fit tout ce qu'il peut pour le Roy de

(*) C'eſt à dire les gens de guerre.

Sicile. Puis aprés il prit congé de M. de Bourgongne, & s'offroit à luy pour aller audit lieu de Calais, de le ſervir avec trois mille combatans, qui pour lors eſtoient en Caux, & il le refuſa : & puis il vint conduire le Conneſtable aux champs, & luy monſtra ſes tentes, & pavillons, puis il le mena voir les Flamans, qui eſtoient logez au Val-de-Caſſel : & Dieu ſçait en quelles pompes ils eſtoient quand mondit Seigneur parla à eux, en leur recommandant le fait de leur Seigneur, & les remerciant de leur bon vouloir. Puis il s'en vint par Agincourt, & deviſa avec ceux qui là eſtoient, comment la bataille avoit eſté, & leur monſtra en quel endroit il eſtoit, & ſa banniere, & tous les grands Seigneurs, & où eſtoient leurs bannieres, & où le Roy d'Angleterre eſtoit logé : puis il s'en vint à Heſdin, & de là à Abbeville; là où il ſceut que ceux qu'il avoit laiſſez à Creil, s'eſtoient levez de leur ſiege; puis il s'en alla à Eu, & de là à Dieppe, pour mettre ordre aux gens d'armes qui gaſtoient tout.

Or tandis qu'il y fut, le Seneſchal de Ponthieu manda la garniſon d'Eu, où eſtoient Olivier de Coitivy, le Baſtard Chappelle,

& Mathurin Leſcouet, qui firent une entrepriſe ſur les Anglois du Crotoy, & eſtoient en embuſque prés la Blanchetaque; ils avoient un bateau ſur la riviere de Somme, & adviſerent bien comme la mer ſe retiroit; ils avoient mis des gens de guerre dedans ce bateau, leſquels eſtoient couchez en telle maniere qu'on ne les vid point; puis quand ils furent prés du Crotoy, & que la marée commença à leur faillir, ils feigneirent de mettre peine de recouvrer la mer: & lors quand les Anglois les virent en cette neceſſité, ils creurent que ce fuſt tout à bon eſcient, & ſaillirent du Crotoy à toute puiſſance, & vinrent à pied & à cheval à ce bateau; mais quand ils les trouverent ainſi (*) garnis, ils furent bien esbahis; & ceux qui eſtoient en embuſche ſaillirent de tous coſtez; & en effet il n'en eſchappa rien, & furent tous tuez & pris; & les chaſſerent en telle maniere qu'ils gagnerent ladite ville du Crotoy; car il n'eſtoit demeuré comme rien dedans. Donc noſdits gens tinrent la ville, & le firent ſçavoir au Conneſtable; lequel vint voir la place, & puis s'en vint à Abbeville, là où vint le Baillif d'Amiens & le Seneſchal de Ponthieu, auſquels mondit Sei-

(*) Ainſi forts.

gneur dit, que ſi le Duc de Bourgongne vouloit, il mettroit le ſiege au chaſteau du Crotoy, & y feroit venir trois mille combatans, qui eſtoient dans le pays de Caux ; comme auſſi ſi le pays vouloit ayder à ce faire. Sur ces entrefaites il envoya devers ledit Duc de Bourgongne à S. Omer, pour ſçavoir ſi c'eſtoit ſon plaiſir ; & il reſpondit, qu'il ne le feroit point à ceſte heure, juſques aprés le ſiege de Calais : ſur quoy mondit Seigneur s'en vint à Amiens, d'où il tira à Paris. Or Mondoc de Lanſac & bien trois cent Anglois eſtoient en embuſcade, & l'attendoient en un chemin, & bien ſçavoient ſa venuë, & s'y n'avoit mondit Seigneur que trente Lances & les Archers de ſon corps, & leſdits Anglois croyoient que ce fuſt l'avant garde de mondit Seigneur, & les laiſſerent paſſer ſans leur mot dire.

Bien-toſt aprés le Conneſtable ſe diſpoſa pour aller devers le Roy, & partit à ce ſujet de Paris, & laiſſa le Seigneur de Roſtrenen ſon Lieutenant, & s'en vint à Orleans ; de là il tira à Loches devers le Roy, & en eut bonne chere : & luy dit le Roy, qu'il falloit bien-toſt retourner à Paris, & qu'il y meneroit Madame de Guyenne, afin d'y faire plus grande (*) reſidence ; & ſur cela mondit

(*) Longue.

Seigneur luy promit, qu'il le feroit ; & prit congé du Roy, & s'en alla à Partenay voir Madame de Guyenne. Bien-toſt aprés le Duc Iean de Bretagne le manda pour aller devers luy, & luy fit ſçavoir que M. du Maine venoit devers luy à Ancenis : & incontinent mondit Seigneur y vint, & y trouva le Duc, & le Comte, & Madame la Comteſſe, & M. du Maine, qui vint les voir juſques à Ancenis : puis aprés le Conneſtable s'en retourna à Partenay pour ſe diſpoſer à s'en aller à Paris. Donc entre la Touſſaincts & la Saincts-Martin mondit Seigneur en partit, & tira devers le Roy, & fit venir Madame de Guyenne à Orleans, qui l'attendit en ladite ville : & là ſe rendirent les Preſident & Seigneurs de Parlement, qui s'eſtoient tenus à Poictiers, avec leurs femmes & tout leur meſnage, pour paſſer quand & mondit Seigneur ; lequel bien-toſt aprés s'en vint & partit d'Orleans, & tira à Ianville, & de là à Eſtampes : là vinrent au devant de luy M. de Roſtrenen, Antoine de Chabannes, Iean Fouquault, Mahé Morillon, avec belle compagnée de gens ; de là il tira à Corbeil, puis à Paris, & y ſejourna cét hyver, juſques à Paſques.

L'an 1437. le jour de Paſques, vinrent nouvelles au Conneſtable qu'un nommé Mi-

gler de Saux (9) fortifioit une place en Brie nommée Beauvoir, à quatre lieuës de Meaux, qui pour lors eſtoit (*) Anglois; incontinent que mondit Seigneur le ſceut, il fit monter à cheval Iean de Maleſtroit, & partie des gens de ſa maiſon, avec les archers de ſon corps, qui allerent coucher à Lagny ſur Marne, là où ils trouverent la garniſon de cette place, où eſtoient Mahé Morillon & Iean Fouquault, puis ils tirerent audit lieu de Beauvoir en Brie; & s'y rendit le commandeur de Gireſme, avec Denys de Chaily, & arriverent nos gens environ ſur les huit heures; puis incontinent ils donnerent l'aſſaut, lequel dura tout le jour juſques à la nuit bien tard; & croyez qu'il y eut belle attaque, car à la fin il n'y avoit plus de trait ny dehors ny dedans, & ſe deſarmoient nos gens pour jetter des pierres. Enfin, le lendemain au matin fut faite la compoſition, par laquelle ceux de ladite place ſe rendirent, la vie ſauve, en payant chacun un marc d'argent; & baillerent en oſtages le ſuſdit Migler de Saux, & trois autres Anglois, qui furent amenez à Paris, où le Conneſtable fit couper la teſte à ce Migler de Saux; & partant furent les autres qui eſtoient en oſtages de-

(*) C'eſt à dire, detenu par les Anglois.

livrez & quittes de leur marc d'argent.

L'an que deſſus, environ le premier jour de May, le Conneſtable alla devant le Bois de-Malherbes (*); il logea aſſez prés en une petite place, & y envoya les gens de ſa maiſon, & les archers de ſon corps, & y eut belle eſcarmouche, car ceux de la place firent une ſortie; mais il fut chargé ſur eux en telle maniere qu'on entra quant & eux en la baſſe cour; mais pour la force du trait, & parce qu'il n'y avoit rien ou ſe cacher, ny pour ſe mettre à couvert, il ſe fallut retirer, & y en eut bien quatre ou cinq de tuez. Le lendemain y vint le Seigneur de la Suſe, & d'autres Capitaines; puis ſe rendit ladite place du Bois-de-Malherbes, & le Conneſtable s'en revint à Paris, de là il tira vers le Roy, & fit ſes diligences à ce que le Roy vint mettre le ſiege à Monſtreau-faut-Yonne. Or cependant que le Roy faiſoit ſon armée, mondit Seigneur, M. de la Marche, & le Baſtard d'Orleans s'en vinrent les premiers, & fut fait à ſçavoir audit Conneſtable qu'il y avoit une entrepriſe ſur ledit Monſtreau-faut-Yonne, laquelle demenoit (**) le Chancelier: & afin que la

(*) Ou Malesherbes.

(**) Eſtoit conduite par le Chancelier.

choſe ſe fit plus ſeurement, ils le manderent à Monſeigneur, & aux autres Seigneurs, qui vinrent tous avec luy; & en effet, c'eſtoit une trahiſon mauvaiſe : mais quand ils ſceurent que mondit Seigneur y eſtoit, ils n'oſerent laiſſer entrer nos gens, & ne perdiſmes qu'un homme, & cinq priſonniers, qui furent delivrez dés le jour. De là s'en retourna mondit Seigneur mettre le ſiege à Chaſteau-Landon, avec toute ſa compagnée, & ne tint gueres qu'il ne fuſt pris d'aſſaut. De là vint mettre le ſiege à Nemours, qui ne tint gueres qu'il ne fuſt pris par compoſition : puis il s'en vint à Paris pour faire les diligences, tant de gens d'artillerie & d'armures, que d'autres habillemens, pour le ſuſdit ſiege, & auſſi pour avoir de l'argent (10), afin de ſoudoyer les gens d'armes; & fut de neceſſité que mondit Seigneur y vint, car un autre n'euſt pas fait ce qu'il fit : là il apprit des nouvelles de la Reyne d'Angleterre ſa mere, qui eſtoit treſpaſſée. Le Roy ſe rendit à Bray-ſur-Seine, & vint du coſté devers le chaſteau faire mettre une baſtille à une petite montagne qui y eſt, & ſe logea bien : & mondit Seigneur, & M. de la Marche ſe vinrent loger devers la ville en un beau pré : alors ordonna mondit Seigneur feſte

ſon guet à cheval & à pied, & aucun homme ne ſe deſarma : cette nuit il y avoit bien cinq cens manœuvres employez à travailler, & avant que le jour fuſt grand, il avoit fait faire un large foſſé bien long, & pluſieurs taudis (*) poſez ſur treteaux, pour garder les gens d'armes du trait ; car cette place eſtoit bien artillée.

Le lendemain chacun commença à ſe loger ; puis y arriva M. le Baſtard d'Orleans, & pluſieurs autres Capitaines. Le ſecond jour fut fait un autre foſſé prés de la place, puis on commença à faire de grandes approches, & bien-toſt aprés on vint ſe loger ſur les foſſez : enſuite furent faites des mines couvertes & deſcouvertes, & fut partie de la riviere d'Yonne deſtournée, laquelle paſſoit par les foſſez ; un pont fut dreſſé ſur la Seine & ſur l'Yonne, & fut la ville bien batuë d'artillerie ; il y avoit des boulevers & moineaux qui furent batus (**) auparavant que on peuſt aſſaillir : il y eut un aſſaut fait, pour eſſayer ſi l'eauë eſtoit profonde ; cela commença pour une fuſée, qui fut tirée d'un des gens d'armes de Monſeigneur ; le feu s'en mit dans la ville tres-fort, qui bruſla pluſieurs maiſons, & croyoit-on aſſaillir à bon eſcient ; mais la

(*) Gabions. (**) Abbatus.

riviere eſtoit encores trop grande, & n'y eut gueres de gens qui paſſaſſent juſques au pied du mur : toutesfois le Seigneur de Roſtrenen y paſſa, & Euſtache Gruel, avec un homme d'armes de M. de la Marche, qui y mourut, & fallut ſe retirer. Bien huit jours aprés fut conclu l'aſſaut à un Ieudy; & y vint le Roy & la plus grande partie de ſes gens, qui avoient grande peur (*) que les Bretons priſſent cette place ſans eux : On avoit preparé un bateau armé pour paſſer le foſſé, où ſe mit le Bourgeois, & des gens du Conneſtable bien largement, dont fut noyée une partie; d'autant que quand l'aſſaut commença, tout le monde alla promptement ſe jetter dans ce bateau, tant qu'il enfondra; Bourgeois eſtoit le premier, lequel trouva maniere de lever une eſchelle, avec l'ayde des autres compagnons, & monta tout le premier dedans : mais comme il eſtoit à combattre ceux de la place, il vint un coup de bombarde frapper au mur, qui abbatit ledit Bourgeois, & le penſa tuer, & tua ceux qui combatoient contre luy : bien-toſt aprés, tout le monde commença à monter, & fut la ville ainſi priſe d'aſſaut, où pluſieurs Anglois furent tuez ou pris; & ceux de la langue

(*) Jalouſie.

de France, qui tenoient le party des Anglois, furent pendus. Audit aſſaut pluſieurs furent faits Chevaliers, entre-autres, de la maiſon du Conneſtable, le furent Iean de Maleſtroit, Geoffroy de Couvran, Simon de Lorgeri, Iean de Bron, Olivier Giffart, & Guillaume de Vandel. Bientoſt aprés fut pris le chaſteau de Monſtreau par compoſition; puis s'en vint le Roy à Melun, & tous les Seigneurs avec luy; le Conneſtable vint à Paris, afin d'y faire preparer toutes choſes, pource que le Roy luy avoit promis de venir en ladite ville, & y faire ſon entrée.

L'an 1438 en Octobre, le Roy fit ſon entrée à Paris; luy & tous ſes gens eſtoient armez, & y fut tres-bien receu, & à grande joye, & luy fit-on grande chere: il y fit la feſte de la Touſſaincts; avec le Roy eſtoient le Dauphin, le Conneſtable, les Seigneurs du Maine, de la Marche, de Vendoſme, le Baſtard d'Orleans, & grand nombre d'autres Seigneurs & de Capitaines. M. de la Marche y fit lors faire le ſervice funebre fort ſolemnel du Comte d'Armagnac ſon pere, ce fut à Sainct Martin des Champs, & y fut (*) le Roy & le Dauphin, avec tous les Seigneurs deſſus nommez; puis on fit porter le corps

(*) Aſſiſterent.

de ſondit pere dans le pays d'Armagnac, en grande ſolemnité. Bientoſt aprés le Roy partit de Paris, & tira à Orleans, de là à Tours; & le Conneſtable demeura à Paris, & peu aprés il tira en Champagne, juſques à Troyes dont il avoit le Gouvernement; & luy furent faites pluſieurs plaintes d'un Capitaine nommé Bouſon de Failles, qui avoit fait des maux en grand nombre, qu'il leur continuoit de jour en jour : pour cette cauſe mondit Seigneur le voulut faire arreſter dans la ville de Troyes, mais ledit Bouſon en fut adverty, lequel monta à cheval haſtivement, pour penſer recouvrer la place de Nogent; mais mondit Seigneur le fit chaſſer (*) de ſi prés par le Prevoſt des Mareſchaux, & autres de ſa maiſon, qu'il fut pris & amené à Troyes, où incontinent luy fut fait ſon procés par les gens de la Iuſtice & ledit Prevoſt des Mareſchaux, & incontinent il fut executé & jetté dans la riviere. Pareillement un Capitaine Eſcoſſois nommé Bouays-Glavy, qui commettoit tous les maux qu'on pourroit dire, fut auſſi pris & pendu; dequoy les Gaſcons & Eſcoſſois firent grande plainte & grand bruit envers le Roy, & donnerent à mondit Seigneur de grandes menaces en ſon abſence;

(*) Pourſuivre.

mais quand il fut arrivé devers le Roy, ceux qui l'avoient menacé furent les plus humbles envers luy que tous les autres, & s'agenoüilloient bien, & plus n'en oſerent parler: puis s'en vint mondit Seigneur à Paris, où il fut une partie de cet hyver, & y eut grande famine, puis l'eſté d'aprés grande mortalité.

Environ le mois d'Aouſt de l'an 1439, mondit Seigneur voulut aller loger au Bois-de-Vincennes, pour fuir & éviter ladite mortalité: mais le Lieutenant du Bois-de-Vincennes, nommé Roger de Pierre-frite ne voulut le mettre dedans, & tenoit ladite place pour M. de Bourbon; pareillement ceux de Beauté luy firent refus dudit lieu de Beauté: ſur quoy mondit Seigneur y envoya ſes gens d'armes, & voulut y faire mener de l'artillerie; mais incontinent ils ſe rendirent à ſa volonté, & furent ammenez à Paris tous liez en un chariot, & le cordel (*) au col; mais Madame de Guyenne leur ſauva la vie par ſa priere. Puis s'en allerent M. & Madame de Guyenne loger à Saint Maur, & aprés au Pont-de-Charenton, où ils furent un eſpace de temps, tant que la maladie ſe mit parmy les gens meſmes de ſa maiſon,

(*) La corde.

de ſorte qu'il en fallut auſſi deſloger. Et s'en alla mondit Seigneur à Sainte Manehould (*), & ladite Dame aprés juſques à Bray-ſur-Seine, & mourut ſa niepce Madamoiſelle Yſabeau, fille de M. d'Eſtampes : puis s'en revint mondit Seigneur environ le temps de Noël, & eſtoit la mortalité lors ceſſée, & la veille de Noël arriva ladite Dame de Guyenne à Paris.

Biéntoſt aprés le Duc Iean envoya Iean de Vennes devers le Conneſtable, qu'il prioit de vouloir venir devers luy, à cauſe d'aucuns ſoupçons & imaginations qu'il avoit ſur M. de Laval, ſans cauſe. Donc le Conneſtable vint devers luy au chaſteau d'Auray, & fit incontinent l'appointement; puis il s'en revint à Paris, & y ſejourna un eſpace de temps : aprés le Roy de Sicile le fit prier qu'il voulut aller devers M. de Bourgongne pour ſa délivrance. Auſſi avoit-il charge de par le Roy de ce faire, & il le fit de bon cœur; car ils eſtoient freres d'armes : & il tira devers M. de Bourgongne à l'Iſle, où il fut long-temps : puis il s'en revint à Paris, & quand il fut à Senlis, il ſceut que les Anglois avoient pris Pontoiſe d'eſchele (**), ſur le Seigneur de l'Iſle-Adam, ce fut le Mardy

(*) Menehould. (**) Par eſcalade.

gras, & en eſtoit le ſuſdit de l'Iſle-Adam Capitaine, & y eſtoit le Seigneur de Varambon, & beaucoup de gens de bien; croyez que mondit Seigneur fut bien déplaiſant de cette adventure. Or les Anglois ſçavoient bien ſa venuë, & le guetoient ſur le chemin; il s'en vint par devers Lagny-ſur-Marne, & incontinent qu'il fut revenu, il reconforta ceux de Paris, qui desja murmuroient fort, & mit bonne garniſon dans Saint Denys.

En ce temps, Guillaume Chambrelan & la garniſon de Meaux prirent Orville, par le moyen des gens du Galois d'Aulnay qui le trahirent, & eſchappa ledit Galois; puis Guillaume Chambrelan emmena Madame d'Orville, & trois ou quatre de ſes femmes, & la tint priſonniere, & fut forcée une de ſes femmes, & il mit ladite Dame à finance de quatorze cent eſcus, & ne la voulut rendre. Auſſi pluſieurs entrepriſes ſe firent ſur Pontoiſe & ſur Orville, qui ne vinrent à aucun effet : enfin les Anglois eurent argent de ceux de Paris, & fut Orville abbatuë & démolie.

L'an 1440, nos gens d'armes eſtoient allez vivre en Champagne, pour ce qu'ils n'eſtoient point payez : les uns avec le Sanglier

d'Ardenne, pour aſſieger Chavancy, c'eſt à ſçavoir Iean de Maleſtroit, & Geoffroy de Couvran, leſquels avoient une belle compagnie. Et Geoffroy Morillon, Alain Giron & Pierre d'Augy eſtoient és marches de Barrois, où le Damoiſeau de Commercy les vint trouver & ſurprendre en un logis, ſans qu'ils y fiſſent le guet, & il les déconfit, & en tua la plus part.

En cette meſme année, le Conneſtable aſſembla grand nombre de gens, pour faire le degaſt à Meaux, & y alla auſſi en perſonne, & deſiroit ſur toutes choſes que le Roy luy baillaſt gens & artillerie, pour mettre le ſiege audit lieu de Meaux : à ce ſujet il avoit envoyé de par luy & de par ceux de Paris, devers le Roy, luy ſupplier qu'il y vouluſt pourvoir, ou que la bonne ville de Paris & tout le pays d'autour auroient trop à ſouffrir : aſſez toſt aprés le Roy luy envoya Matelin de la Tour & Olivier Fretart, qui luy vinrent dire que le Roy vouloit qu'il mit le ſiege devant Meaux, & mandoit aux Capitaines qu'ils tiraſſent à Paris devers mondit Seigneur. Les deſſus nommez venoient pour faire les monſtres. Ie (*) croy

(*) Cet Auteur teſmoigne icy qu'il eſtoit à la ſuite de ce Conneſtable.

que ce fut une des grandes joyes que je luy viſſe oncques avoir. Auſſi toſt il partit pour aller à Corbeil, où les Capitaines ſe rendirent; & prirent jour de ſe rendre vers Monſeigneur, entre Paris & Meaux : il partit donc de Paris avec les gens de ſa maiſon, entre leſquels eſtoient les Seigneurs de Chaſtillon, de Roſtrenen, de Troiſſy, Ambroiſe de Lore, Prevoſt de Paris, & autres Chevaliers & Eſcuyers, & alla loger à Chaultconin, là où ſe rendirent la Hire, Floquet, le baſtard Chappelle, Denys de Chailly, le Commandeur de Gireſme, & Courbanton.

Or environ le vingtieſme jour de Iuillet, vint loger mondit Seigneur devant la ville, en une vigne, & mit ſes gens en trois parties : il envoya le Seigneur de Roſtrenen, le Baſtard Chappelle, & autres loger en l'Abbaye de Saint-Faron, & envoya la Hire & Floquet loger és Cordeliers; deux jours aprés il envoya Denys de Chailly, & Courbanton, Micheau Durant, & Denys Laurougle du coſté devers Brie, faire une baſtille, puis il en fit une là où il eſtoit, aprés il fit faire des approches, & fit aſſeoir l'artillerie, & faire grand diligence à maiſtre Iean Bureau : cependant Bourgeois & Boeſſiere ne dormoient pas tousjours. Quand le ſiege y eut

eſté environ vingt jours, le Conneſtable ſceut au certain que les Anglois le venoient combattre : croyez qu'il ſçavoit bien toutes les nouvelles de leur depart de Rouën ; car il avoit de bonnes eſpies, & les payoit bien ; il ſceut donc qu'ils eſtoient paſſez à Pontoiſe, & qu'ils eſtoient dans l'Iſle de France : incontinent il manda les Capitaines auſquels il en dit des nouvelles, & delibera dés le lendemain d'aſſaillir la ville, ordonnant que chacun archer porteroit à l'aſſaut la moitié de ſa trouſſe, & l'autre moitié ſeroit pour combattre : il avoit en volonté, au cas qu'il ne prendroit pas la ville, d'aller au devant des Anglois à Nantoüillet, & de leur garder (*) le paſſage.

Le Mercredy environ Prime fut donné l'aſſaut, qui ne dura pas une demie heure : Ie croy fermement que Dieu y fit plus pour l'amour de mondit Seigneur & du peuple, que ne firent les gens d'armes, car il ne couſtoit rien à monter ſur la muraille : & Dieu ſçait en quelle neceſſité eſtoient ceux de Paris, & tout le pays d'environ auparavant cela ; auſſi ledit Conneſtable, pour les maux qui ſe faiſoient tant par les gens meſmes du Roy que par les Anglois, y voulut

(*) Empeſcher.

remedier : car les gens de M. de Bourbon qui eſtoient au Bois-de-Vincennes & à Corbeil, faiſoient autant de maux que les Anglois, & eſtoit la pillerie par toute la Champagne, & la Brie, & en la Beauſſe, en telle maniere que homme n'y pouvoit mettre remede : le Roy meſme, avec tous les Seigneurs, chacun en ſon endroit, ſouſtenoit ces pilleries, & mondit Seigneur n'y pouvoit plus pourvoir, nonobſtant que tousjours il en faiſoit juſtice à ſa puiſſance : tellement qu'une fois il aſſembla le Conſeil, & fut deliberé de ſe deffaire & deſcharger du gouvernement de France, & d'entre les rivieres, & d'aller ou envoyer devers le Roy pour cette cauſe.

Or le lendemain au matin vint le Prieur des Chartreux de Paris par devers luy, & le trouva tout ſeul en la Chappelle de ſon hoſtel; ſur quoy il demanda audit Prieur, *Beau pere, que vous faut-il ?* Et le Prieur luy dit qu'il vouloit parler à M. le Conneſtable, & Monſeigneur luy dit que c'eſtoit-il. Et ce Prieur luy dit : *Pardonnez-moy, Monſeigneur, je ne vous connoiſſois pas, je veux parler à vous, s'il vous plaiſt*, & il luy repartit que volontiers. Alors il commença à luy dire : *Monſeigneur, vous tinſtes hier Con-*

ſeil, & deliberaſtes de vous deſcharger du gouvernement & de la charge qu'avez par deçà. Et lors Monſeigneur s'eſchauffa, & luy demanda : *Comment le ſçavez-vous ? qui le vous a dit ?* & creut Monſeigneur que aucun du Conſeil luy euſt dit : mais le Prieur luy reſpondit : *Monſeigneur, je ne le ſçay point par homme de voſtre Conſeil, je le ſçay par homme bien certain, & ne vous donnez point de malaiſe, qui me l'a dit ; car ç'a eſté un de mes freres :* & il y adjouſta, *Monſeigneur, ne le faites point, car Dieu vous aydera, & ne vous ſouciez.* Et Monſeigneur luy dit, *Ha, beau Pere, comment ſe pourroit-il faire, le Roy ne me veut ayder, ny me bailler gens & argent, & les gens d'armes me hayſſent, pource que j'en fais juſtice, & ne me veulent obeïr.* Et lors le Prieur luy dit : *Monſeigneur, ils feront ce que vous voudrez, & le Roy vous mandera que alliez mettre le ſiege à Meaux, & vous envoyera gens & argent :* & mondit Seigneur luy repliqua : *Ha, beau Pere, Meaux eſt ſi fort, comment ſe pourroit-il faire ? le Roy d'Angleterre y fut neuf mois devant :* ſur quoy le Prieur luy dit : *Monſeigneur, ne vous ſouciez, vous n'y ſerez pas tant, ayez tousjours bonne eſperance en Dieu, & il vous aydera : ſoyez tousjours humble,*

& ne vous enorgueilliſſez point, vous la prendrez bien-toſt, vos gens s'enorgueilleront, puis ils auront un peu à ſouffrir; mais vous en viendrez à voſtre honneur.

Puis aprés Monſeigneur le pria qu'il luy monſtraſt le Chartreux; & il luy dit que ſi feroit-il. Le lendemain Monſeigneur alla oüyr Meſſe aux Chartreux, & le Prieur fit venir tous les Freres devant luy; puis aprés mondit Seigneur dit au Prieur : *Vous m'aviez promis de me monſtrer celuy qui vous dit ce que m'avez dit;* & le Prieur luy reſpondit : *Vous l'avez veu, autrement ne le verrez-vous.* Depuis, mais long-temps aprés, mondit Seigneur fit tant, que les Chartreux de Nantes furent fondez par le Duc François, & par mondit Seigneur. Puis y vint Frere Hervé du Pont, qui fut le premier Prieur, & fut celuy qui eut cette revelation, comme depuis il a eſté ſceu au certain, & eſt enterré aux Chartreux. Pour revenir au propos de la ville de Meaux, qui fut priſe ainſi legerement, à cet aſſaut furent tuez & pris beaucoup des Anglois; ce jour meſme ceux du Marché offrirent de le rendre à mondit Seigneur, par ainſi qu'il delivreroit trois hommes qu'ils demandoient, qui eſtoient priſonniers de ce jour, c'eſt à ſçavoir

le Baſtard de Thien Baillif de Meaux, Pierre Carré & un autre; mais le ſujet de Blanchefort qui eſtoit là, rompit ce traité, car la Hire & Antoine de Chabannes, qui eſtoient arrivez le jour de l'aſſaut, dirent qu'il falloit que les Anglois rendiſſent le petit Blanchefort, qui eſtoit priſonnier; par ainſi fut rompu ce traité.

De plus auſſi un traiſtre Gaſcon nommé Iean de la Fuite, rapporta aux Anglois qu'ils ne ſe rendiſſent point, & que leur ſecours venoit: depuis, Monſeigneur l'en paya bien, quand il ſceut ſon faict au vray, car il luy fit trancher la teſte; & de meſme fit-il au Baillif de Meaux, à Pierre Carré, & à un autre, dont aprés il ſe repentit. Le Samedy enſuivant, veille de la Noſtre-Dame de la my-Aouſt, arriverent les Anglois au nombre de bien ſept mille combatans ou plus, dont les chefs s'enſuivent; le Comte de Sombreſſet, Lieutenant du Roy d'Angleterre, le Comte d'Orſet, les Sires de Talbot, de Scales, & Richard Dondeville, avec pluſieurs autres Capitaines & Baillifs: Monſeigneur n'avoit lors que neuf cent payès, & vinrent loger leſdits Anglois ſur la riviere de Marne; ils avoient des bateaux de cuir, & vinrent paſſer en l'Iſle du Marché, &

ceux du Marché ſortirent, & vinrent ſur le bord de la riviere, & mirent des gens dedans ledit Marché, & ceux du Marché en mirent dehors; & n'y ſçavoit-on apporter remede. Cette nuit Monſeigneur aſſembla les Capitaines, qui furent d'opinion qu'on mettroit des gens dedans l'Iſle, & Monſeigneur debatoit le contraire, toutesfois il ſe tint à l'advis des autres : cette nuit donc on y mit les gens d'Olivier de Coitivy, & des manœuvres pour ſe fortifier (*), à cauſe du traict de ceux de dehors; & auſſi ils y menerent des pipes.

Le Dimanche au matin la Hire eſtoit preſt avec beaucoup de gens de bien, pour aller à l'eſcarmouche contre les Anglois; leſquels cependant mirent ſur la riviere bien deux mille archers, qui tous tiroient à la fois ſur nos gens; & ceux du Marché ſaillirent en meſme temps ſur noſdits gens; nous avions deux foncets (**) armez, qui vinrent pour penſer les ſecourir, mais ils furent tellement chargez de coups de traict, qu'ils tuerent tous ceux qui les gouvernoient, & menerent les Mariniers, avec tous ceux qui eſtoient dedans les foncets, en telle ſorte, que les Anglois gagnerent leſdits foncets; puis ils vin-

(*) Mettre à couvert. (**) Vaiſſeaux.

rent paſſer ſur nos gens en ladite Iſle; & là deſſus ceux du Marché ſaillirent à toute puiſſance, tellement que tous nos gens y furent tuez & noyez : en ces entrefaites, beaucoup de gens de guerre qui eſtoient dans la ville penſerent s'en aller, feignans de vouloir aller à l'eſcarmouche, ſi ce n'euſt eſté le Conneſtable qui s'en apperceut, & fit clorre à ce ſujet les deux portes, où il mit des gens de ſa maiſon, ſçavoir M. de Chaſtillon à l'une, & à l'autre M. de Roſtrenen, & cela pour empeſcher qu'il ne ſortit rien; & au pont devers le Marché, il mit Bourgeois, Mahé Morillon, Iean Budes, de la Barre, & Guillaume Gruel : puis s'en vinrent les deſſus nommez à la porte vers Paris, dont ledit Seigneur de Roſtrenen, & les gens de l'hoſtel de Monſeigneur avoient la garde, où il y eut belle eſcarmouche à pied, & y fut bleſſé Olivier de Coitivy. Les Anglois furent logez à ces environs trois jours devant Meaux, & changerent la garniſon du Marché, & y mirent Guillaume Chambrelan, avec bien quatre cens Anglois, pour frapper; & leur promirent d'aller prendre Creſpy en Valois, & leur apporter tous les vivres, & de contr'aſſieger le Conneſtable, lequel ſceut leur entrepriſe, & envoya dedans Creſpy

Creſpy Olivier de Bron, avec d'autres Capitaines; tellement que leur entrepriſe fut rompuë : ſi leur convint-il changer de propos, car ils n'avoient plus aucuns vivres, & leur convint de s'en aller vers la Normandie.

Auſſi-toſt qu'ils furent partis, on commença à faire grande guerre, & grande diligence, & bien toſt ceux de dedans firent leur compoſition; tellement qu'au bout de quinze jours le Marché fut rendu au Conneſtable, lequel s'en vint aprés à Paris devers le Roy qui luy fit grande chere. Avec le Roy eſtoient lors le Dauphin, les Seigneurs de Bourbon, du Maine, de la Marche, d'Eu, & pluſieurs autres Seigneurs, & fut faite lors grande chere à Paris. En ces entrefaites il y eut quatre Anglois qui firent armes contre quatre François. Aſſez toſt aprés le Roy partit de Paris, & s'en alla à Bourges, où il fit une aſſemblée des Seigneurs de ſon ſang, & des Prelats du Royaume; les uns pour debattre la pragmatique ſanction, & les autres pour debattre la guerre, ou la paix, en la maniere que les Anglois le demandoient.

Or durant ce conſeil il envoya le Conneſtable en Normandie pour faire la guerre,

& grand nombre de gens tenans les champs, qui n'eſtoient point ſouldoyez, & s'y rendit M. d'Alençon : puis par le conſeil de beaucoup de gens, ils mirent le ſiege à Avranches, ſans eſtre pourveus d'artillerie, & ſans avoir manœuvres ny argent, & cependant c'eſtoit la ſaiſon de Noël : & y vint la puiſſance des Anglois eſtans en Normandie, & furent par trois jours les uns devant les autres : il y avoit entre les François & les Anglois une riviere bien petite qui les ſeparoit, & tous les jours nos gens croyoient de combattre, & y furent faits pluſieurs Chevaliers : entr'autres de la maiſon du Conneſtable y furent faits en iceluy jour Chevaliers, le Baſtard de Bretagne, Raoul Gruel, & Bertrand Millon.

Or comme nos gens creurent pouvoir paſſer cette riviere, il s'y noya deux ou trois gens de bien, & pour concluſion on ne peut paſſer outre. Cependant leſdits Anglois demeurerent en bataille d'un coſté, & nos gens de l'autre; puis quand ſe venoit au ſoir, tout le monde s'en alloit coucher és villages, & faire loger ſes chevaux. Ie vous certifie qu'il eſtoit des nuits qu'il ne demeuroit pas audit Conneſtable quatre cent combatans, & Dieu ſçait les peines qu'il y endura, leſquelles il

ſupporta avec une conſtance merveilleuſe. Les Anglois là deſſus vinrent gangner un gué, qu'ils trouverent à l'endroit de la ville d'Avranches, ce qui jamais n'avoit eſté trouvé, & par là ils vinrent gangner la ville, & prirent Auffroy, Prevoſt, avec aucuns de nos gens qui faiſoient le guet devant ladite ville d'Avranches, & les autres ſe retirerent vers le corps de la bataille, qui eſtoit loing de là.

Or quand nos gens ſceurent que les Anglois eſtoient en la ville, tout le monde commença à tirer (*) en Bretagne ſans ordonnance; le Conneſtable demeura avec bien peu de gens : & luy vinrent dire Antoine de Chabannes, & Blanchefort, que s'il ne s'en alloit, il demeureroit tout ſeul, & que de tous leurs gens ils n'en avoient pas dix, & que pour leurs perſonnes ils demeureroient avec luy : pareillement y vinrent pluſieurs Capitaines; à la fin, malgré luy il luy convint s'en venir à Dol; il n'eſtoit pas demeuré avec luy cent lances; de là il tira à Angers devers le Roy, là où il trouva M. le Comte, qui eſtoit venu devers le Roy; puis il en partit aſſez toſt pour aller en

(*) Fuir en confuſion.

France (*) dont il avoit le gouvernement. Desja commençoit la Praguerie, & ainſi mondit Seigneur prit congé du Roy, & s'en alla à Paris. Cependant le Dauphin eſtoit à Niort, & M. de la Marche avec luy, de la part du Roy, & y arriva M. d'Alençon; & lors fut mis ledit de la Marche hors de l'hoſtel d'iceluy Dauphin, & y demeura le ſuſdit d'Alençon : dés que le Roy ſceut ces nouvelles, il envoya haſtivement aprés le Conneſtable, M. de Gaucourt, & Poton qui le trouverent à Baugency : car il avoit desja paſſé par Blois, où il avoit eſté fort attaqué de paroles par les Seigneurs de Bourbon, de Vendoſme, & le Baſtard d'Orleans, qui fort penſa prendre paroles avec ledit Conneſtable, pour trouver (**) maniere de mettre la main ſur luy, toutesfois il diſſimula; & ſi ce n'euſt eſté Antoine de Chabannes qui leur dit qu'ils feroient mal de le prendre, & que le pays de France, dont il avoit le gouvernement, en ſeroit perdu par les Anglois, ils l'euſſent pris.

Or en icelle nuit le Seigneur de Gaucourt & Poton, comme dit eſt, arriverent devers

(*) C'eſt à dire, l'Iſle de France.

(**) Avoir occaſion.

le Conneſtable, & luy dirent que le Roy le prioit, & non pas commandoit, qu'il vint haſtivement, toutes choſes ceſſées devers luy, & luy dirent les nouvelles telles qu'elles eſtoient : ſur quoy incontinent fit mondit Seigneur habiller (*) un bateau, qu'il fit bien équiper de mariniers & d'archers ; il vint paſſer cette nuit par deſſous le pont de Blois, & tant fit que bien-toſt il arriva à Amboiſe devers le Roy, qui ne dormoit pas. Quand on luy dit que c'eſtoit le Conneſtable qui eſtoit venu, il fit grande chere, & dit que, puiſqu'il avoit le Conneſtable, il ne craignoit plus rien : il avoit fait prendre le petit Blanchefort, & desja il avoit fait dreſſer un eſchaffaut pour luy faire couper la teſte, mais à la priere du Conneſtable il luy pardonna ; & depuis il le ſervit bien.

Or ledit Conneſtable, incontinent qu'il fut arrivé, dit au Roy qu'il prit les champs, & qu'il luy ſouvint du Roy Richard, & qu'il ne s'enfermaſt point en ville ny en place. Donc (11) incontinent le Roy ſe mit ſur les champs, & tout le monde tira devers luy, & s'en alla à Poictiers, là où luy vinrent nouvelles que M. d'Alençon & Iean de la Roche eſtoient entrez par trahiſon dedans Sainct-

(*) Preparer.

Maixant, mais qu'un portail de la ville tenoit encor pour le Roy; lequel incontinent, & mondit Seigneur auſſi, envoyerent Yvon de Beaulieu leur dire, que bien-toſt auroient ſecours ceux qui tenoient pour le Roy; & monterent à cet effet à cheval le plutoſt qu'ils peurent, & amenerent ce qu'ils avoient de gens : auſſi-toſt que M. d'Alençon & Iean de la Roche le ſceurent, ils deſlogerent bien à la haſte, & laiſſerent des gens au chaſteau, qui bien-toſt ſe rendirent; & eurent ceux qui eſtoient à Iean de la Roche les teſtes tranchées; mais ledit Conneſtable ſauva, à ſa priere, la vie à ceux de M. d'Alençon.

Bien-toſt aprés le Baſtard d'Orleans vint crier mercy au Roy de ce qu'il voulut mettre la main ſur le Conneſtable; & eut ſon pardon (*) en laiſſant les autres. Puis le Dauphin & M. d'Alençon tirerent en Bourbonnois, & leur vint au devant le Seneſchal de Bourbonnois, Antoine de Chabannes & autres, à belle compagnée : aprés quoy le Roy laiſſa les (**) frontieres contre Niort, là où eſtoit Iean de la Roche, qui avoit avec luy des Anglois : quoy fait, le Roy, le Conneſtable, les Seigneurs du Maine, de la Marche, & pluſieurs Capitaines tirerent

(*) Son abolition. (**) Des garniſons.

en Bourbonnois & en Auvergne ; cependant mourut le Seigneur de Roſtrenen à Paris, qui eſtoit au Conneſtable, Lieutenant (*) en France. Et tout cet eſté dura la guerre juſques en Septembre ; puis fut fait l'appointement, & tira le Conneſtable à Paris, où fut ordonné certain nombre de gens pour aller ſecourir Harfleur, là où le ſiege eſtoit, & y eſtoient les Seigneurs d'Eu, le Baſtard d'Orleans, de Gaucourt, & pluſieurs autres Capitaines ; & pour conduire les gens du Conneſtable, fut eſtably Gilles de Sainct-Symon.

Or pour ce voyage ils ne firent rien, que de faire la compoſition de ceux qui eſtoient dans Harfleur. En ce temps-là nos gens fortifierent Louviers & Conches, & cet hyver ſe paſſa ainſi ; excepté que mondit Seigneur mit le ſiege à Sainct-Germain-en-Laye, que les Anglois avoient auparavant pris par eſcalade, mais qui bien-toſt ſe rendit audit Seigneur ; lequel aprés fut requis d'aller en Champagne, dont il avoit le gouvernement, en laquelle province le Roy tira en cette ſaiſon, & le Conneſtable vint devers luy, pour oſter les pilleries qui s'y faiſoient, & pour mettre ordre ſur les gens d'armes : ils

(*) En l'Iſle de France.

furent juſques à Vaucouleur, à Monteclere, & à Langres, & par toutes les marches de Champagne; ils oſterent des Capitaines, & en mirent d'autres : de là ils vinrent à Bar-ſur-Aulbe, où vint par devers le Roy le Baſtard de Bourbon, lequel avoit fait beaucoup de maux, & ſouſtenu (*) à ſes gens d'en faire; entre autres choſes il faiſoit une aſſemblée de routiers, & les vouloit mener hors du Royaume, ſans le congé du Roy, qui en fut mal content. En outre, un homme & ſa femme ſe vinrent plaindre au Roy & au Conneſtable d'un grand outrage que ce Baſtard leur avoit fait; car il avoit forcé la femme ſur l'homme (12), & puis l'avoit fait battre & decouper (**), tant que c'eſtoit pitié à voir. Sur quoy le Roy dit au Conneſtable qu'il le fit prendre; & ainſi le fit-il par le Prevoſt des Mareſchaux : aprés quoy, incontinent il luy fut fait ſon procés, ſuivant lequel il fut jetté en la riviere. Puis s'en vinrent le Roy & le Conneſtable à Laon, où vint Madame de Bourgongne devers le Roy, & y demeura bien huit jours, puis le Conneſtable la conduiſit. En cette façon fut mis le ſiege à Montagu & à Marle, où fut parlé & traité du mariage de M. du Maine & de

(*) Permis (**) Meurtrir.

Mademoiſelle de Sainct Paul ; puis le Roy & le Conneſtable s'en vinrent pour mettre le ſiege à Creil.

L'an 1441 environ le mois de May, le Roy & le Conneſtable mirent le ſiege à Creil, qui gueres ne dura qu'il ne fut pris par compoſition. Aprés il s'en vinrent à Paris, & ſe diſpoſerent de mettre le ſiege à Pontoiſe ; ils partirent de Paris la veille de la Pentecoſte, & s'en alla mondit Seigneur loger à Argenteüil, le Roy logea à Sainct-Denis ; & le Mardy des feries de la Pentecoſte ils vinrent loger devant Pontoiſe, & ſe camperent à Maubuiſſon ; puis environ ſur les quatre heures aprés midy le Roy s'en retourna loger à Sainct-Denys avec le Dauphin, les Seigneurs du Maine, de la Marche & d'Eu, & tous les autres Seigneurs ; & ne demeurerent que le Conneſtable, le Mareſchal de Ialongnes, Ioachim Roüaut, Pregent de Coitivi, Poton, la Hire & le Seigneur de Moüy. Ce meſme jour, environ ſur les cinq heures aprés midy, les Anglois firent une ſortie ſur le chemin de la chauſſée, en laquelle ils penſerent gangner des coulevrines & ribaudequins, qui eſtoient rangez ſur ladite chauſſée ; mais ils furent tellement chargez, qu'on en vint juſques à prendre les chaiſnes du pont ;

l'effet en fut tel, qu'ils ne firent plus gueres de ſorties : dedans cette ville eſtoient bien renfermez deux mille bons combattans, ſçavoir toute l'eſlite de la Normandie ; & y eſtoit le Sire de Scales leur Chef.

Or cette nuit le Conneſtable fit le guet, il avoit ſous ſon Enſeigne quatre cent Lances ; & outre cela, eſtoient à ſon guet le Seigneur de Coitivi, Poton, la Hire, & le Seigneur de Moüy : en effet, mondit Seigneur avoit bien ſix cent Lances & les Archers, & des gens de pied à ſon guet ; je croy, en verité, qu'il avoit bien prés de deux mille combattans, ce fut le plus beau guet que je veis (*) oncques : Dieu ſçait comment mondit Seigneur travailla cette nuit, avant qu'il fuſt jour clair, car il avoit mis ſes gens en ſeureté du traict de la ville, & avoit fait faire des taudis & foſſez : bref je vous certifie que c'eſtoit belle choſe que de voir venir au matin le guet qui venoit lever l'autre guet, car tous les champs eſtoient couverts de gens d'armes qui alloient & venoient : bien-toſt aprés le Conneſtable fit aſſeoir l'artillerie pour battre le boulevart & le pont : le Dimanche il fut donné un aſſaut au boulevart, pour voir (**) la contenance des Anglois, qui ſe

(*) L'Auteur a desja dit ſemblable choſe.

(**) Eſprouver.

deffendirent tres-bien ; auſſi n'avoient-ils à deffendre que ce boulevart : de plus ils avoient fait des ponts de bateaux des deux coſtez du pont, de ſorte qu'ils venoient par un coſté rafraiſchir leurs gens, & par l'autre coſté ils retiroient les bleſſez.

Or ce jour ne fut point pris ledit boulevart, & au contraire, il convint de ſe retirer ; nous y perdiſmes beaucoup de gens tuez ou bleſſez. Les Anglois firent (*) ce jour deux bannieres, & pluſieurs Chevaliers ; puis fut la batterie ſi grande, que le Mardy d'aprés il leur fallut abandonner ledit boulevart : mais enfin ce Mardy nos gens entrerent dedans ; & quand ledit boulevart fut pris, le Roy, le Dauphin, & tous les autres Seigneurs vinrent loger à Maubuiſſon : puis M. du Maine, qui avoit belle compagnée, y vint, & y eſtoit Ioachim Roüault Lieutenant, qui aſſembla les Seigneurs de Coitivy, Poton, la Hire, Pierre de Brezé, Flocquet, Penenſac & Olivier de Coitivy, qui eſtoit Lieutenant du Conneſtable, & eſtoient douze cent Lances ; puis fut fait un pont ſur la riviere d'Oiſe & deux boulevarts és deux bouts du pont ; aprés quoy l'Abbaye fut tres-bien fortifiée, & fut faite une baſtille ; puis ne

(*) Dreſſerent, ou eſleverent.

demeura gueres que Talbot ne vint pour penſer ſecourir la ville ; pour quel deſſein il vint du coſté de la baſtille. On ſçavoit bien qu'il y venoit, & le Conneſtable ordonna incontinent que tous ſes gens fuſſent preſts en bataille, & vint pour paſſer au pont ; mais le Roy vint defendre que homme n'y paſſaſt, & à grande peine y peut paſſer mondit Seigneur tout ſeul, exceptez les Seigneurs de Coitivy, Iamet de Tiglay, & Bourgeois.

Quand mondit Seigneur fut paſſé, il dit au Roy, qu'il laiſſaſt paſſer ſes gens, & qu'il les laiſſaſt faire ; car il ne faiſoit point de doute que les Anglois, en la maniere qu'ils s'eſtoient mis, ne fuſſent deffaits. Et le Roy luy dit qu'il avoit conclu, que point ils ne ſeroient combatus ; & ainſi ne le furent-ils point : & ſi s'eſtoient-ils mis au plus beau(*) gibier que jamais furent, mais oncques puis ne s'y mirent-ils, & ſi ils y furent par deux ou trois fois. Une autre fois ils revinrent, & apporterent des vivres, mais ils ne retournerent pas par le meſme chemin qu'ils eſtoient venus l'autre fois, & tromperent ainſi les compagnons (**) : puis ils vinrent à groſſe

(*) En la plus favorable rencontre pour eſtre taillez en pieces.

(**) Nos gens.

puiſſance, & y vint le Duc d'Yorc, & toute la puiſſance de Normandie, au nombre bien de neuf mille combattans, & vinrent entrer en la ville ; le lendemain ils nous dirent, qu'ils paſſeroient la riviere en deſpit de nous, & prirent les champs, & devant nous menoient quatre ou cinq bateaux en charettes.

Quand le Roy vid cela, il ordonna ſes gardes, & bailla au Conneſtable la garde de tout le ſiege : au deſſous du ſiege juſques à Conflans, il en bailla la garde à M. de la Marche ; & depuis le ſiege juſques à l'Iſle-adam, à M. de Sainct-Paul, & de l'Iſle-adam juſques à Creil à M. d'Eu qui avoit en ſa compagnie tous les gens le mieux à cheval qui fuſſent en la compagnée, c'eſt à ſçavoir Poton, la Hire, Antoine de Chabannes, Penenſac, Flocquet, Pierre de Brezé, Iean de Brezé, & Guillaume du Chaſtel ; & n'y eut homme qui frapaſt dedans les Anglois, exceptez Antoine de Chabannes & Guillaume du Chaſtel, qui y fut tué ; ils n'eſtoient pas quarante Anglois qui euſſent paſſé la riviere ; ce fut un Vendredy.

Quand le Conneſtable en ſceut les nouvelles, il monta à cheval, & mena tout ce qu'il peut trouver de gens de cheval ; & quand il fut à l'Iſle-adam, il ſceut au certain que tous

les Anglois eſtoient paſſez ; puis il s'en revint au ſiege : le Roy & le Dauphin s'en allerent coucher à la baſtille & le Conneſtable demeura au ſiege : le lendemain le Roy revint, & fit du vaillant, & voulut demeurer le dernier ; & Monſeigneur cuida demeurer à la baſtille avec M. du Maine ; mais le Roy ne le voulut, & les emmena quant & luy à Poiſſy le Samedy au ſoir. En ce meſme jour les Anglois vinrent loger à Montbuiſſon ; le Dimanche au matin le Conneſtable enyoya cent Lances porter des vivres à la baſtille ; le Mardy enſuivant, luy & M. de S. Paul vinrent à la baſtille pour y faire apporter des vivres, mais Poton luy donna d'un tour ; car comme il faiſoit l'Avant-garde, & au retour l'Arriere-garde, il manda audit Conneſtable, qu'il luy ſembloit que c'eſtoit le meilleur de s'en aller par le pont de Meulan ; & Monſeigneur ſur cet advis, prit ſon chemin par là, croyant que tousjours il tiraſt aprés luy.

Or quand Poton vid que Monſeigneur eſtoit paſſé, & qu'il eſtoit bien loin de luy, il retourna devers le Pont-de-Poiſſy ; & quand il fut arrivé devers le Roy, il luy dit, que le Conneſtable n'avoit ozé paſſer par là : mais lors que Monſeigneur fut venu devers le Roy, il ſceut ce qu'il avoit dit de luy, & le tour

qu'il luy avoit joué, dont penſez qu'il fut bien mal-content, & parla bien à luy devant le Roy. Ce meſme jour les Anglois firent un pont ſur la riviere d'Oiſe, entre Pontoiſe & Conflans, & vinrent faire paſſer toute leur armée aſſez prés de Poiſſy; le lendemain ils vinrent preſenter la bataille au Roy, & y eut belle eſcarmouche : mais pour ce que la ſaillie (*) du pont eſtoit mauvaiſe & dangereuſe, on ne laiſſa ſortir aucunes gens, exceptez ceux qui furent ordonnez à cet effet, c'eſt à ſçavoir Olivier de Bron, avec bien trente Lances qui s'y gouvernerent ſi bien, qu'il n'y manqua rien, puiſque les Anglois tirerent à Mantes; le lendemain le Roy paſſa la riviere & s'en alla à Conflans, & fit venir à Paris le Conneſtable, avec beaucoup d'autres gens de guerre, pour paſſer par ladite ville de Paris; puis ſe retira ledit Conneſtable à Conflans devers le Roy, & revinrent les Anglois une autre fois, pour avitailler encore la ville de Pontoiſe : ſur quoy partit iceluy Conneſtable, & aſſembla tout ce qu'il peut de gens pour aller au devant d'iceux Anglois, & s'y rendit M. du Maine, & tous les autres Seigneurs, quand ils ſceurent qu'il y alloit.

(*) Deſcente.

Or il ſe vint loger en pleins champs, au chemin par où les Anglois avoient accouſtumé de venir ; leſquels Anglois arriverent devers le veſpre, & ſe vinrent loger à bien demie lieuë de diſtance de noſtre avant-garde, en un bois, où ils firent des feux largement ; nous (*) penſions eſtre certains de les combattre le lendemain, mais ils joüerent d'un tour, car cette nuit ils s'en retournerent bien une lieuë en arriere, & paſſerent ſur une petite riviere, & la mirent entre eux & nous. Le lendemain au poinct du jour que nous nous allions mettre en bataille, nous les viſmes paſſer de l'autre coſté, dont nous fuſmes esbahis & deſplaiſans ; car nous ne leur pouvions plus nuire, ny paſſer la riviere ſur (**) eux, ny eux ſur nous, & ils s'en allerent ainſi à la ville, & nous retournaſmes à Conflans. Auſſi-toſt que les Anglois s'en furent allez, les gens du Conneſtable qui eſtoient bien quatre cent Lances, vinrent donner l'aſſaut à Noſtre-Dame de Pontoiſe, lequel dura bien deux heures, & ceux qui eſtoient dedans furent tuez ou pris : ce fut un Samedy que cela arriva ; le Dimanche & le Lundy on commença à battre les mu-

(*) L'Auteur preſent à cette action.

(**) Pour aller contre eux.

railles

railles de la ville, & le Mardy on donna l'aſſaut, qui dura bien longuement, & retirerent toutes les Enſeignes de contre la muraille, excepté celle du Conneſtable; là furent fait de belles armes, & y eut des gens bien batus : enfin, la ville fut emportée d'aſſaut, & y eut bien huit cent Anglois de tuez & pris : meſme y fut pris le Comte de Cliſſeton, & Henry Fetandir, & y fut tué Iean Ripelay, avec beaucoup d'autres gens de grand façon; ce fut la veille de Noſtre-Dame de Septembre l'an 1441. Puis demeura Guillaume Chenu Capitaine de Pontoiſe, ſous M. du Maine.

Le Roy s'en vint aprés à Orleans, & de là en Touraine, & mondit Seigneur tira à Paris où il fut environ quinze jours; puis il s'en vint aprés le Roy, laiſſant Madame de Guyenne bien malade; toutesfois il luy eſtoit amendé, & croyoit qu'elle ſe guerit : il fit donc ſon voyage en Touraine, où il fut longtemps devers le Roy; puis il s'en alla devant Partenay, & y fut certain temps; aprés devers le Duc Iean, où il fut juſques aprés la Chandeleur; auquel jour de la Chandeleur Madame de Guyenne treſpaſſa, dont luy furent mandées les nouvelles; le Duc le ſçavoit bien, & tous les gens de mondit

Seigneur, mais il ne luy en fut rien dit tant qu'il fut arrivé à Partenay, ou l'on luy dit; dont il fit tres-grand deüil, puis il fut certain temps audit lieu de Partenay : aprés il fit faire un Service à Saincte-Croix dudit lieu; puis le Roy le manda pour le voyage de Tartas, & fallut qu'il tiraſt devers le Roy, qui fut en volonté de le laiſſer encores pour le Gouvernement de France, mais depuis il ſe raviſa, & reſolut qu'il le meneroit avec luy.

L'an 1442 à la fin d'Avril, le Roy commença ſon voyage, & dit au Conneſtable, qu'il falloit qu'il allaſt par un chemin, & luy par un autre, pour faire tirer en avant les gens d'armes, ou qu'autrement il n'iroit (*) point. Et ainſi fut fait, le Roy alla donc par Limoges, d'où il tira à Toulouſe, & fit avancer tous les gens d'armes qni tenoient les champs; & le Conneſtable tira par Clermont, & amena tout audit lieu de Toulouſe : ils furent bien quinze jours, pour faire paſſer les gens d'armes, & pour attendre ceux qui n'eſtoient pas encore venus : puis ils partirent, & tirerent par deux chemins, pour les vivres, le Roy par un, & mondit Seigneur par l'autre : alors fut refuſée l'en-

(*) Ils n'iroient point.

trée d'aucunes places au Roy & au Conneſtable, en tirant leur chemin, dont par aprés en furent punis aucuns, & tout ſe rendit au Mont-de-Marſan. Cette nuit ils allerent coucher aux champs, à une petite place à deux lieuës de Tartas; le lendemain ſe rendirent en la lande (*) de Tartas, le Roy, le Dauphin, & le Conneſtable, avec tous les Seigneurs, & gens d'armes; là où fut rendu audit Conneſtable le fils de M. d'Albret, qui eſtoit oſtage : puis s'en alla loger le Roy en un petit village, & le Conneſtable alla loger à Sombroce; ce fut un Samedy, veille de Saint Iean-Baptiſte. Et eſtoient lors avec mondit Seigneur les Seigneurs de la Marche, de Lomaigne, de Foix, de Comminges, & un grand nombre de Capitaines : là ils ſejournerent le lendemain, qui eſtoit un Dimanche, puis ils en deſlogerent le Lundy au matin, & vinrent mettre le ſiege devant Saint-Sever, où le Mercredy enſuivant le Roy fit donner l'aſſaut de ſon coſté, & manda au Conneſtable, qu'il ne fit point aſſaillir (**) ſes gens, & le croyoit prendre ſans luy, dont mondit Seigneur fut fort deplaiſant.

Puis aprés quand il vid que ſes gens eſtoient

(*) Plaine.

(**) C'eſt à dire, faire attaque par ſes gens.

fort battus, le Roy luy manda qu'il laiſſa aller ſes gens à l'aſſaut, & fut en volonté mondit Seigneur de n'en rien faire ; toutesfois il fit à la fin aſſaillir : & je vous certifie qu'ils ne tinrent pas un quart-d'heure qu'ils ne fuſſent pris d'aſſaut, & encores combattoient-ils contre les gens du Roy, que nos gens les venoient prendre, & les tuer ſur la muraille : & diſoit lors le Dauphin, que les Bretons avoient tiré les mains aux gens du Roy, ou qu'ils n'y fuſſent ja (*) entrez. Et y euſſent eſté fait de grands maux plus qu'il ne fut, ſi ce n'euſt eſté le Conneſtable ; car par luy furent gardées maintes femmes d'eſtre forcées, & pour ce qu'il ouyt crier *la force*, luy, & M. de la Marche coururent ſoudainement de nuit, & penſerent y eſtre tuez par de meſchantes gens qui point ne les connoiſſoient, ſi Dieu ne les eut preſervez : là meſme mondit Seigneur fit nourrir plus de cent enfans que les meres avoient laiſſez, les unes priſes, & les autres enfuyes, & fit amener des chevres, pour les allaiter ; & ne viſtes jamais telle pitié

Puis en partit le Roy, & le Conneſtable, avec toute l'armée, quand ils y eurent ſejourné quatre ou cinq jours, pour tirer de-

(*) Jamais.

vant Dacs ; & Monſeigneur coucha aux champs, & fut ſon charroy deſtrouſſé : je vous certifie qu'il n'avoit gueres de vivres, & qu'il n'avoit pour luy qu'une petite bouteille de vin, qui ne tenoit pas un pot : il ſoupa ſur une fontaine, qui bien y ſervit. Le lendemain, qui eſtoit Vendredy, ils mirent le ſiege à Dacs, où il y eut belle eſcarmouche, & bien petit à manger : car il n'avoit que des oignons, & du pourpier, & bien peu de pain, & de vin : toutesfois il luy vint le lendemain une pipe de vin, qui luy couſta bon prix, & luy dura plus que jamais vin ne luy avoit duré ; car tout homme qui en envoyoit querir, avoit ſa bouteille remplie, pourveu qu'il apportaſt une bouteille d'eau pour mettre par la bonde. Pour le certains les gens de guerre eurent là fort à ſouffrir, & dura le ſiege bien trois ſemaines, ou plus : & firent ceux de la ville de grandes ſaillies ſur nos gens, & nous firent de grands dommages ; car ils avoient de bons arbaleſtriers, & nous venoient tirer juſques à la pointe de la lance ; car nous n'avions aucun Archer, fors bien peu, & n'avions point de traict, & eſtoient les plus orgueilleuſes gens que l'on peut trouver. Mais par aprés ils furent reduits en telle neceſſité qu'ils ſe

fuſſent laiſſez prendre d'aſſaut, ſans coup ferir, & desja ſe rendoient par les tours, & par les gardes où ils eſtoient : mais ledit Conneſtable, & M. de la Marche les en garderent (*), pour les grands maux qui ſe font quand on prend une place d'aſſaut, ou d'emblée : enfin la place fut renduë au Roy, qui y demeura avec leſdits Seigneurs ſix ou ſept jours : puis il s'en vint à Saint-Sever, & laiſſa Regnaud Guillaume Capitaine. De là il tira ſur la riviere de Garonne, à la ville d'Agen, & le Conneſtable, & M. de la Marche tirerent au Mont-de-Marſan.

Ledit Seigneur de la Marche avoit parlé pluſieurs fois au Conneſtable du mariage de luy, & de ſa niepce, fille de M. d'Albret; or en ce voyage fut conclu ledit mariage : & tira le Conneſtable, du Mont-de-Marſan à Nerac, où eſtoient M. d'Albret, & Madame, & M. de la Marche. Quand il fut à quatre lieuës de là, il envoya Raoul Gruel, & Guillaume de Vandel, & les attendit deux jours; puis il s'en vint audit lieu de Nerac, là où il trouva M. de la Marche, & cette nuit ſoupa avec les Dames, & les vid à ſon aiſe, & danſerent : puis furent bien-toſt faites les fiançailles, & les eſpouſailles : ce fut le jour

(*) Empeſcherent.

de la decolation de S. Iean-Baptiſte que mondit Seigneur l'eſpouſa, l'an 1442.

Alors eſtoient avec luy, de ſa maiſon, le Seigneur de Chaſtillon, Guion de Molac, Gilles de S. Simon, Iean de Bron, Raoul Gruel, Geoffroy de Couvran, Guillaume de Vandel, Charles de Montmorency, Olivier de Quelen, Iean de la Houſſaye, Pierre du Pan, Guillaume de Launay, Olivier de Nael, Robert de Quedillac, Langourlay, Iean de la Haye, le Capitaine Olivier de Bron, Mahé Morillon, Iean Budes, Iean de la Boëſſiere, Maleſchet, Iacquet, & Darionet, & celuy qui a dicté cette Chronique, nommé Guillaume Gruel (*) avec pluſieurs autres. Il fut bien huit jours ou plus à Nerac; puis s'en alla mondit Seigneur devers le Roy à Agen, où il fut deux ou trois jours; aprés quoy il en partit, & s'en alla à Caſtel-jaloux, & à Saincte-Baſeille, & de là à Marmande. Là ſe rendit le Roy, & y furent bien quinze jours, en attendant les gens d'armes: ce fut là que le Roy dit au Conneſtable, qu'il convenoit que l'un d'eux allaſt faire venir les gens d'armes qui eſtoient vers Toulouſe & vers Bearn, & qui tenoient les champs, pource qu'ils n'eſtoient point payez en ce temps là, &

(*) L'Auteur de ces Mémoires ſe nomme ici.

qu'il mouroient de faim eux & leurs chevaux ; & fut dit, que ſi le Roy, ou le Conneſtable n'y alloient, que point ils ne reviendroient.

Alors il fut adviſé que mondit Seigneur iroit; & ainſi il prit ſon chemin, & vint par Nerac, pour faire partir Madame, afin de s'en aller à Partenay; il l'emmena quant & luy, & tirant à Toulouze il rencontra à une ville, qui a nom Guavre, Maiſtre Robert de la Riviere, qui depuis fut fait Eveſque de Rennes, lequel venoit devers le Roy, de par le Duc François, pour avoir le congé du Conneſtable ſon oncle, afin de venir devers iceluy Duc François, à ſa feſte; & ledit Maiſtre Robert fit tant qu'il eut congé de mondit Seigneur, lequel il trouva à Toulouſe. De là partit mondit Seigneur, & tira à Partenay, ayant Madame quant & luy: de là mondit Seigneur tira vers le Duc ſon neveu, & ainſi fut à la feſte à Rennes, où ils firent grande chere, & y fut bien un mois, ou plus; puis il s'en vint à Fontenay-le-Comte devers Madame, où il fut une piece (*), pource qu'on (**) s'eſtoit mort à Partenay; puis quand ladite mortalité fut ceſſée, il s'en

(*) Eſpace de temps.

(**) Que la mortalité eſtoit à, &c.

revint à Partenay, où il ſejourna en cette ſaiſon, excepté qu'il fit un voyage devers le Roy à Tours, & à Chinon.

L'eſté d'aprés 1443, les Anglois vinrent en grande puiſſance & bien ſoudainement devant Angers, & logerent une nuit à Saint-Nicolas : leur Chef eſtoit le Duc de Sombreſſet, avec le Comte d'Orſet, & Mathago, & eſtoient bien ſept ou huit mille combatans; de là ils allerent loger devant Povancé, & prirent la Guerche, & furent plus de quinze jours devant Povancé, croyans qu'il ſe deuſt rendre. Quand le Conneſtable le ſceut, il fit grande diligence, & tira à Angers, où il manda ce qu'il peut de gens-darmes; de là il tira à Chaſteaugontier, où il trouva M. d'Alençon; puis y arriverent le Mareſchal de Loheac, le Seigneur de Bueil, & Louys ſon frere, & pluſieurs gens de bien, qui avoient fait une entrepriſe d'aller courir (*) ſur le ſiege; ce qu'ils vinrent dire au Conneſtable, qui leur dit : *Si vous voulez attendre juſques à demain, j'auray deux cent Lances de mes gens, qui ſeront cette nuit icy, & ainſi nous pourrons faire noſtre entrepriſe ſeurement, en telle maniere que les Anglois*

(*) C'eſt à dire, d'aller attaquer les aſſiegeans.

ne nous pourront grever. Mais ils ne le voulurent croire, & luy dirent qu'ils iroient eſſayer le chemin : puis, aprés eux, s'en allerent aſſez d'autres, & partirent environ ſur les quatre heures aprés midy ; ils eſtoient allez repaiſtre en un village : or cette nuit Mathago bien accompagné de mille cinq cent Anglois, vint courir devant Chaſteaugontier, & les trouva & ſurprit de nuit dedans le logis, & les mit en deſordre tellement, qu'il y en eut de tuez & de pris ; meſme y fut fait priſonnier Louys de Bueil, & d'autres: quant au Mareſchal de Loheac, & au Seigneur de Bueil, ils ſe ſauverent ; puis demeura un eſpace de temps le Conneſtable à Chaſteaugontier ; aprés il vint parler au Roy à Saumur, pour conclure ce qu'il avoit à faire. Cependant les Anglois s'en allerent de devant Povancé, & tirerent en Normandie. Et à cette heure l'Admiral de Coitivy fut éloigné de la Cour, ſans perdre aucuns de ſes Offices, & entra Pierre de Brezé au gouvernement, avec Iamet du Tillay, & le Petit-Meſnil. L'hyver d'aprés, le Conneſtable envoya ſes gens en garniſon à Grandville, ſous Geoffroy de Couvran, & Olivier de Bron, puis il s'en vint à Partenay.

L'an 1444 en eſté, vint le Comte de Suffolc, & le Priveſel (*) d'Angleterre par devers le Roy, à Tours, où il y eut une grande aſſemblée : & fut traitté que le Duc François y viendroit, lequel le Conneſtable alla querir à Nantes, & l'ammena devers le Roy à Tours : il partit de Nantes, pour faire ce voyage, le Mardy des Feries de Paſques; Dieu ſçait comment il eſtoit accompagné : c'eſtoit belle choſe que de voir les Seigneurs, Chevaliers, & Eſcuyers ; car quand il alloit devers le Roy és Monſtils, ſa compagnie duroit depuis leſdits Monſtils, juſques à la porte de Tours : il y eut là une grande aſſemblée : & y fut conclu le mariage du Roy d'Angleterre, & de Madame Marguerite, fille du Roy de Sicile, & furent priſes Treves juſques à deux ans : puis ils ſe departirent, & s'en alla le Duc en Bretagne, & le Conneſtable à Partenay.

Par aprés, l'an que deſſus 1444, il fut adviſé que le Dauphin meneroit les Routiers, & pluſieurs autres en Allemagne, le Roy de Sicile, & le Conneſtable allerent en Loraine, & devant Metz furent logez pluſieurs de leurs gens d'armes : lequel Conneſtable partit, pour faire ledit voyage environ la

(*) Garde des Seaux.

my-Aouſt, & laiſſa Madame Ieanne d'Albret malade, toutesfois il ne croyoit pas qu'elle fut en danger, neantmoins elle treſpaſſa environ vers la fin de Septembre, dont mondit Seigneur fit grand deuil, & paſſa tout l'hyver enſuivant en Lorraine, à Nancy, & ailleurs.

Puis au commencement de l'eſté, de l'an 1445, il fut parlé de ſon mariage, qui fut traitté par les Seigneurs du Maine, & de Saint Paul, & autres, tant qu'il fut conclu, avec Madame Catherine de Luxembourg, & le dernier jour de Iuin ils furent accordez, & bien-toſt aprés, ſçavoir au mois de Iuillet ſuivant, ils furent eſpouſez: puis il y eut un broüillis que (*) le grand Seneſchal de Poitou mit ſus, pource qu'il ſe doutoit que le Roy de Sicile, le Conneſtable, les Seigneurs du Maine, & de Saint Paul eſtoient alliez enſemble, & faiſoient une Praguerie, ce qui fut mal (**) trouvé; car ils n'y penſoient point: puis de là ils vinrent à Chaalons.

En ce temps le Conneſtable fit paſſer les (***) Gens-darmes par la Bourgongne, malgré que le Mareſchal de Bourgongne en eut, c'eſtoit pour aller requerir les gens du

(*) Dont fut cauſe le, &c.

(**) Fut trouvé n'eſtre vray. (***) Des gens.

Roy, qui eſtoient à Mont-Beliart : quand ils furent venus, mondit Seigneur fit les monſtres, & caſſa ceux qui eſtoient à caſſer, & mit les gens de bien en ordonnance, & les meſchans (*), & tout le bagage furent renvoyez, & eurent lettres de paſſage (**) de mondit Seigneur: & fut ainſi trouvée à cette heure l'Ordonnance (14) (***) de vivre aux gens d'armes de France : ce qui fut me ſemble, grande grace de Dieu, car oncques homme de ceux qui furent caſſez ne luy dit que ce fut mal fait. Et furent ordonnez les Capitaines: ce qui tousjours a duré depuis: & ainſi fut oſtée la pillerie de deſſus le peuple, laquelle long-temps avoit duré, dont mondit Seigneur fut bien joyeux; car c'eſtoit l'une des choſes que plus il deſiroit, & que tousjours il avoit taſché de faire ; mais le Roy n'y avoit voulu entendre juſques à cette heure.

Puis s'en vint mondit Seigneur à Partenay, & en fit amener Madame : & bien-toſt après il vint devers le Duc François, qu'il trouva à Rieux, Dieu ſçait s'il luy fit grande chere : or il y avoit entre ledit Duc, & M. Gilles ſon frere aucun different, & n'eſ-

(*) C'eſt à dire, les moindres ſoldats.

(**) Saufconduit. (***) La Police.

toient pas bien contens l'un de l'autre : Mais incontinent que le Conneſtable le ſçeut, il envoya querir le ſuſdit Gilles, & fit l'appointement : puis le Duc requit le Conneſtable qu'il fit venir Madame de Richemont à Nantes, pour ce qu'il la vouloit voir en Bretagne, & auſſi afin qu'elle vid la Ducheſſe : & Monſeigneur l'envoya querir, & vint à Nantes, où elle fut bien tres-bien feſtoyée. Là eſtoient lors le Conneſtable, ledit Gilles, & M. Pierre ; puis s'en retourna le Conneſtable avec Madame à Partenay, où ils paſſerent partie de l'hyver : aprés Monſeigneur alla devers le Roy à Tours, où fut conclu de mettre le ſiege devant la ville du Mans, au cas que les Anglois ne la rendiſſent, & ce qu'ils tenoient de places en icelle Comté ; & y envoya le Roy grand nombre de gens d'armes, dont eſtoient Chefs le grand Seneſchal, l'Admiral, le Seigneur de Bueil, & pluſieurs Capitaines ; & ne vouloit le Roy aucunement que le Conneſtable y allaſt ; toutesfois il y fut mandé, car les Officiers en ſon abſence ne vouloient rien faire les uns pour les autres ; & fallut à la fin (15) que mondit Seigneur y allaſt : bientoſt aprés les Anglois rendirent le Mans, & tinrent ce qu'ils avoient promis ; ce fut la

veille de Paſques-flories, l'an 1446.

Puis s'en vint le Conneſtable à Tours devers le Roy, & de là à Partenay, où il fut un eſpace de temps. Bien-toſt aprés fut entrepris l'appointement du Duc François & de M. de Laigle, lequel ne voulut point venir en Bretagne, ſi le Conneſtable n'y eſtoit: & l'ammena mondit Seigneur à Nantes devers le Duc, où il fut longuement; enfin ſe fit cet appointement ainſi comme on peut ſçavoir: M. Gilles dit aucunes paroles à Iean Hingant, qui eſtoient fort rigoureuſes, dont il fit le rapport au Duc François; & en cette ſaiſon ce Duc vint devers le Roy, comme auſſi fit le Conneſtable; & fut lors (16) pourchaſſée auprés du Roy la priſe du ſuſdit Gilles, ſans le ſceu du Conneſtable; & fut là deſſus donné à entendre beaucoup de choſes au Roy, & au ſuſdit Duc François: enfin il fut conclu que Regnault de Deneſay iroit pour en faire l'execution, & qu'il meneroit les cent Lances du grand Seneſchal.

Or quand ledit Duc fut party, & les gens d'armes auſſi, le Roy le dit au Conneſtable, lequel parla bien à luy, en diſant, qu'il ne faiſoit pas bien, de vouloir ainſi deſtruire la maiſon de Bretagne, & que par autre moyen il pouvoit bien appaiſer la choſe, ſans mettre

le Duc & ſon frere par telle maniere en guerre & diſſenſion, & en fut mondit Seigneur tres mal content : alors le Roy luy dit : *Beau couſin, pourvoyez-y, & faites diligence, ou autrement la choſe ira mal; car le Duc & les autres vont tous deliberez de le prendre, & mettre en la main du Duc.* Et ainſi partit le Conneſtable tres-mal content, & s'en vint en Bretagne aprés le Duc; mais il ne le peut atteindre que la choſe ne fuſt parfaite, & arriva à Dinan avant que M. Gilles fuſt amené, lequel avoit eſté pris par Regnauld de Deneſay; car quand le ſuſdit Gilles ſceut que c'eſtoient les gens du Roy, il leur fit ouvrir la porte du Guildon, & ainſi eſtoit bien aiſé à prendre; puis il fut amené à Dinan, comme dit eſt, lors le Conneſtable requiſt au Duc, qu'il luy pleuſt voir (*) ſon frere; & fut amené Gilles au chaſteau de Dinan, où vint le Duc, le Conneſtable, & M. Pierre; Gilles ſe mit à genoüils, comme fit le Conneſtable, & Pierre, ſupplians au Duc, qu'il luy pleuſt avoir mercy de ſon frere, en pleurant tous trois en toute humilité; mais le Duc ne s'en fit que rire, & n'en tint conte, pour quelque choſe qu'ils luy peuſſent dire, ny faire.

(*) Luy laiſſer voir.

Quand

Quand le Conneſtable vid cela, il en partit, & s'en vint à Rennes, puis à Nantes, & à Partenay, où il ſejourna juſques à ce qu'il ſceut au certain que le Duc avoit aſſigné ſes Eſtats à Rhedon (*): & la croyoient faire condamner M. Gilles, par les Eſtats; mais le Conneſtable s'y rendit, & parla privément avec aucuns des Seigneurs de Bretagne, & autres, tant que la choſe fut rompuë, & fut le Duc mal-content de luy; puis il s'en revint à Partenay, & de là il tira à Chinon devers le Roy.

L'an 1447, il y eut à Chinon une belle aſſemblée de Seigneurs devers le Roy, & y vint le Duc François; de plus y eſtoient le Dauphin, le Roy de Sicile, les Seigneurs d'Orleans, de Bourbon, d'Alençon, & du Maine : de là le Conneſtable alla voir Madame à Partenay : cependant M. de Nevers prit le logis d'iceluy Conneſtable, bien qu'il euſt un autre logis dans la ville, & mondit Seigneur n'avoit que celuy-là; de ſorte que quand il arrriva il voulut venir à ſon logis; mais on luy dit que M. de Nevers y eſtoit, & qu'il n'en vouloit partir; mondit Seigneur vint là-deſſus tout droit deſcendre audit logis, où il trouva M. de Nevers, auquel il

(*) Eſtats de Bretagne convoquez à Redon.

dit que c'eſtoit ſon logis, & qu'il falloit luy laiſſer, & qu'il avoit un autre logis, & qu'il s'y en allaſt ; & l'autre repliqua, qu'il n'en bougeroit ; & mondit Seigneur luy repartit, que ſi feroit : a la fin il fallut que M. de Nevers s'en allaſt aſſez toſt. Depuis ils en furent en grandes paroles devant le Roy, & s'y rendit toute la Seigneurie : & dit lors M. de Nevers, que le logis luy eſtoit demeuré pour l'amour (*) de l'Office : & Monſeigneur luy reſpondit, que quand il ne ſeroit que Artus de Bretagne, qu'il le garderoit (**) bien de le deſloger : & furent enſuite les Seigneurs de Bourbon & d'Eu pour accompagner le ſuſdit de Nevers, & Monſeigneur n'y mena que luy & ſes gens ; dont le Roy de Sicile & les Seigneurs d'Alençon & du Maine furent mal contens, de ce qu'ils n'y avoient eſté pour l'accompagner : mondit Seigneur fut en cette rencontre mal-content du Duc François, car il eſtoit en la preſence du Roy lors que cela ſe paſſa ; & toutesfois il ne dit lors aucun mot, dont beaucoup de gens furent fort deſplaiſans ; mais aſſez toſt aprés il furent derechef bons amis ; & en

(*) Le ſujet de la charge de Conneſtable.

(**) L'empeſcheroit.

ſuite le Conneſtable s'en vint à Partenay, où il paſſa la pluſpart de cette ſaiſon.

L'an 1448, la veille de Noſtre-Dame de Mars, furent pris la ville & le chaſteau de Fougeres, d'eſcalade, par les Anglois, dont eſtoit Chef François de Surienne, dit l'Arragonnois; ce qui fit que Trefves furent rompuës : leſquelles nouvelles vint dire au Conneſtable, à Partenay, Michel Machefer, & pareillement le Roy l'eſcrivit à mondit Seigneur, lequel tout le pluſtoſt qu'il peut partit de Partenay, & ayant mandé tous ſes gens, il tira à Nantes, & de là à Rennes, où il trouva le Duc, qui fut bien aiſe de ſa venuë, ainſi que le fut tout le monde de ce pays-là. Alors ils commencerent à conclure ce qu'ils avoient à faire, le tout par le bon advis & conſeil de mondit Seigneur. Or en attendant que l'armée fuſt preſte, il conſeilla de fortifier la ville de Saint-Aubin, & luy-meſme partit le dernier jour d'Avril, & alla coucher audit lieu : là vinrent le Mareſchal de Loheac, Ioachim Roüant, Odet d'Aidie, & Deniſot, qui par le congé du Roy vinrent ſervir le Duc. Il y avoit une belle compagnie tant de Bretagne (*), que de France, & bien-toſt ledit Saint-Aubin fut fortifié :

(*) Tant de Bretons que François.

puis tira mondit Seigneur à Rennes, devers le Duc, & bien-toſt aprés vinrent le Duc & mondit Seigneur à Saint-Aubin, & furent faites des courſes devant Fougeres, & à l'une des fois ſaillirent les Anglois, dont il y eut de pris & de tuez.

Cependant arriverent les cent lances du Conneſtable, que Geoffroy de Couvran, & Olivier de Bron ammenerent, & dura la choſe un eſpace de temps, & y furent faites des ſommations tant du Roy, que du Duc, & Ambaſſades d'un coſté & d'autre : puis quand on vit que ce n'eſtoient que diſſimulations, on commença à faire la guerre en Normandie, & furent pris le Pont-de-l'Arche, & Conches par le grand Seneſchal, & Flocquet, & crierent Bretagne. Puis le jour de S. Pierre fut pris Beuveron, & y eſtoit Iacques de S. Paul, Lieutenant de Monſeigneur, & avec luy les Seigneurs de Loheac, & de Dolval; & y vint mondit Seigneur, qui retourna aprés devers le Duc à Rennes. Puis ils firent une entrepriſe, à la requeſte du Seigneur de Touteville, ſur Tombelaine, où fut donné un aſſaut; mais par faute d'eſchelles ſuffiſantes fut faillie cette entrepriſe, & en devoit le ſuſdit de Touteville autrement fournir. Puis ils firent une autre entrepriſe ſur

Mortaing, & y allerent, pour faire l'execution, le Mareſchal de Loheac, Iacques de S. Paul, Lieutenant dudit Conneſtable, les Seigneurs de Montauban, Mareſchal de Bretagne, de la Hunaudaye, de Dorval, & Ioachim Roüaut, avec pluſieurs autres; & y fut donné un aſſaut, qui dura depuis ſept heures au matin juſques à la nuit. Ie vous certifie que ceux de dedans ſe defendirent tres-bien; mais le lendemain ils ſe rendirent, car il n'y avoit plus d'hommes ſains en la place, que cinq ſeulement, qu'ils ne fuſſent tous bleſſez, outre beaucoup de tuez; & y furent faites de belles armes. Puis s'en retourna l'armée à Saint-Iame-de-Beuveron, & de là à Saint-Aubin; & demeura pour M. de Loheac, M. de la Mervoille, avec quinze lances; & pour Ioachim (*), Micheau Guarangier, avec autres quinze lances.

Aprés cela le Duc, & mondit Seigneur (**) firent leur armée, & fit tant Monſeigneur, que le Duc entra en Normandie, malgré tout ſon Conſeil, & qu'ils vinrent mettre le ſiege à Couſtances, où arriva l'avant-garde dés le ſoir de devant, en laquelle eſtoit le Mareſchal de Loheac, Iacques de S. Paul, Lieutenant du Conneſtable, les Seigneurs de Boſſac, &

(*) Ioachim Roüault. (**) Aſſemblerent.

de Briquebec, avec cent Lances d'iceluy Conneſtable, & partie des gens de ſa Maiſon, & Ioachim Roüaut, Odet d'Aidie, Deniſot, & pluſieurs autres. Le lendemain arriverent le Duc, & le Conneſtable, accompagnez des Seigneurs de Laval, de Dorval, de la Hunaudaye, de Maleſtroit, de Coetquen, du Pont, & de la pluſpart des Seigneurs Chevaliers, & Eſcuyers de Bretagne. L'autre partie eſtoit avec M. Pierre pour mettre le ſiege à Fougeres : & ce meſme ſoir fut faite la compoſition de Couſtances, & le lendemain la place fut renduë ; & partit l'avant-garde, pour aller à Saint Lo, où ils vinrent gagner le logis.

Le lendemain arriverent le Duc, & le Conneſtable avec toute la bataille, devant cette place, & dans deux jours fut faite la compoſition, & ſe rendit Saint Lo. Bien-toſt aprés on alla devant Carentan, qui gueres ne dura, & fut pris par compoſition, & auſſi le Pont-de-Douë, avec la Baſtille de Beuſiville, la Haye-du-Puis, Briquebec, le Hommet, & Lauſné : aprés quoy le ſiege fut mis à Valongnes, qui gueres ne dura. Puis le Duc & ſon Conſeil taſcherent à s'en revenir au ſiege qu'il avoit fait mettre devant Fougeres, qui luy tenoit au cœur ; car c'eſtoit

en ſon pays, & s'en voulut revenir. Or en s'en retournant, par le conſeil du Conneſtable, il fit mettre le ſiege devant Gauray, & y vint Iacques de Luxembourg, accompagné de gens de bien; il y fut deux jours: puis le Seigneur de Blot alla querir le Conneſtable, lequel le lendemain y vint.

A ſa venuë fut pris le boulevart par Iacques de Luxembourg, & ceux qui eſtoient avec luy, & le jour d'aprés la place fut renduë par compoſition, & demeura en la main d'iceluy Iacques de Luxembourg. Puis le Duc & le Conneſtable tirerent au ſiege de Fougeres, où ils trouverent M. Pierre, & pluſieurs autres Seigneurs de Bretagne, qui là tenoient le ſiege, & ſe logea le Duc devant une des portes, le Conneſtable devant l'autre; puis ils firent aſſortir l'artillerie, & y faire les approches; bref, tout ce qui s'y pouvoit faire: ſur quoy les Anglois firent une ſaillie, mais ils furent bien reboutez. Puis aprés fut pris un des boulevarts, où (*) fut perdu des gens d'un coſté & d'autre; puis au long (**) aller en fut faite la compoſition, & ſe rendirent les Anglois de dedans, leurs vies ſauves avec leurs biens, & encores eurent-ils de l'argent. Puis s'en

(*) Où demeurent. (**) A la longueur du temps.

revint le Duc à Rennes, & le Conneſtable à Partenay où il ſejourna cet hyver. Cependant les gens de mondit Seigneur, qui eſtoient en garniſon à Gauray, & ceux de Sainct-Lo & de Couſtances firent une deſtrouſſe ſur les Anglois de Vire & de Donfront, en laquelle il y eut des gens de tuez de tous les coſtez; mais le champ demeura à nos gens, & y furent tuez, ou pris, ou mis en fuite tous les Anglois, & fut la choſe bien combatuë.

L'an 1449 le Conneſtable, environ la Chandeleur, partit de Partenay pour venir devers le Duc, & pour tirer en Normandie il vint à Nantes; les eauës furent en ce temps ſi grandes que ce fut merveilles, tellement qu'il fut contraint d'y arreſter & ſejourner huit ou dix jours : la cauſe de ce voyage eſtoit, pource que Roland de Coiſic luy dit, qu'il y avoit un ſorcier; & ſur toutes choſes il deſiroit de faire juſtice de tous ſorciers, & d'erreurs contre la foy; & dés l'heure il l'euſt fait bruſler, ſi ce n'euſt eſté l'Eveſque Guillaume de Maleſtroit; car lors y eut grande queſtion & different entre eux au ſujet de ce ſorcier; puis aprés il partit, & tira à Dinan devers le Duc, où vinrent nouvelles que les Anglois eſtoient deſcendus à Cherbourg, & qu'ils avoient aſſiegé Valongnes;

& y furent le Careſme, juſques à la Semaine-ſaincte; puis partit le Conneſtable, & à ſon depart M. de Montauban luy vint dire : *Monſeigneur, je vous avertis qu'on veut faire mauvaiſe compagnée à M. Gilles voſtre neveu, & je m'en deſcharge;* & incontinent Monſeigneur le vint dire au Duc; ſur quoy il y eut grande altercation, & luy demanda qui le luy avoit dit; & il reſpondit; que ç'avoit eſté M. de Montauban, meſme il luy voulut courir ſus, qui ne l'en euſt deſtourné : le Conneſtable avoit penſée lors de mener le Duc en Normandie, lequel avoit auſſi grande envie d'y aller, ſi ce n'euſt eſté ſon Conſeil, par qui il en fut deſtourné; mais quand Monſeigneur vid cela il prit congé de luy, & s'en alla faire ſes Paſques à Dol; & au depart le Duc luy fit promettre, qu'il l'attendroit à Dol juſques au Lundy d'aprés Paſques, & ainſi le fit mondit Seigneur. Or le Duc ſe voulut bien rendre à Dol ainſi qu'il l'avoit promis, mais les gens de ſon Conſeil l'en empeſcherent, & demeurerent beaucoup de gens, qui avoient grande envie d'aller avec mondit Seigneur, leſquels dirent au Duc, qu'il les laiſſa aller, & que ſi mondit Seigneur avoit grand nombre de gens, qu'il combatroit les Anglois, & met-

troit tout à l'adventure. Ainſi demeurerent-ils, mais depuis ils s'en repentirent.

Quand mondit Seigneur vid cela il prit congé du Duc, & s'en alla accompagné des Seigneurs de Laval, du Mareſchal de Loheac, de Iacques de Sainct-Paul, de Boſſac, de Dorval, & de pluſieurs gens de ſa maiſon, qui compoſoient belle & bonne compagnée : pluſieurs vinrent le conduire, & entre les autres le Bourgeois, auquel il dit : *Iamais je ne te tins demeuré* (*) *de bonne beſongne juſques à cette fois.* Et Bourgeois luy reſpondit tout en larmoyant : *Ie ſçay, Monſeigneur, que vous ne combatrez point.* Et lors Monſeigneur leur repliqua : *Ie vouë à Dieu que je les verray, avec ſa grace, avant que de retourner.* Et ainſi il tira ſon chemin, & alla coucher à Grandville (**), puis le lendemain à Couſtances, où il receut des lettres des Seigneurs de Clermont, de Caſtres, de l'Admiral de Coitivy, & du grand Seneſchal, qui luy eſcrivoient, qu'en effect les Anglois avoient pris Valongnes, & qu'encores eſtoient-ils audit lieu, & qu'il leur ſembloit qu'il devoit tirer à Sainct-Lo, dont Monſeigneur fut bien mal-content ; mais toutes-

(*) Manquer une belle occaſion.

(**) Graville.

fois il le fit, pource qu'ils luy avoient ainſi mandé, & tira à Sainct-Lo; de plus, cette nuit ils luy envoyerent un (16) pourſuivant, qui arriva à Sainct-Lo au poinct du jour, lequel luy vint dire, que les Anglois eſtoient paſſé le Vez, & qu'ils tiroient à Bayeux, & qu'il ſe rendiſt à Trivieres, & que là ils ſe rendroient à luy, & qu'ils chargeroient touſjours leſdits Anglois, en l'attendant. Donc au poinct du jour, mondit Seigneur fut le premier qui oüyt appeller le guet, & fit lever des gens pour ouvrir la porte; & incontinent il fit ſonner ſes trompettes à cheval, & s'arma bien diligemment, puis oüyt la Meſſe.

Le quinzieſme jour d'Avril l'an 1450, aprés que le (16) Conneſtable eut oüy la Meſſe à Sainct-Lo, il alla à la porte de l'Egliſe, & monta à cheval, il n'avoit pas lors ſix hommes avec luy au partir; puis il chevaucha environ une lieuë, & s'arreſta pour mettre ſes gens en bataille; aprés il fit ſes ordonnances, & mit le Baſtard de la Trimoüille avec bien quinze ou vingt lances devant: enſuite il envoya ſon avant-garde, en laquelle eſtoient Iacques de Sainct-Paul, le Mareſchal de Loheac, le Seigneur de Boſſac, & leurs archers; puis il ordonna pour gouverner ſes archers Gilles de Sainct Symon, Iean de Ma-

leſtroit, & Philippes de Maleſtroit. Aprés il ordonna pour la garde de ſon corps de certains Gentilshommes, dont les noms s'enſuivent : premierement Regnaud de Voluire, Pierre du Pan, Yvon de Tréenna, Iean Budes, Hector Meriadec, Iean du Bois, Colinet de Lignieres, & Guillaume Gruel. Puis il ordonna des gens pour l'arriere-garde, & chevaucha en bonne ordonnance, & le plus diligemment que faire ſe pouvoit, tant que les premiers de ſes gens arriverent à Trivieres, où bien-tôt aprés il arriva ; & à l'heure qu'il s'y rendit, les Anglois ſaillirent (*) de leur bataille environ quatre cent, qui mirent en fuite bien treize cent archers de ceux qui eſtoient du coſté de M. de Clermont, & gangnerent des couleuvrines dont on leur faiſoit guerre ; & ſi ce n'eut eſté les gens d'armes qui tinrent lors bon, je croy qu'ils euſſent fait un grand outrage à nos gens.

Or comme le Conneſtable arriva à un moulin à vent qui y eſt, tout eſtoit meſlé ; ſur quoy, le plutoſt qu'il peut, il fit partir une partie de ſon avant-garde avec ceux qui gouvernoient ſes archers ; & les archers allerent paſſer au bout de la bataille des Anglois, &

(*) Se ſeparerent de.

de ceux qui avoient fait ladite ſaillie ſur nos gens : noſdits archers en tuerent bien ſix vingt. Puis aprés mondit Seigneur vint paſſer aprés ſes archers au plus prés de la bataille des Anglois. Enſuite s'approcherent la bataille & les archers de nos gens, & vinrent vers le Conneſtable les Seigneurs de Clermont, de Caſtres, l'Admiral de Coitivy, le grand Seneſchal, Iacques de Chabannes, Ioachim Roüault, Geoffroy de Couvran, Olivier de Bron, Odet d'Aidie, Iean de Rouſſevinen, & toute leur bataille, & ſe joignirent ainſi nos batailles enſemble. Puis le Conneſtable dit à l'Admiral : *Allons vous & moy voir leurs contenances ;* & mena mondit Seigneur cet Admiral entre les deux batailles, & luy demanda : *Que vous ſemble M. l'Admiral, comment nous les devons prendre, ou par les bouts, ou par le milieu ?* Et lors l'Admiral reſpondit à mondit Seigneur qu'il faiſoit grand doute qu'ils demeureroient en leur fortification(*). Et le Conneſtable luy dit: *Ie voüe à Dieu, ils n'y demeureront pas, avec la grace de Dieu.* Et à cette heure le grand Seneſchal luy vint demander congé de faire deſcendre ſon enſeigne à un (**) taudis que

(*) Leur fort. (**) Vers un retranchement, que, &c.

les Anglois avoient fait. Sur quoy Monſeigneur penſa un peu, puis il luy dit qu'il en eſtoit content; & bien-toſt aprés, ces gens furent à ce taudis. Puis incontinent, ſans plus rien dire, tout le monde s'aſſembla pour donner dedans, & ainſi fut fait; & n'arreſterent point les Anglois, ains furent defaits, tuez, ou pris en fuite au nombre d'environ bien ſix mille: & y fut pris Thomas Kyriel, qui eſtoit Lieutenant du Roy d'Angleterre, Henry de Norbery, & Iennequin Baquier, qui demeura priſonnier d'Euſtache de l'Eſpinay, & Mathago s'enfuit.

Ainſi furent les Anglois taillez en pieces; & coucherent Monſeigneur, & les autres Seigneurs & Capitaines ſur le champ, les uns à Formigny, & les autres à Trivieres: puis le Conneſtable fit bailler de l'argent pour enterrer les morts, auſſi fit M. de Clermont. Le lendemain ils allerent coucher à Sainct-Lo, où ils menerent leurs priſonniers, & y allerent ſe rafraiſchir, & faire penſer les bleſſez. Enſuite ils envoyerent devers le Roy, pour ſçavoir où ils iroient mettre le ſiege, ſçavoir, ou à Vire, ou à Bayeux; le Roy leur manda qu'ils miſſent le ſiege à Vire, & ainſi le firent; & y vinrent tous ceux qui avoient eſté à Formigny, & bien-toſt ſe ren-

dirent ceux de Vire, & leur fut ordonné (*) quatre mille eſcus pour la rançon de leur Capitaine Henry de Norbery : ce fut pour ſe haſter d'aller devers le Duc François, qui venoit mettre le ſiege à Avranches. Aprés que le Conneſtable eut eu la poſſeſſion de Vire, il en partit, ayant avec luy les Seigneurs de Laval, Iacques de Chabannes, le Mareſchal de Loheac, de Bouſſac, de Dorval, & tous les autres gens de ſa maiſon. Et d'autre coſté Geoffroy de Couvran, Olivier de Bron, & Iean de Roſinbinen, avec leur charge (**); & M. de Clermont & ſon autre bande, s'en allerent ſe joindre avec les autres gens du Roy, pour mettre le ſiege à Bayeux.

Le dernier jour d'Avril de l'an que deſſus 1450, arriva le Conneſtable à Avranches, où il trouva le Duc, & les Seigneurs de Bretagne, & eſtoit mondit Seigneur grandement accompagné. Cette nuit il logea à Pons-ſoubs-Avranches, pour ce qu'il n'avoit point encores de logis. Puis le lendemain premier jour de May, il vint au ſiege, & bien-toſt luy vinrent les nouvelles (18) que Gilles ſon neveu eſtoit mort, dont il fut bien courroucé, puis le Duc le luy dit, & eurent

(*) Demandé. (**) Bagage.

grandes paroles enſemble ; toutefois la choſe ſe diſſimula pour l'heure, de peur de plus grand ſcandale. Aprés fut aſſiſe l'artillerie, tant bombardes que engins volans & autres pieces, & fut fort battuë ladite ville d'Avranches, tant qu'elle eſtoit renduë prenable par aſſaut ; mais fut faite compoſition, & la rendirent les Anglois, leur vie ſauve, & perdirent tous leurs biens. De là s'en vint le Duc au Mont de S. Michel, & desja il eſtoit malade, & le Conneſtable le vint conduire juſques là. Puis il ſe diſpoſa de s'en aller à Bayeux, où eſtoit le ſiege, & mena avec luy ceux qui avoient eſté à Formigny, & le Duc s'en retourna en Bretaigne : puis il envoya aprés mondit Seigneur, le Seigneur de Montauban Mareſchal de Bretagne, qui ammena cent lances, & les archers. Aprés mondit Seigneur tira vers Bayeux ; mais avant qu'il y fut arrivé, il eſtoit rendu.

Cependant Iacques de S. Paul alla devant Saint-Sauveur-le-Vicomte. Puis aprés y alla le Mareſchal de Loheac, & celuy de Bretagne, avec d'autres gens le Conneſtable, & fut ladite place renduë, aprés ils s'en vinrent devers Monſeigneur. Et la vigile du Sacre partit ce Conneſtable de Bayeux pour aller mettre le ſiege devant Caën, il alla loger

loger dans un village nommé Chens, & n'en partit point juſques au lendemain du Sacre. Le Vendredy matin ſe rendirent à luy ceux qui avoient eſté à Farmigny; c'eſt à ſçavoir les Seigneurs de Clermont, de Caſtres, de la Tour, l'Admiral de Coitivy, le grand Seneſchal, Iacques de Chabannes, avec toute la belle compagnie qu'il avoit. Ie vous certifie que c'eſtoit belle choſe que de la voir, & qu'elle paroiſſoit bien redoutable. Il vint loger du coſté devers l'Abbaye de S. Eſtienne, ſçavoir luy, M. de Clermont, & tous les autres Seigneurs & Capitaines : il y avoit bien huit cent lances à ce ſiege, outre les archers. De l'autre coſté devers Falaiſe camperent les gens du Roy : c'eſt à ſçavoir M. de Dunois, qui eſtoit chef de ce coſté-là & Poton. Puis environ huit ou neuf jours aprés, le Roy vint paſſer à un pont qu'on avoit fait ſur la riviere au deſſus de Caën, avec le Roy de Sicile & M. du Maine, qui y eſtoient auſſi bien accompagnez, & alla loger en une Abbaye nommée Ardenne ; & les Seigneurs d'Eu & de Nevers, avec certain nombre de gens qu'on leur avoit baillé, allerent loger à l'Abbaye des Dames, de l'autre coſté de la ville de Caën.

Aprés on commença du coſté du Conneſ-

table à faire des approches couvertes & deſcouvertes, dont le Bourgeois conduiſoit une, & Iacques de Chabannes l'autre ; mais celle du Bourgeois fut la premiere avancée juſques à la muraille, & puis l'autre arriva, & fut minée la muraille en l'endroit (*), en telle maniere que la ville eut eſté priſe d'aſſaut, ſi ce n'euſt eſté le Roy, qui ne le voulut pas permettre, & ne voulut bailler aucunes bombardes de ce coſté là, de peur que les bretons n'aſſailliſſent ; & ſi eſtoit dedans la ville le Duc de Sombreſſet, qui avoit bien avec luy trois mille Anglois, ſans ceux d'icelle ville. Puis en fut faite la compoſition, ſuivant laquelle s'en allerent ce Duc de Sombreſſet, les Dames & tous les Anglois, eux & leur bagage ſaufs, & en furent emmenez les oſtages au Conneſtable, entre leſquels eſtoit un nommé Ver, lequel eſtoit parent du Roy d'Angleterre, Huë Spencier, & Charles de Hermanville, juſques au nombre de douze, dont avoient la garde Gilles de Saint Symon, Guillaume Gruel, & Iean de Benais. Puis fut renduë la ville & le chaſteau, & furent apportées les clefs au Conneſtable, qui alla enſuite conduire le Duc & la Ducheſſe de Sombreſſet.

(*) En cet endroit-là.

Bien-toſt aprés il fut conclu que Monſeigneur iroit mettre le ſiege devant Cherbourg, & le Roy avec ſon autre armée alla mettre le ſiege devant Falaiſe. Ainſi partit mondit Seigneur ayant avec luy M. de Clermont ; & l'armée qu'il avoit à Formigny, avec le Mareſchal de Bretagne tira à Carentan & à Valongnes, & de là à Cherbourg, où fut mis le ſiege. Là ſe logea mondit Seigneur d'un coſté, & M. de Clermont de l'autre : & l'Admiral de Coitivy, avec le Mareſchal & Ioachim (*) de l'autre coſté, devant une porte. Le ſiege y dura bien un mois, & y furent rompuës & empirées neuf ou dix bombardes, tant grandes que petites ; & y vinrent des Anglois par la mer pour renforcer la garniſon, entre autres une groſſe nef, nommée la nef-Henry ; & y commença un peu de mortalité, qui fit que le Conneſtable y eut beaucoup à ſouffrir, car il avoit toute la charge de ce ſiege ; puis il fit mettre quatre bombardes devers la mer, pour ſervir ſur la greve quand la mer eſtoit retirée. Or quand la mer venoit, toutes ces bombardes eſtoient promptement couvertes ; ſçavoir manteaux & tout, & eſtoient incontinent toutes chargées, & en telle maniere habillées, que dés

(*) Ioachim Roüault.

que la mer eſtoit retirée, on ne faiſoit que mettre le feu dedans, & faiſoient lors auſſi bonne (*) paſſée comme ſi elles euſſent eſté placées en terre ferme; de quoy les Anglois furent plus eſmerveillez que d'aucune autre choſe. Là fut tué l'Admiral de Coitivy d'un coup de canon, dont Monſeigneur fut tres courroucé, car ce fut grand dommage. Puis environ huit ou dix jours aprés, fut tué le Bourgeois, d'une coulevrine, duquel ce fut une autre grande perte, & furent tous deux tuez dans une tranchée qu'ils faiſoient faire.

Aprés cela les Anglois firent leur compoſition, par laquelle ils baillerent des oſtages au Conneſtable, lequel les bailla en garde à Gilles de Sainct-Symon, Guillaume Gruel, & Iean de Benais. En ce meſme temps furent apportées les nouvelles de la mort du Duc François; puis aprés la ville & le chaſteau de Cherbourg furent rendus & mis és mains de mondit Seigneur, lequel les bailla à garder à l'Admiral de Bueil & à ſes gens; ce fut l'an 1450, la ſurveille de la my-Aouſt. Ce jour partit ledit Conneſtable, & vint diſner à Valongnes; de là il tira à Carentan, à Caën, enſuite à Falaiſe, à Alençon, au Mans & au chaſteau du Loir, où le Roy eſtoit, qui

(*) Bon effet.

l'avoit attendu trois jours, & vouloit parler à luy pour aucunes choſes, comme auſſi touchant le gouvernement de Normandie. Aprés que mondit Seigneur eut parlé au Roy, & conclu ce qu'ils avoient à faire, le Roy en partit, & alla à Vaniours, & mondit Seigneur à Partenay devers Madame, où il fut bien peu de temps; car le Duc Pierre l'envoya querir pour eſtre à ſa feſte à Rennes, là où ils furent huit jours; puis ils s'en vinrent à Nantes faire l'entrée du Duc.

En l'an que deſſus, environ la Touſſaincts, ce Duc Pierre & le Conneſtable allerent devers le Roy, qu'ils trouverent à Montbaſon, & la fit le nouveau Duc au Roy telle redevance comme il devoit, à cauſe de la Duché, & hommage à cauſe de la Comté de Montfort. Ils ſejournerent environ quinze jours à Montbaſon devers le Roy; puis ils s'en vinrent à Tours, & de là à Nantes par la riviere; & deſlogerent dudit lieu de Tours au poinct du jour, pource que le Conneſtable avoit fait prendre Olivier de Mes à Marcouſſis prés Paris, par Euſtache de l'Eſpinay & Olivier de Quelen, avec certain nombre d'archers, & l'avoit fait tirer (*) par la riviere juſques à Nantes, nonobſtant quelconque

(*) Conduire.

oppoſition ou appellation, pour en faire juſtice, & pour venger la mort de M. Gilles ſon neveu; de laquelle action le Roy & ceux de ſon Conſeil furent tres-courroucez: mais il falloit ainſi l'endurer. Puis ſe paſſa cet hyver, & s'en vint mondit Seigneur à Partenay, où il fut juſques au temps nouveau; aprés il alla devers le Roy à Loches : ce fut l'an 1451. Le Roy luy bailla lors la charge (*) de la Baſſe-Normandie, où il s'en alla, & y fut toute cette ſaiſon; puis il s'en revint à Partenay, & de là il tira devers le Roy à Tours, où il fut certain temps; puis le Roy le renvoya en Normandie; ce fut l'an 1452 : & luy bailla charge de voir toutes les monſtres de tous les gens d'armes qui eſtoient dans la Normandie, & de ſçavoir comme tout le pays eſtoit gouverné, & d'y donner la proviſion & l'ordre neceſſaires. Alors mondit Seigneur alla à cet effet à Caën & à toutes les autres bonnes villes de Normandie, où il fut toute cette ſaiſon; aprés quoy il retourna à Partenay voir Madame. Bien-toſt aprés il alla encor devers le Roy, lequel voulut qu'il retournaſt en Normandie, & qu'il y menaſt Madame ſa femme.

L'an 1453 mondit Seigneur s'en vint vers

(*) Le Gouvernement.

le Duc Pierre ſon neveu, puis il s'en retourna en Normandie à Vire, où ſe rendit Madame ſa compagne, & y demeura certain temps; de là il s'en alla demeurer à Falaiſe, où ils furent un bon eſpace de temps; mais comme il ne s'y trouva pas bien à ſon aiſe, il s'en revint à Partenay.

L'an 1454 ladite Dame retourna en Normandie, & logea pendant une ſaiſon à Sées; cependant Monſeigneur alloit par le pays, puis ils s'en revinrent à Partenay, & y furent juſques au (*) temps nouveau.

L'an 1455 le Conneſtable alla devers le Roy à Bourges, où il fut long-temps; puis il fit venir Madame auprés de Bourges, à Yſſouldun (**): aprés vint le Duc Pierre devers le Roy; & là vint auſſi le Cardinal de Touteville. Bien-toſt aprés, le Roy envoya M. le Conneſtable & M. de Dunois devers le Duc de Savoye à Geneve, où ce Duc les receut grandement, & y furent bien un mois; puis ils s'en revinrent devers le Roy, & amenerent quant & eux M. de Savoye & Madame, M. de Piemont & Madame la Princeſſe, & s'en vinrent par eauë juſques à Lyon ſur le Rhoſne, de là ils vinrent à S. Pourſain; & vinrent devers le Roy à une petite place

(*) Au printemps. (**) Iſſoudun.

prés Sauvigny, où ils furent pluſieurs fois, & audit lieu de Sainct-Pourſain tout l'hyver. Là vint le Cardinal d'Avignon, qui venoit en Bretagne pour lever (*) Sainct-Vincent; puis en Careſme le Conneſtable prit ſon congé, & s'en vint voir Madame à Partenay, où il fut certain temps. Aprés le Roy l'envoya à Paris, où il voulut qu'il demeuraſt un eſpace de temps pour aucunes choſes; & cependant qu'il eſtoit en ladite ville, il y fit l'appointement de ceux de l'Univerſité & des Mendians; toutesfois le Roy avoit bien failly à le faire, & manqué d'en venir à bout, ainſi que tous les Seigneurs de Parlement; & neantmoins ils furent contens & deliberez d'en tenir ce que mondit Seigneur en ordonneroit. Puis luy vinrent nouvelles de la maladie de ſon neveu le Duc Pierre; de ſorte qu'il partit de Paris, & s'en vint à Orleans, où il arriva la veille de Paſques-flories.

L'an 1456 le Lundy de la Semaine-ſainte, il partit d'Orleans, & s'en vint à Tours, où il ſçeut que Madame ſa compagne eſtoit fort malade: & malgré tout ſon Conſeil, il laiſſa (**) à tirer devers le Duc Pierre, qui eſtoit auſſi fort malade; & s'en alla à Partenay de-

(*) C'eſt à dire, le mettre en Châſſe.

(**) Interrompit ſon voyage vers, &c.

vers Madame, où il arriva le Vendredy-ſaint, & y fut longuement pour le ſujet de ſa maladie. Puis il s'en vint à Nantes devers ſon neveu, & ammena quant & luy Madame; il y fut longuement juſques au deceds de ſondit neveu : cependant deux jours avant la mort de ſondit neveu, il fit prendre & arreſter Henry de Ville-blanche, Michel de Partenay, Bogier & Coethlogon, pource que tousjours il avoit ſoupçon que ledit Henry eut eſté coupable de la mort de M. Gilles ſon neveu, & cuidoit atteindre la choſe pour laquelle il les avoit fait prendre, dans l'eſpeperance d'en pouvoir par ce moyen ſçavoir la verité. Donc le Duc Pierre ſon neveu treſpaſſa le Ieudy 22 jour de Septembre l'an que deſſus 1456.

Le 29 jour du mois d'Octobre de la meſme année 1456, partit le Conneſtable de Nantes pour aller à Rennes faire ſon entrée & ſa nouvelle feſte, & là fit la feſte de la Touſſaints. Il y avoit belle compagnée de Seigneurs, Barons, Chevaliers & Eſcuyers, entre leſquels eſtoient les Seigneurs d'Eſtampes, de Maillé, de Laval, de Rohan, Iacques de Saint-Paul, de Guaure, de la Roche, de Guemené, de Maleſtroit, d'Orval, de Quintin, de la Hunaudaye, de Coëtquen,

du Pont, l'Admiral & tous les autres Seigneurs, qui n'eſtoient morts ny malades, ou qui n'eſtoient enfans. Bien-toſt aprés il s'en vint à Nantes faire auſſi ſon entrée; il y fût juſques aprés la feſte des Roys. Puis le Roy luy fit ſçavoir qu'il vint devers luy à Tours bien accompagné, tant d'Eveſques que d'autres Seigneurs de ſon pays, Chevaliers & Eſcuyers, pour la cauſe d'une grande ambaſſade du Roy de Hongrie qui eſtoit venuë devers luy au ſujet du mariage propoſé de Madame Magdelaine ſa fille. Mais cependant qu'ils eſtoient à Tours vinrent les nouvelles que ledit Roy de Hongrie eſtoit mort. Au reſte, il n'y mena pas tant de gens qu'il euſt peu, nonobſtant qu'il alla bien accompagné : ce fut l'an 1457.

En venant il paſſa par Angers, où il fut bien receu, & y ſejourna huit jours; il y fut malade d'une atteinte de colique : puis il continua ſon chemin à Tours, où il arriva devers le Roy; & vinrent au devant de luy tous les Seigneurs & gens de la Maiſon du Roy, au logis duquel il vint deſcendre. Il faiſoit porter devant luy deux eſpées à Philippes de Maleſtroit ſon Eſcuyer d'eſcuyerie; l'une à cauſe de la Duché de Bretagne, & l'autre à cauſe de l'office de Conneſtable. Il

eut bonne chere de tout le monde, & y demeura bien environ un mois ; puis il voulut s'en revenir en ſon pays, & offrit auparavant au Roy de luy faire telle redevance qu'il demandoit, à cauſe de la Duché de Bretagne. Sur quoy luy fut dit que le lendemain, qui eſtoit Dimanche, il y ſeroit receu. Il y vint donc, croyant y être receu ; mais quand il fut venu, le Roy & ceux de ſon Conſeil vouloient qu'il fiſt hommage lige, à cauſe de la Duché de Bretagne ; & mondit Seigneur reſpondit qu'il n'en feroit rien. Mais pource qu'il n'eſtoit pas le plus fort, il diſſimula, & dit qu'il ne le feroit pas tant qu'il en eut parlé aux Eſtats de ſon pays : & ſur ces termes il s'en revint en ſon pays de Bretagne.

Ie vous certifie bien que jamais il ne fut retourné devers le Roy, & qu'il ne luy euſt fait aucune redevance, ſi ce n'euſt eſté que pour ſauver la vie à M. d'Alençon ſon neveu ; il alla à Vendoſme, là où il fit la redevance au Roy telle que ſes predeceſſeurs avoient fait, & non autrement ; lequel luy tint lors, & auparavant luy avoit tenu de plus eſtranges & rudes termes, qu'à aucun autre de ſes predeceſſeurs. Sur quoi me ſemble que c'eſtoit mal recognoiſtre les grands, bons & loyaux ſervices qu'il avoit fait à luy & au Royaume ;

car oncques bien ne luy fit-il. Et pour ce qu'aucuns diſent qu'il luy donna Partenay, je le croy bien, mais ce fut malgré luy ; car s'il l'euſt eu en ſes mains, jamais il ne luy euſt donné. Mais M. de Partenay le fit ſon heritier, luy en bailla la poſſeſſion ; & fit faire par tous ſes gens le ſerment à mondit Seigneur de luy eſtre bons, loyaux & vrais obeyſſans aprés ſa mort ; & auſſi furent-ils, & luy furent bons & loyaux.

Puis aprés la condemnation de M. d'Alençon, le Duc s'en revint en ſon pays, & s'en vinrent enſemble luy & M. d'Orleans, juſques à Frontevaux pour voir Madame de Frontevaux (*), leur niepce ; aprés ils prirent congé l'un de l'autre. Pleuſt à Dieu que jamais il n'euſt eſté à Vendoſme, car oncques depuis il ne fut ſain juſques à la mort, & pluſieurs font grand doute qu'elle luy fut (19) advancée ; Dieu en ſçait la verité : le bon Prince s'en revint donc à Nantes, où il fut bien receu, & y retrouva la Ducheſſe, & fit grande chere. Bien-toſt aprés il eut queſtion & differend contre l'Eveſque de Nantes, nommé Guillaume de Maleſtroit, lequel luy fit du pis qu'il peut, en quoy il faiſoit comme mauvais & déloyal homme ; car le Duc l'avoit fait Eveſque, & ſon oncle

(*) Fontevrauld.

le Chancelier s'eſtoit demis en (*) luy, à la requeſte du Duc : & ſur ces entrefaites ledit Chancelier dit au Duc : *Ie ferois plus pour vous, que pour homme qui vive ; mais par le corps de Noſtre-Dame vous vous en repentirez : car c'eſt le plus mauvais ribaud traiſtre que vous viſtes oncques, & ſi vous le connoiſſiez comme moy, vous n'en parleriez jamais.*

Or depuis la conception de Noſtre-Dame ce Prince fut toûjours malade, juſques à Noël ; nonobſtant que tousjours il eſtoit ſur pieds, & que point il ne ſe couchoit : il jeuſna meſmes les Quatre-Temps, & la veille de Noël il ſe confeſſa, & le jour auſſi ; & fut à Matines, à la Meſſe de minuit, & à la grande Meſſe du jour, & à Veſpres : le lendemain feſte de Saint-Eſtienne, il oüyt la Meſſe, & dit ſes heures à genoux bien devotement, comme bon & loyal Chreſtien ; car je croy qu'en ſon temps il n'y avoit meilleur Catholique que luy, ny qui plus aymaſt Dieu & l'Egliſe qu'il faiſoit, & eſtoit le plus patient homme qui fuſt en ſon temps ; car pour quelque reproche ou vilennie qu'on dit de luy, il ne vouloit point en prendre de vengeance, & du tout s'en ſouſmettoit à

(*) En ſa faveur.

Dieu, lequel auſſi luy a tousjours gardé ſa bonne renommée, & encor plus aprés ſa mort que devant; & pour quelques mauvais & faſcheux termes (*) que luy tint le Roy Charles ſon maiſtre, oncques il ne dit mal de luy, ny ne delaiſſa-t'il pour cela de le bien ſervir; enfin, je ſçay bien qu'il eſtoit remply de toutes bonnes vertus, car oncques ne luy oüyt-on blaſphemer le nom de Dieu; ce qu'il ne pouvoit entendre, qu'il ne reprit ceux qui le blaſphemoient, & les puniſſoit, s'ils eſtoient tels, qu'il le peuſt faire.

Oncques homme en ſon temps n'aima plus la Iuſtice, ny ne mit peine & prit ſoin de la faire à ſon pouvoir, qu'il faiſoit. Iamais homme ne hayt plus toutes hereſies, & ſorciers & ſorcieres qu'il les hayſſoit, & bien y parut; car il en fit plus bruſler en France, en Poictou, & en Bretagne, que aucun autre de ſon temps : & pouvoient bien dire les ſorciers & ſorcieres, & les heretiques, quand il mourut, que leur ennemy mortel eſtoit mort. Oncques Prince, en ſon temps, ne fut plus humble, ny plus charitable, plus miſericordieux, plus liberal, & plus large, ny plus abandonné (**) en bonne maniere,

(*) Comme au ſecours d'Orleans.

(**) Honneſte.

ſans prodigalité. Par ſa douceur, ſa benignité, ſon bon recueil, il a eſté plus obey & a plus fait de choſes qu'il n'euſt fait par cruauté, ou par grands dons. Outre cela, il a eſté le moins avaricieux Prince qui fuſt en ſon temps, & bien y a paru en pluſieurs manieres ; car dés l'heure qu'il accepta & prit l'eſpée, le Roy luy offrit la Duché de Touraine. Mais pource qu'il voyoit le Roy avoir fort à beſongner, & que le Royaume eſtoit lors en tres-grande neceſſité, il refuſa pour l'heure ladite Duché, diſant qu'il ne la prendroit point juſques à ce qu'il euſt fait quelque grand ſervice au Roy, & au Royaume, & que le Roy fuſt au deſſus de ſes beſongnes; nonobſtant que le Roy Charles VI de ce nom, la luy avoit donnée, & que par aucun temps je veis qu'il s'en appelloit Duc.

Ie ſuis certain, que s'il euſt voulu croire aucuns de ſon conſeil, à la priſe de Paris, & exceder les termes de raiſon, il y euſt gangné deux cent mille eſcus ; mais il ne l'euſt, pour rien, fait ; & n'y gangna rien que bonne renommée, & l'amour des gens: il eſtoit preud'homme, chaſte, & vaillant, autant comme Prince peut eſtre ; & me ſemble que homme ne devoit rien craindre en ſa compagnée ; car homme en ſon temps

ne fut de meilleure conduite que luy, pour donner & livrer une grande bataille, ou pour faire un grand & memorable ſiege, & pour toutes approches, executions militaires, exploits de guerre en toutes manieres ; & tous les jours, au moins une fois en la journée, il parloit de la guerre, & y prenoit plaiſir plus qu'à tout autre entretien : ſur toutes choſes il aimoit les gens vaillans, & renommez, & aymoit & ſouſtenoit le peuple plus qu'aucun autre, & faiſoit largement des biens aux pauvres mandians; & autres pauvres de Dieu. Bref, quand je ne ceſſerois jamais de parler, je n'en ſçaurois dire la dixieſme partie de ce que je croy & penſe qu'il a fait de bien durant ſa vie.

Or ce bon Duc treſpaſſa finalement de ce monde le jour de S. Eſtienne, lendemain de Noël, environ ſur les ſix heures aprés midy, & rendit ainſi à Dieu ſon eſprit, qui fut le vingt-ſixieſme jour de Decembre l'an 1457. Son corps repoſe en l'Egliſe des Chartreux prés Nantes, leſquels furent fondez par luy en la place d'une Egliſe, laquelle s'appelloit auparavant la Chappelle-au-Duc, que le bon Duc Iean ſon pere avoit fondée, & depuis il l'augmenta, & y fit edifier ce Monaſtere. Depuis ſa mort la Ducheſſe Catherine ſon eſpouſe

eſpouſe en a fait parachever les cloiſtres, y a fait faire les chaires & ſieges du Chœur, donné des calices, livres, chappes, chaſubles, avec leurs appartenances, & fait beaucoup d'autres biens.

Pour finir, tous ceux & celles qui liront ce Livre & le oiront lire, vueillent prier pour l'ame du ſuſdit bon Prince, à ce que Dieu luy vueille pardonner ſes meſfaits; & auſſi pardonner à celuy qui a dicté (*) ce Livre, & qui a mis en eſcrit partie des faicts du bon Duc Artus; car il ne ſçauroit ſi bien faire comme il le ſçait & qu'il le penſe, & qu'il en a veu la pluſpart, au moins depuis qu'il fut fait Conneſtable de France (20). Et ce qui en eſtoit auparavant, il l'a oüy dire de la bouche meſme d'iceluy bon Prince, ou à ceux qui eſtoient avec luy, ou en ſa compagnée avant qu'il fuſt fait Conneſtable, & n'y a rien mis de ce qu'il a peu ſçavoir, qui ne ſoit dans la verité.

(*) Compoſé, ou eſcrit.

Cet Auteur, nommé Guillaume Gruel, en finiſſant declare qu'il n'a icy rien eſcrit que dans la verité, & comme fidele teſmoin.

Fin des Mémoires du Connétable de Richemont.

OBSERVATIONS
SUR LES MÉMOIRES
D'ARTUS III,
DUC DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
ET CONNÉTABLE DE FRANCE.

(1) LE Mercredy (aprés Pâques 1435) les Damoiſelles & bourgeoiſes de Paris allerent moult piteuſement à la Ducheſſe (de Bourgogne) qu'elle eut la paix du royaulme pour recommandée, laquelle leur fiſt reſponſe moult douce & moult benigne en diſant..... Mes bonnes amies, c'eſt une des choſes de ce monde dont j'ai plus grant deſir, & dont je prie plus Monſeigneur jour & nuyt pour le tres-grant beſoing que je crois qu'il en eſt ; & pour certain je ſçay bien que Monſieur en a tres-grant voulenté d'y expoſer corps & chevance... Si la remercierent moult.. Le 21 Avril ſe deſpartit de Paris le Duc & ſa femme, pour eſtre le premier jour de Juillet à Arras au Conſeil. (Journal de Paris, pag. 161.)

(2) Aux conférences qui ſe tinrent pour la paix à Arras, aſſiſterent pour Charles VII le Duc de Bourbon, le Connétable, le Chancellier, le Comte de Vendoſme, Chriſtoſle de Harcourt, le Mareſchal de la Fayette, le Sieur de Mory, Gilles de St. Simon, Galchant de St. Savin, le Sieur de Montenay, le Sieur de Chauvry, Rogier d'Hollande, Paillart d'Urphé, Theaude de Valleperge, Louis de Saucourt, le Sire de St. Prieſt, Pepin de la Mothe, Jean du Chaſteau, le Sieur de Montigny, le Sieur de Geac, le Sieur de Mangny, &c..... Pour le Duc de Bretagne... les Sieurs de la Clairtiere & de Boiſgarnier; pour le Duc d'Alençon... le Sieur de St. Pierre, & maiſtre Raoul le Bouvier, Secrétaire du Duc... Pour le Duc de Bourgogne... l'Eveſque de Liege, celui de Cambray, celui d'Arras, Nicolas Rollin Chancelier du Duc, le Duc de Gueldres, le Comte d'Eſtampes, le Comte de St. Paul, l'Eſcuyer de Cleves, le Comte de Ligny, le Comte de Vaudemont, le Comte de Nevers, le Comte de Naſſaw, le Comte de Montfort, le Comte de Fauquembergue, le Comte de Mégue, Daniel fils du Prince d'Orange, les Sieurs de Châtillon, de Troicy, d'Antoing, de Croy, de Charny, de Roye,

de Canay, de Crevecœur, d'Armentieres, de Saveuſe, de Humieres, de Ormoy, de Hamande, Jean de Foſſex, de Lex, de Lives, de Philippemont, de Morancourt, Jean de Hornes, de Hubertcourt, Danville, de Mailly, de Henchin, de Seuſſelle, de Bray, de Lorle Sire de Deurs, Jean de Charderonne, de Croiſilles, Charles de Noyers, le Vadame d'Amiens, Jacques de Craen, Jean de Cray, le Sieur d'Auxi, le Grand Prieur de France, Guillaume de Lalan, les Sieurs Vandrin, de St. Simon, de Tournam, de Baumanoir, de Flavy, David de Roys, les Sieurs Darſy, de Neuville, de Barras, Jean de Boncourt, de Moreul, & autres... Pour les Flamands... les Sieurs de Guiſtelles, de Haluyn, &c... (Hiſt. de Charles VII, par Chartier, p. 73 & 74.)

(3) Le premier jour de Juing aprés mynuit, fut prinſe la ville de St. Denis par les Arminaz; dont tant mal s'enſuivi que la ville de Paris fut ſi aſſiegée que de nulle part n'y povait venir nuls biens par riviere, ne par autre part; & venoient tous les jours juſqu'aux portes de Paris; & à tous ceulx qu'ils trouvoient en allant ou en venant qui eſtoient de Paris ils les tuoient, & femmes

& filles prenoient à force, & faiſoient ſayer les blés auprés de Paris; ne nul n'y mettoit contredit..... Vers la fin d'Août vint grant foyſon d'Angloys... Ils aſſiegerent ceulx qui dedens St. Denys eſtoient... convint à eulx traiter par ainſi qu'ils s'en iroient & pourroient emporter ce qu'ils vouldroient... Si partirent le 4 Octobre tout moquant des Anglois en diſant..... recommandez-nous aux Roys qui ſont enterrés en l'Abbaye... Deux jours aprés vinrent devant Paris pillant, robant, prenant hommes, femmes & enffants; car il n'eſtoit perſonne qui aux champs oſat yſſir; & les Angloys eſtoient dedans St. Denys qui pilloient la ville ſans y rien laiſſer à leur povair : ainſi fut la ville de St. Denys détruite; & quant ils eurent tout pillé à leur povair, ſi firent abbatre les portes & les murs, & en firent ville champeſtre..... (Journal de Paris, p. 161, 162 & 163.)

(4) La Royne de France Yſabel, femme de feu Charles VI, treſpaſſa en l'oſtel St. Paul le Samedy 24e. jour de Septembre l'an 1435; & fut trois jours que chaſcun la veoit qui vouloit; & aprés fut ordonnée comme il appartenoit à telle Dame, & fut gardée juſqu'au 13e. jour d'Octobre, qu'elle fut ap-

portée à Noſtre-Dame à quatre heures aprés diſner; & y avoit quatorze ſonneurs devant le corps & cent torches; & n'y avoit compaignie de femme d'eſtat que la Dame de Baviere, & ne ſay quantes Damoiſelles aprés le corps qui eſtoit en hault levé ſur les eſpaulles de ſeize hommes vēſtus de noir; & eſtoit ſa repréſentation moult bien faite; car elle eſtoit couchée ſi proprement qu'il ſembloit qu'elle dormit, tenoit un ceptre royal en ſa main dextre... Le lendemain fut miſe en la riviere de Saine aprés ſa meſſe en ung baſtel, & fut portée enterren à St. Denys en France; car on ne l'oſa porter par terre, pour les Arminaz, dont les champs eſtoient toujours pleins, & tous les villaiges d'entour Paris... (Journal de Paris, p. 163.)

(5) Le Mardy des feſtes de Paſques les Gouverneurs de Paris firent partir de Paris environ mynuit ſix ou huit cent Anglois pour aller bouter le feu en tous les petis villaïges & grants qui ſont entre Paris & Pontoiſe ſur la riviere de Seine; & quant ils furent à St. Denys, ils pillerent l'abbaye; & vray eſt qu'en l'Abbaye aucuns prenoient les reliques pour l'argent avoir qui autour eſtoit; l'ung regarda un Preſtre qui chantoit la meſſe;

& pour ce qu'elle luy ſembloit trop longue, quant le Preſtre eut dit.. Agnus Dei.., & qu'il uſoit le précieux ſang, ung grant Ribault ſaute avant, & tantoſt print le calice & les corporaux, & s'en va; les aultres prindrent nappes de tous les autels, & tout ce qu'ils porent trouver dans l'Egliſe St. Denys, & s'en alloient à tout faire les douleurs que nos Eveſques & les Gouverneurs leur avoient donné à faire : mais le Seigneur de l'Iſle-Adam qui eſtoit yſſu de Pontoiſe, & eſtoit ſur les champs, vinlt contre eulx, & les mit preſque tous à mort; & les chaſſa, tuant& occiant par de là Eſpinel juſqu'aux portes de Paris, c'eſt aſſavoir la baſtide de St. Denys; mais celluy jour environ deux cent s'eſtoient eſpartis és bailliage; car ils ſorent la choſe comment elle alloit, ils ſe mirent dedans St. Denys en une tour qu'on nomme la Tour du Vélin : quant le Sire de l'Iſle-Adam viſt qu'ils furent là, ſi diſt qu'il n'en partiroit point tant qu'il les euſt mors ou vifs; ſi laiſſa de ſes gens; & firent tant qu'ils les prindrent, & tantoſt furent tous mis à mort ſans rançon... (Journal de Paris, p. 165 & 166.)

(6) Environ 15 jours aprés la défaite des Anglois prés St. Denys, ... le Connétable

duëment informé que les meilleurs bourgeois de Paris avoient bon vouloir & amour pour le Roy, que volontiers ils ſe mettroient ſous ſon obeïſſance, même que longtemps auparavant ils l'euſſent fait, s'ils euſſent eu ayde & ſecours du Connétable; car ils craignoient fort, comme ils le diſoient, les Anglois qui étoient encore audit lieu de Paris avec le Sire de Wilby leur Capitaine, de plus Louis de Luxembourg, Evêque de Theroüenne, ſoy diſant Chancelier de France pour le Roy d'Angleterre, & un Chevalier nommé Simon Morhier (a) lors Prévoſt de Paris... Sur cela le Connétable, le Baſtard d'Orléans & les autres vinrent devant Paris avant le poinct du jour, & ſe mirent en embuſcade prés des Chartreux du côté de la porte St. Jacques. (Hiſtoire de Charles VII, par Chartier, p. 88.)

En celluy Vendredy d'aprés Paſques vin-

(a) Ce Simon Morhier étoit natif d'auprès Nogent-le-Roi. Son neveu, nommé Briſanteau, étoit celui qui défendoit la tour du Velin. Après la reddition de Paris, on amena devant la tour la mule de ſon oncle. Brichantean déſeſpéré ſe jetta dans les foſſés de l'Abbaye : mais il fut tué par les payſans, dont il avoit tant de fois dévaſté les poſſeſſions. (Extrait de l'Hiſt. de Charles VII par Chartier, p. 90).

rent devant Paris... le Comte de Richemont, qui eſtoit Conneſtable de France de par le Roy Charles, le Baſtard d'Orléans, le Seigneur de l'Iſle-Adam, & pluſieurs autres Seigneurs droit à la porte St. Jacques, & parlerent aux portiers, diſant... laiſſez-nous entrer dedens Paris paiſiblement, ou vous ſerez tous morts par famine, par cher tems ou autrement... Les gardes de la porte regarderent par deſſus les murs, & virent tant de peuple armé, qu'ils ne cuidoient mie que toute la puiſſance du Roy Charles puſt finer de la moitié d'autant de gens d'armes, comme ils povaient veoir : ſi orent paour, & doubterent moult la fureur : ſi ſe conſentirent à les bouter dedens la ville; & entra le premier le Seigneur de l'Iſle-Adam par une grant eſchelle qu'on lui avalla, & miſt la banniere de France deſſus la porte, criant... Ville gaignée !... Le peuple en ſceut parmy Paris la nouvelle..... L'Eveſque de Theroüanne, quand il viſt la beſoigne ainſi tournée, ſi manda le Prevoſt & le Seigneur de Huillebit & tous les Anglois, & furent tous armés au mieulx qu'ils porent : d'aultre part ceux de Paris prindrent cueur par ung bon bourgeois nommé Michel de Lalier; & aultres pluſieurs qui eſtoient cauſe de la dite

entrée, ſi firent armer le peuple, & allerent droit à la porte St. Denys; & furent tantoſt trois à quatre mille hommes de Paris & des villaiges qui tant avoient grant hayne aux Angloys & aux Gouverneurs qui autre choſe ne deſiroient que les deſtruire : comme ils eſtoient à garder ladite porte, & les Gouverneurs devant ditz orent aſſemblez leurs Anglois, ſi firent trois batailles, en l'une le Sire de Huillebit, en l'autre le Chancelier & le Prevoſt, & en l'autre Jehan l'Archer, un des plus crueulx Chreſtien du monde; & eſtoit Lieutenant du Prevoſt un gros villain comme un *Cagoux;* & pour ce qu'ils craignoient moult le quartier des halles, y fuſt envoyé le Prevoſt à toute ſon armée : en allant il trouva un ſien compere, un trés-bon marchand nommé le *Vavaſſeur* qui lui dit... Monſieur, mon compere ayez pitié de vous; car je vous promets qu'il convient à cette fois faire la paix, ou nous ſommes tous deſtruits..... Comment, dit-il, traître, es-tu tourné ?.. Et ſans plus rien dire, le fiert de ſon eſpée par le travers du viſaige dont il cheut, & aprés le fiſt tuer par ſes gens.

Le Chancelier & ſes gens alloient par la grant ruë St. Denys, Jehan l'Archer alloit par la ruë St. Martin... & crioient le plus

orriblement que oncques on viſt crier gens... St. George, St. George, traiſtres François vous tous morts !... L'Archer crioit qu'on tuaſt tout : mais ils ne trouverent hommes parmi les rues : ce ne fut qu'en la rue St. Martin qu'ils trouverent devant St. Méry un nommé Jehan le Preſtre, & un nommé Jehan des Crouſtés, leſquels étoient hommes d'honneur, qu'ils tuerent plus de dix fois... Ainſi allerent à la porte St. Denys, où ils furent bien reçus ; car quant virent tant de peuple, & qu'ils virent qu'on leur getta quatre ou cinq canons, furent moult esbahis... s'enfuirent tous vers la porte St. Anthoine, & ſe bouterent dans la fortereſſe. Tantoſt aprés vinrent parmy Paris le Conneſtable & les autres Seigneurs, auſſi doulcement comme ſi toute leur vie ne ſe fuſſent point meüs hors de Paris ; ce qui eſtoit ung bien grant miracle ; car deux heures devant qu'ils entraſſent, leur intention eſtoit & à ceulx de leur compaignie, de piller Paris, & de mettre tous ceulx qui les contrediroient à mort, & par le recort d'eulx bien cent charretiers & plus qui venoient aprés l'oſt, amenoient blés & autres vitailles, diſant... on pillera Paris, & quant nous aurons vendu notre vitaille à ces villains de Paris, nous

chargerons nos charettes du pillage, dont nous ſerons riches toute noſtre vie... Mais les gens de Paris aucuns bons Chreſtiens & Chreſtiennes ſe mirent dans les Egliſes..... & vrayment bien fut apparent que Monſieur Saint-Denys avoit été advocat de la cité... car quant ils furent entrés dedens... ils furent ſi mûs de pitié & de joye, qu'ils ne ſe purent tenir de larmoier; & diſoit le Conneſtable aux habitans..... Mes bons amys, le Roy Charles vous remercie cent mille foys, & moy de par luy de ce que ſi doulcement vous luy avez rendu ſa maîtreſſe cité de ſon Royaulme; & ſi aucun de quelque eſtat qu'il ſoit a meſprins par devers Monſieur le Roy, ſoit abſent ou autrement, il luy eſt tout pardonné.....

Et tantoſt ſans deſcendre fit crier à ſon de trompe que nul ne fuſt ſi hardy, ſur peine d'eſtre pendu par la gorge, de ſoy loger en l'oſtel des bourgeois, ne deſmenaiger oultre ſa voulenté, ni de reproucher, ni de faire quelque deſplaiſir, ou piller perſonne de quelque eſtat, non s'il n'eſtoit natif d'Angleterre & ſouldoyer; dont le peuple de Paris le print en ſi grant amour, que avant qu'il fut lendemain, n'y avoit celuy qui n'eut mis ſon corps & ſa chevance pour deſtruire les Angloys.....

Ceulx qui ſe bouterent en la porte St. Anthoine, ... vuiderent la place le Mardy 17 Avril 1436; & pour certain oncques gens ne furent autant moqués & huez comme ils le furent, eſpecialement le Chancelier (a), le Lieutenant du Prevoſt, le Maiſtre des bouchers, & tous ceulx qui avoient été coupables de l'oppreſſion qu'on faiſoit au pouvre commun... (Journal de Paris, p. 166, 167, 168...)

(7) Michau de Laigler eſt Michel de Lalier un des bourgeois de Paris, qui avoient ſecondé l'entrepriſe du Connétable. Le Rédacteur des Mémoires ſe trompe en diſant qu'il étoit Prévôt des Marchands. De Lalier ne fut élevé à cette dignité qu'après la reddition de Paris... (Voyez le Journal de Paris, p. 170.)

(8) Quant les François furent affermez avec le Parlement & les grans bourgeois & le Conſeil, ils ſe plaignirent que le Roy eſtoit trés-povre & toute ſa gent, & qu'il convenoit avoir de l'argent, ou qu'il fuſt prins;

(a) Le peuple crioit après l'Evêque de Therouenne, prétendu Chancelier pour les Anglois ... Au Renard ! au Renard ! ... (Hiſt. de Charles VII, p. 90).

ſi leur fuſt dit... Il faut faire ung emprunt ; & ainſi fut fait eſpeciallement trés-grief ſur eulx qu'on cuidoit qu'ils aimaſſent mieulx les Angloys que les François ; & fut l'emprunt trés-grant... car ils furent pou à Paris de Meſnaigers qui n'en payaſſent pou ou grant... (Journal de Paris, p. 170.)

(9) Le Journal de Paris page 174 nomme cette ville Beauvais en Brie. Là y eſt-il dit, fnt prins un nommé Maiſtre Milles de Saulx lequel eſtoit Procureur au Parlement, qui avoit eſté autrefois prins & avoit promis d'eſtre loyal, & avoit baillé ſa foy, & mis ſa femme & deux filx qu'il avoit en oſtaige : mais de tout ce ne tint compte de foy, ne de femme, ne d'enffants, mais devint le plus fort larron, bouteux de feux & de tout autre maléfice qui fuſt en France ni en Normandie ; & pour ce il ot la teſte coppée & ſon varlet le 10 Avril 1438.

Cettuy Milles enſeigna pluſieurs grants caves & anciennes touchans à carrieres, deſquelles on ne ſçavoit rien, & parmi leſquelles on devoit bouter les Angloys dedans Paris. Mais Dieu qui tout ſcet ne le volt conſentir.

(10) En celluy mois de Septembre 1438

on fiſt derechief à Paris la plus eſtrange taille qui oncques mais euſt eſté faite ; car nul en tout Paris n'en fuſt excepté de quelque eſtat qu'il fuſt, ne Eveſque, ne Abbé, Prieur, Moine, Nonnains, Chanoine, Preſtre benéficié ou ſans bénéfice, Sergents, Meneſtriers, &c. & fut premierement faite une groſſe taille ſur les gens d'Egliſe, & aprés ſur les gros marchands & marchandes ; & payoient l'un quatre mille frans, l'autre trois mille, ou deux mille, chacun ſelon ſon eſtat... tretout le moindre paya vingt frans ou au deſſus... & autres plus petits nuls ne paſſoient cent ſols... aprés cette douloureuſe taille firent une autre trés-dehonneſte : car les Gouverneurs prindrent aux Egliſes les joyaulx d'argent comme encenſiers, plats, burettes, &c. & la grigneur partie de tout l'argent monnoyé qui eſtoit au tréſor des confréries... le tout ſous l'ombre de prendre le chaſtel de Montereau & la ville... (Journal de Paris p. 175 & 176.)

(11) En ce tems (1440) avoit moult cruelle guerre entre le Roy & (a) ſon filx, & eſtoit

(a) Le Dauphin, qui fut le Roi Louis XI, ſe retira en Dauphiné. Il avoit ſi peu d'argent, qu'il fut contraint d'emprunter cent écus aux habitans de la ville de

le Duc de Bourbon à l'aide du filx contre le pere ; & ſe tenoit en fortes villes au pays de Bourbonnois accompaigné de foyſon de gens d'armes qui tout deſtruiſoient ſon pays ; & d'autre part le Roy eſtoit au pays de Berry : car pour certain on alloit bien dix ou douze lieuës que on n'euſt trouvé que boire ne que manger, ne fruit, ne autre choſe, & ſi eſtoit-on au cueur d'Aouſt ; & tuoient & coppoient les gorges les uns aux autres... Brief il n'eſtoit homme qui oſaſt ſe mettre en chemin... Corbeil fut prins au nom du Duc de Bourbon ; Beauté, le Boys de Vincennes eſtoient de par le Roy... En ce tems le Roy & ſon filx furent accordez... & la paix fut criée parmy Paris du Roy & de ſon filx... (Journal de Paris p. 184 & 185.)

(12) Ce que rapporte le Journal de Paris p. 187 rend vraiſemblables les crimes reprochés à ce bâtard de Bourbon...

Quand un preudhomme avoit une jeune femme & qu'ils le povaient prendre, s'il ne povait payer la rançon qu'on luy demandoit, ils le tourmentoient & le tirannoient moult griévement ;

Romans. Il en fit ſon billet, qui exiſte encore dans les archives de cette ville.

grievement ; & les aucuns mettoient en grants huches, & puis prenoient les femmes, & les mettoient par force ſur le couvercle de la huche où le bonhomme eſtoit... & quant ils avoient fait leur malle œuvre, ils laiſſoient le pouvre périr là dedans, s'il ne payoit la rançon qu'ils luy demandoient ; & ſi n'eſtoit Roy ne nul Prince qui pour ce s'avançat de faire aucune aide au pouvre peuple ; mais diſoient à ceulx qui s'en plaignoient... il faut qu'ils vivent ; ſi ce fuſſent les Angloys, vous n'en parlaſſiés pas ; vous avez trop de biens...

(13) Le Roy de France... fit pluſieurs fois aſſembler les gens de ſon Conſeil... pour avoir avis & délibération ſpécialement touchant le fait de ſa guerre & de ſes gens d'armes. Il deſiroit de tout ſon cœur qu'une bonne maniere fut trouvée par laquelle les gens de guerre qui étoient à luy fuſſent payés & ſoudoyés & mis en fortereſſes de ſon Royaume, que tous les pillards & coureurs fuſſent chaſſés ou ſe remiſſent à labourer & faire un meſtier... ſi ſe trouvoient fort ſouvent avec le Roy auxdits Conſeils ſon fils le Dauphin, le Roy de Sicile, le Duc de Calabre ſon fils, Meſſire Charles d'Anjou,

le Comte de Richemont Conneſtable de France, les Comtes de Clermont, de Foix, de Saint Paul, de Tancarville, de Dunois, & avec eux grand nombre de Conſeillers tant Eccléſiaſtiques que ſéculiers... Alors il fut ordonné tant par le Roy comme par les deſſus dits du Conſeil qu'il y auroit quinze Capitaines leſquels auroient chacun ſous eux cent Lances, & que chacune Lance ſeroit comptée à gages pour ſix perſonnes, dont les trois ſeroient archers, le quatrieme (a) Couſtillier avec l'homme d'arme & ſon page... qu'ils ſeroient mis & diſtribués par les bonnes villes... ſi ſauroit chacun des Capitaines ſon lieu & ſa retraite... il fut ordonné qu'ils ſeroient payés de leurs gages tant ſur les bonnes villes comme ſur le plat pays... furent établis des Comiſſaires des guerres... quand les Capitaines ſe furent fournis de ce qu'il leur falloit de gens, il fut ordonné que les autres ſe retiraſſent ſans piller le peuple, ſinon on y pourvoiroit par juſtice... (Cette ordonnance ayant été exécutée) en pluſieurs endroits du Royaume commencerent les marchands des divers lieux à faire leur négoce, les laboureurs à labourer... bien des villes

(a) Couſtillier, ou Couſtellier ſe prend ici pour Ecuyer.

& pays qui long-tems auparavant avoient été comme non habités furent remis ſus & repeuplez aſſez abondamment ; & nonobſtant qu'iceux euſſent grande peine & enduraſſent beaucoup de travail en ce faiſant, ſi ſe tenoient-ils pour bienheureux quand Dieu leur faiſoit cette grace, qu'ils demeuroient paiſibles en leurs lieux, ce que faire n'avoient pu la plus grande partie de leur vie... (Extrait de l'Hiſtoire de Charles VII par Mathieu de Coucy p. p. 544, 545, 546 & 547.)

(14) Mathieu de Coucy dans ſon Hiſtoire de Charles VII. p. 564 place le ſiege & la priſe de la ville du Mans à la fin de l'année 1447. Cet Hiſtorien met à la tête de l'armée Françoiſe le Comte de Dunois, & le Seigneur de la Varenne Senéchal de Poitou : il ne parle en aucune maniere du Connétable. L'Auteur de l'Hiſtoire Chronologique de Charles VII p. 430 s'accorde avec Mathieu de Coucy ſur la date de cet évenement ; & & il garde le même ſilence par rapport au Connétable. Selon luy les Chefs de l'armée Françoiſe à ce ſiége étoient le Comte de Dunois, Prégent de Coitivy Amiral de France, Pierre de Brezay Senéchal de Poitou,

Meſſire de Culant, les Maréchaux de Loheac & de Jalognes.

(15) En 1446 s'eſmeut grand diſcord & débat entre François Duc de Bretagne d'une part & ſon frere Meſſire Gilles. La cauſe fut pour ce que ledit Gilles (qui eſtoit un fort beau Chevalier bien formé & puiſſant de corps) avoit été elevé & nourry durant ſa jeuneſſe avec ſon couſin germain le Roy Henry d'Angleterre, lequel Roy l'avoit fait ſon Connétable; & à cette occaſion, comme il en étoit commune renommée, il avoit du tout mis ſon affection à tenir le party de ce Roy Henry & des Anglois, & tendoit à cette fin de ſéduire & attirer pluſieurs grands Seigneurs de la Duché de Bretagne... ce qui fut rapporté au Duc ſon frere... ſi eut conſeil d'y pourvoir; & pour ce faire il envoya quelqu'un devers le Roy de France ſon oncle... ſi fut adviſé qu'on ſe tint tout d'abord ſeur de ſa perſonne, aprés quoy on auroit avisſur le ſurplus; pour laquelle choſe mettre à exécution fut envoyé en Bretagne de la part du Roy le Seigneur de Coitivi Admiral de France, lequel accompagné de gens d'armes le prit au chaſteau du Guildo... il fut interrogé ſur les choſes deſſus dites, deſquelles ou de la plus

grande partie il dit la verité; & lors fut commune renommée que pour ces cauſes iceluy Gilles fut depuis mis en tel lieu où oncques depuis peu de gens eurent-ils liberté de pouvoir parler à luy; dont le Duc ſon frere fut depuis deſplaiſant en ſoy-meſme, en conſidérant que par ſon moien & à ſa pourſuite il avoit été ainſi traité... (Hiſtoire de Charles VII par Mathieu de Coucy p. p. 556 & 557.)

(16) On appelloit ainſi un Bachelier de l'Ordre & Collège des Hérauts. (Note des Edit.)

(17) Les deux armées du Comte de Clairmont & du Connétable s'étoient jointes enſemble ... ils s'avancerent tous le plus près qu'ils purent des Anglois, & combattirent là très-vaillamment les uns contre les autres, par l'eſpace de trois heures ou environ, pendant lequel tems y furent faites de grandes vaillances tant d'un côté comme de l'autre; entre les autres s'y gouverna bien vaillamment le Seigneur de la Varenne Sénéchal de Poitou; à la fin duquel combat les Anglois furent défaits par force d'armes. Les François, dit l'Hiſtorien, n'y perdirent que cinq ou ſix

hommes d'armes... Quant au Comte de Clermont, il demeura cette nuit à Formigny ſur le champ de bataille; & voulut bien y conſentir iceluy Conneſtable pource que c'étoit la premiere beſogne qu'il avoit encore eu en la guerre, attendu ſa jeuneſſe & ſon âge. Or il faut ici dire & déclarer (a) une partie des Seigneurs qui à cette beſogne furent faits Chevaliers; car à les tous nommer ce ſeroit choſe trop longue : premierement y fut fait Chevalier ledit Comte de Clermont, le Seigneur de Caſtres, Meſſire Godefroy de la Tour, Monſieur de Vaubar, Meſſire Olivier de Coitivy, Meſſire Antoine Deullant, le Seigneur d'Anglure & autres... (Hiſtoire de Charles VII p. p. 599 & 600.)

En cette journée ſe porterent trés-vaillamment & trés-chevaleureuſement, ſans autruy blaſmer, M. de Montgaſcon, M. de Saincte Severe, comme auſſi fit Mre Pierre de Brezé Seneſchal de Poictou... Là furent faits Che-

(a) Dans ces occaſions, on ſuſpendoit l'épée au cou du jeune Guerrier : on lui donnoit un coup de la paume de la main ſur la joue, ou trois coups de plat d'épée nue ſur l'épaule ou ſur le cou; c'eſt ce qu'on nommoit l'accolade. Le nouveau Chevalier montoit à cheval, caracoloit, faiſoit flamboyer ſa lance dans la plaine, & alloit ſe montrer en public. (Note des Edit.).

valiers (outre ceux nommés cy deſſus) le Sire de Vauvert fils du Comte de Villars, le Sire de Saincte Severe, le Sire de Chalençon, &c. (Hiſtoire de Charles VII par Chartier p. 198.)

(18) On avoit vu plus haut que Gilles de Bretagne fut enfermé dans un chateau... pendant quoi ledit Gilles étoit ſouventfois exhorté & admoneſté par le Duc de Bretagne ſon frere, ſes parents, ſujets & autres bienveillants du Royavme de France de laiſſer la querelle & abandonner le parti des Anglois... Après qu'il eut été traicté inutilement par douces paroles, on agit avec luy par d'autres qui étoient rigoureuſes. Mais oncques pour choſe qu'on lui ſceut, ou peuſt dire, il ne ſe voulut jamais retirer & départir de ſon mauvais courage & malheureux propos; parquoy ledit Duc de Bretagne en conceut haine mortelle contre luy... & la commune renommée eſtoit qu'il fut par l'ordre dudit Duc eſtranglé une nuit par deux compagnons avec deux toüailles torſes..... On imputa ſa mort au Sire de Montauban qui le gardoit... (Hiſtoire de Charles VII par Chartier p. 212 & 213.

(19) Jean Chartier, l'Auteur de l'Hiſtoire

Chronologique de Charles VII & Mathieu de Coucy ne diſent rien ſur ce prétendu empoiſonnement d'Artus. (Note des Edit.)

(20) Il ſe peut adjouſter à la memoire de ce renommé Prince du Sang (a), qu'eſtant aprés la mort de ſon frere & de ſes neveux parvenu à la ſucceſſion de ce grand Duché de Bretagne; comme quelques-uns luy repreſentoient, que doreſnavant ladite Charge de Conneſtable paroiſtroit eſtre au deſſous de cette nouvelle dignité ſi relevée, qui le rendoit maiſtre d'une belle Province; il fit cette genereuſe reſponſe : *Que ſi ce premier Office de la Couronne l'avoit honoré durant trente-trois années, il eſtoit bien juſte & raiſonnable qu'il l'honoraſt doreſnavant à ſon tour*, teſmoignant par cette reſponſe, qu'il deſiroit en faire la fonction, comme il fit, le reſte de ſes jours, & en conſerver le titre conjointement avec cette haute qualité de Duc. Voicy comme Meſſieurs de Saincte-Marthe en parlent, pag. 604, liv. 35 du Tome II de la derniere impreſſion de leur Hiſtoire de la Maiſon de France. Bien que les principaux Seigneurs de ſon Pays l'euſſent

(a) Il ne voulut quitter la charge de Conneſtable, quoy que devenu Duc de Bretagne.

prié de laiſſer l'Eſtat de Conneſtable, diſans, qu'eſtant venu au degré de Duc de Bretagne, ce luy eſtoit choſe mal ſeante de ſe porter Officier d'autruy, quelque grand qu'il fuſt; ſi eſt-ce qu'il ne le voulut faire, pource, diſoit-il, qu'il vouloit honorer en ſa vieilleſſe ce qui l'avoit honoré en ſa jeuneſſe. On adjouſte, pour autre marque de ſon grand courage, qu'il avoit un ſecret deſſein de paſſer en Angleterre, afin s'il luy eſtoit poſſible, d'entreprendre la conqueſte de ce Royaume, à l'ayde des forces du Roy de France, & des ſiennes, ſçachant qu'en retenant ce premier Office de la Couronne, & ayant à ſe ſervir des forces du Roy, il en ſeroit mieux obey & ſuivy par les François, propoſant aux Seigneurs, qu'il avoit desja incité de l'accompagner en cette grande enrrepriſe, l'exemple de la conqueſte de ce meſme Royaume, laquelle avoit autrefois eſté faite par Guillaume le Baſtard Duc de Normandie.

Au reſte, ce Duc Artus eſtoit Prince petit de corps, mais de grand entendement, vaillant & hardy de ſa perſonne, des plus experimenté au faict des armes, liberal, & ſevere à l'endroit des malfaicteurs; car en allant par le pays, s'il rencontroit des ſoldats ſans

adveu, ſur la plainte de leurs deſordres, il les faiſoit mourir; ce qui vray-ſemblablement luy acquit le ſurnom de Iuſticier, ainſi qu'il eſt nommé par l'Hiſtorien de Bretagne. Bref, il a remporté cette autre louange, d'avoir eſté l'un ce ceux qui delivrerent la France du joug des Anglois, & d'avoir fait paroiſtre ſa prudence à l'égard de ſa valeur aux batailles & journées qu'il gangna, & en la repriſe de pluſieurs villes & places fortes, par luy remiſes en l'obeyſſance du Roy. (Extrait de l'Hiſtoire de CharlesVII, p. 795).

Fin des Obſervations ſur les Mémoires du Connétable de Richemont.

MÉMOIRES

DE FLORENT SIRE D'ILLIERS,

CAPITAINE AU SERVICE

DE CHARLES VII.

XVe SIÈCLE.

NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES
RELATIFS
A FLORENT, SIRE D'ILLIERS.

Ces Mémoires rédigés par Denys Godefroy ſont tirés des Hiſtoriens contemporains & de manuſcrits qu'il cite comme exiſtans de ſon tems. Les faits curieux que contiennent ces Mémoires, malgré leur brièveté, nous ont paru mériter une place dans la Collection. Nous avons préſumé qu'on ne ſeroit pas fâché d'avoir ſous les yeux une Notice qui rappellât les exploits d'un des meilleur Officiers de Charles VII. Il fut le compagnon de Richemont, des Dunois, des la Hire; & il leur aida à remettre ſur le front de Charles VII une couronne qu'on vouloit lui arracher.

Fin de la Notice des Éditeurs.

NOTICE

DES DIFFÉRENTS

SUJETS HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES
DE FLORENT, SIRE D'ILLIERS, CAPITAINE AU SERVICE DE CHARLES VII.

AVANT que de parler de Florent d'Illiers, qui fut l'un des principaux Chefs qui ayderent, en pluſieurs occaſions d'importance, à chaſſer les Anglois hors du Royaume, & qui contribuerent le plus à reſtablir l'authorité, & la puiſſance du Roy Charles VII, il eſt à propos de remarquer, que les Seigneurs de ce nom d'Illiers ſont ſortis d'une maiſon ſi noble, & ſi ancienne, que pour n'en ſçavoir la premiere origine, aucuns la rapportent au temps de ces anciens Gaulois, qui ſelon la Couſtume de leur pays (de laquelle Ceſar fait mention en ſes commentaires) prenoient le nom du lieu dont ils eſtoient Seigneurs; & conformément à cet uſage, tiennent que ceux-cy ont emprunté leur nom de l'ancienne Seigneurie d'Illiers, qui eſt une petite ville ſituée ſur les confins du pays Chartrain & du Perche, où il y a un chaſteau tres-ancien, mouvant de la groſſe

tour de Chartres : quoy qu'il y ait plus d'apparence de croire, que cette terre a pluſtoſt eſté ainſi appellée d'eux, parce qu'ils l'ont poſſedée de tout temps immemorial ; ce que le vieil mot Gaulois, Sire, dont ils furent autresfois qualifiez, ſemble deſigner aſſez vray-ſemblablement.

Mais ſoit qu'ils ayent ainſi appellé cette petite ville de leur nom, ou bien qu'eux-meſmes s'en ſoient ſurnommez, il eſt conſtant, que du temps de Thibaud premier Comte de Chartres, qui vivoit environ l'an 600, les Sires ou Seigneurs d'Illiers eſtoient desja en poſſeſſion des premiers rangs parmy l'ancienne Chevalerie de France ; & qu'il ſe trouve encore aujourd'huy des titres tres-anciens, où ils ont ſigné avec Ebrard du Puiſet, Hugues de Gallardon, & autres Seigneurs du pays de Beauſſe, immediatement aprés les Comtes de Chartres, dont on tient auſſi qu'ils ſont ſortis des puiſnez. De plus, il eſt certain (& cela ſe voit bien clairement dans les Archives du chaſteau de Chantemeſle en Dunois, par le vieil Martyrologe de l'Egliſe de Chartres, les Chartulaires des Abbayes de Sainct-Cheron, Sainct-Iean, & Sainct-Pere en Vallée, au meſme Dioceſe) qu'en la pluſpart

la pluſpart des anciens titres de ces Egliſes, il eſt fait mention de pluſieurs Seigneurs & Dames de la maiſon d'Illiers ; les noms deſquels n'eſtoient en uſage, que ſous la premiere & la ſeconde Lignée de nos Roys, comme des Aveſgauds, des Bodards, Hildegrandis, Elciundis, & autres qui prouvent aſſez, quelle eſt l'antiquité de cette ſouche, qui depuis tant de ſiecles a pouſſé ſes branches & ſes rameaux juſques à nos jours, ſans aucune interruption, que l'on ſçache.

On n'ignore pas toutesfois, ce qu'un Autheur (*) moderne, des mieux verſez dans l'hiſtoire & dans l'antiquité des Familles de France, a mis au jour depuis peu ; ſçavoir, qu'un puiſné de la maiſon de Vendoſme avoit eſpouſé l'heritiere d'Illiers, à condition d'en porter le nom & les armes qui ſont d'or à ſix anneaux de gueules ; mais outre que cet Autheur (d'ailleurs fort exact) ne marque point le temps de cette inſtitution, qui doit preceder abſolument le Sire d'Illiers, duquel nous avons à parler (& dont les deſcendans ſont fort bien prouvez par Memoires irreprochables), il eſt vray de dire, que la naiſſance de ce Seigneur tire ſon ori-

(*) Le ſieur le Laboureur dans les additions aux Mémoires de Caſtelnau, p. 472 du Tome I.

gine des plus nobles & premieres maiſons du Royaume, ſoit qu'il prenne ſon extraction de ces anciens Sires d'Illiers, ou bien qu'on le faſſe deſcendre des Seigneurs de Vendoſme ; puiſque les Princes de la maiſon de Bourbon, par le mariage de Catherine heritiere de Vendoſme avec Iean II du nom Comte de la Marche, ont honoré de leur Alliance cette maiſon illuſtre, de laquelle eſt ſortie la Branche Royale, qui eſt enfin montée ſur le Throſne des Fleurs-de-lys, & qui regne aujourd'huy avec tant de bonheur.

Cela preſuppoſé, l'on peut dire avec verité de Florent d'Illiers (nommé dans une Hiſtoire du ſiege d'Orleans, & par quelques autres Meſſire Florentin) qu'il a eſté l'un des plus illuſtres rejettons de cette ancienne Famille ; que c'eſt en luy que prennent leur ſource ceux de ce nom qui vivent encore aujourd'huy ; qu'il fut fils aiſné de Pierre, & petit fils de Geoffroy, que d'anciens monumens nomment haut & puiſſant Chevalier Geoffroy Sire d'Illiers ; lequel vivoit en l'an mil trois cent cinquante.

Noſtre Florent commença de paroiſtre au meſme temps que Charles VII devint heritier de la Couronne, c'eſt à dire, environ le temps que le Roy d'Angleterre Henry VI

ligué avec le Duc de Bourgongne, gouvernoit l'Eſtat, ſous le nom de ſon oncle Regent, qui taſchoit de ravir le Sceptre & la couronne audit Roy Charles.

Ce Prince ſe voyant privé de ſon droict, oublié de partie de ceux qu'il avoit de plus proches, & abandonné de la pluſpart des ſiens, eut recours à l'ancienne Chevalerie, comme à la principale force du Royaume, & la plus intereſſée à la conſervation des Loix fondamentales de la monarchie. Il choiſit pour cet effet parmy les Chefs & Capitaines qui ſuivirent ſa fortune, les plus fidelles & les plus experimentez qu'il peut, les uns pour les jetter dans les places qui le reconnoiſſoient encore pour leur Seigneur, les autres pour les mettre à la teſte de la plus leſte Nobleſſe, qu'il ordonna d'enrôller dans les terres qui reſtoient en ſon obeïſſance, dont les bandes victorieuſes ont touſjours retenu depuis le nom de compagnées des ordonnances du Roy, par excellence. Entre ceux-là Florent fut des premiers qu'il honora de cette charge, laquelle ne ſe donnoit qu'à des Seigneurs d'un merite extraordinaire; meſme à des Officiers de la couronne, & à des Princes. La naiſſance de ce Seigneur, ſa valeur, & ſa reputation eſtans bien cognuës

de ce Roy, il le fit encore Capitaine (comme on parloit alors) c'eſt à dire Gouverneur de Chaſteaudun, place des plus conſiderables en ces temps, que les poudres, les canons, & les mines n'eſtoient encores gueres en uſage dans la France. Ce Prince conſideroit cette place comme un boulevart & un donjon tres-aſſeuré pour maintenir ſon pouvoir, non ſeulement dans le Dunois dont elle eſt capitale, mais dans tout le pays circonvoiſin, parce que ſon chaſteau conſtruit ſur un rocher preſque inacceſſible, & naturellement eſcarpé, la rendoit comme imprenable.

Ce Roy avoit jetté les yeux ſur ce brave Chef, comme ſur une perſonne tres-propre à ſes deſſeins, & à l'employ auquel il le deſtinoit, tant à cauſe du rang qu'il tenoit dans la Province, où la pluſpart de ſon bien eſtoit aſſis, que parce qu'en le mettant dans cette fortereſſe, il pouvoit aiſément tenir les mal-intentionnez en leur devoir, & les ennemis en crainte, en deſcouvrant & traverſant les menées des Anglois, & de leurs adherans, qui occupoient desja tout le Perche, la Beauſſe, & le pays Chartrain. L'experience fit voir depuis que Charles ne s'eſtoit pas meſpris en ſon choix, ny en ſon

eſperance ; car les Anglois ſe voyans lors le vent favorable, prirent reſolution d'aſſieger Orleans, aprés avoir reduit ſous leur obeïſſance toutes les places voiſines, qui pouvoient nuire ou favoriſer à leur deſſein ; lequel alloit principalement à reſſerrer les troupes du Roy, & à le repouſſer au delà de la riviere de Loire, en luy retranchant les nerfs de la guerre, qui ſont les contributions des peuples, & en luy enlevant cette ville importante, laquelle eſtant du Domaine du Duc d'Orleans leur priſonnier, auſſi bien que celle de Chaſteaudun, ils croyoient aſſez vray-ſemblablement, qu'elles contribuoient beaucoup à la ſubſiſtance de leurs adverſaires. Voilà donc les Anglois campez devant Orleans, & bien occupez à commencer leurs travaux & leurs baſtilles, que ce brave d'Illiers (lequel avoit bonne correſpondance avec Iean d'Orleans Comte de Dunois, qui eſtoit renfermé dans cette ville, qu'il defendoit) alloit ſouvent reconnoiſtre, donnant de temps en temps d'importans advis au Roy, de l'eſtat auquel ſe trouvoient les uns & les autres, en ſurprenant tantoſt quelqu'un des aſſiegeans, & tantoſt leur oſtant la communication avec les Chartrains & les Per-

cherons, deſquels il tiroient la pluſpart de leurs rafraiſchiſſemens.

Six mois & plus ſe paſſerent de la ſorte; pendant leſquels Charles aſſembla quelques cinq à ſix mille hommes, ne ſçachant pourtant encor à quoy ſe determiner; mais enfin, ce Prince animé par la preſence & par les conſeils preſſans d'une jeune fille que Dieu luy ſuſcita, des confins de la baſſe Champagne, renommée & connuë depuis par toute la France, ſous le nom de Ieanne la Pucelle, reſolut, par l'advis de ſon Conſeil, de luy mettre les armes à la main, & de luy confier & laiſſer la conduite de toute l'entrepriſe, avec ordre à ſes Generaux de ne rien hazarder, ſans la participation de cette fameuſe Pucelle. Florent d'Illiers eut charge en meſme temps de joindre à cette armée fort petite en nombre, mais groſſe de courage, & de l'eſperance de la protection qu'elle attendoit du Ciel, le plus d'hommes d'armes & de traict qu'il pourroit raſſembler, pour luy ſervir de renfort. A ce ſujet, il pratiqua ſi adroitement la nobleſſe du pays, qu'en ayant attiré avec luy une troupe aſſez conſiderable, il ſe rendit au camp du Roy avec ce ſecours, & donna ſi bien à entendre

l'eſtat de toutes choſes, par la cognoiſſance parfaite qu'il avoit du dedans & du dehors de la ville d'Orleans, afin d'y introduire avec facilité le ſecours dont elle avoit beſoin, qu'on luy defera l'honneur d'en faire la premiere tentative, avec l'eſlite de ceux qu'il avoit amenez avec luy; parmy leſquels il y avoit meſmes quelques citoyens ou originaires d'Orleans : en un mot, tous ces braves, à l'exemple de leur chef, s'acquitterent ſi bien de cette commiſſion & de leur devoir, qu'ils entrerent heureuſement dans ladite ville (*). Et bien que la pluſpart des Hiſtoriens attribuent toute la gloire de ce ſecours à Ieanne, qui de là fut ſurnommée la Pucelle d'Orleans; neantmoins il eſt conſtant, & prouvé par de bons Memoires du temps, qu'aprés les exploits tout-à-fait prodigieux de cette genereuſe fille, le Seigneur d'Illiers contribua autant que pas un des autres Chefs, à la conſervation de cette ville, qui eſtoit de la derniere importance, pour reſtablir la domination françoiſe, & pour chaſſer ces dangereux ennemis hors du Royaume.

(*) Cette entrée ſe fit le Mardy 3 jour de May 1429, & celle de Ieanne la Pucelle le lendemain 4, ſelon les Mémoires de Chantemeſle.

Le nom de ce grand Capitaine ſe rencontre ſouvent dans les relations particulieres de ce ſiege, & nommément en l'Hiſtoire qui en a eſté imprimée à Orleans l'an 1606, dont on a tiré ce peu de paroles qui ſuivent, pour preuve de ce qu'on vient de dire, de ſa valeur & de ſa vertu : « Arriva le Ieudy vingt-huitieſme Avril, un Capitaine moult renommé, appellé Meſſire Florentin d'Illiers, & avec luy quatre cent lances fournies, tous braves combatans, qui venoient de Chaſteaudun, lequel par ſon arrivée resjoüyt grandement tous les Capitaines ». Et plus avant, où il eſt fait mention de ſon retour d'Orleans à Chaſteaudun; voicy comme la meſme Hiſtoire en parle : « Florentin d'Illiers prit congé des Seigneurs, Capitaines, & bons bourgeois de la ville, & avec ſes gens de guerre par luy là menez, s'en retourna dans Chaſteaudun, dont il eſtoit Capitaine, remportant grand prix, los & renommée des vaillans faicts d'armes par luy & ſes gens faits au ſecours d'Orleans : & de fait, en recognoiſſance d'une ſi belle action, les Orleannois nommerent une des principales ruës de leur ville la *Ruë d'Illiers*, qui s'appelle encore aujourd'huy de ce nom là, en memoire de ce que ce brave Capi-

taine entra premierement par là, & qu'il eut l'honneur de porter les premieres nouvelles de cette fameuſe entrepriſe de la Pucelle, au devant de laquelle il ſortit dés le lendemain avec le B. d'Orleans, pour favoriſer l'entrée de cette Amazone ».

Ce genereux d'Illiers, aprés quantité de beaux faicts d'armes, dont il ſignala ſon courage & accreut ſa reputation à ce memorable ſecours d'Orleans, voyant que les Anglois s'eſtoient retirez en aſſez bon ordre, & qu'ils aſſembloient encores de nouvelles forces, qui paſſoient la pluſpart aux environs de ſon Gouvernement, il s'y rendit en diligence, tant pour renforcer la garniſon de ſa place, que pour raſſeurer les bourgeois & les ſoldats, qui ne ſe croyoient pas en ſeureté, pendant l'abſence de leur Gouverneur : ce fut environ la Pentecoſte, qu'il leur apporta les bonnes nouvelles de la deſroute des Anglois, & de l'eſperance qu'ils ſeroient bien-toſt delivrez d'un ſi faſcheux voiſinage, qui les tenoit comme reſſerrez dans leurs murailles : en cette rencontre, ils ne furent pas moins ravis de joye par ſa preſence, que ſurpris d'eſtonnement, par le recit qu'il leur fit des merveilleux exploits de la Pucelle d'Orleans. Les jeunes gens de

Chaſteaudun en firent une resjoüyſſance publique pendant toutes les feſtes ſuivantes, ſous le nom de Pucelle, que les filles ont tousjours continué depuis chaque année, comme pour éterniſer la memoire & la valeur de cette célebre Pucelle Ieanne d'Arc, & de Florent d'Illiers leur Gouverneur : car eſtant ainſi retourné par devers eux, tout comblé de gloire & d'honneur, il en fut cette fois receu avec tel applaudiſſement & telle acclamation de joye, qu'ils creurent que ce ne leur eſtoit pas aſſez de le teſmoigner lors pour une ſeule fois, s'ils n'en renouvelloient en ſuite tous les ans la memoire, par cet esbatement, & ces Jeux ſolemnels.

Pendant cela, les ennemis qui eſtoient reduits à ce poinct, qu'ils ne paroiſſoient plus que ſur la defenſive, depuis cette grande deſroute d'Orleans, furent bien-toſt aprés chaſſez de Iairgeaux, de Meun, de Baugency, & puis entierement defaits à Patay en Beauſſe, par la genereuſe reſolution, & les efforts extraordinaires de Ieanne la Pucelle, de Iean d'Orleans Comte de Dunois, & des autres Capitaines & Chefs de l'armée.

Aprés de ſi heureux ſuccés, on ne parla plus que du Sacre du Roy, lequel prenant à cet effet la route de Rheims, attira ſes

principales forces avec luy, & emmena toute la chaleur & le bruit des armes à ſa ſuite. Cependant, tout ſe paſſoit dans les provinces en petites guerres ſeulement, entre les Gouverneurs des places, qui s'efforçoient à faire reüſſir les deſſeins qu'ils faiſoient les uns ſur les autres. Florent d'Illiers ne pouvant demeurer inutile, en forma un ſur la ville de Chartres, où les Anglois avoient mis une garniſon fort conſiderable, laquelle tenoit en ſubjetion, ravageoit, & incommodoit grandement tout le pays. Cette entrepriſe fut ſi bien menée & conduite par ce ſage & vaillant Capitaine, qu'il en vint heureuſement à bout, par le moyen des intelligences qu'il avoit avec les principaux bourgeois de cette ville-là, & par la conference qu'il eut fortuitement avec un marchand, de la cognoiſſance d'un ſien Secretaire, à qui les ennemis s'eſtoient adreſſez pour avoir quelques proviſions qui leur manquoient, particulierement d'huile & de ſel.

Ce Marchand, ſoigneux de ſon profit, pretendoit de tirer un ſauf-conduit des Officiers de Chaſteaudun, pour faciliter ſon commerce; mais ce brave & fidele Capitaine en eſtant adverty, s'aboucha avec luy, & le faiſant rentrer en ſon devoir, meſnagea ſi bien ſes

intereſts, & ceux des meilleurs habitans de Chartres; en un mot, il diſpoſa ſi ſagement toutes choſes, pour reduire cette ville de conſequence en l'obeïſſance du Roy ſon maiſtre, qu'eſtans enfin convenus du temps & de la maniere, un Samedy veille des Rameaux, le Marchand, par ſes ordres, s'eſtant préſenté de grand matin à la porte de S. Michel à Chartres, elle luy fut ouverte; & en meſme temps les pont-levis & les herſes arreſtées & embaraſſées par les chariots, qui au lieu de ſel & autres fournitures, eſtoient chargez de haches, picques, & pertuiſanes, & eſtoient ſuivis & environnez de ſoldats bien choiſis, mais deſguiſez, les uns en femmes de village, les autres en valets & payſans, bien armez ſous leurs juppons, leſquels tuerent auſſi toſt les ſentinelles; & ſe jettans tous enſemble ſur le corps-de-garde, ſe rendirent maiſtres de ladite porte, ſans y trouver beaucoup de reſiſtance. A l'inſtant le Sire d'Illiers, qui conduiſoit l'entrepriſe, ſortit de l'embuſcade où il s'eſtoit tenu caché, avec une troupe de gens choiſis, & accourant au ſignal, entra dans icelle ville, où les bourgeois, de ſon intelligence, le receurent avec grands crys de joye & d'allegreſſe; & prenans les armes qu'on avoit ca-

chées dans les charettes du ſuſdit Marchand, ils ſe rendirent tous alors en belle ordonnance à la porte de l'Egliſe Noſtre-Dame, où le peuple eſtoit aſſemblé pour en ſolemniſer la feſte (qui eſtoit ce jour-là celle de l'Annonciation), les uns en criant *Vive le Roy*, & les autres, *Ville gagnée, quartier, bon quartier*; faiſans au reſte main baſſe ſur tous ceux qui voulurent ſe mettre en defenſe, la pluſpart deſquels eſtoient des Anglois, & des factieux, ou Bourguignons, qui rendirent durant un temps le ſuccés comme douteux, en donnant beaucoup de peine aux aſſaillans ; mais ils furent enfin vivement ſoûtenus & repouſſez par le Comte de Dunois, & les Seigneurs de Gaucourt, de Saveuſe & autres, à qui Meſſire Florent d'Illiers avoit communiqué ce grand deſſein ; lequel, comme il fut des plus heureuſement & hardiment executé, ne ſervit pas moins pour affermir l'authorité du Roy dans toute cette contrée, que le ſecours d'Orleans avoit fait, pour l'y eſtablir.

C'eſt ainſi que les Memoires du temps en font mention ; & l'Autheur de la Mer des Hiſtoires en parle en ces termes, vol. 2. Aage 6. « En ce temps le Baſtard d'Orleans, la Hire, & Meſſire Florent d'Illiers prirent

moult ſubtilement la ville de Chartres, où fut tué l'Eveſque du lieu, partiſan de Bourgongne, & quelques autres des plus factieux; en quoy ledit Florent d'Illiers fut le principal & premier entrepreneur. » Auſſi Iean Chartier, Hiſtorien du temps, luy en donne t-il beaucoup de gloire, que d'autres, principalement des modernes, attribuent toute au Comte de Dunois; parce qu'il avoit le principal commandement dans les armées du Roy, & que l'on defere ordinairement aux Generaux tout l'honneur des bons ſuccés.

L'an 1432, il defendit Louviers en Normandie. Et l'an 1435, en continuant ſes genereux & heroïques exploits, il ſe ſignala à la priſe du Pont-de-Meulan par les Anglois.

L'an 1449, il continuoit le ſiege de la groſſe Tour de Verneüil, ſur les meſmes Anglois.

Ce ſeroit icy le lieu de donner amplement le détail de pluſieurs autres genereux exploits, & ſignalées conqueſtes que ce vaillant Capitaine fit enſuite dans les Comtez de Chartres, Dunois, Vendoſmois & du Perche, d'où il acheva de deſloger entierement les Anglois, par la priſe des chaſteaux du Neufbourg, de Beaumeſnil, & de Verneüil

au Perche, avec tant d'autres belles actions, qui luy firent meriter les deux charges de Gouverneur & Bailly de Chartres (leſquelles eſtoient ſi honnorables, que les anciens Comtes de Dreux, Princes yſſus de la Maiſon de France, ne les eſtimerent pas au-deſſous d'eux) : mais comme tous ces grands faicts d'armes n'eurent point d'autre fin que celle de ſa vie, c'eſt aſſez de dire, qu'il n'y eut que la mort qui en peut interrompre le cours, l'an 1461, preſque au meſme temps qu'il eut appris celle de Charles VII, comme s'il luy euſt eſté difficile de ſurvivre à un tel maiſtre, qu'on peut dire avoir eſté l'un des plus reconnoiſſans, comme il fut un des plus victorieux Roys de cette Monarchie.

Aprés ce que deſſus, ils ſemble n'eſtre icy hors de propos d'adjouſter encor, & de ſçavoir que Florent d'Illiers eut un frere nommé Miles ou Milon, qui embraſſa l'eſtat eccleſiaſtique, & s'y rendit auſſi recommandable par ſon ſçavoir & ſon merite, que ſon frere aiſné fut illuſtre par ſon courage, & par les armes; & comme il eſtoit l'un des plus habiles hommes & des plus capables de ſon ſiecle, il fut pourveu de l'Eveſché de Chartres; & fut fort employé en diverſes ambaſſades d'importance par les Roys Charles VII,

Louys XI & Charles VIII, lequel luy donna pour ſucceſſeur ſon neveu René d'Illiers, ſeptieſme fils de Florent; & ainſi l'on peut dire que la Maiſon d'Illiers avoit lors, en meſme temps, entre ſes mains toute l'autorité ſpirituelle & temporelle dans ce pays là, où elle a laiſſé tant de preuves de ſa pieté & de ſon zele envers les Egliſes, & le public, qu'il ne ſe trouve preſque point de paroiſſes, d'abbayes & de couvents ou monaſteres dans toute cette contrée, où il n'en ſoit demeuré quelques marques honorables; ſurtout à Chartres, où l'on void encor aujourd'huy les armes d'Illiers (*) dans la Cathedrale, & à la Courtine, avec celles de la ville, dans l'ancienne muraille d'entre la porte Droüaiſe & celle des Eſpars, au droit du boulevart de Sainct-Iean-en-Vallée, & en tant d'autres lieux publics & particuliers de Chartres, Bonneval, Chaſteaudun, & autres villes, que pour le bien faire entendre, il faudroit preſque nommer toutes celles de la province, & beaucoup meſmes d'autres circonvoiſines.

Quand on a dit que René d'Illiers fut le ſeptieſme fils de Florent, c'eſt aſſez donner à entendre que ce grand perſonnage fut fa-

(*) Cette Maiſon porte d'or à ſix anneaux de gueules.

voriſé

vorisé de Dieu d'une nombreuse lignée toute de masles, qu'il eut de Ieanne de Coutes son espouse, petite fille de Messire Iean le Mercier, Seigneur de Nogent, Grand-Maistre de la Maison du Roy Charles VI, & l'un des Officiers des plus cheris & des plus estimez de ce Prince; ne se trouvant point, que de ce mariage il soit sorty aucune fille.

C'est encor une chose assez remarquable dans cette famille, que d'un si grand nombre d'enfans masles, la plusparт embrassa l'estat ecclesiastique; que Ieanne, fille de l'aisné (lequel n'eut point d'enfans masles) porta la terre d'Illiers en la Maison du Lude, où elle est encore aujourd'huy, par le mariage qu'elle contracta avec Iacques de Daillon, Seigneur du Lude, Chambellan du Roy, & Seneschal d'Anjou; & qu'il n'y a eu que le troisiesme fils de Florent, nommé Charles, Seigneur de Chantemesle, qui ait continué avec plus d'esclat la posterité masculine de cette illustre & ancienne famille, qui subsiste encore aujourd'huy avec beaucoup d'honneur & de reputation, en la personne de Messire Leon d'Illiers, Marquis d'Entragues, en qui la gloire de ses ancestres est si avantageusement descenduë, que (sans

parler des alliances que ſa Maiſon a eu avec les premieres & les plus puiſſantes non-ſeulement de France, mais encore avec celles du Sang Royal d'Eſcoſſe & d'Angleterre; & ſans faire reflexion ſur celles du Grand-Maiſtre de Montaigu, de l'Admiral de Graville, du Vidame de Chartres, François de Vendoſme, Prince de Chabanois, ny ſur celle des Seigneurs de Balſac d'Entragues, toutes devoluës & reünies en ſa perſonne) pour luy donner les plus ſolides loüanges que la vertu puiſſe meriter; il ſuffit de dire que tout ce qu'il y a de plus honneſtes gens à la Cour ont tousjours reconnu en ſa perſonne une ſageſſe & une probité ſi hors du commun, qu'il a ſouvent eſté pris, & l'eſt encor tous les jours, pour arbitre des differens des plus grandes Maiſons, de quelques Generaux d'armées, & de pluſieurs Princes: & ce qui eſt preſque ſans exemple en un particulier, les incognus meſmes ont eu recours à luy, & ſe ſont volontairement ſouſmis à ſes jugemens, comme à des Arreſts, tant ſa reputation les leur faiſoit eſtimer equitables: auſſi a-t-il merité cet honneur rare & ſingulier, d'avoir eſté loüé le plus adroitement & le plus à propos du monde ſur ce

ſujet, & ſur ſes autres belles qualitez, de la bouche & de la plume d'une (*) des plus judicieuſes & plus habiles Princeſſes que le Sang de France ait produit, dont l'eſprit eſt ſi penetrant, & les ſentimens ſi juſtes, que ſon jugement ſeul doit ſervir de deciſion & de regle à tous les autres.

(*) V. p. 83 des divers portraits faits par *Mademoiſelle*, & imprimez l'an 1659 in-4, par ordre de ſon Alteſſe Royale.

Fin des Mémoires de Florent d'Illiers, & du ſeptième Volume.



Pucelle D'Orléans
Richemont, &
F. D'Illiers.

7